

Val de Garonne Guyenne Gascogne

CRTE

Contrat de Relance et de Transition Ecologique

2021 - 2026



avec le soutien de



CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

pour le territoire

Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne

ENTRE

La Communauté d'agglomération Val de Garonne Agglomération,

Représentée par Jacques Bilirit, Président, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 06/07/2021,

La Communauté de communes des Coteaux et Landes de Gascogne,

Représentée par Raymond Girardi, Président, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 20/07/2020,

La Communauté de communes du Pays de Duras,

Représentée par Bernadette Dreux, Présidente, autorisée à l'effet des présentes suivant délibération en date du 07/07/2020,

La Communauté de communes du Pays de Lauzun,

Représentée par Emilien Roso, Président, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date du 30/06/2021,

Ci-après désignés par « le Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne »,

D'une part,

ET

L'État,

Représenté par Jean-Noël Chavanne, Préfet de Lot-et-Garonne,
Ci-après désigné par « l'État » ;

L'Agence de la Transition Ecologique (ADEME),

Représentée par Emmanuel Bejanin, Directeur régional délégué de l'ADEME Nouvelle-Aquitaine,
Ci-après désignée par « l'ADEME » ;

Le Département de Lot-et-Garonne,

Représenté par Sophie Borderie,
Ci-après désigné par « le Département » ;

D'autre part,

EN PRESENCE DE :

M. Alexandre Freschi, député de la 2e circonscription de Lot-et-Garonne, représenté par Mme Sarah El Kaid

La Région Nouvelle-Aquitaine, représentée par Mme Maud Caruhel, Vice-présidente en charge de l'économie sociale et solidaire

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Préambule

Dans le prolongement de l'accord de partenariat signé avec les régions le 28 septembre 2020, qui se traduira dans des contrats de plan État-région (CPER) renouvelés d'une part, dans les Programmes opérationnels européens d'autre part, le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État, dans le cadre d'un projet de territoire.

La transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale constituent des ambitions communes à tous les territoires : elles doivent être traduites de manière transversale et opérationnelle dans la contractualisation, qui est aujourd'hui le mode de relation privilégié entre l'État et les collectivités territoriales, sous la forme de contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE). Le Gouvernement poursuit, au travers de ces nouveaux contrats, l'ambition de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

Article 1 - Objet du contrat

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, sociale, culturelle et économique de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer).

Les CRTE s'inscrivent :

- Dans le temps court du plan de relance économique et écologique avec des actions concrètes et des projets en maturation ayant un impact important pour la reprise de l'activité dans les territoires ;
- Dans le temps long en forgeant des projets de territoire ayant pour ambition la transition écologique et la cohésion territoriale.

Pour réussir ces grandes transitions, les CRTE s'enrichissent de la participation des forces vives du territoire que sont les entreprises ou leurs représentants, les associations, les habitants.

La circulaire du Premier Ministre n 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Écologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégié entre l'Etat et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance.

Le CRTE définit un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre pour réussir collectivement la transition écologique, économique, sociale et culturelle du territoire Val de Garonne Guyenne Gascogne autour d'actions concrètes qui concourent à la réalisation d'un projet résilient et durable. Ces contrats mobiliseront l'ensemble des moyens d'accompagnement existants au profit des collectivités locales, entreprises et populations des territoires engagés. Sur la base du projet de territoire, les dynamiques des dispositifs contractuels existants seront intégrées et articulées.

Le CRTE permet de concrétiser des actions communes de coopération entre les territoires dont les interactions pour des questions d'emplois, de mobilité, de services, de culture, de loisirs, de tourisme... influencent les projets de territoire.

Le contrat contient l'ensemble des engagements des différents partenaires pour l'ensemble de la période contractuelle 2021-2026 : Etat, opérateurs, collectivités, secteur privé.

Présentation du territoire signataire et de ses dispositifs en cours

Le territoire du Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne (107 communes pour 91 016 habitants) et ses partenaires ont souhaité s'engager dans cette démarche de contractualisation.

Couvrant près d'un tiers du département de Lot-et-Garonne, le Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne est situé au cœur des bassins de vie aquitains. Il bénéficie d'une position centrale dans la région Sud-Ouest, situé sur des grands axes de communication et influencé par les villes qui l'entourent, en particulier la métropole de Bordeaux.

L'échelle du Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne est pertinente à plusieurs égards puisqu'elle correspond au périmètre du bassin d'emploi du marmandais, au Schéma de Cohérence Territorial (SCoT), au Groupe d'Action Locale Leader et aux politiques contractuelles de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Département de Lot-et-Garonne.

Sur la base du projet de territoire, le CRTE décline, via 11 orientations stratégiques, des actions opérationnelles pour conduire sa démarche de transformation à moyen et long terme, en mobilisant dans la durée les moyens des partenaires publics et privés. Le CRTE traduit également la manière dont le volet territorial du CPER se décline concrètement dans le territoire.

Le contenu du présent contrat est conçu sur-mesure, par et pour les acteurs locaux. C'est un contrat évolutif et pluriannuel d'une durée de 6 ans. Il fera l'objet d'une large communication et d'une évaluation sur la base d'indicateurs de performances numériques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux.

Article 2 – Ambition du territoire du Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne

Le projet de territoire porte l'ambition politique et stratégique du territoire du Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne. Il relie l'histoire du territoire avec ses réalités présentes et sa trajectoire dans la transition pour construire un avenir durable. La vision stratégique constitue la colonne vertébrale du projet de territoire ; elle donne un sens commun aux actions et à l'engagement des acteurs.

Pour élaborer son projet de territoire, le Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne a d'abord conduit un travail de mise en cohérence et de mise à jour des divers dispositifs contractuels et des diagnostics associés afin d'identifier les enjeux à l'aune de la transition écologique et de la cohésion territoriale. Des entretiens individuels avec les présidents et présidente des EPCI ainsi que des personnes-ressources ont conduit à l'identification des forces et des faiblesses du territoire.

Deux séries de six ateliers associant des élus, des techniciens, des partenaires institutionnels et des acteurs socio-économiques du territoire ont ensuite permis d'élaborer des orientations stratégiques puis des objectifs opérationnels prenant en compte les dimensions écologiques, économiques, sociales, culturelles, éducatives, relatives à la santé, etc. Ce travail collaboratif a permis d'identifier les synergies et les complémentarités entre les intercommunalités ainsi que les pistes de travail pour les prochaines années.

Une phase de concertation citoyenne a ensuite été ouverte avec :

- la mise en place d'une plateforme numérique sur laquelle les citoyens ont été appelés à valider et compléter les objectifs stratégiques,
- un atelier-citoyen.

Les expressions des citoyens ont permis d'ajuster le projet de territoire final présenté dans le document intitulé « Le Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne : devenir un territoire d'excellence de la transition écologique – Programme d'orientations et d'actions » - annexe 3.

La vision stratégique du territoire est évolutive ; elle prend en compte l'avancée du projet de territoire et les événements qui peuvent impacter le territoire.

Le partenariat construit autour de ce contrat, participe à fédérer les acteurs pour une vision globale du territoire et un développement concerté.

- **Résumé du projet de territoire collaboratif et partagé :**

Les trois communautés de communes et la communauté d'agglomération du Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne se sont regroupées pour construire le futur de leur territoire.

Elles ont réalisé un diagnostic approfondi du territoire, complété par un bilan écologique, leur permettant d'identifier les axes prioritaires de travail et de définir une stratégie. Ce diagnostic et ce bilan écologique sont disponibles respectivement en annexes 1 et 2.

La stratégie que les quatre intercommunalités ont choisi de mettre en place se compose de différentes ambitions :

- Une ambition générale de stratégie bas carbone en 2050, déclinée en objectifs chiffrés à moyen et à long termes.
- Trois ambitions stratégiques servant cette ambition générale, eux-mêmes décomposés en objectifs opérationnels

Article 3 – Les orientations stratégiques

Le présent contrat fixe les orientations stratégiques en s'appuyant sur le projet de territoire approuvé en date du 29 juin 2021 par le comité de pilotage d'élaboration du CRTE :

UN PROJET DE TERRITOIRE EN 3 AMBITIONS

AMBITION 1 – UN TERRITOIRE QUI S'ENGAGE DANS LA STRATÉGIE BAS CARBONE ET DANS L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	AMBITION 2 – DEMAIN, MIEUX HABITER ET DURABLEMENT UN TERRITOIRE STRATÉGIQUE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE	AMBITION 3 – POUR UNE ÉCONOMIE PARTENARIALE, DURABLE ET CRÉATIVE
<ol style="list-style-type: none"> 1. Neutralité carbone en 2050 : Le Pays V3G engagé dans la stratégie nationale bas carbone 2. Devenir un territoire à énergie positive en 2050 3. Préserver et restaurer nos ressources naturelles (biodiversité, eau) 4. Agir pour l'éco-citoyenneté, l'éco-exemplarité et développer la démocratie participative 	<ol style="list-style-type: none"> 5. Conforter le Pays V3G en tant que pôle d'équilibre territorial régional 6. Bien vivre et attractivité : se doter de services et d'équipements de qualité et garantissant la cohésion sociale 7. Aménagement résilient : limiter de 50 % l'artificialisation des sols pour 2030 et anticiper les risques climatiques 8. Faire de nos atouts culturels et touristiques une force pour le rayonnement du territoire 	<ol style="list-style-type: none"> 9. Amplifier la transition agroécologique : pour des pratiques agricoles durables et de qualité 10. Accélérer le niveau de qualification et la compétitivité de l'économie territoriale 11. Promouvoir les pratiques innovantes et l'économie sociale et solidaire

Le projet de territoire est décrit précisément dans le document « Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne – Devenir un territoire d'excellence de la transition écologique - Programme d'orientations et d'actions ». Chaque orientation stratégique s'appuie sur des éléments de diagnostic chiffrés et décline plusieurs objectifs opérationnels et pistes d'actions.

Chaque évolution du projet de territoire en cours de contrat sera validée par le comité de pilotage, sans nécessité d'avenant.

Article 4 – Le plan d’actions

Le plan d’actions est la traduction du programme d’orientations et d’actions en opérations portées par les collectivités et les acteurs territoriaux. C’est un document informatif qui a vocation à être amendé au fur et à mesure de l’avancée de l’instruction des dossiers.

4.1 Intégration des contractualisations et programmes de l’Etat

Les dispositifs existants ou en cours de renouvellement ont servi de base à la réflexion sur le programme stratégique élaboré à l’occasion du CRTE et ont été réintégrés dans le plan d’action :

- SDAASAP, SRDEII, SRADDET,
- SCOT
- Contrat de Transition Ecologique de Val de Garonne Agglomération,
- Plan Climat Air Energie Territorial de Val de Garonne Agglomération,
- Programme Local de l’Habitat,
- Action Cœur de Ville, Opération de Revitalisation des Territoires, Petites Villes de Demain,
- Convention Territoriale Globale et Contrats enfance/jeunesse,
- Contrat de plan Etat-Région,
- Accords régionaux et départementaux de relance,
- Territoires d’Industrie
- Contrat de dynamisation et de cohésion avec la Région Nouvelle-Aquitaine,
- Contrat de solidarité avec le département de Lot-et-Garonne,
- Programme Leader
- Etc.

D’autres programmes seront associés au CRTE dans les mois suivant sa signature : Contrat d’Objectif Territorial avec l’Ademe, conseil intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, etc.

Une gouvernance globale de la transition écologique au sein de Val de Garonne Agglomération et son articulation avec la gouvernance du CRTE et du COT à l’échelle du Pays est en cours de réflexion afin de créer les synergies propices à la réussite de la stratégie « Devenir un territoire d’excellence de la transition écologique ».

La gouvernance de l’ensemble des politiques contractuelles du Pays va également faire l’objet d’une complète réorganisation à l’horizon 2022 pour mieux articuler les différents dispositifs au service de cette stratégie

4.2. Validation des actions

Les opérations intégrant la maquette financière du CRTE au moment de sa signature ont été choisies en fonction de deux critères cumulatifs validés lors du comité de pilotage de validation de la stratégie le 29 juin 2021. L’opération doit être conforme aux objectifs stratégiques du CRTE, et le montant du projet doit être supérieur ou égal à 250 000 HT, à l’exception de celles déjà inscrites dans un autre dispositif stratégique contractualisé avec l’État, qui échappent à cette condition plancher.

Les actions du CRTE seront décrites dans des fiches projets qui seront réalisées au fur et à mesure de l’avancement des projets concernés et annexées à ce présent document. Elles permettront ainsi de planifier les projets de l’année à venir. Une maquette financière indicative reprend l’ensemble des opérations envisagées quel que soit leur niveau d’avancement. Ces projets feront l’objet d’un travail spécifique de préparation et d’instruction afin d’être proposés à l’intégration du contrat, lors du comité de pilotage ultérieur à la signature, en fonction de leur compatibilité avec les objectifs du contrat, de leur faisabilité, de leur valeur d’exemple et de leur dimension collective ou de leur effet d’entraînement.

Le préfet peut saisir autant que de besoin la « Mission de coordination nationale des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique » (cf. article 6.3.) pour toute opération nécessitant un éclairage particulier.

4.3. Révision de la maquette financière

L'inscription de nouvelles opérations ou la révision d'opérations existantes, ainsi que l'évaluation des critères d'inscription dans la maquette seront opérées par l'instance de gouvernance du CRTE prévue à l'article 7.

En cas d'évolution de leur contenu en cours de contrat, les « fiches projets » seront validées au fil de l'eau par le comité de pilotage.

4.4. Les actions de coopération inter-territoriale

Chaque territoire se construit par ses dynamiques internes et par ses interactions avec d'autres échelles et dynamiques territoriales qui participent également du projet de territoire. Ces relations peuvent se traduire par des projets communs, des partages d'expériences qui impactent positivement les territoires.

Les actions de coopération entre territoires permettent plus particulièrement de :

- Favoriser les synergies et complémentarité entre les territoires en assurant une cohérence des interventions (ex éviter le financement de projets similaires sur des territoires voisins qui pourraient se concurrencer) ;
- Encourager les solidarités entre les territoires les plus dynamiques et ceux en difficulté ;
- Renforcer les fonctions de centralité de certains territoires ;
- Répondre aux enjeux posés par les grands territoires communs (bassins d'emploi liés par des flux domicile-travail et des enjeux de logement ou de mobilité, espaces naturels et touristiques, écosystèmes d'acteurs de grands bassins industriels, qualité de l'air, changement climatique, etc.) ;
- Construire des filières pour rapprocher offre et demande (énergie, alimentation, etc.) ;
- Mutualiser des moyens (achats groupés, ingénierie, etc.).

Par l'élaboration de son programme d'orientations et d'actions, le Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne a pu identifier de nouvelles thématiques de coopération entre les EPCI qui le composent (par exemple : réflexion pour lancer une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences à l'échelle du bassin d'emploi, réflexion sur l'extension du Projet Alimentaire Territorial de l'agglomération, etc.).

En outre, le Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne mène depuis de nombreuses années des actions de coopération avec ses territoires voisins. La poursuite de ces échanges est une action récurrente du programme d'orientations et doit permettre, en outre, de conforter le Pays comme pôle d'équilibre territorial régional.

Article 5 : modalités d'accompagnement en ingénierie

Plusieurs partenaires sont susceptibles de proposer un soutien en ingénierie (les opérateurs de l'État : ANCT, Cerema, Ademe, Banque des territoires...), services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, agences techniques départementales, CAUE, CPIE, Agences d'urbanisme...) pour les différentes phases du contrat (élaboration du projet de territoires, définition et mise en œuvre des projets, participation des habitants, suivi et évaluation du contrat) qu'il conviendra de préciser et de rappeler dans le bilan du contrat. L'activation de cet accompagnement s'effectuera selon les modalités de saisines propres à chaque organisme.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui pourraient notamment mobiliser des financements pour le montage des projets et les investissements.

Ce soutien peut prendre d'autres formes partenariales comme le renfort en capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que des projets eux-mêmes, comme par exemple :

- Étudier les actions amorcées, nécessitant un approfondissement technique et financier afin de préciser les aides potentielles ;

- Partager les actions et les résultats relatifs aux contrats et partenariats en cours, déjà financés sur les autres territoires du CRTE ;
- Mettre en relation les relais et réseaux que ces partenaires financent et/ou animent avec les territoires engagés, et notamment les petites communes, pour renforcer leur capacité d'action.

Le Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne a bénéficié de l'accompagnement du Cerema pour l'élaboration d'un outil d'évaluation de son programme d'orientations et d'actions au regard de la stratégie de la Région Nouvelle-Aquitaine « NéoTerra » afin d'identifier les thématiques sur lesquelles renforcer son action.

Article 6 - Engagements des partenaires

Les partenaires du CRTE s'engagent à assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

6.1. Dispositions générales concernant les financements

Les financeurs s'efforcent d'instruire dans les meilleurs délais les demandes de financement qui leur sont soumises et à apporter leur appui pour contribuer à la réalisation des actions entrant dans leur champ d'intervention.

Les financements inscrits dans la maquette sont des montants prévisionnels. Ils sont à mobiliser suivant les dispositifs et dispositions propres aux différents partenaires. Les éléments financiers qui y sont inscrits sont fondés sur une première analyse de l'éligibilité des actions proposées aux différentes sources de financement des partenaires, selon les modalités qui seront décrites dans les fiches actions, mais ne valent pas accord final.

Les montants de prêt, d'avance ou de subvention, sont indicatifs, sous réserve de : disponibilité des crédits et du déroulement des procédures internes à chaque partenaire, de l'instruction des dossiers, des dispositifs en vigueur à la date du dépôt, de la validation par les instances décisionnaires du partenaire considéré. Les décisions font l'objet de conventions spécifiques établies entre le partenaire et le porteur de projet.

6.2. Le territoire signataire

En signant ce contrat de transition écologique, le Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la relance et de la transition écologique de son territoire.

Le territoire signataire s'engage à désigner dans ses services un.e directeur.trice responsable du pilotage du CRTE et à affecter un.e chef.fe de projet, responsable d'animer l'élaboration et la mise en œuvre du contrat, ainsi que l'évaluation. Il-elle pourra être assisté-e d'animateur.trice.s chargé.e.s de faciliter l'émergence de projets et d'accompagner les porteurs (associations, entreprises, communes...).

Le territoire signataire s'engage à animer le travail en associant les acteurs du territoire et en travaillant étroitement avec les partenaires du contrat (collectivités, entreprises, Etat, établissements publics, habitants, associations...) afin d'initier et de catalyser la dynamique du territoire en faveur du projet de territoire. Le partage des orientations et des actions qui découlent du projet de territoire détaillé dans le CRTE est organisé localement au moment jugé opportun par la collectivité signataire, en accord avec l'Etat. Ce moment de partage a pour objectif, avant et également après la signature du CRTE, d'enrichir les actions, de favoriser la mobilisation autour du CRTE et l'émergence d'éventuels porteurs de projets.

Le territoire signataire s'engage à mobiliser les moyens, tant humains que financiers, nécessaires au bon déroulement du CRTE, ainsi qu'à son évaluation.

6.3 L'État, les établissements et opérateurs publics

Conformément à la circulaire 6231/SG du 20 novembre 2020, l'Etat s'engage à travers ses services, services déconcentrés et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets.

L'appui de l'État porte en particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

L'État s'engage à optimiser les processus d'instruction administrative et à examiner les possibilités d'expérimentation de procédures nouvelles, ou de simplification de procédures existantes, sur la base de projets précis qui lui seraient présentés dans le cadre du CRTE.

L'État s'engage à étudier le possible cofinancement des actions inscrites dans le CRTE, qui seraient éligibles aux dotations et crédits de l'État disponibles.

Le soutien au territoire peut passer par un appui spécifique des établissements publics et opérateurs qui mobiliseront notamment des financements pour le montage des projets et les investissements. Ce soutien permettra de renforcer la capacité d'ingénierie, l'animation du territoire ainsi que les projets eux-mêmes.

En particulier :

- L'ADEME peut apporter un appui à travers un contrat d'objectifs territorial (COT) sur la durée du contrat de transition écologique et intervenir en soutien de certaines actions du CRTE ;
- La Caisse des dépôts peut mobiliser la Banque des territoires pour accompagner les acteurs locaux dans leurs projets de développement territorial - conseil et ingénierie, prêts, investissements en fonds propres, services bancaires, consignations et dépôts spécialisés ;
- Le Cerema peut apporter un appui en matière de définition des projets de territoires, des actions complexes (ex : réseaux), des indicateurs et d'évaluation.

D'autres établissements publics ou opérateurs de l'État peuvent intervenir : l'Office français pour la biodiversité (OFB), l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), la Banque publique d'investissement (Bpifrance), l'Agence française de développement (AFD), etc.

6.4. Engagements du Département de Lot-et-Garonne

Le Département, en qualité de chef de file des politiques de solidarité mais également de son rôle sur les politiques liées à la mobilité, à la transition écologique, à l'économie sociale et solidaire, au patrimoine culturel, ainsi qu'au numérique, apportera son concours aux actions visées par le CRTE.

Le Département s'engage à soutenir les projets du CRTE qui sont compatibles avec ses politiques publiques et cadres d'intervention. Il pourra apporter un appui financier aux opérations et actions inscrites au CRTE sous réserve d'une sollicitation officielle de subvention, avec un dépôt de dossier de la part des porteurs de projets. La demande sera instruite et étudiée au regard des dispositifs d'intervention en vigueur et des disponibilités financières. La décision fera l'objet d'une délibération de la Commission Permanente du Département.

Le Département s'engage à désigner dans ses services un ou des référent(s) pour participer à la gouvernance du CRTE ainsi qu'au dispositif de pilotage, de suivi et d'évaluation des actions et projets.

6.5. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques

Il s'agit de renforcer la cohésion territoriale et l'appartenance nécessaires à la dynamique de transformation du territoire en mobilisant, écoutant, faisant participer les habitants et les acteurs socio-économiques à la décision du cap collectif.

La dynamique d'animation du projet vise une communication et une sensibilisation en continu pour permettre aux acteurs et partenaires de s'associer aux actions de transformation ; une attention particulière sera portée à la facilitation de la mobilisation citoyenne en faveur du projet collectif. Concrètement, la mobilisation des citoyens peut prendre deux types de formes : la participation des publics à l'élaboration de la décision publique d'une part, et les initiatives citoyennes prises et mises en œuvre par les citoyens eux-mêmes d'autre part.

Les entreprises, de par leur impact sur l'environnement et l'emploi, sont des acteurs indispensables au projet de développement écologique et économique du territoire ; leur collaboration peut permettre d'identifier de nouvelles synergies en particulier dans une logique d'économie circulaire.

6.6. Maquette financière

La maquette financière récapitule les engagements prévisionnels des signataires du contrat sur la période contractuelle (2021-2026). Elle identifie les engagements prévisionnels indicatifs des signataires, ainsi que les autres partenaires sollicités.

La maquette financière peut-être saisie dans la plateforme informatique dédiée (« Resana »).

Article 7 – Gouvernance du CRTE

Les représentants de l'État et des collectivités territoriales porteuses mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Cette gouvernance s'articule, selon leurs domaines de compétences respectifs, avec le comité stratégique du plan de relance tel que décrit dans la circulaire du 20 novembre 2020 et le comité local de cohésion des territoires (CLCT). Le CLCT participe à la définition d'orientations stratégiques communes en matière d'ingénierie au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements à l'échelle départementale.

7.1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage est coprésidé par le Préfet du département, ou son représentant, la Présidente du Département ou son représentant, et par les Présidents des intercommunalités signataires ou leurs représentants.

Il est composé de représentants de l'exécutif et des services du Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne, des services de l'Etat, du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, du Conseil départemental de Lot-et-Garonne, de l'ADEME et de la Caisse des dépôts – Banque des territoires, ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du projet de territoire.

Il siègera au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE et des autres dispositifs contractuels soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour chaque dispositif contractuel ;
- Examiner l'avancement et la programmation des opérations ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du projet de territoire en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

7.2. Le comité technique

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'Etat et du territoire du Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier des dispositifs contractuels et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Liste des membres :

- Sous-préfecture de Marmande-Nérac,
- ADEME,
- Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, DATAR (Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale),
- Conseil départemental de Lot-et-Garonne,
- Val de Garonne Agglomération,
- Communauté de communes Coteaux et Landes de Gascogne,
- Communauté de communes du Pays de Duras,
- Communauté de communes du Pays de Lauzun,

Il se réunira au moins trois fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution des dispositifs contractuels ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions du programme d'orientations et d'actions ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts d'opérations.

Le comité technique s'appuiera sur les travaux de divers groupes-projet chargés d'animer les actions permettant l'atteinte des divers objectifs prévus dans le programme d'orientations et d'actions.

7.3. L'articulation avec les autres instances locales de suivi des projets

Le CRTE s'inscrit dans un contexte marqué par :

- La mise en œuvre territorialisée du plan de relance et son suivi dans les comités de pilotage et de suivi de la relance ;
- Le déploiement des comités locaux de cohésion territoriale qui suivent l'installation de l'agence nationale de cohésion des territoires.

Dans ce contexte, il appartient au préfet, délégué territorial de l'ANCT, de veiller à l'articulation et la cohérence entre les projets et actions portées par le CRTE, et les orientations fixées par le comité local de cohésion territoriale.

Le préfet organise, par ailleurs, la remontée d'informations au sujet des actions du CRTE financées par des crédits du plan de relance vers les comités régionaux de pilotage et de suivi de la relance.

Article 8 - Suivi et évaluation du CRTE

Un tableau de bord de suivi du CRTE et plus généralement du programme d'orientations et d'actions est établi, régulièrement renseigné, décrivant l'avancement des orientations et actions (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité du comité technique et présenté en synthèse au comité de pilotage. D'autres tableaux de bord partagés, complémentaires, peuvent être établis, en fonction des besoins.

A terme, la plateforme CRTE pourrait être l'outil de renseignement de ces tableaux de bord en vue de leur mise à disposition selon une régularité à définir localement, auprès de l'ensemble des parties prenantes.

Le dispositif d'évaluation, articulé sur plusieurs niveaux (intégralité du CRTE, orientations et actions) avec la définition des indicateurs et la désignation des acteurs en charge de son fonctionnement, fera l'objet de comptes rendus réguliers devant le comité technique, et une fois par an devant le comité de pilotage. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Le CEREMA pourra apporter des conseils méthodologiques pour la définition des indicateurs et du dispositif d'évaluation du CRTE.

Article 9 - Résultats attendus du CRTE

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués. Le ou les indicateurs à l'aune desquels ces résultats sont évalués seront choisis en cohérence avec les objectifs du programme d'orientations et d'actions du Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne. L'évaluation est menée sur la base d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs, au regard des objectifs de la SNBC.

Les objectifs détaillés sont précisés dans le programme d'orientations et d'actions en annexe 3.

Les indicateurs de suivi sont précisés en annexe 4.

Si la liste d'opérations arrêtée à la date de signature est complétée au cours de l'exécution du contrat par de nouvelles opérations, ces dernières seront prises en compte dans l'évaluation finale du CRTE.

Les valeurs des indicateurs peuvent être saisies dans la plateforme informatique dédiée.

Article 10 – Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat.

La durée de ce contrat est de six ans.

Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats et les impacts.

Article 11 – Evolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE est évolutif. Le corps du CRTE et ses annexes peuvent être modifiés par avenant d'un commun accord entre toutes les parties signataires du CRTE et après avis du comité de pilotage. C'est notamment le cas lors d'une évolution de son périmètre ou du nombre d'opérations.

Article 12 - Résiliation du CRTE

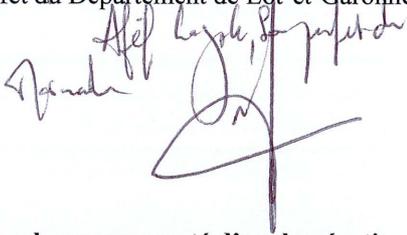
D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE et après avis favorable du comité de pilotage, il peut être mis fin au présent contrat.

Article 13 – Traitement des litiges

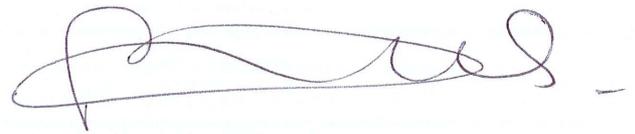
Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Bordeaux.

Signé à Marmande, le 7 septembre 2021

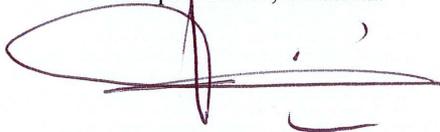
Pour l'Etat,
M. Jean-Noël Chavanne,
Préfet du Département de Lot-et-Garonne



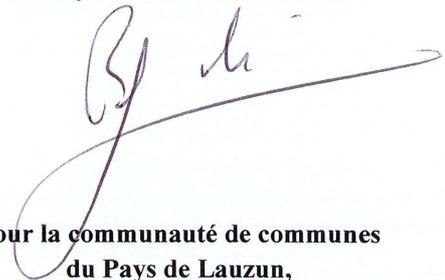
Pour le Département de Lot-et-Garonne,
Mme Sophie Borderie,
Présidente



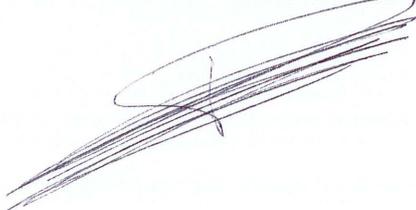
**Pour la communauté d'agglomération
Val de Garonne Agglomération,**
M. Jacques Biliric, Président



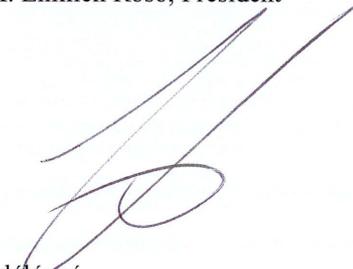
**Pour la communauté de communes
des Coteaux et Landes de Gascogne,**
M. Raymond Girardi, Président



**Pour la communauté de communes
du Pays de Duras,**
Mme Bernadette Dreux, Présidente



**Pour la communauté de communes
du Pays de Lauzun,**
M. Emilien Roso, Président



Pour l'ADEME,
M. Emmanuel Bejanin, Directeur régional délégué



Sommaire des annexes

Annexe 1 – Diagnostic de territoire

Annexe 2 – Bilan écologique

Annexe 3 – Programme d'orientations et d'actions

Annexe 4 – Indicateurs de suivi

Annexe 5 – Maquette financière

Annexe 6 – Fiches-projets (à ajouter au fur et à mesure)

Val de Garonne Guyenne Gascogne

CRTE

Contrat de Relance et de Transition Ecologique



Cittànova

LE CRTE, C'EST QUOI ?

Pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique et économique dans les territoires, le Gouvernement a souhaité proposer aux collectivités territoriales un nouveau type de contrat : le contrat de relance et de transition écologique.

> UN CONTRAT EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

Pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique, économique dans les territoires, le Gouvernement a proposé aux collectivités territoriales un nouveau type de contrat : le contrat de relance et de transition écologique. Le CRTE, signé pour six ans, illustre la généralisation d'un nouveau mode de collaboration entre l'État et les collectivités territoriales. Il intègre les dispositifs d'accompagnement de l'État à destination des collectivités territoriales, considérablement renforcés par les crédits du plan de relance lors des deux premières années.

Le CRTE est la traduction de l'ambition d'un projet de territoire : la transition écologique et la cohésion territoriale sont la colonne vertébrale de ce contrat, qui s'appuie sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs territoriaux, publics comme privés, tous impliqués dans la relance.

> UN CONTRAT PLURI-ANNUEL

Avec les Contrats de relance et de transition écologique, dont la signature doit intervenir d'ici l'été 2021, l'État propose aux élus locaux de les accompagner pour définir et mettre en œuvre leur projet de territoire tout au long de la nouvelle mandature. Le périmètre de contractualisation est l'intercommunalité, voire des regroupements en fonction des dynamiques locales.

> UN CONTRAT SUR-MESURE

La mise en perspective du territoire commence par la connaissance de ses atouts et faiblesses, notamment au regard des grandes transitions (écologique, démographique, numérique et économique) qui concernent tous les territoires. Le diagnostic est réalisé par la collectivité en collaboration avec les services de l'État en mobilisant les acteurs locaux. La réalité locale est prise en compte dans chaque projet de territoire qui constitue le socle de son CRTE. La collectivité mène une réflexion stratégique avec une approche transversale des enjeux liés aux transitions. Multi acteurs et opérationnel, le CRTE répond aux spécificités de chaque territoire. Il est élaboré et mis en œuvre avec le concours de l'ensemble des acteurs locaux

– État, collectivités, entreprises, acteurs socio-économiques, habitants.

Pour atteindre ces objectifs, l'Agence nationale de la cohésion des territoires et les opérateurs partenaires (Cerema, Ademe...) proposent des outils d'accompagnement, notamment un renfort en ingénierie pour aider les territoires les plus fragiles à s'engager dans la démarche.

> UN CONTRAT ÉVOLUTIF ET INTÉGRATEUR

Le CRTE a vocation à regrouper l'ensemble des contrats signés entre l'État et les collectivités, comme les contrats de ville, mais aussi les programmes des différents ministères, et leurs partenaires, comme Action cœur de ville, Petites villes de demain ou les contrats de transition écologique.

Le CRTE se substitue aux contrats de ruralité arrivés à échéances fin 2020, dont il peut poursuivre certaines orientations et actions.

Dans les années à venir, les dispositifs gouvernementaux à destination des territoires s'inséreront au sein du CRTE pour bénéficier des

dynamiques et des partenariats engagés. C'est un gage de gain de temps et de simplification des procédures pour permettre aux collectivités de répondre rapidement aux enjeux de la crise actuelle.

Le contrat de relance et de transition écologique bénéficiera des crédits du Plan de relance, dont il incarnera la déclinaison territoriale.

833
CRT
EN FRANCE

DONT

8 % À L'ÉCHELLE
INTERCOMMUNALE

20% À L'ÉCHELLE DE
PLUSIEURS
INTERCOMMUNALITÉS



> LA COHÉSION DES TERRITOIRES

ENSEMBLE, ORGANISER LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE.

Des réponses territorialisées et adaptées aux réalités de nos bassins de vie, en matière d'accès à la santé et aux services publics, d'inclusion numérique, d'accès à un logement décent et à l'emploi, de transition professionnelle, de développement social...

- Conforter le réseau des Espaces France services,
- Développer des politiques locales de santé,
- Accélérer le déploiement des réseaux Très haut débit et de la téléphonie mobile en 4G,
- Mettre en place des stratégies territoriales d'inclusion numérique,

- Redynamiser la construction et la réhabilitation de logements,

- Adapter l'habitat aux enjeux du vieillissement et de l'autonomie,

- Contribuer à la réduction des dépenses contraintes des ménages fragiles,

- Renforcer et mieux coordonner les politiques en faveur de la jeunesse,

- Apporter des soutiens aux activités culturelles, sportives, récréatives,

- Soutenir les engagements citoyens et associatifs, ainsi que la participation des habitants aux politiques publiques de relance et de transition écologique, dans une démarche de développement social territorial.



> LA RELANCE ÉCONOMIQUE

REBONDIR SUITE À LA **CRISE SANITAIRE** ET **REPENSER** L'ÉCONOMIE LOCALE.

Le Contrat de relance et de transition écologique bénéficie des crédits du Plan de relance dont il incarne la déclinaison territoriale.

Le gouvernement déploie un Plan de relance de 100 milliards d'euros autour de trois axes : l'écologie, la compétitivité et la cohésion. France relance a notamment pour vocation d'être utilisé pour financer les projets des collectivités territoriales au sein des CRTE. Ces fonds sont utilisables dans les deux prochaines années.



> LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

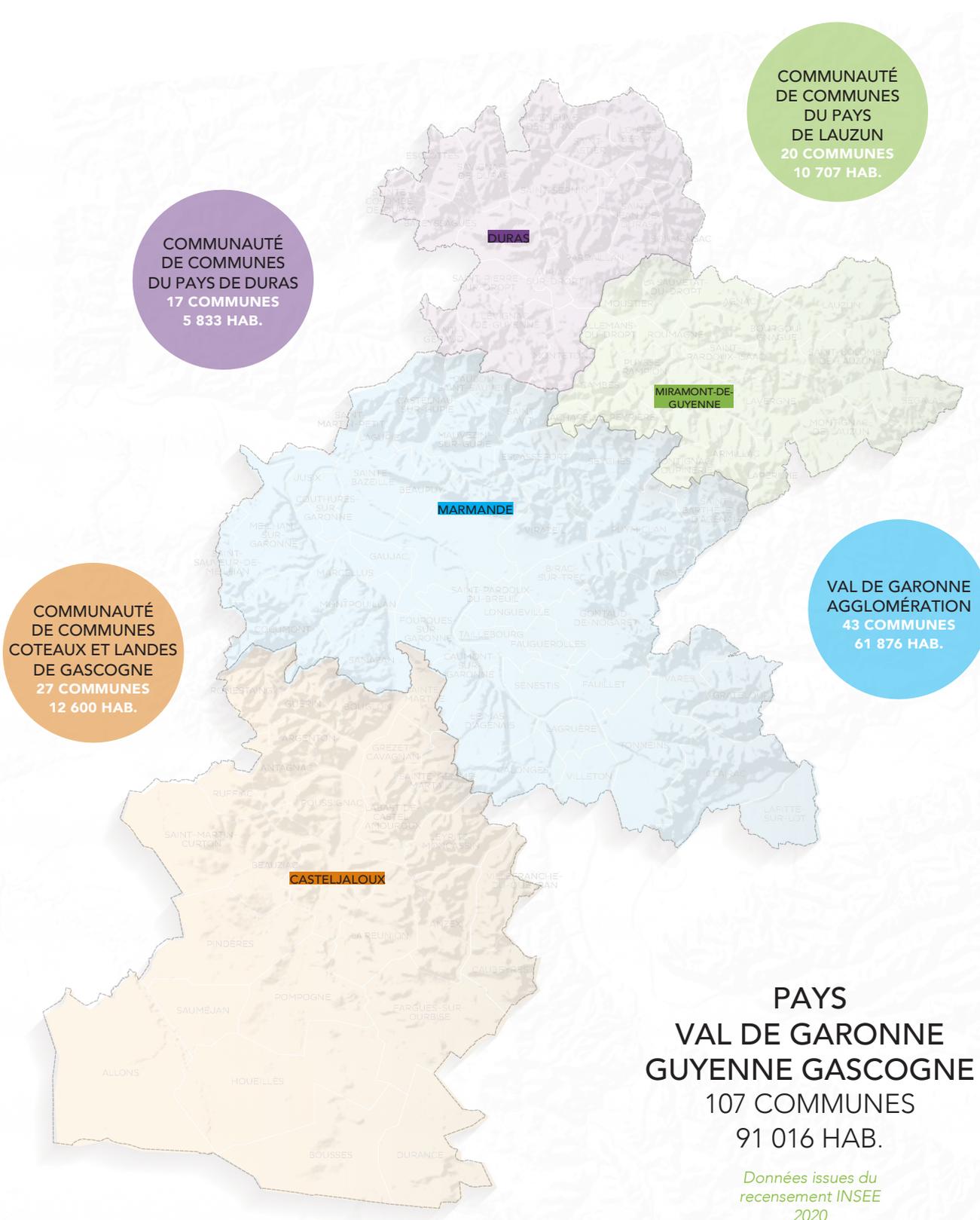
FAIRE DE LA **TRANSITION ÉCOLOGIQUE** LA PRIORITÉ DU PROJET DE TERRITOIRE.

Le CRTE doit notamment permettre aux collectivités locales d'intégrer, au sein de leurs projets de territoire, les ambitions de la transition écologique dans leurs priorités. Les actions retenues concourent à l'atteinte des objectifs nationaux en matière de stratégie nationale bas-carbone, de biodiversité, de Plan national d'adaptation au changement climatique et de préservation des ressources naturelles.

Une attention particulière sera portée à la lutte contre l'artificialisation des sols, au développement des nouvelles pratiques agricoles, aux circuits courts et à l'économie circulaire. La promotion des énergies renouvelables, les mobilités douces et la rénovation énergétique des bâtiments seront prises en compte.

Le CRTE intègre notamment le Contrat de Transition Écologique (CTE), qui résulte d'une co-construction avec les élus, les services de l'État, les entreprises et les citoyens.

À L'ÉCHELLE DU PAYS VAL DE GARONNE GUYENNE GASCOGNE



LE CALENDRIER



MARS

Synthèse d'un **DIAGNOSTIC** de territoire à partir de documents existants revus avec les conséquences de la crise sanitaire et à partir de la **VISION DU TERRITOIRE DE PERSONNES RESSOURCES**

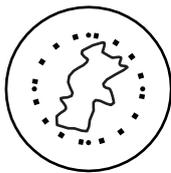
AVRIL/MAI

Élaboration d'une **STRATÉGIE ET D'OBJECTIFS OPÉRATIONNELS**

JUIN

Déclinaison de la stratégie dans les **PLAN PRÉVISIONNELS D'INVESTISSEMENT** de chaque EPCI

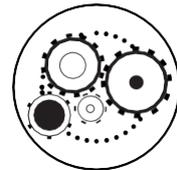
SIGNATURE DU CONTRAT



LE TERRITOIRE : SES ATOUTS ET FAIBLESSES



LES CHOIX POLITIQUES



LES ACTIONS



DIAGNOSTIC PROSPECTIF

ORIENTATIONS POLITIQUES À 6 ANS

TRADUCTION OPÉRATIONNELLE

CONCERTATION

ENJEUX

Entretiens avec les personnes ressources

CHOIX STRATÉGIQUES

1 session d'ateliers thématiques Concertation citoyenne

OBJECTIFS CHIFFRÉS

1 session d'ateliers thématiques

UN DOCUMENT CO-CONSTRUIT

LES ACTEURS RESSOURCES

PRÉSIDENTS ET ÉLUS DES COLLECTIVITÉS COMPOSANT LE PAYS VAL DE GARONNE GUYENNE GASCOGNE

- Val de Garonne Agglomération
- Communauté de Communes du Pays de Lauzun
- Communauté de Communes du Pays de Duras
- Communauté de Communes des Coteaux et Landes de Gascogne

INDUSTRIE

- Chef d'entreprise et membre de la chambre des métiers et de l'artisanat, Membre du comité de programme Leader du GAL, acteur de Territoire d'Industrie

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- Chargé de mission Economie Sociale et Solidaire à la Région Nouvelle-Aquitaine
- Directeur de l'AIPIS (Association Intermédiaire Polyvalente d'Insertion et de Services, il s'agit d'une structure d'insertion par l'activité économique). Association présente à Marmande et à Casteljaloux, Houeillès, Bouglon.

SOCIAL

- Direction générale adjointe du développement social du département 47

TOURISME

- Directeur adjoint en charge du développement touristique, agricole, économique et environnemental du département 47

JEUNESSE

- Responsable du programme Terrador à l'échelle de la Moyenne Garonne et du Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne

COHESION GLOBALE

La direction départementale des territoires 47 :

- Chargé de mission pour les politiques urbaines
- Chef du Service Territoires et Développement
- Directrice de soutien aux territoires du département 47

CULTURE

- Directeur de la culture du Département 47, un acteur connaisseur de l'écosystème culturel du département

AGRICULTURE

- Conseillère en agriculture biologique à la chambre d'agriculture de Lot-et-Garonne et élue communautaire de Val de Garonne Agglomération, Conseillère municipale de Marmande en charge de la Transition Écologique et du Développement Durable, Membre du comité de programme Leader du GAL

IMPACTS DE LA CRISE SANITAIRE

- Consultant pour OPC Conseil qui a réalisé une étude pour Val de Garonne Agglomération sur les moteurs de développement du territoire. Il a créé un observatoire des impacts de la crise sanitaire.
- Chercheur en sciences sociales. Professeur des Universités en Aménagement de l'Espace et Urbanisme à l'université de Poitiers et actuellement chef du service Etudes et prospective à la Région Nouvelle-Aquitaine. Il s'intéresse au développement territorial et aux impacts de la crise sanitaire.

LA CONCERTATION



MARS

*LE TERRITOIRE : SES
ATOUTS ET FAIBLESSES*



AVRIL/MAI

*LES CHOIX
STRATÉGIQUES*



JUIN

LES ACTIONS



ÉLABORÉ EN LIEN AVEC DIFFÉRENTS PROGRAMMES EXISTANTS

RÉGION NOUVELLE AQUITAINE

- SRADDET Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable

PAYS VAL DE GARONNE GUYENNE GASCOGNE

- Contrat de cohésion et de dynamisation régional

- Territoire d'industrie

- LEADER Liaisons Entre Actions et Développement de l'Economie Rurale

- CRTE Contrat de Relance et de Transition Ecologique

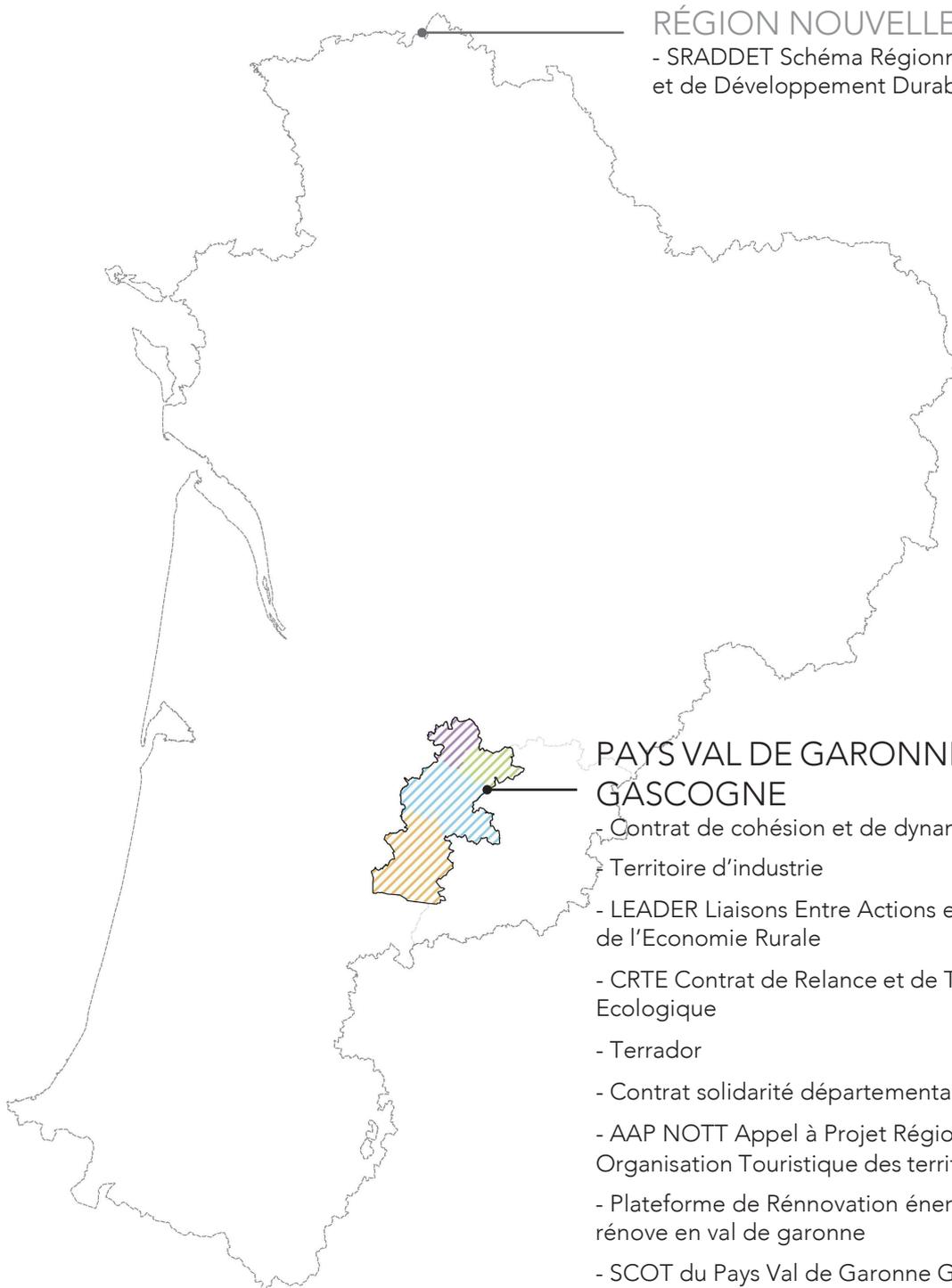
- Terrador

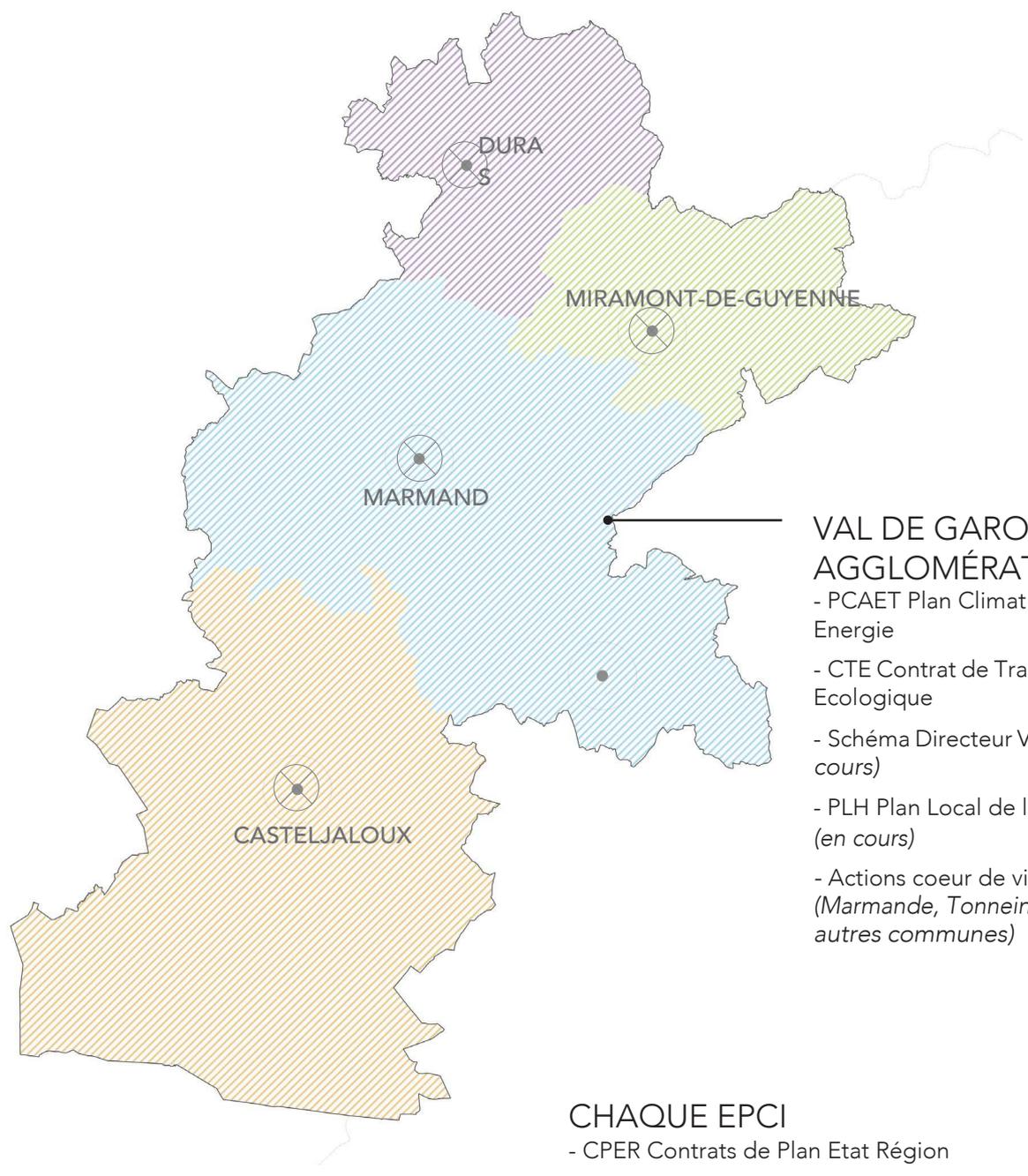
- Contrat solidarité départemental

- AAP NOTT Appel à Projet Régional, nouvelle Organisation Touristique des territoires

- Plateforme de Rénovation énergétique «J'éco-rénove en val de garonne

- SCOT du Pays Val de Garonne Guyenne GAscogne (en cours)





VAL DE GARONNE AGGLOMÉRATION

- PCAET Plan Climat Air Energie
- CTE Contrat de Transition Ecologique
- Schéma Directeur Vélo (*en cours*)
- PLH Plan Local de l'Habitat (*en cours*)
- Actions coeur de ville / ORT (*Marmande, Tonneins et 10 autres communes*)

CHAQUE EPCI

- CPER Contrats de Plan Etat Région
- Accord de relance régional
- Accord de relance départemental



PETITES VILLES DE DEMAIN

- DURAS
- MIRAMONT-DE-GUYENNE
- CASTELJALOUX

LE DIAGNOSTIC :

6 CLÉS DE LECTURES



1

*UN RÔLE DE TERRITOIRE
D'ÉQUILIBRE ENTRE BORDEAUX,
AGEN ET BERGERAC*

P.14



2

UNE ÉCONOMIE DIVERSIFIÉE

P.26



3

*UN ENJEU DE REDYNAMISATION
DES CENTRES-VILLES ET
CENTRES-BOURGS*

P.42



4

*UNE OFFRE DE SERVICES ET
D'ÉQUIPEMENTS INÉGALE*

P.52



5

*UNE IDENTITÉ TOURISTIQUE,
CULTURELLE ET PATRIMONIALE
FORTE*

P.68

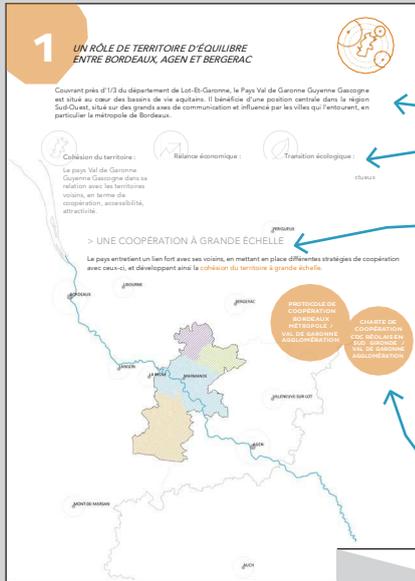


6

*UN TERRITOIRE QUI
S'ADAPTE AUX ENJEUX
ENVIRONNEMENTAUX*

P.78

LE FONCTIONNEMENT D'UNE CLÉ DE LECTURE



Une explication rapide du contenu de cette clé de lecture

Le lien entre cette clé de lecture et les 3 axes problématiques du CRTE

Des sous parties thématiques correspondants à la clé de lecture

Des indicateurs d'actions, de programmes ou de chiffres parlants sur le territoire

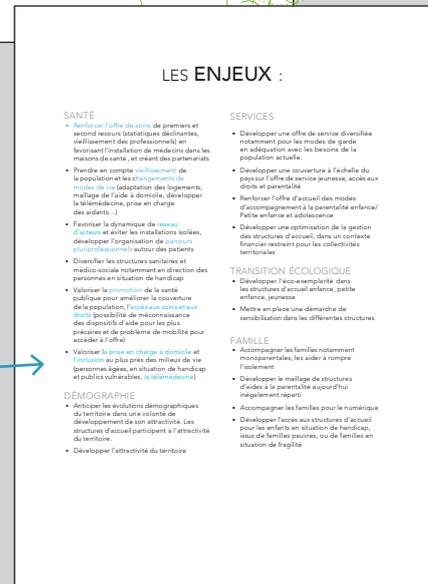
Les Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces de cette clé de lecture (récapitulés dans un grand tableau en fin de document)

Des retours d'ateliers thématiques en lien avec la clé de lecture

Des indicateurs issus du bilan écologique du CRTE



Une synthèse des enjeux de cette clé de lecture, finalisée dans les ateliers thématiques



1

UN RÔLE DE TERRITOIRE D'ÉQUILIBRE ENTRE BORDEAUX, AGEN ET BERGERAC



Couvrant près d'1/3 du département de Lot-Et-Garonne, le Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne est situé au cœur des bassins de vie aquitains. Il bénéficie d'une position centrale dans la région Sud-Ouest, situé sur des grands axes de communication et influencé par les villes qui l'entourent, en particulier la métropole de Bordeaux.



Cohésion du territoire :

Le pays Val de Garonne Guyenne Gascogne dans sa relation avec les territoires voisins, en terme de coopération, accessibilité, attractivité.



Relance économique :

Quels sont les impacts de la crise sanitaire dans les relations entre les territoires ? Comment celles-ci peuvent-elles permettre de remédier aux impacts de la crise ?



Transition écologique :

Comment construire un projet durable et respectueux de l'environnement en coopération avec les territoires voisins.

> UNE COOPÉRATION À GRANDE ÉCHELLE

Le pays entretient un lien fort avec ses voisins, en mettant en place différentes stratégies de coopération avec ceux-ci, et développant ainsi la **cohésion du territoire à grande échelle**.

Les polarités et les différentes entités du territoire : La région, les différents EPCI, le Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne



Identifie le développement des mobilités douces comme un enjeu fort.

Étude commune de diagnostic sur l'offre, la demande et les flux logistiques alimentaires sur l'axe Garonne-Bordeaux Métropole ainsi que sur la mobilité résidentielle entre Bordeaux Métropole, La CC du Réolais en Sud Gironde et VGA.

Les éléments forts de coopération avec Bordeaux Métropole sont :

- Un travail en cours autour de la structuration d'un circuit alimentaire local dans le cadre de l'étude stratégique
- L'enjeu de la mobilité ferroviaire
- Bordeaux Métropole et Val de Garonne Agglomération partagent l'ambition de devenir **des territoires durables à haute qualité de vie**. Ensemble, ils ont répondu à

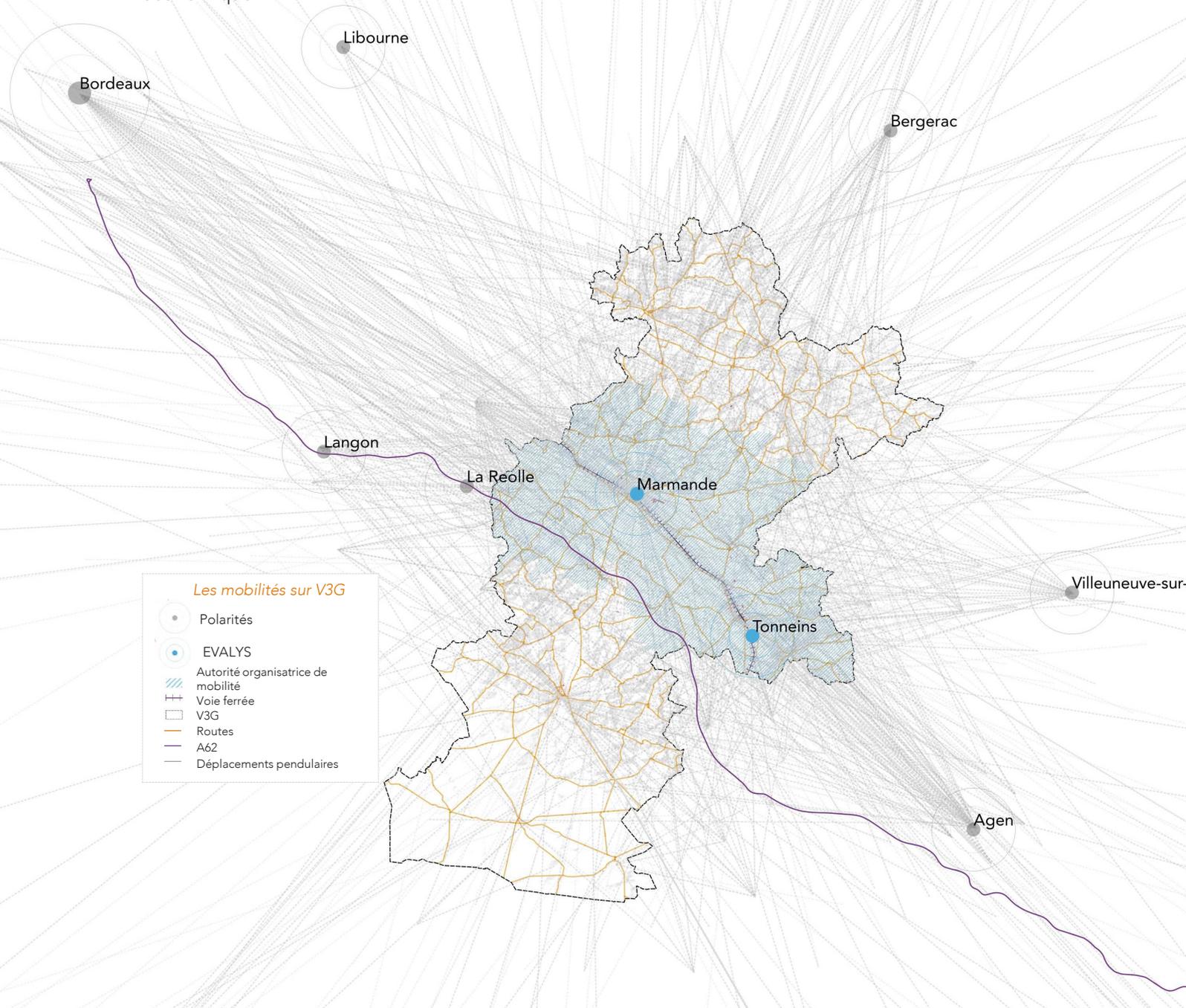
un appel à projet : « **Les alliances territoriales pour réussir la transition énergétique** »

Avec la CdC du Réolais en Sud Gironde des échanges réguliers sont mis en place pour:

- L'agriculture et l'alimentation
- Le tourisme, la mobilité, le numérique
- L'économie
- L'environnement et la gestion des risques (via la GEMAPI)

> UNE ATTRACTIVITÉ PENDULAIRE CRUCIALE POUR LE TERRITOIRE, LA MÉTROPOLISATION DE BORDEAUX

Les travailleurs peuvent profiter des bassins d'emploi des grands villes environnantes, notamment Bordeaux et Agen. C'est un phénomène accentué par le **télétravail**, qui se constate pourtant surtout sur les statistiques concernant la **mobilité**. Point clé à développer pour le territoire, l'attractivité pendulaire permettrait à celui-ci de s'appuyer sur le dynamisme de ses voisins pour son développement économique.

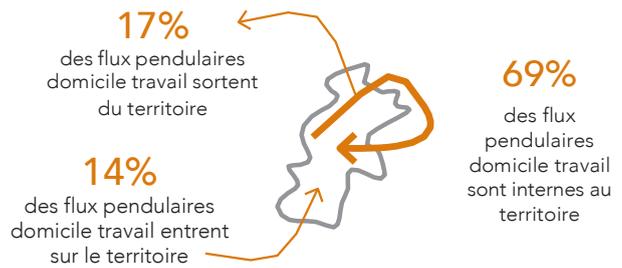


Une dépendance vis à vis des territoires extérieurs : 80 emplois pour 100 actifs en 2017 sur V3G, une exception pour l'agglomération VGA avec un indicateur de concentration de l'emploi légèrement supérieur à 100.

Un territoire en interdépendance avec les pôles urbains voisins (Bordeaux, Agen, Bergerac, Villeneuve-sur-Lot...) mais avec une autonomie : 44% des déplacements pendulaires sont internes au territoire.

Source : Insee 2017	Flux pendulaires domicile/ Etude	Flux pendulaires Domicile/Travail :
Bordeaux -> V3G	20 1% des flux totaux domicile/etude	119 2% des flux totaux domicile/travail
V3G -> Bordeaux	381 13% des flux totaux domicile/etude	408 6% des flux totaux domicile/travail
Agen -> V3G	49 2% des flux totaux domicile/etude	117 2% des flux totaux domicile/travail
V3G -> Agen	515 17% des flux totaux domicile/etude	627 10% des flux totaux domicile/travail

L'attractivité pendulaire est donc un axe de développement exploitable pour le Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne :



Le territoire de VGA capte deux fois moins de revenus pendulaires que la moyenne des agglomérations de moins de 100 000 habitants ce qui est tout à fait étonnant compte tenu de la proximité géographique de la métropole bordelaise.

Olivier Portier, OPC Conseil, 29/03/21

Source : ASF 2017

Trafic moyen journalier à l'échangeur de Marmande	5 199 voyageurs/j
Trafic moyen journalier départ Marmande - Sortie Bordeaux	1 494 voyageurs/j
Trafic moyen journalier sur la section Marmande/La Réole	21 045 voyageurs/j
Dont : Sens Bdx-Tlse	10506 voyageurs/j
Dont : Sens Tlse-Bdx	10539 voyageurs/j

Un des objectifs des coopérations en matière de mobilité consiste à favoriser le report modal vers des mobilités durables. En particulier, l'Agglomération VGA et la Métropole Bordelaise ont engagé une action de lobbying en faveur de l'amélioration de l'offre de train pour un meilleur cadencement.

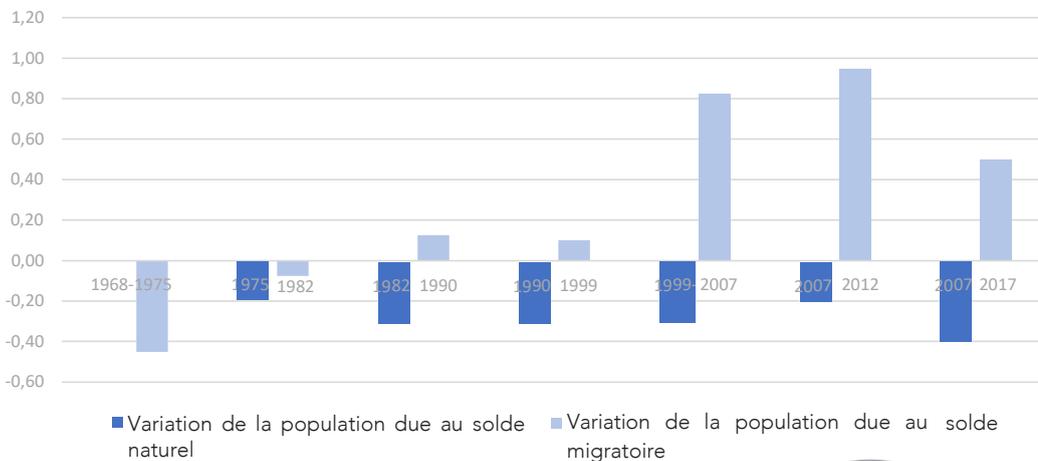
- LA VOIE VERTE EN CONSTRUCTION ENTRE MARMANDE ET CASTELJALOUX
- DU TRANSPORT À LA DEMANDE SUR LE PAYS VAL DE GARONNE GUYENNE GASCOGNE
- 2 PROJETS DE PÔLES D'ÉCHANGE MULTIMODAUX
- 6 AIRES DE COVOITURAGE SUR V3G
- RÉFLEXION EN COURS AVEC LA CDC DU RÉOLAIS EN SUD GIRONDE POUR DÉVELOPPER UNE LIGNE DE TRANSPORT URBAIN ENTRE MARMANDE ET LA RÉOLE

Source : SNCF 2019

	Marmande	Tonneins
Fréquentation moyenne de la gare	1245 voyageurs/j	535 voyageurs/j
Tronçon TER entre Marmande et Tonneins	1311 voyageurs/j	
Tronçon TER entre Marmande et Bordeaux	1362 voyageurs/j	
Abonnements annuels sur le tronçon Bordeaux-Marmande	81 (soit 54% du total)	
Fréquentation régionale de la ligne 44	8916 voyageurs/j	

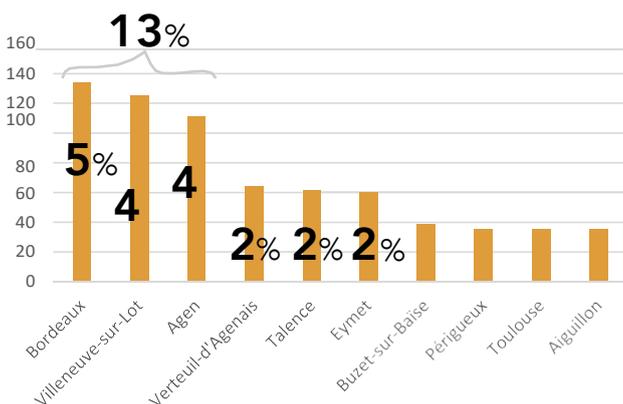
> UNE ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE CIBLANT DES POPULATIONS NON ACTIVES

Le profil démographique du Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne s'explique par une attractivité résidentielle ciblant différents types de publics.



Variation annuelle moyenne de la population dues aux soldes naturels et migratoires entre 1968 et 2017 // Source : INSEE

+0.07%/
AN D'AUGMENTATION DÉMOGRAPHIQUE ENTRE 2012 ET 2017 POUR V3G CONTRE 0.04 POUR LE DÉPARTEMENT



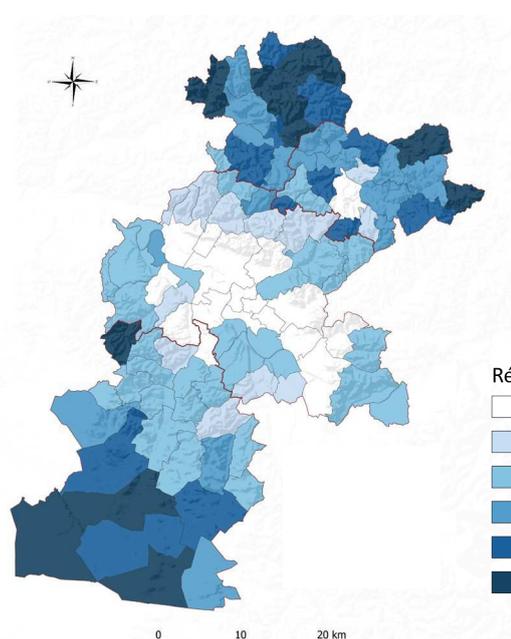
92% DES MIGRATIONS RÉSIDENTIELLES* SUR LE PAYS V3G EN 2017 SONT INTERNES AU PAYS V3G

Source : INSEE
*personnes ayant un lieu de résidence différent de son lieu de résidence actuel, 1 an auparavant

Une croissance démographique portée par le solde migratoire : La population du Pays ne baisse pas malgré son caractère vieillissant grâce à un solde migratoire positif.

Répartition des 8 premières communes d'origine des migrations résidentielles entrantes sur le territoire, sur l'année 2017, source : INSEE

Des migrations résidentielles venant particulièrement des grandes villes voisines : Bordeaux, Villeneuve-sur-Lot et Agén.



6% DE RÉSIDENCES SECONDAIRES EN 2017 SUR V3G

- CCPL : **9%**
- CCPD : **18%**
- VGA : **3%**
- 3CLG : **10%**

Résidences secondaires en 217

- Moins de 2,5%
- 2,5 - 5%
- 5 - 10%
- 10 - 15%
- 15 - 20%
- Plus de 20% (max 40%)

% de résidences secondaires en 2017 sur V3G source : INSEE

La population attirée : Le territoire attire surtout des personnes retraitées, ou des acheteurs de résidences secondaires. Ces résidences secondaires sont surtout réparties sur les franges nord et sud du territoire. Des populations donc qui ne font pas fonctionner tous les secteurs de l'économie locale, et qui ont des besoins en service particuliers.

Selon une étude en cours sur les mobilités par Val de Garonne Agglomération :

S'agissant des populations issues des grandes villes, notamment Bordeaux, les premiers résultats de l'étude mobilité-résidentiel en cours montrent que la typologie de la population attirée diffère : il s'agit principalement de jeunes cadres vivant seuls. Il y a donc **un levier à investiguer en termes d'habitat, services, mobilité.**

Depuis une dizaine d'année on ressent une évolution sensible. La situation sanitaire a accentué ce phénomène de populations qui veulent aller habiter à la campagne.

Raymond Girardi, Président de la CC Coteaux Landes de Gascogne

UNE ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE ET CULTURELLE À CONFORTER

Le développement et la structuration au niveau du pays V3G :

5 ans d'animation : un travail collectif enclenché en 2015 entre les 4 EPCI dans le cadre du projet régional NOTT (Nouvelle Organisation Touristique des Territoires).

Une stratégie touristique co-construite à l'échelle du Pays avec des :

- Actions de professionnalisation
- Actions de structuration
- Actions de communication
- Actions de commercialisation

Un tourisme en mutation : Suite à la crise sanitaire, le tourisme durant l'été 2020 a été particulièrement impacté. Si celui-ci a diminué, il s'est aussi transformé, en privilégiant du tourisme de proximité et en développant de nouvelles manières d'appréhender le territoire.



DEPUIS 2020, LE DOMAINE DE COMPÉTENCES DU SERVICE COMMERCIALISATION DE L'OFFICE DE TOURISME DU VAL DE GARONNE A ÉTÉ ÉLARGI AU PAYS V3G

Sur l'aspect touristique nous avons la chance d'avoir un paysage un peu différent, des éléments d'attractivité, mais sans éléments forts « pour que depuis Paris on nous remarque ». Comment on arrive à mettre cela en avant ? A le faire ensemble ?

Jacques Biliric, Président de Val de Garonne Agglomération

Un plan de communication spécial Covid-19 : Une campagne de communication rendue possible grâce à la coopération entre Bordeaux métropole et Val de Garonne Agglomération.

CAMPAGNE «EN LOT-ET-GARONNE, ON NE MANQUE PAS D'AIR»

pour soutenir la relance de l'activité touristique à partir du mois de mars 2020. Pour démarquer le Lot-Et-Garonne et valoriser la proximité et le retour à l'essentiel.

66 RÉFÉRENCES DE PRODUITS DU TERROIR POUR 20 FOURNISSEURS/ PRODUCTEURS

MISE EN AVANT DES PRODUITS LOCAUX À L'OFFICE DE TOURISME DE MARMANDE

La valorisation des produits locaux

Chiffre d'affaires de la boutique Office de Tourisme du 1er janvier au 31 décembre 2019 : 17 478.40 € TTC

Prix d'un panier moyen au en 2019 : 15,96 €

source : Office de Tourisme

LES FERMES DE GARONNE

Le réseau des Fermes de Garonne est né en 2006 de la volonté de plusieurs agriculteurs locaux sur VGA



LE TRI DES DÉCHETS MIS EN PLACE SUR LE FESTIVAL GAROROCK

Des dispositifs touristiques et culturels respectueux de l'environnement



Festival Garorock à Marmande : 165 255 festivaliers en 2019, Entre 20 000 et 32 000 campeurs par soir

2 NOUVELLES CHAUDIÈRES À CONDENSATION ET MISE EN PLACE DE PANNEAUX SOLAIRES À HAUTS RENDEMENTS SUR AQUAVAL



NOUVELLE VOIE CYCLABLE LIÉE AU PROJET DE CENTER PARC

L'accueil de ce Center Parc représente une opportunité pour la collectivité 3CLG, en terme d'attractivité touristique (une augmentation estimée de +15% des nuitées sur le territoire) et d'emplois (environ 300 emplois directs et indirects). Pour accentuer les retombées sur le territoire, ce projet a été mené de façon à l'intégrer au fonctionnement du territoire : obligation imposée par le cahier des charges de faire intervenir au moins 70% d'entreprises locales dans la réalisation du projet, présence d'une antenne de l'Office de tourisme dans le site pour relayer les informations sur les sites du territoire, alimentation en énergie par une chaudière bois en lien avec la plateforme bois-énergie de Fargues-sur-Ourbise...

Ce projet aura un impact en matière de puissance économique et de promotion touristique du territoire : il faut anticiper cette promotion pour irriguer tout le territoire.
Jean Luc Giordana DGA
CD47 politique contractuelles
politiques culture

Le tourisme vert, passe aussi par les mobilités douces

Le secteur du tourisme est lui aussi en lien fort avec la mobilité, qui est en pleine transition écologique et culturelle.

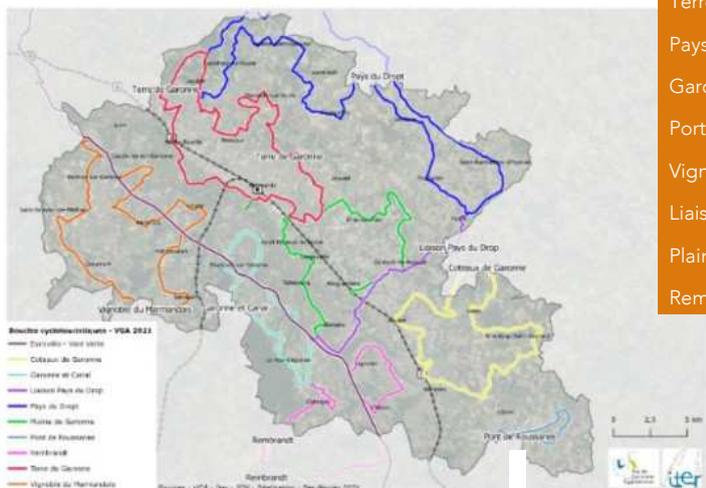
La mise en avant de l'itinérance avec plusieurs voies vertes et véloroutes d'importance (Scandibérique, Canal des 2 mers à vélo, vallée du Lot, vallée du Dropt...)

VOIE VERTE
MARMANDE/
CASTELJALOUX
EN
CONSTRUCTION

Début des travaux en 2021. Le projet est d'aménager en voie verte l'emprise de l'ancienne voie ferrée désaffecté, soit 23km.

Des boucles cyclables existantes et réfléchies mais qui ne sont pas toujours signalées ni mises en place de manière sécurisées sur le territoire de V3G.

Extraits du diagnostic du schéma vélo de Val de Garonne Agglomération :



Boucles cyclo touristiques existantes à VGA en 2021

Longueur en km

Coteaux de Garonne	43.6
Terre de Garonne	56.5
Pays du Dropt	81.25
Garonne et Canal	33.5
Port de Roussanes	12.441
Vignoble du Marmandais	52.5
Liaison Pays du Dropt	59.7
Plaine de Garonne	42.612
Rembrandt	50.8

21 MILLIONS
DE FRANÇAIS À
VÉLO PENDANT
LEURS
VACANCES



+113 % DE
TÉLÉCHARGEMENTS
DES FICHES
RANDONNÉES DE
2019 À 2020

UNE NOUVELLE
CLIENTÈLE
FRANÇAISE POUR
LE PARCOURS
DU CANAL DE LA
GARONNE

150 PASSAGES
DE VÉLOS PAR
JOUR SUR LE
CANAL DES 2
MERS À VÉLO EN
ÉTÉ 2020

+7 % DE
FRÉQUENTATION
DES PARCOURS DE
TERRA AVENTURA

L'agrotourisme, potentiel du territoire, impacté par la crise



source : Bilan touristique 2020 du Lot et Garonne

Les Marchés des producteurs de pays maintiennent un bon niveau de fréquentation malgré le contexte sanitaire et les restrictions imposées. La baisse de fréquentation est estimée entre -20% et -30% par rapport à 2019. Cette moindre fréquentation a pu être compensée par une augmentation des visites à la ferme et de la vente directe qui confirme l'émergence d'une certaine prise de conscience pour un tourisme plus durable et une consommation plus responsable.

Une offre en hébergement touristique à mettre en réseau et à conforter

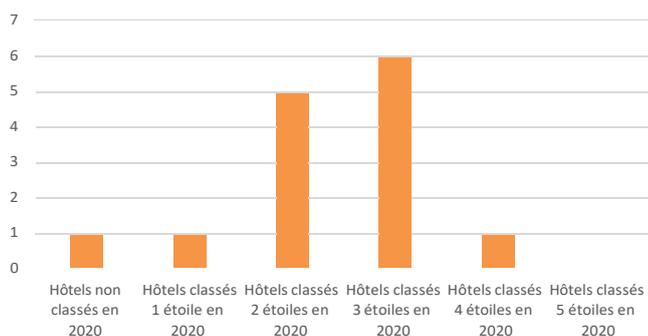
L'offre en hébergement sur le territoire est diverse mais se concentre principalement sur quelques pôles et couvre inégalement le territoire (concentration forte autour de Marmande, Casteljaloux, Duras...). La mise en réseau des propositions d'hébergements permettrait une réponse plus efficace face à la demande touristique.

gites ruraux et des chambres
d'hôtes benjamin bourret
ENORA Office de Tourisme 2020

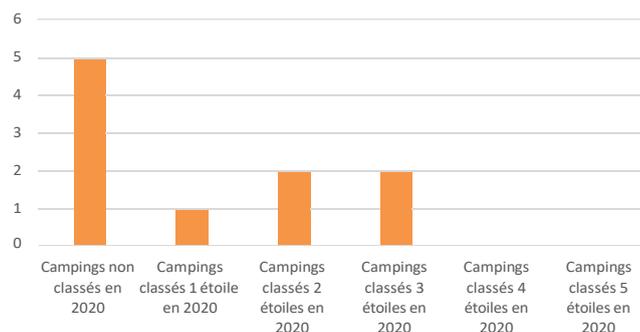
	TOTAL VGA	TOTAL 3CLG	TOTAL CC DU- RAS	TOTAL CC LAU- ZUN	TOTAL V3G	Total départ- tement	Total region
Hôtels en 2020	7	4	2	1	14	62	175
Chambres dans hôtels en 2020	232	71	28	19	350	1652	4516
Campings en 2020	3	3	3	1	10	50	187
Emplacements de camping en 2020	126	143	54	24	347	3062	39534
Emplacements offerts clientèle de passage dans campings en 2020	126	143	49	5	323	2958	29632
Villages vacances en 2020	3	0	0	0	3	12	29
Unités d'hébergements dans Villages vacances en 2020	172	0	0	0	172	468	2853
Lits dans Villages vacances en 2020	853	0	0	0	853	1983	13186
Résidences de tourisme en 2020	0	2	0	0	2	11	52
Unités d'hébergements dans Résidences de tourisme en 2020	0	127	0	0	127	886	4511
Lits dans Résidences de tourisme en 2020	0	434	0	0	434	3582	19028
Auberges de jeunesse - Centres sportifs en 2020	0	0	0	0	0	0	3
Unités d'hébergements dans Auberges de jeunesse - Centres sportifs en 2020	0	0	0	0	0	0	161
Lits dans Auberges de jeunesse - Centre sportif en 2020	0	0	0	0	0	0	473

Un manque tant en quantité d'hébergement, qu'en qualité. C'est un des enjeux identifié depuis le programme LEADER, qui soutient plusieurs hébergements touristiques depuis 2014

Répartition des 14 hôtels de V3G



Répartition des 10 campings de V3G



Source : Office de Tourisme 2020

On manque d'hébergement touristique. L'hébergement touristique précède le développement touristique.

Jacques Biliric, président de Val de Garonne Agglomération

350
CHAMBRES
D'HÔTELS

12
AIRES DE
CAMPING-
CAR

-30 À 40%
DE FRÉQUENTATION DU
SECTEUR HÔTELLERIE/
RESTAURATION DE 2019
À 2020

Une secteur qui a tout de même souffert de la crise sanitaire



VGA

1/4
EPCI EST COUVERT
PAR UNE AUTORITÉ
ORGANISATRICE DE
MOBILITÉ

LES MOBILITÉS & LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



0

VÉHICULE BAS
CARBONE DANS
LA FLOTTE DE
TRANSPORTS
COLLECTIFS

0

ZONE À
FAIBLES
ÉMISSIONS

36. %

DU TERRITOIRE
COUVERT PAR
UNE AUTORITÉ
ORGANISATRICE DE LA
MOBILITÉ

0

PARKING À VÉLO
SÉCURISÉ

PEU DE VÉHICULES
HYBRIDES AUJOURD'HUI

MAIS
UN PHÉNOMÈNE EN
AUGMENTATION

DES AIRES
DÉDIÉES AU
COVOITURAGE

2

BORNES DE
RECHARGES
ÉLECTRIQUES
SUR V3G



3 KM

DE PISTES CYCLABLES
SUR V3G EN 2021 +
DES PROJETS EN
COURS

8 %

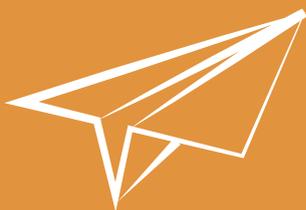
DES TRAJETS
QUOTIDIENS
DOMICILE - TRAVAIL
SE FONT EN
VOITURE SUR V3G

2

PROJETS
DE PÔLES
D'ÉCHANGES
MULTIMODAUX

0

VOIE
RÉSERVÉE AU
COVOITURAGE



LES AFOM :

ATOOUTS

Accessibilité

- Un territoire desservi par de nombreux axes structurants : l'A62, la voie ferrée la Garonne et le canal de la Garonne, ainsi et de nombreuses départementales (vers Bordeaux, vers Tonneins, Bergerac, ...)

Attractivité touristique & culturelle

- Un territoire attractif avec un patrimoine à valoriser, implantation de projet phare, événements attractifs
- Une mise en réseau des Offices de Tourisme à l'échelle du Pays V3G animée depuis plusieurs années
- Un territoire favorable au slow tourisme avec la voie verte du canal, le projet de voie verte entre Marmande et Casteljaloux, et de nombreux circuits (randonnées, cyclotourisme), une offre touristique de pleine nature à valoriser
- De nombreux porteurs de projet souhaitant investir dans la location touristique majoritairement

Coopération

- Un bassin de vie structurant qui joue un rôle d'équilibre envers la métropole de Bordeaux, et les villes d'Agen et Bergerac : interdépendance économique, flux de mobilité, de chalandise, de tourisme...

FAIBLESSES

Accessibilité

- Un territoire inégalement connecté; des franges nord et sud moins desservies

Attractivité touristique & culturelle

- Manque d'hébergement de groupe, de qualité, atypique et accessibles (PMR)
- Une vente en ligne / e-tourisme peu développée par rapport à d'autres destinations
- Une offre d'emploi HPA sous développée

Mobilité

- Un bilan carbone et un profil énergétique fortement impacté par le secteur des transports et de la mobilité

Attractivité résidentielle

- Une attractivité résidentielle fragile (retraités, résidences secondaires...)
- Peu de captation de revenus résidentiels (personnes qui habitent le territoire mais travaillent ailleurs) au regard d'autres territoires aux caractéristiques similaires

LES AFOM :

OPPORTUNITÉS

Attractivité résidentielle

- Développer l'attractivité résidentielle afin de développer l'économie présentielle du territoire

Attractivité touristique & culturelle

- Un maillage touristique et culturel à faire valoir à l'échelle du territoire, facteur d'attractivité territoriale
- Développement de l'e-tourisme
- Maintenir et développer l'offre hôtelière
- Améliorer la qualité de l'offre, Développer une stratégie d'organisation touristique, Installation d'un Center Parc augmentant l'activité touristique
- Rebond du tourisme d'affaires dans les années à venir
- Création d'offres touristiques slow tourisme

Mobilités

- Construire les mobilités de demain : mobilités douces et décarbonées, développement des transports en commun (dont le train), projets de pôles d'échanges multimodaux, augmentation du cadencement vers Bordeaux

Coopération

- Des coopérations à poursuivre et à faire fructifier : nombreux protocoles, chartes et actions de coopération (Charte de coopération VGA - Bordeaux, Territoire d'industrie, ...)

MENACES

Accessibilité

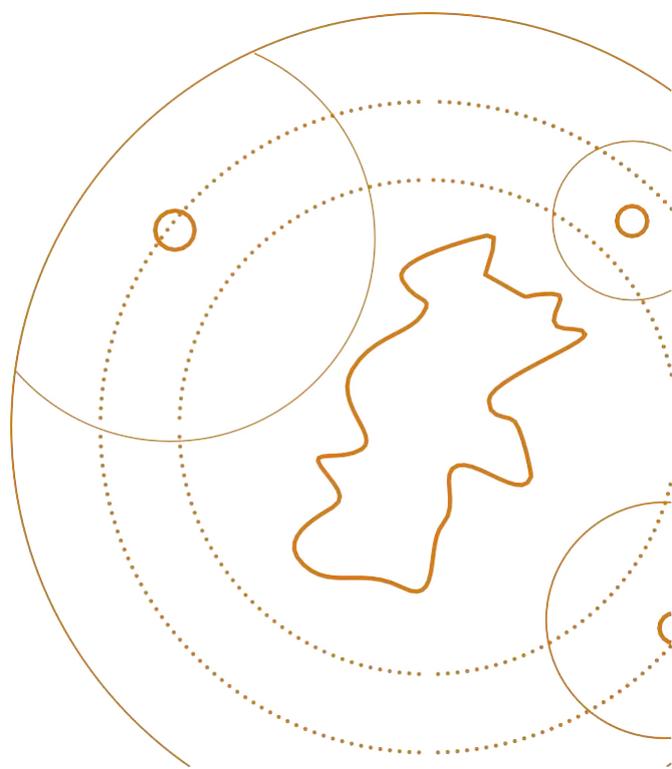
- Veiller au désenclavement des territoires

Attractivité

- Perte de l'attractivité du territoire sans offre de mobilité satisfaisante

Attractivité touristique & culturelle

- Manque de lisibilité à l'échelle du Pays V3G : Une difficulté à trouver un positionnement marketing commun aux différentes identités fortes du Pays V3G
- Hébergements : une grande part de loueurs non professionnels à la retraite ce qui entraîne la fermeture et cessation d'activités à anticiper



LES ENJEUX :

ACCESSIBILITÉ

- Favoriser le désenclavement des territoires

TOURISME & CULTURE

- Construire un projet touristique et culturel territorial cohérent, durable et concerté à l'échelle du territoire.

COOPÉRATION

- Poursuivre la coopération du territoire avec les territoires voisins

ATTRACTIVITÉ PENDULAIRE

- Construire une stratégie pour la mobilité de demain : accentuer l'offre de transports en communs, encourager les mobilités douces et le covoiturage, favoriser les réseaux de distribution courts, pour développer l'attractivité pendulaire.

ATTRACTIVITÉ RÉSIDENIELLE

- Attirer un public nouveau, de jeunes actifs sur le territoire pour inverser la tendance démographique (vieillesse)

ATELIER MOBILITÉ

COMMENT LIMITER L'UTILISATION DE LA VOITURE TOUT EN AMÉLIORANT L'ACCESSIBILITÉ DU TERRITOIRE ?

Des nouvelles stratégies de mobilité, ou la complétion de l'offre actuelle

- Dispositif d'auto-partage, aide à l'achat de vélo assisté
- Transport à la demande, covoiturage
- Une action forte à mener sur les mobilités douces via des infrastructures dédiées et sécurisées (vélo + piétons) (vélo électrique, déplacements à pied. ...) Offrir du stationnement gratuit «relais» autour des centres, sécuriser la circulation des piétons, vélo, trottinettes, poussettes...
- Proposer un accompagnement des particuliers et pros vers les véhicules décarbonés (électrique, biogncv, hydrogène) dont exemplarité des collectivités
- Accompagner les acteurs économiques du transport vers de nouvelles mobilités
- Continuité des cheminements destinés aux vélos et piétons, en milieu urbain et en milieu non urbain
- Conception des espaces publics : inverser le regard en positionnant d'abord les

cheminements liés aux mobilités actives puis ceux destinés aux véhicules motorisés, envisager le confort d'été le long de ces cheminements

S'adapter à la structure rurale et la position géographique du territoire

- Revitaliser les pôles et les desservir en solution adaptées de transport collectif
- Pour les centralités urbaines il est nécessaire de favoriser les mobilités douces et les transports en commun
- Rapprocher les commerces et services essentiels des lieux d'habitats
- Penser la mobilité inclusive

Développer la mobilité pendulaire de manière durable

- Développer l'offre de transports en commun, en interconnexion avec les polarités frontalières de VGA (agir sur le train / développer le bus urbain)
- Mobilisation des territoires voisins pour travailler sur la limitation des distances domicile - travail
- Améliorer le cadencement des trains

2

UNE ÉCONOMIE DIVERSIFIÉE



Composé de 107 communes et comptant 91 016 habitants en 2020, le Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne regroupe 1/4 de la population du département Lot et Garonne. Il se structure autour du bassin d'emploi de Marmande, Son économie se concentre autour de quelques villes, mais les différentes activités se complètent.



Cohésion du territoire :

Comment se structure le Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne pour former une entité cohérente et complémentaire ?



Relance économique :

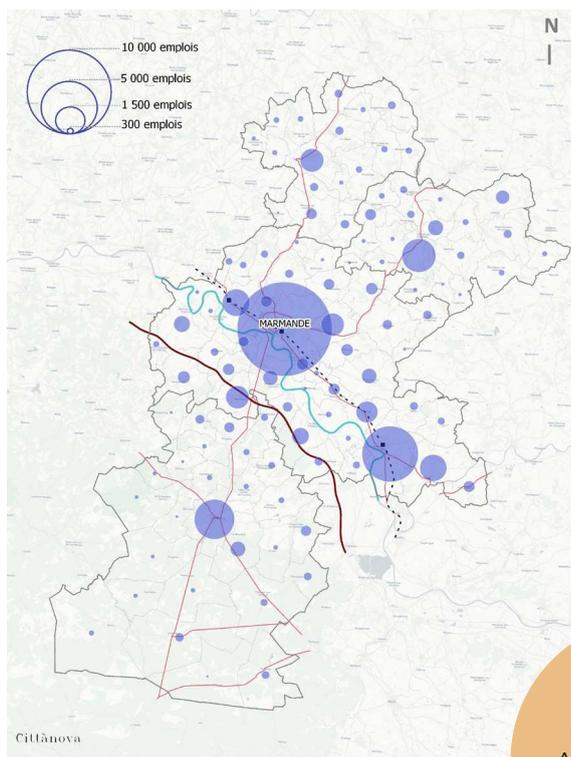
Quel effet a eu la crise sanitaire sur le territoire ? Comment s'appuyer sur une stratégie commune pour en limiter les impacts ?



Transition écologique :

Comment traduire une vision écologique dans la mise en réseau du territoire et la gestion de sa capacité d'accueil ?

> UN TERRITOIRE POLARISÉ NOTAMMENT POUR L'EMPLOI



Nombre d'emplois par commune en 2017_Source : INSEE

Le pays s'organise autour de 4 pôles: 1 pôle urbain (Marmande), 3 pôles ruraux (Tonneins, Miramont-de-Guyenne et Casteljaloux).

31 067 emplois sur le territoire en 2017, un nombre en légère baisse depuis 10 ans (notamment sur la CCPL)

Des taux d'activité et d'emploi légèrement plus faibles que ceux du département, une situation de précarité d'une partie de la population face à l'emploi

Un territoire à l'offre d'emplois fortement polarisée : 35% des emplois à Marmande, 3/4 des emplois sur l'agglomération de VGA, des pôles secondaires d'emplois clairement identifiables (Casteljaloux, Miramont-de-Guyenne)

MARMANDE, TONNEINS ET CASTELJALOUX ACCUEILLENENT 40% DES ÉTABLISSEMENTS ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE EN 2017

35% DES EMPLOIS LOCALISÉS SUR MARMANDE

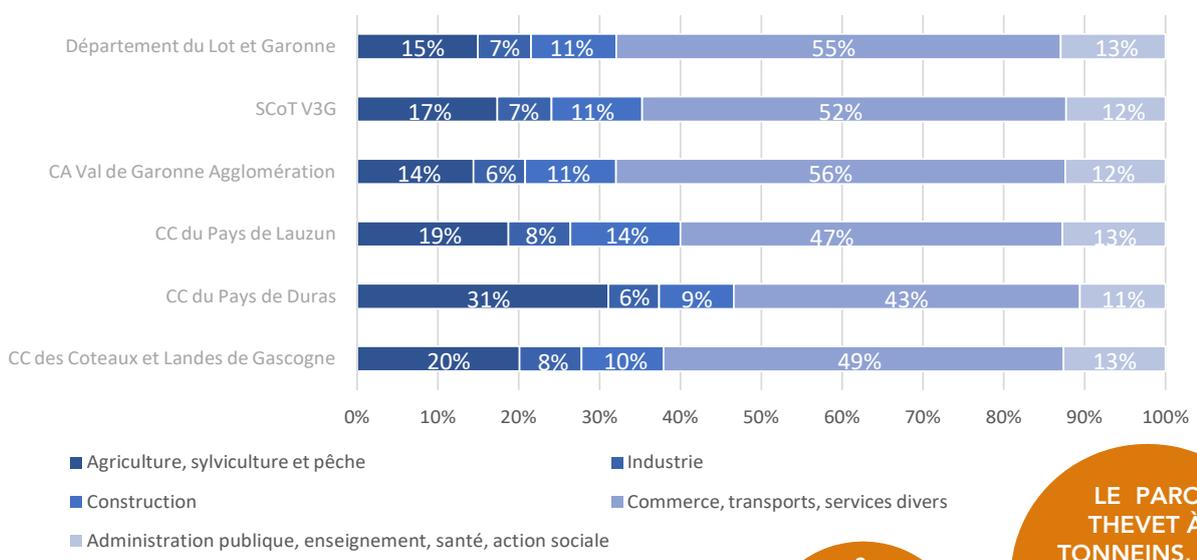
55 DES ENTREPRISES IMPLANTÉES SUR 8 COMMUNES

LE TERRITOIRE DU PAYS VAL DE GARONNE, GUYENNE, GASCOGNE CORRESPOND AU BASSIN D'EMPLOI DE MARMANDE



Les bassins d'emplois par rapport au territoire de v3g_Source : INSEE

> UNE ÉCONOMIE DE PRODUCTION ET DE SERVICES



Répartition des entreprises par secteur d'activité pour chaque territoire en 2017_Source : INSEE

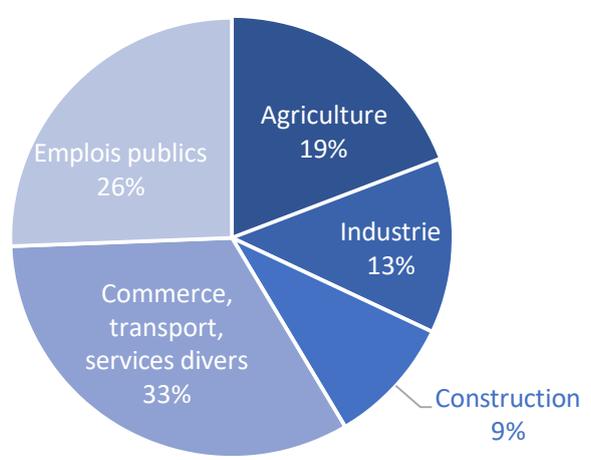
Outre l'activité commerciale, la forte représentation des services dans l'économie s'explique par la caractéristique touristique du territoire mais aussi par le fait que Marmande soit un pôle administratif (sous-préfecture du Lot-et-Garonne), justifiant également de l'importance des emplois publics sur le territoire (31% des emplois de Marmande en 2017).

Certains emplois stratégiques sont particulièrement présents dans les grandes villes et contribuent à leur rayonnement économique. Il s'agit des cadres ou chefs d'entreprises de plus de 10 salariés exerçant leur activité dans cinq fonctions dites « métropolitaines ». L'emploi métropolitain est un groupe de fonctions que l'INSEE qualifie de « fonctions métropolitaines ». Ce sont des fonctions intellectuelles et de décision et beaucoup sont des emplois très qualifiés de cadres. Parmi les 15 fonctions, 5 sont plus spécifiquement présentes dans

3
PÉPINIÈRES
D'ENTREPRISES
À MARMANDE
TONNEINS ET
SAMAZAN ET
UN PROJET
D'INCUBATEUR

LE PARC
THEVET À
TONNEINS, UN
EXEMPLE DE
RÉHABILITATION
D'UNE FRICHE DE
12HA

les grandes aires urbaines : conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce interentreprises, gestion, culture-loisirs. Leur répartition est loin d'être régulière sur le territoire national, ces emplois se concentrent sur Paris et dans les grandes villes, d'où le qualificatif de « métropolitains ». Le territoire bénéficie d'environ 17% d'emplois dits « métropolitains », avec 5 207 emplois, une proportion relativement importante qui illustre l'attractivité du territoire auprès de ce type d'emplois.



Répartition des emplois du territoire du SCoT selon le secteur économique en 2017

> L'INDUSTRIE COMME SECTEUR À ENJEU FORT DE RELANCE ET DE TRANSITION

Le secteur de l'industrie aéronautique est prévalant notamment sur l'agglomération marmandaise. On a donc eu un impact fort de la crise sur ce milieu, dont les effets vont se répartir sur les prochaines années.

Ce secteur d'activité a un impact connu en termes de pollution des milieux (eau, sol), de gaz à effet de serre et de consommation des ressources. L'objectif de la démarche d'écologie industrielle sera :

- D'étudier les synergies possibles de ce secteur d'activité avec d'autres acteurs économiques du territoire,
- D'identifier des leviers de réduction de la consommation d'énergie,
- D'étudier les moyens potentiels de production d'énergies renouvelables grâce au foncier des agriculteurs mais également grâce à leurs déchets.

RÉPONSE
À L'APPEL À
PROJET «ÉCOLOGIE
INDUSTRIELLE
EN NOUVELLE
AQUITAINE»

LE LABEL
«TERRITOIRE
D'INDUSTRIE» À
L'ÉCHELLE DU
PAYS

Les impacts de la crise c'est une baisse du chiffre d'affaires jusqu'à présent. Et aujourd'hui une problématique qui arrive, c'est l'augmentation vertigineuse du prix de la matière première et les délais de disponibilité qui se rallongent énormément. Il y a une pénurie de matière première sur le marché et les coûts flambent.

*Jean-Luc Berto
Chef d'entreprise (Ets Berto à Marmande, constructions métalliques, couvertures et bardages) et membre de la chambre des métiers et de l'artisanat*

> DES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT INTERNES AU PAYS

Le territoire du Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne est aujourd'hui inscrit dans de nombreuses démarches à différentes échelles, qui permettent différents axes de gestion du territoire. La transversalité du CRTE dépend de la prise en compte de tous ces programmes.



La démarche « Territoire d'Industrie » dans laquelle le territoire est inscrit vise à soutenir et accompagner les entreprises dans leur démarche de maîtrise de leur empreinte énergétique territoriale.

Opération de Modernisation du Commerce, de l'Artisanat et des Services en milieu rural, un outil d'accompagnement des artisans et commerçants via des subventions à l'investissement qui permet de consolider et de développer le commerce et l'artisanat de proximité, cofinancé par l'état, la région, et le département.

LE PCAET VGA : VERS UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE

Le SCOT du Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne : Ce document d'urbanisme en cours d'élaboration fixe les grandes orientations d'aménagement du territoire sur 15 ans. Il s'appuie sur 3 ambitions :

-> 1 : Le renforcement de l'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Définir une stratégie d'aménagement pour le territoire qui garantisse un cadre de vie de qualité à l'ensemble des populations présentes et futures

-> 2 : Un DÉVELOPPEMENT équilibré du territoire

Affirmer la position du territoire en valorisant ses atouts, sa situation géographique, son attractivité résidentielle et économique, son potentiel culturel et touristique, son économie agricole...

-> 3 : Un projet axé sur les TRANSITIONS écologiques et énergétiques.

Développer une stratégie d'anticipation vis-à-vis du changement climatique et de la réduction de la vulnérabilité du territoire

Fin 2019 : Signature de la Charte d'éco-exemplarité

Courant 2020 : Réalisation d'un diagnostic (par structure)

2020 : Rédaction d'un programme d'engagements
Remise du label « Service de VGA éco-exemplarité »

> UNE AGRICULTURE STRUCTURÉE AUTOUR DE PRODUITS IDENTITAIRES : MARAÎCHAGES, VITICULTURE...

Une économie de production

Le poids de l'économie agricole est très important sur le territoire. C'est un secteur qui a subi un impact moindre de la crise sanitaire, et dont la crise a parfois permis un rapprochement du consommateur au producteur, notamment avec les circuits courts, les ventes sur le marché ou sur les sites de production.

- Des entreprises phares sur le territoire (Lucien Georgelin, Rougeline, ...)
- La marque «Tomate de Marmande»
- 70 fruits et légumes produits en Lot-et-Garonne

Pendant le premier confinement, « Cagette 47 » a permis des points de vente en ligne avec des livraisons qui ont eu un certain succès. Il a eu aussi une mobilisation des producteurs pour livrer en direct des magasins qui étaient rupture sur certains produits.

Cela a montré une certaine réactivité agricole. La vente directe a augmenté.

Il y a eu un élan pour aller sur les marchés de plein vent. Je crois que c'est important, ça peut valoriser le travail de l'agriculteur, au moins pour recréer une forme de proximité dans la consommation, dans la connaissance des produits et leur production.

Séverine Chastaing
Chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne,
Conseillère municipale de Marmande en charge de la Transition Écologique et du Développement Durable



LE PCAET VGA : VERS UNE AGRICULTURE LOCALE ET DURABLE

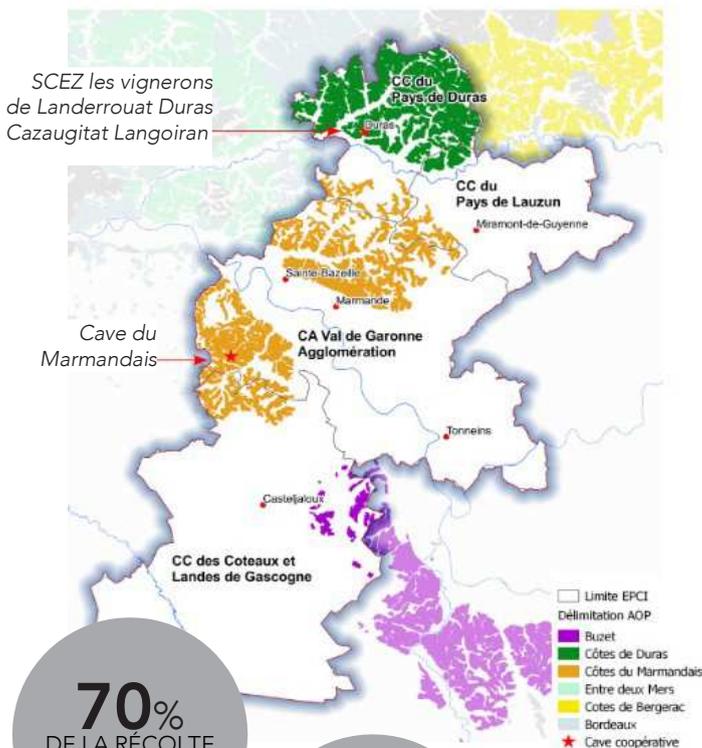
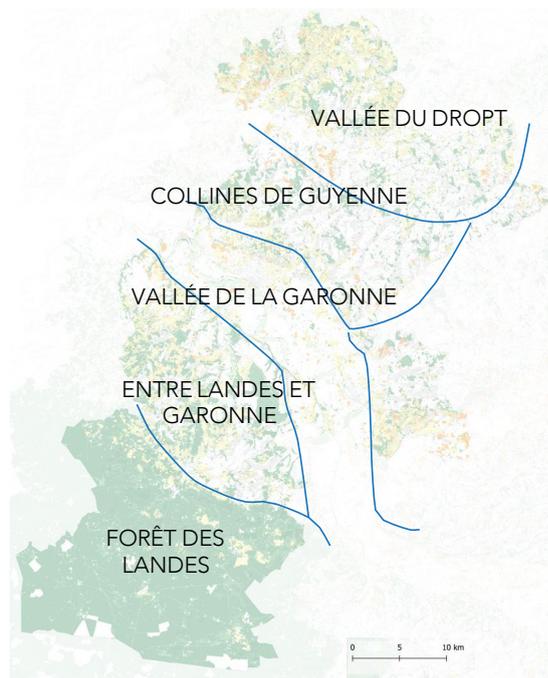
Culture	Surface 2018 en Ha	Evolution 2010/2018 en %	% dans le département
Céréales	34 795	-10	32
Blé	17 538	11	29
Maïs grain	14 605	-31	46
Oléagineux	15 667	25	29
Tournesol	10 563	4	35
Soja	3 090	117	19
Protéagineux	970	291	19
Plantes à fibre	8	Non significatif	24
Cultures industrielles	458	-64	16
Jachères	4 544	-8	33
Fourrages annuels	1 631	24	32
Prairies artificielles et temporaires	5 667	-25	23
Prairies permanentes	5 992	26	22
Légumes frais	3 275	89	47
Maïs doux	1 198	76	60
Pommes de terre	484	6	93
Haricots/Flageolets	383	249	52
Tomates	190	-35	44
Fraises	162	147	52
Melons	67	-47	12
Plantes aromatiques	4	Non significatif	2
Fruits	3 847	33	22
Prunes d'Ente pour transfo	2 086	9	22
Noisettes	777	187	22
Vergers	774	24	25

Source : Agence Bio

13%
DES EXPLOITATIONS
AGRICOLLES ENGAGÉES
DANS LE BIO
REPRÉSENTANT 10% DE
LA SAU TOTALE

2
CAVES
COOPÉRATIVES
IMPLANTÉES SUR
LE TERRITOIRE

Délimitation du vignoble
AOP et localisation des
caves coopératives sources
: BD carto, INAO, FCVA



La production agricole est riche et variée puisqu'elle est alimentée par une diversité de paysage et de types de sols :

- Les coteaux avec polyculture et élevage et viticulture : Le vin de Duras
- Terres profondes riches avec céréales, légumes, et viticulture : le vin du Marmandais
- Zones sableuses et forêt des Landes avec agriculture céréalière, les vignes l'élevage
- La viande et les produits laitiers sont globalement en déclin

Des enjeux de transition :

L'agriculture biologique, les nouvelles pratiques, les projets alimentaires, les circuits courts, la réduction du volume de produits phytosanitaires utilisés sur le territoire, permettent de participer à la transition écologique pour l'agriculture.

70%
DE LA RÉCOLTE
VINIFIÉE EN
COOPÉRATIVE

95%
DU VIGNOBLE
EN AOP

UNE
PÉPINIÈRES
BIO À
MARMANDE

ZÉRO
RÉSIDUS PESTICIDES
AVEC LE COLLECTIF
NOUVEAU CHAMPS

À DURAS,
LES PREMIERS
VITICULTEURS DU LOT-
ET-GARONNE À ÊTRE
PASSÉS EN BIO

52 ANS,
MOYENNE D'ÂGE
DES CHEFS
D'EXPLOITATION
AGRICOLE EN 2017

D'autres transitions en cours :
Les filières agricoles sont vieillissantes, elles ont du mal à recruter et à se transmettre aux nouvelles générations

Un mouvement citoyen de producteurs français engagés dans une démarche de progrès agricole et environnemental. Notamment avec Rougeline basée à Marmande, très représentée sur le Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne.

LE **2^È**
DÉPARTEMENT
DE BIO DE
NOUVELLE
AQUITAINE

Derrière la Gironde, qui a injecté beaucoup de bio dans la viticulture

	Nombre d'exploitations bio en 2019	Surfaces totales bio productions végétales (certifiées et en conversion) (en ha)	% d'augmentation du nombre d'exploitations par rapport à 2011	SAU totale	% par rapport à la SAU totale
CC des Coteaux et Landes de Gascogne	19	701	280%	11694	6%
CC du Pays de Duras	56	2390	250%	14340	17%
CC du Pays de Lauzun	55	2296	511%	15890	14%
CA Val de Garonne Agglomération	93	2160	481%	37420	6%
V3G	223	7547	385%	79344	10%
Département du Lot et Garonne	923	34713	76%		
Région Nouvelle-Aquitaine	6767	289468	101%		

Source : Agence Bio

AGRICULTURE & ALIMENTATION LOCALE

PROJET D'ALIMENTATION TERRITORIAL EN RÉFLEXION SUR VGA

79344 HA
DE SURFACE AGRICOLE UTILE SUR LE TERRITOIRE

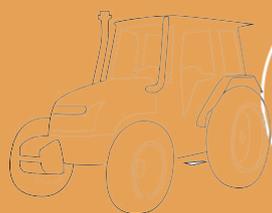
SOIT **43%** DE LA SURFACE TOTALE DE V3G

19.7%
DE PRODUITS ALIMENTAIRES COMMERCIALISÉS VIA DES CIRCUITS COURTS EN 2010

35797 KG
PRODUITS PHYTOSANITAIRES ACHETÉS SUR LE TERRITOIRES EN 2019

4 %
DES ACHATS DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES DE LA RÉGION EN 2019

38 %
DES ACHATS DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES DU DÉPARTEMENT EN 2019



172
EXPLOITATIONS AGRICOLES

23
EXPLOITATIONS AGRICOLES ENGAGÉES DANS LE BIO

1 %
DE LA SURFACE AGRICOLE UTILE EN BIO

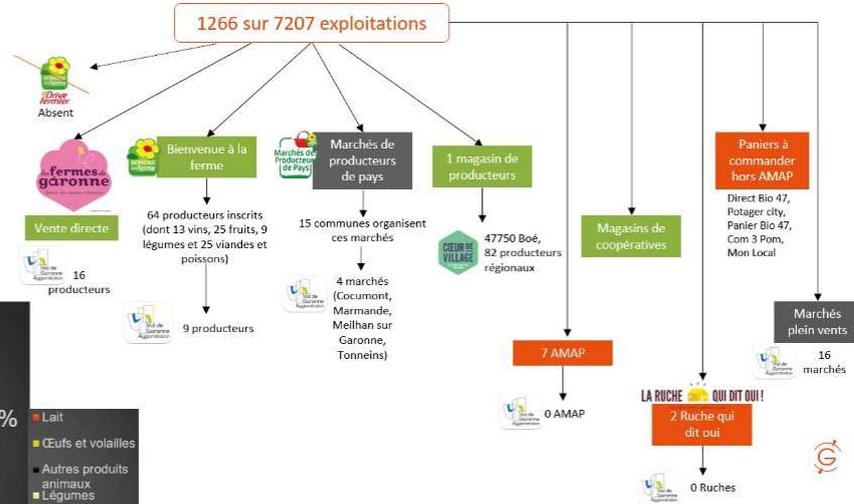
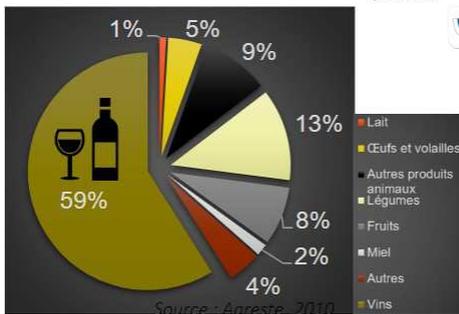
4
EXPLOITATIONS AGRICOLES ENGAGÉES DANS LE HVE

**ÉTUDE
POUR LA
STRUCTURATION
D'UN CIRCUIT
ALIMENTAIRE LOCAL
SUR L'AXE GARONNE
- MÉTROPOLE**

Des enjeux de distribution à l'échelle du pays.

L'étude des circuits alimentaires menées par VGA, Bordeaux Métropole et la CdC du Réolais en Sud Gironde pour l'axe Garonne - Bordeaux Métropole montre une faible exploitation du mode de distribution en circuit court. Il est surtout utilisé actuellement pour la viticulture.

Répartition des ventes en circuit courts entre les différentes filières (47)



Source : extraction et recensement TriesseGressard, 2020

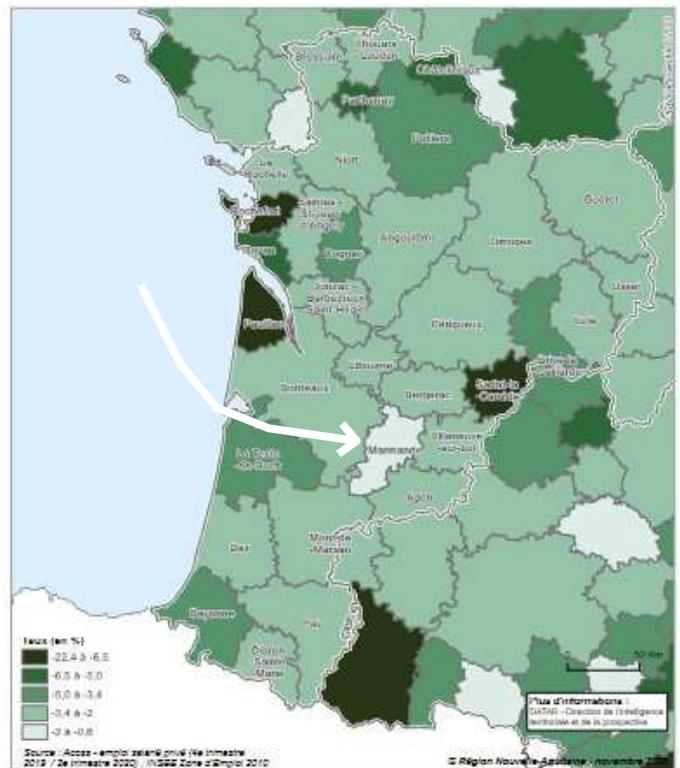
*Circuits spécialisés : commerces traditionnels spécialisés, marchés et foires, magasins bio, circuits courts. ** Chiffres nationaux

> L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

En Nouvelle-Aquitaine, toutes les zones d'emplois sont touchées négativement, mais les taux varient de -4,96% pour Sarlat-la-Canéda à -0,73% pour Marmande, soit un rapport de près de sept pour un.> Par rapport à 2008-2009, le choc est plus fort (excepté pour la ZE de Marmande) et se diffuse différemment dans l'espace régional. Les zones d'emploi qui souffrent le plus aujourd'hui ne sont pas celles qui souffraient le plus en 2008-2009, ni celles qui souffraient le moins.

L'emploi salarié privé en Nouvelle-Aquitaine baisse de 1,54 % en moyenne par trimestre. La région est la 2e région la moins touchée, derrière la Bretagne (-1,50 % en moyenne par trimestre) et à égalité avec les Hauts-de-France.

Source : Etudes et prospectives, portail des territoires de Nouvelle-Aquitaine, 15/03/2021



Taux de croissance en emplois des zones d'emploi, sur la période du 4e trimestre 2019 au 2e trimestre 2020

Source : Portail des territoires de Nouvelle-Aquitaine



Observatoire Pôle Emploi Nouvelle Aquitaine	Nombre de Demandeurs d'Emploi (Cat. A-B-C)	dont - de 26 ans	dont 26-49 ans	dont + de 50 ans	dont pas ou peu formés	dont niveau CAP / BEP	dont niveau Bac	dont niveau supérieur au Bac
VGA en décembre 2020	5669	16.70%	55.48%	27.82%	20.67%	37.84%	23.23%	18.19%
% d'augmentation depuis 2019	7.20%	11.30%	7.40%	4.40%	4.60%	6.90%	11.90%	4.80%
3CLG en décembre 2020	1044	15.80%	51.82%	32.38%	17.05%	39.94%	22.03%	20.88%
% d'augmentation depuis 2019	3.70%	2.50%	5.30%	1.80%	7.20%	5%	-5.30%	8.50%
CCPL en décembre 2020	773	17.08%	51.36%	31.57%	16.30%	42.17%	20.57%	20.96%
% d'augmentation depuis 2019	5%	6.50%	5.60%	3.40%	-1.60%	6.90%	6%	5.90%
CCPD en décembre 2020	442	13.80%	51.81%	34.39%	21.27%	34.39%	22.40%	21.95%
% d'augmentation depuis 2019	4%	10.90%	-1.70%	10.90%	0%	-6.20%	20.70%	12.80%
V3G en décembre 2020	7928	16.46%	54.39%	29.15%	19.80%	38.35%	22.77%	19.02%
Département en décembre 2020	30675	15.74%	55.73%	28.53%	18.46%	36.62%	23.55%	21.26%
Région en décembre 2020	521740	16.39%	56.83%	26.78%	11.54%	34.02%	24.05%	30.29%

rapport entre le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe

pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs)

rapport entre le nombre d'actifs (personnes en emploi et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante

	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
CC des Coteaux et Landes de Gascogne	73,2%	62,9%	14,0%
CC du Pays de Duras	74,2%	66,0%	11,1%
CC du Pays de Lauzun	72,1%	61,6%	14,6%
CA Val de Garonne Agglomération	73,2%	62,1%	15,1%
V3G	73,1%	62,4%	N.C
Département du Lot et Garonne	73,7%	63,0%	14,5%
Région Nouvelle-Aquitaine	74,0%	64,2%	13,2%
France métropolitaine	74,1%	64,2%	13,4%

Le territoire présente un taux de chômage sensiblement supérieur aux moyennes de comparaison.

Un accroissement inquiétant et très récent du chômage longue durée impacte le territoire. Les données de Pôle emploi montrent une intense progression du chômage longue durée (+5,5%) et de très longue durée (+14,4 %) suggérant un accroissement des difficultés à sortir du chômage.

Une dynamique générale de reprise de l'emploi dans les métiers du territoire portée par :

- La reprise de la consommation, auto-alimentée par l'amélioration du marché du travail et le renforcement de l'attractivité touristique
- L'amélioration en cours des marchés de la construction
- La poursuite de la croissance de certains services à la personne
- La bonne santé globale des spécialisations industrielles (métallurgie, mais aussi composites)

Comparaison des taux d'activité, d'emploi et de chômage en 2017_ Source : INSEE

DE 15.1% À 20.8% DES REVENUS LES PLUS EXPOSÉS À LA CRISE, UN TAUX DES PLUS FAIBLES EN FRANCE

500 À 750 EMPLOIS DISPONIBLES SUR LE MARMANDAIS POUR 6350 PERSONNES RECENSÉES AU CHÔMAGE

Observatoire Pôle Emploi
Nouvelle Aquitaine

	Taux de chômage en sept 2020	% d'augmentation du taux de chômage par rapport à sept 2019
bassin d'emploi de Marmande (correspond presque à V3G)	9.10%	+0.50%
Département du Lot et Garonne	8.80%	+0.30%
Région Nouvelle-Aquitaine	8.30%	+0.60%

-7.7% DE CHIFFRE D'AFFAIRE POUR LES ENTREPRISES DU LOT-ET-GARONNE LORS DU DEUXIÈME CONFINEMENT

-15.5% DE CHIFFRE D'AFFAIRE POUR LES ENTREPRISES DU LOT-ET-GARONNE DE MARS À MAI 2020 (LE PREMIER CONFINEMENT)

En 2020, le chiffre d'affaires des entreprises de Lot-et-Garonne s'établit à 15,6 milliards d'euros soit une perte de 765 millions d'euros par rapport à 2019 (- 4,7%)

La perte de chiffre d'affaires est particulièrement prononcée sur la période du 1er confinement (mars à mai 2020) avec un recul de 15,5 % (- 677 millions d'euros).

Après cette période, l'activité est repartie pour atteindre le même niveau qu'en 2019 jusqu'à fin octobre 2020. La diminution est moins marquée lors du 2ème confinement avec une baisse de 7,7 % (- 90 millions d'euros).

La quasi totalité des secteurs d'activité a été touchée par la crise sanitaire avec des situations très hétérogènes.

Service Action
Economique
de la Direction
Départementale
des Finances
Publiques

	% d'évolution du chiffre d'affaire par rapport à 2019	Chiffre d'affaire 2020 des entreprises du Lot-Et-Garonne
Construction	- 6%	- 69 millions
Restauration hôtellerie	- 21%	-58,5 millions
Arts et spectacles	- 42%	- 31 millions
Industrie manufacturière	- 2.3%	- 56 millions
Commerce et réparation	- 4%	- 319 millions
Entreprises du Lot-Et-Garonne	- 4.7%	- 765 millions

5.6%
DE CROISSANCE DE L'EFFECTIF SALARIÉ ENTRE 2017 ET 2021, PRÈS DE 1000 POSTES SUPPLÉMENTAIRES SUR VGA

Des risques qui pourraient freiner l'impact plutôt positif sur le chômage :

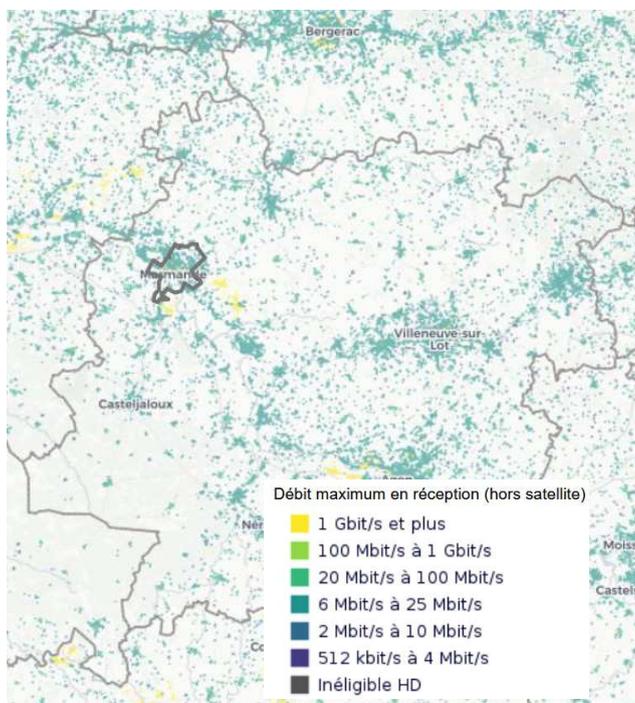
- Difficultés croissantes de recrutement
- Allongement des mobilités domicile-travail au détriment de l'emploi des résidents
- Ralentissement éventuel de la reprise

Les secteurs les plus impactés par la crise sanitaire :

- Les commerces de centre-ville
- L'aéronautique

> UNE DESSERTE NUMÉRIQUE LIMITÉE : UN AXE DE DÉVELOPPEMENT POUR DEMAIN

Le Pays V3G, faiblement doté de services numériques, n'attire pas les entreprises et les personnes qui travaillent grâce aux outils numériques. Une partie est couverte par la technologie WIMAX mais il subsiste des zones blanches rendant le Pays V3G faiblement attractif.



L'état actuel des débits Internet du territoire reste relativement faible.

L'accès de tous aux différents services numériques est un élément majeur du développement de la compétitivité et de l'attractivité territoriale.

L'accueil des télétravailleurs est pourtant un enjeu majeur pour les élus du pays Val de Garonne Guyenne Gascogne :

On est le pays du télétravail !

*Raymond Girardi, Président de la
Communauté de Communes des
Coteaux Landes de Gascogne*

Etat de la connexion Internet en 2020 (source ARCEP)

Plusieurs actions sont en cours :

- Plan numérique territorial enclenché en 2015/2016
- le syndicat Lot-et-Garonne numérique figure parmi les premiers de France à s'être saisi de la procédure d'Appels à manifestation d'engagements locaux (Amel) mise en place par le Gouvernement. L'AMEL a été lancé afin d'accélérer le déploiement de la fibre dans le département.

Au-delà de l'attractivité économique de tous les territoires et de la compétitivité des entreprises locales, y compris dans le secteur touristique, l'aménagement numérique des territoires ruraux présente des enjeux forts au plan social et sanitaire (vieillesse de la population, accès aux soins, maintien dans l'autonomie à domicile, avec des besoins en téléassistance et télémédecine), environnemental (diminution des gaz à effet de serre liés aux migrations domicile/travail avec le télétravail et la mise en place d'espaces numériques de travail ; gestion des pratiques agricoles ; surveillance des risques naturels, etc.).

> UNE STRUCTURATION COMMERCIALE FRAGILISÉE



Environ 60 zones économiques sur le territoire : 36% localisées sur Marmande et sa périphérie immédiate (Beaupuy, Sainte-Bazeille, Saint-Pardoux-du-Breuil)

Un pôle économique sur les communes de Fauillet/Tonneins porté par des zones économiques importantes.

Une localisation concentrée sur les périphéries des pôles urbains intercommunaux

Des localisations ponctuelles éloignées des tissus urbains

Des implantations économiques et zones économiques situées sur les axes routiers structurants et à proximité de l'autoroute, notamment sur les RD813 et RD933 (Parc d'activité de Marmande Sud à Samazan, Zone de Saubole à Fourques-sur-Garonne...).

Des friches économiques, dont le projet en cours de réhabilitation de la friche André Thevet à Tonneins.

Une pépinière d'entreprises situées à Marmande

Des implantations commerciales qui se font surtout en périphérie

93% de la surface consommée les dix dernières années à vocation commerciale est située en périphérie urbaine des villes et villages

36% des commerces existants sont localisés en périphérie éloignée du bourg/centre-ville

Un enjeu de lutte contre la fermeture des commerces de proximité dans les centres-bourgs ruraux : 17% des communes ont moins de 5 commerces et identifient un risque de fermeture d'au moins l'un d'eux dans les prochaines années.

La vacance commerciale, un enjeu localisé dans les centre-historiques des 3 pôles intercommunaux du Nord : thématique identifiée dans le programme Leader et l'OCMACS, effort à poursuivre.

14%
DE VACANCE
COMMERCIALE DANS
LE CENTRE VILLE DE
MARMANDE EN 2021

UNE **20** AINE
DE LOCAUX
COMMERCIAUX
VACANTS DANS
LA BASTIDE DE
MIRAMONT-DE-
GUYENNE

UNE THÉMATIQUE
IDENTIFIÉE DANS
LE PROGRAMME
LEADER ET
L'**OCMACS**

5 À 10
LOCAUX
COMMERCIAUX
VACANTS À
DURAS

Données issues d'une enquête commerciale réalisée en 2021 dans le cadre du SCoT

> UNE STRUCTURATION DES MOBILITÉS EN TRANSITION

Tout comme pour la communication avec l'extérieur du pays, la mobilité interne au territoire est un enjeu important de la transition écologique. Dans les territoires ruraux, cet enjeu est d'autant plus important que les activités sont souvent dispersées, et nécessitent des distances de déplacement plus importantes.

Une utilisation de la voiture individuelle très forte, et un fort taux d'équipement automobile, qui reste tout de même dans les moyennes départementales et régionales.

Des tentatives de réduction de la consommation d'énergie, et de l'émission de polluants, et développement d'une mobilité pour tous

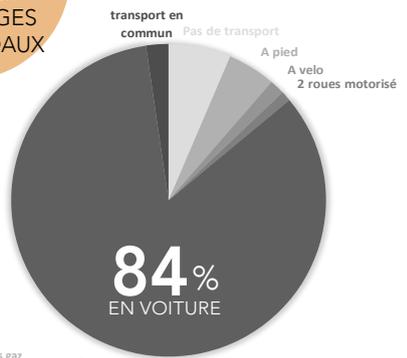
36.5%
DU TERRITOIRE
COUVERT PAR
UNE AUTORITÉ
ORGANISATRICE DE LA
MOBILITÉ

LE PCAET VGA
: VERS UNE
MOBILITÉ
ALTERNATIVE

2
PROJETS
DE PÔLES
D'ÉCHANGES
MULTIMODAUX

2% en transports en commun, 14% en mobilités douces

87%
DES HABITANTS
POSSÈDENT AU
MOINS 1 VOITURE
EN 2011

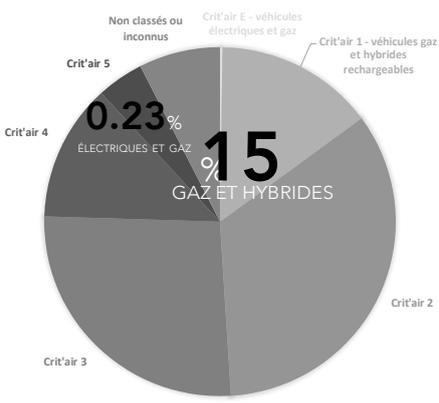


32
DE LA
CONSUMMATION
D'ÉNERGIE DE V3G PAR
LES TRANSPORTS
ROUTIERS



LE SCHÉMA
DIRECTEUR
VÉLO DE VGA
LANCÉ EN
2020

TRANSPORT À LA
DEMANDE POUR
LES PERSONNES
À MOBILITÉ
RÉDUITE
3CLG



types de mobilité pour les déplacements domicile - travail 3G // source insee 2017

arc de voitures au 1er janvier 2020 par département et 2gnette crit'air source : SDES, RSVERO, Sonnées provisoires

Typologie des infrastructures existantes à VGA en 2021 // Source Iter 2021

	Longueur en km
Balisages	57.37
Bande cyclable 1 sens	11.14
Bande cyclable 2 sens	42.04
Eurovélo - Voie Verte	34.50
Marquage au sol	2.41
Piste cyclable	10.49
Voie partagée séparée de la voirie	1.96
Voie Verte	0.80
Total Général	160.68



Transports EVALYS sur VGA + Handivalys , 31 bénéficiaires en 2020

Des infrastructures existantes sur VGA pour le vélo, diverses mais peu représentées sur le territoire

LES AFOM :

ATOUPS

Mobilité

- La question de la mobilité liée à la transition écologique déjà prise en compte sur le territoire, des projets en cours

Economie

- Activité économique dynamique et diversifiée
- Bonne couverture de l'offre commerciale
- Présence de marchés de plein vent qui dynamisent les commerces des centres-bourgs et le lien social
- Une agriculture encore très présente en terme de surfaces cultivées et d'emplois
- Démarches dans l'industrie, de coopération et de transition écologique
- Des spécialisations sectorielles plus dynamiques que nationalement, une culture entrepreneuriale
- Des structures ESS très présentes sur le territoire

Emploi

- Quatre pôles d'emplois principaux
- Un emploi industriel et agricole encore fort
- Des secteurs d'emploi moins impactés par la crise sanitaire

Connectivité

- Adhésion au syndicat mixte « Lot-Et-Garonne numérique », Équipement ADSL et WINAX sur une grande partie du territoire, Volonté des élus de lancer un plan numérique de Territoire, Recrutement d'un chargé de mission numérique

FAIBLESSES

Mobilité

- Utilisation de la voiture individuelle trop importante, Pas de transport collectif de proximité en dehors de VGA, développement du cyclisme parfois difficile du à la topologie du territoire (Duras). Un frein psychologique et physique à l'usage des mobilités autres que la voiture individuelle, peu de transport collectif de proximité en dehors de VGA
- Un frein psychologique et physique à l'usage des mobilités autres que la voiture individuelle, peu de transport collectif de proximité en dehors de VGA

Economie

- Concurrence des centres commerciaux des pôles urbains - Difficulté de maintien et de reprise de commerces dans les centres-bourgs
- Agrandissement des exploitations agricoles, Difficultés de reprises agricoles par les jeunes / - Baisse continue de l'emploi agricole
- Faible niveau de qualification
- Attractivité limitée vis-à-vis des populations qualifiées
- Spécialisation aéronautique en transition face à la crise sanitaire
- Des structures ESS peu visibles

Emploi

- Des difficultés de recrutement, y compris dans les métiers peu qualifiés

Connectivité

- Faiblesse du développement des services numériques / infrastructures insuffisantes, un territoire inégalement connecté avec toujours quelques zones blanches, peu ou pas d'accès au très haut débit

LES AFOM :

OPPORTUNITÉS

Mobilités

- Le schéma vélo, la voie verte, et d'autres stratégies en cours pour permettre un développement des mobilités douces, développer la mobilité sur l'ensemble du Pays, sécuriser les voies de circulation, les PEM pour la convergence des flux de mobilité
- Développement des transports en commun, Projet de PEM, Augmentation du cadencement vers Bordeaux

Economie

- Favoriser la reprise de commerces ou d'entreprises - Renforcer l'attractivité des pôles d'emplois dans les secteurs d'avenir (aéronautique, agro-alimentaire, numérique...)
- Développer de nouveaux services commerciaux (e-commerce)
- Favoriser les formations de commerçants
- Diversifier les revenus agricoles par l'activité agritouristique, la haute qualité agricole environnementale ou la transition agricole : agroécologie, économie circulaire, développer les marchés de produits du terroir
- Territoire d'industrie, un levier pour le secteur industriel

Connectivité

- Attirer une nouvelle population avec une meilleure connectivité pour le développement du Télétravail, Renforcer le très haut débit, installer des fourreaux en attente, Établir une stratégie numérique sur le PV3G

MENACES

Mobilités

- Les transports sont le premier émetteur de pollution, Danger des routes très fréquentées traversant les villages,
- Une inégalité dans la mobilité pour tous et une accentuation des problèmes liés à la pollution de l'air

Economie

- Dévitalisation économique des centres-bourgs
- Disparition des commerces de proximité
- Perte accrue de la SAU, Perte d'identité du territoire si arrêt des productions agricoles traditionnelles locales (vigne, maraîchage...), développement des grandes cultures au détriment des cultures traditionnelles
- Des impacts de la crise sanitaire pour l'instant peu lisibles

Emploi

- Le problème de l'emploi toujours lié à la mobilité, la sous qualification, et la fracture numérique, en plus impacté par la crise sanitaire

Connectivité

- Isolement, moins de possibilité de télétravail donc perte d'attractivité et perte de compétitivité des entreprises, perte du développement en matière d'écologie industrielle, niveau de la R&D, fracture numérique

LES ENJEUX :

MOBILITÉS

- Réduire l'utilisation de la voiture individuelle notamment pour les déplacements domicile-travail.
- Développement des mobilités actives, accompagnement vers le covoiturage, véhicules décarbonés, etc.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Un enjeu de transition écologique et énergétique de l'économie territoriale dans son ensemble

- Accompagner la transition vers une économie circulaire, une gestion valorisée des déchets, le réemploi, la réparation
- Penser à l'autonomie des territoire pour réduire l'empreinte carbone de son économie
- Des filières locales à développer pour le déploiement des EnR, des nouvelles compétences qui se créent

FORMATION

- Améliorer l'**orientation** des jeunes et des demandeurs d'emplois en valorisant les métiers porteurs dans le territoire
- **Former** les demandeurs d'emplois aux métiers porteurs, particulièrement ceux de l'industrie
- Améliorer l'**employabilité** des actifs les moins qualifiés, et en parallèle du vieillissement de la population et du recul de l'âge de la retraite
- Organiser la **relation-entreprise** des acteurs emploi-formation dans le territoire communautaire pour mieux connaître les besoins des entreprises et mieux y répondre
- Développer **une offre de formation** répondant aux besoins de l'économie locale

ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE

- **Attirer de nouveaux salariés**, grâce à un développement de la capacité d'accueil du territoire

ATTRACTIVITÉ PENDULAIRE

- Construire une stratégie pour la **mobilité de demain** : accentuer l'offre de transports en communs, encourager les mobilités douces et le covoiturage, favoriser les réseaux de distribution courts, pour développer l'attractivité pendulaire.

COOPÉRATION

- Poursuivre la **coopération** du territoire avec les territoires voisins

ACTIVITÉ/COMMERCE

- Rééquilibrer l'offre commerciale : l'enjeu des centres-villes et centres-bourgs
- Favoriser l'installation et le développement endogène des entreprises sur le territoire
- Développer la compétitivité des entreprises et la R&D, accompagner et développer l'innovation territoriale et la créativité sous toutes leurs formes (incubation, start-up, ...)
- Accentuer le maillage ESS sur le territoire

CRISE SANITAIRE

- Réduire la **fracture numérique**, accompagner le développement du télétravail
- Anticiper les conséquences de la crise sanitaire

AGRICULTURE

- Comment **maîtriser du foncier** sans réduire la surface agricole utile, **limiter le mitage agricole et la fragmentation des espaces**, qui peuvent entraîner des conflits d'usage, des coûts pour les collectivités, etc.
- Accompagner le développement d'une agriculture responsable et anticiper le **changement climatique**, accompagner la **transition écologique dans l'agriculture** : le développement **des circuits courts, de la vente directe et de la mise en place de l'agroécologie**.
- Promouvoir l'**éco tourisme « agricole »** en lien avec l'attractivité des pôles de Marmande/Tonneins et du canal
- Des modèles d'installation et de transmission des entreprises à repenser face aux difficultés actuelles



ATELIER ÉCONOMIE

QUELLES ACTIONS POUR LE MAINTIEN DU RÔLE DE TERRITOIRE D'ÉQUILIBRE ATTRACTIF ?

Une stratégie de communication

- responsabiliser et «convaincre» la population locale que le territoire est attractif afin que chaque citoyen porte la voie du territoire
- marketing territorial et communication institutionnelle à travers les réseaux sociaux, notamment
- Le pays V3G doit conduire des actions de promotion du territoire
- Une capacité d'accueil à développer
- Développer la formation, qui permettra de créer de nouveaux emplois, générera des revenus et des dépenses locales...
- Lutter contre l'étalement urbain et le développement des zones commerciales
- Développer la mobilité
- Articuler qualité de vie (cadre de vie, santé, mobilité, accès à la culture, etc) et emploi

Des acteurs locaux à mobiliser

- Des acteurs locaux qui distribuent en local les gains obtenus
- Aider et travailler en collaboration avec les associations qui sont souvent très actives dans des domaines particuliers
- Travailler sur une amélioration de la résilience du territoire sur le plan économique

S'inscrire dans la transition écologique

- Développement de services à la personne avec le soutien à la création d'entreprises notamment ESS (plus tourné vers l'utilité sociale)
- Revitalisation centre ville, tiers lieux et nouveaux projets pour les friches dans une logique de transition
- Tourisme durable

- Développer de l'habitat de qualité et répondant à une haute exigence environnementale pour maintenir les habitants sur le territoire
- Conforter le tissu de PME et les accompagner face aux changements

QUEL RÔLE DONNER AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES POUR DYNAMISER LE TISSU ÉCONOMIQUE ?

Un rôle de facilitateur

- Coordonner, informer, mobiliser, être catalyseur d'initiatives ambitieuses innovantes et duplicables.
- Coordonner et faciliter l'émergence des projets locaux par la création de lieux ressources par EPCI
- Continuité de la lutte contre la fracture numérique pour faciliter les échanges
- Diffuseur d'information

Un rôle de contributeur

- La collectivité comme locomotive, qui donne les moyens
- Soutenir la création d'activités innovantes
- Soutien aux secteurs en fragilité et aux secteurs porteurs

Un facteur de cohésion

- Faire le lien entre les acteurs économiques, formation
- Penser le développement économique en filières, appuyée sur une vision territoriale élargie
- Impulser les axes stratégiques et les coordonner en concertation avec les parties prenantes, les acteurs et les citoyens

3

UN ENJEU DE REDYNAMISATION DES CENTRES-VILLES ET CENTRES-BOURGS



Le territoire du Pays se caractérise par un étalement urbain qui fragilise les centres-villes et centres-bourgs et qui va à l'encontre du développement durable. Ceci s'explique par un mitage historique, du fait de son passé agricole et d'urbanisation. De plus, si la population augmente depuis quelques années, la composition des ménages se transforme. Plusieurs communes sont engagées dans divers programmes : Action Cœur de Ville, Petites villes de demain, Opération de Revitalisation du Territoire, Opérations programmées d'amélioration de l'habitat... Ils visent à renforcer l'attractivité et le dynamisme des centres-villes et centres-bourgs, dans le but d'atteindre un développement équilibré et solidaire du territoire.



Cohésion du territoire :

L'habitat sur le Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne doit se former de manière cohérente sur le territoire de façon à repenser un maillage territorial.



Relance économique :

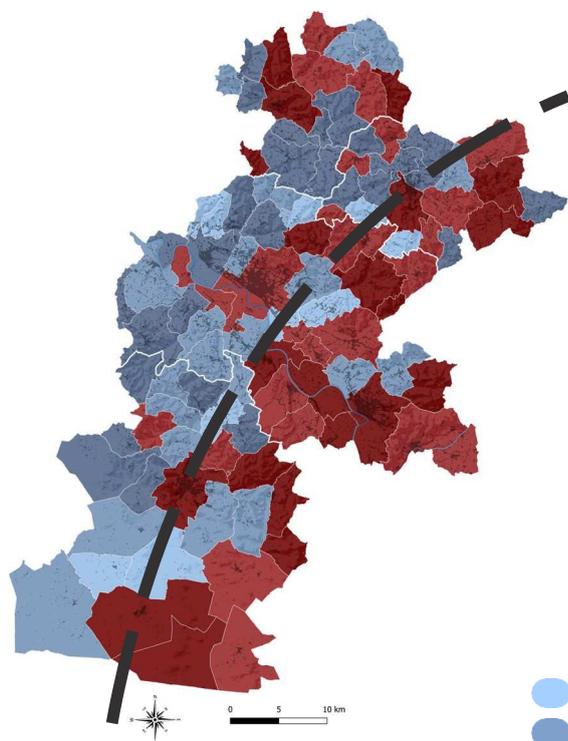
La structure de l'habitat participe à l'attractivité et au dynamisme du territoire.



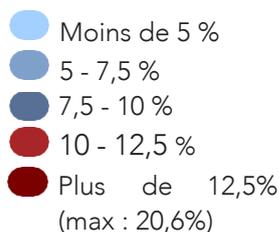
Transition écologique :

La consommation d'espace est un enjeu important dans un territoire peu urbanisé.

> UN TAUX DE VACANCE IMPORTANT, MARQUEUR DE DÉLAISSEMENT DES CENTRALITÉS ET DE VÉTUSTÉ DU PARC DE RÉSIDENCES PRINCIPALES



Répartition de la vacance en 2017, INSEE



Les pôles et l'est en déprime : la vacance est marquée des centres-bourgs. La partie Ouest du territoire bénéficie de l'aire d'attractivité bordelaise.

Miramont-de-Guyenne (18% de logements vacants), Duras (17%) et Casteljaloux (16%) puis Marmande (11%) sont les pôles avec le plus de vacance.

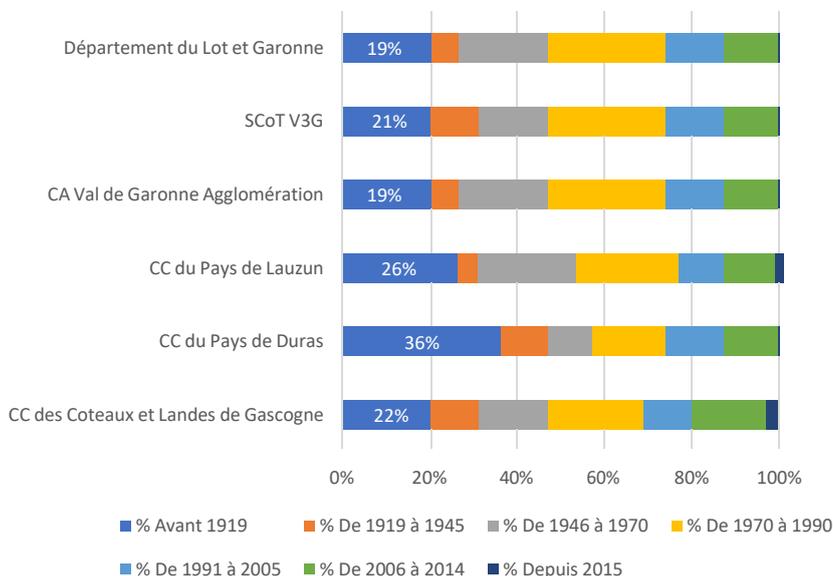
Le taux de vacance est passé de 9% à 11% de la part totale de logements entre 2007 et 2017. Ce phénomène s'accroît.

Les pôles sont particulièrement touchés où le bâti ancien est souvent délaissé au profit de la maison neuve en périphérie (lotissements, quartiers résidentiels...) ou en campagne.

11%
DU PARC DE
LOGEMENT
VACANT EN 2017

> UNE VACANCE À CORRÉLER AVEC L'ANCIENNETÉ DU PARC ET LE NOMBRE DE LOGEMENTS INDIGNES

Résidences principales en 2017 selon la période d'achèvement



Le taux d'ancienneté du parc est en corrélation avec le taux du parc privé potentiellement indigne (PPPI). Les communes dont le parc est ancien possèdent de fait, un taux de logements indignes élevé et énergivores.

45% DU PARC DE LOGEMENT DE LA CC DU PAYS DE DURAS DATE D'AVANT 1945

Ancienneté du parc de logement, source : INSEE 2017

> UNE RÉPARTITION INÉGALE DE LA POPULATION

Un cœur Marmandais

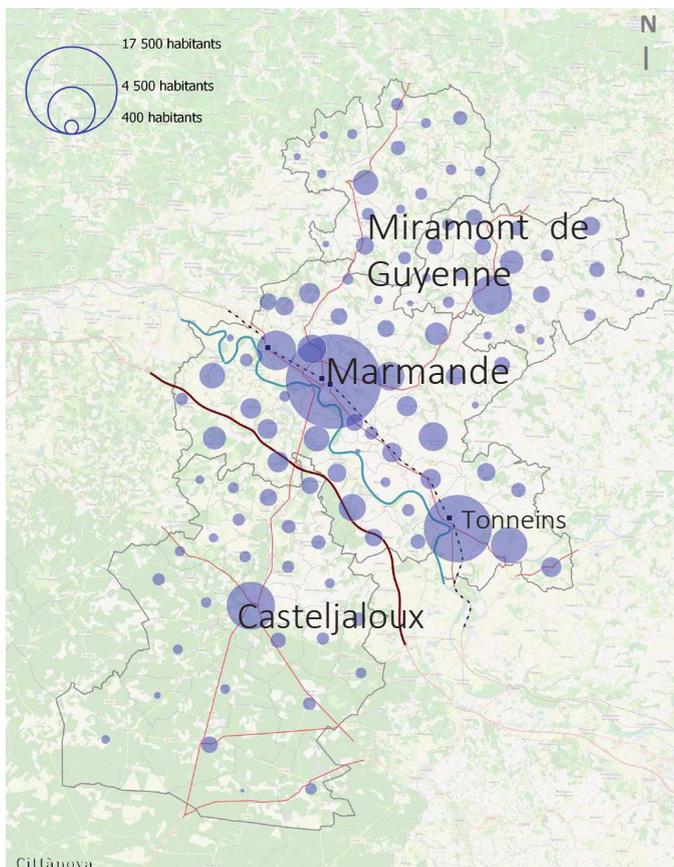
Avec environ 27% des habitants du département du Lot-et-Garonne, le territoire de V3G s'articule démographiquement autour de la communauté d'agglomération Val de Garonne Agglomération qui concentre 68% de la population de V3G.



1 HABITANT SUR 5 VIT À MARMANDE

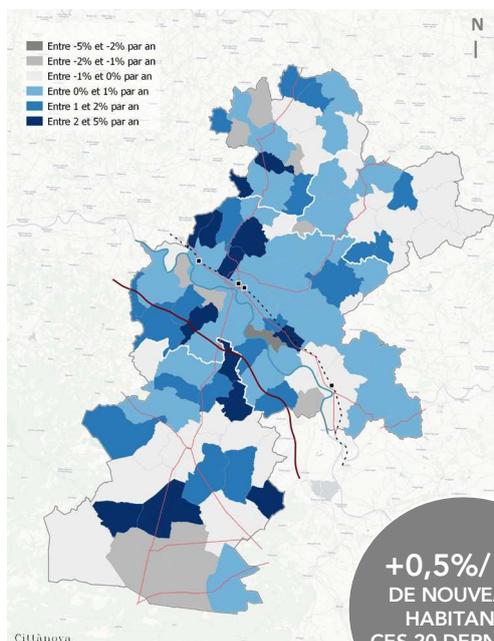
5
COMMUNES
CONCENTRENT
42% DE LA
POPULATION

88391
HABITANTS EN 2017



Répartition de la population de V3G par commune en 2017_Source : INSEE

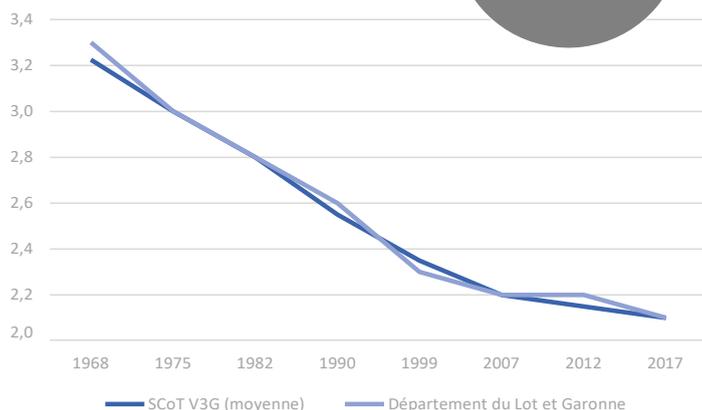
> DES DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES DIFFÉRENCIÉES SUR LE TERRITOIRE



D'une manière générale, les communes bénéficiant de l'aire d'influence de Marmande connaissent un accroissement de leur population. Les communes situées en limites du territoire semblent rencontrer plus de difficultés avec des profils démographiques décroissants : c'est notamment le cas au Nord-est du territoire sur le Pays de Lauzun (dont la population intercommunale décroît ces dernières années), autour de Casteljaloux qui perd également de la population, et à l'extrémité Sud du territoire (Bousses, Houeilles, Allons...).

Variation annuelle moyenne de la population par commune entre 2007 et 2017_Source : INSEE

> UNE DIMINUTION DE LA TAILLE MOYENNE DES MÉNAGES



Le nombre de personne par ménages ne cesse de diminuer sur le territoire et poursuit la tendance observée à l'échelon national.

L'augmentation des familles monoparentales, des divorces, le vieillissement de la population sont autant de phénomènes qui impactent la taille moyenne des ménages.

En 2017, le nombre de personne par ménage est de 2.12 sur le territoire du Pays V3G et à l'échelle départementale.

Evolution comparée de la taille moyenne des ménage sur le territoire de V3G et du département du Lot et Garonne entre 1968 et 2017_Source : INSEE

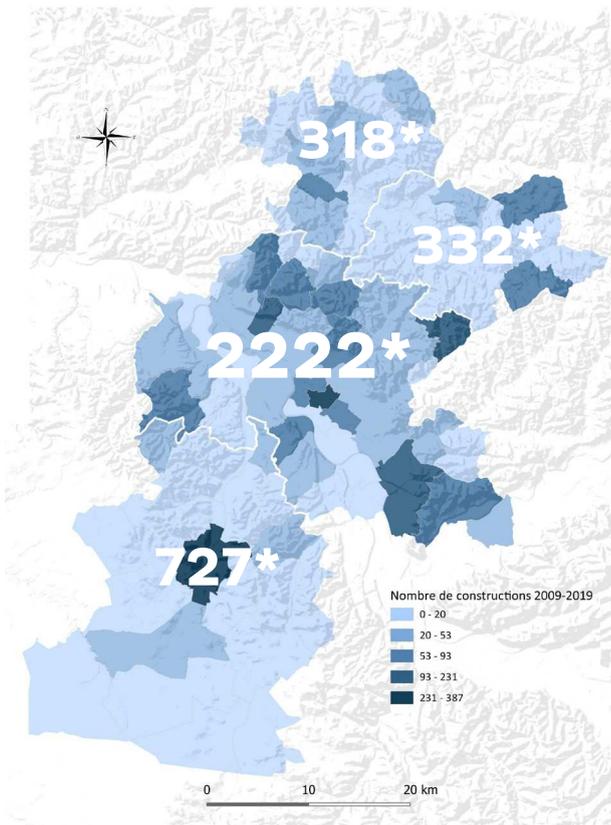
> DES TYPOLOGIES DE MÉNAGES QUI ÉVOLUENT EN CORRÉLATION AVEC LES BESOINS EN LOGEMENTS

	Ménages d'une personne		Famille mono-parentale		Couples avec enfants	
	% ménages 2017	Evolution 2007-2017	% ménages 2017	Evolution 2007-2017	% ménages 2017	Evolution 2007-2017
Insee 2017						
CC des Coteaux et Landes de Gascogne	34,3%	+ 12,5%	8,8%	+ 14,3%	20,7%	-15,2%
CC du Pays de Duras	30,9%	+ 20,2%	7,4%	+ 23,3%	23%	-11,9%
CC du Pays de Lauzun	36%	+13,2%	7%	+ 6,1%	22,6%	-14,9%
CA Val de Garonne Agglomération	35,3	+10,3%	9,2%	+ 17,9%	23%	-8%
V3G	34,1%	+13,8%	8,1%	+15,3%	22,3%	-12,4%
Département 47	36%	+11,8%	9%	+ 13,9%	22,6%	-10,7%

35%

DES MÉNAGES NE SONT COMPOSÉS QUE D'UNE SEULE PERSONNE

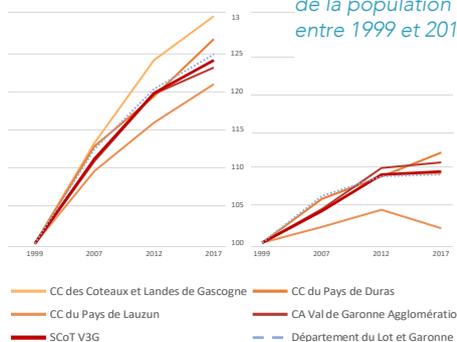
> UNE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS POUR QUEL GAIN DÉMOGRAPHIQUE ?



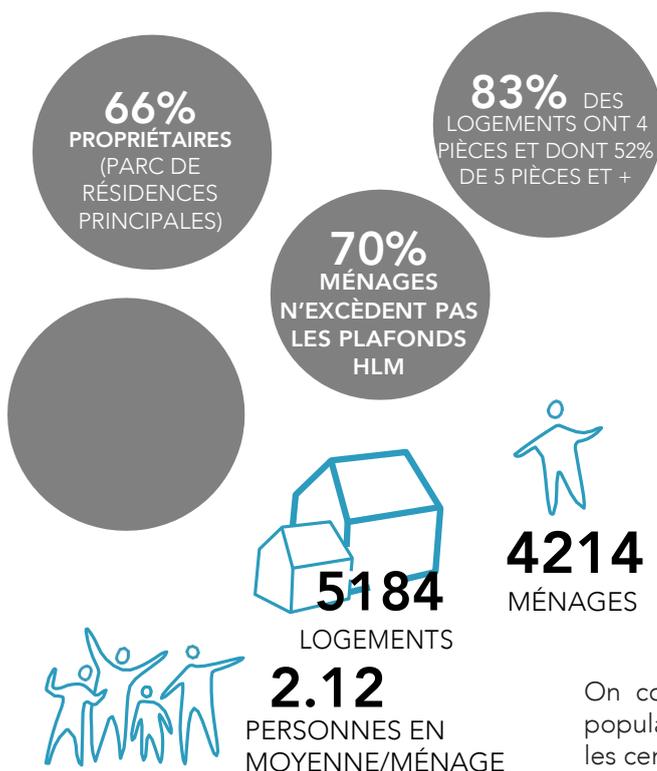
*Nombre de construction, 2009-2019, SITADEL

Le territoire du Pays a été marqué par une logique d'étalement urbain, au détriment de ses centres-villes et centres-bourgs, ainsi que du développement durable du territoire. Val de Garonne Agglomération est engagée dans le programme Action Cœur de Ville (ACV), dans l'élaboration d'une convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) pour 12 communes, et les autres Communautés de Communes se lancent dans la démarche «Petites villes de demain» avec pour ambition d'inverser la logique, et ainsi d'assurer un maillage territorial cohérent de centralités attractives et dynamiques, gage d'un développement équilibré et solidaire du territoire.

Taux de croissance du parc de logements (à gauche) et de la population (à droite) entre 1999 et 2017



Entre 2007 et 2017, le nombre de logements a augmenté de 12% (+5 184 logements), pour une population en hausse de 4,7% (+ 4 214 habitants). Cela s'explique par une **mutation des typologies des ménages** :



Sur Casteljaloux on est passés de 4800 à 4200 habitants sur 15 ans (c'est la fin de l'industrie) on veut quitter les villes pour aller plutôt dans les villages. En 2020, on a eu 108 dépôts de permis de construire sur la CCPLG. Nous avons une population stable, mais pourtant nous construisons plus que jamais. Pour cause, les centres bourgs se vident, la structure des ménages est différente, il y a une augmentation des familles monoparentales.

Raymond Girardi, Président de la Communauté de Communes des Coteaux Landes de Gascogne

On constate aussi une **évolution du mode d'habiter**. Une population attirée par les pavillons de campagne qui déserte les centres bourgs et crée de la vacance.

> UN PARC ANCIEN DOMINÉ PAR LES MAISONS INDIVIDUELLES ET LES GRANDS LOGEMENTS

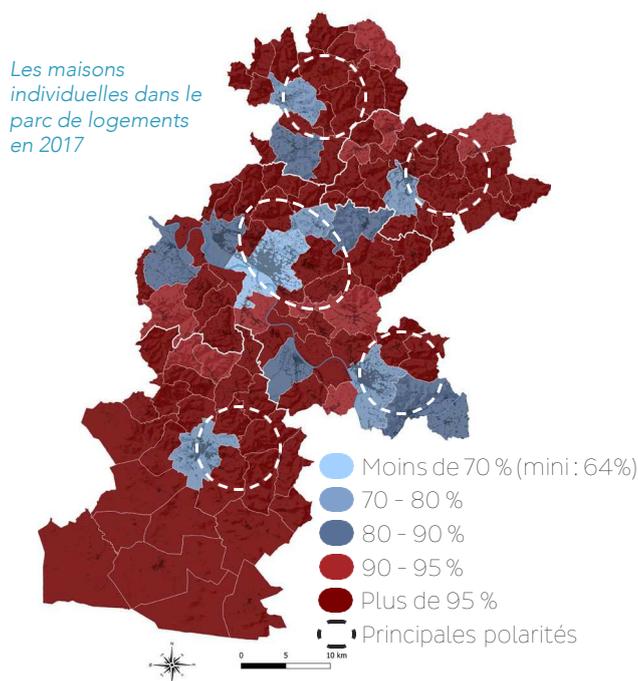
La maison individuelle comme principal type de logement dans le V3G : 84% de tout le parc de logement est une maison.

Une large majorité de communes compte au moins 95% de logements individuels, et 14 communes ne comptent aucun logement collectif.

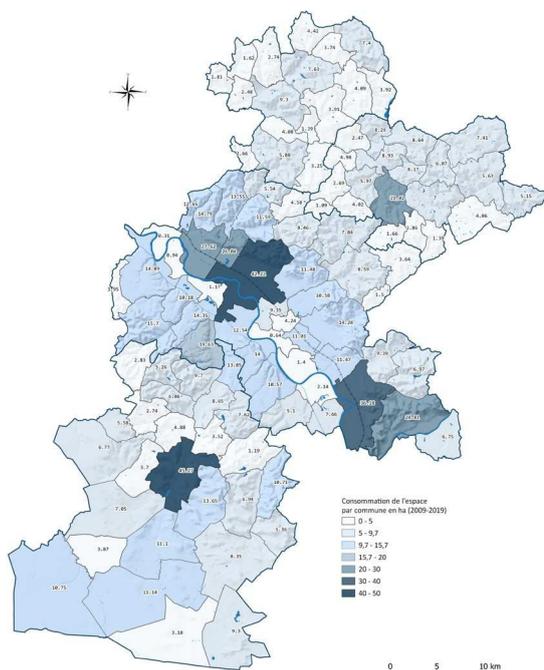
Seuls les pôles principaux, et certains pôles relais, dépassent 10% de logements collectifs.

Marmande, 1er pôle urbain, compte quand même 64% de maisons.

44% des logements de V3G ont 5 pièces ou plus, pour un nombre moyen de pièce de 4,5.



> UNE CONSOMMATION D'ESPACE IMPORTANTE



Cartographie de la répartition de la consommation de l'espace 2009-2019 par commune en hectare

L'habitat historiquement dispersé explique la faible surface actuelle des enveloppes à caractéristiques urbaines : en superficie, seulement un tiers de l'espace bâti est dans la continuité des bourgs-centre.

Cette tendance continue aujourd'hui : 37,% des nouvelles constructions ont eu lieu de façon isolée ou dans un hameau de moins de 10 logements entre 2009 et 2019.

En conséquence, un fort enjeu de mitage et de fragmentation des espaces, qui entraînent des conflits d'usage, des coûts pour les collectivités, etc.

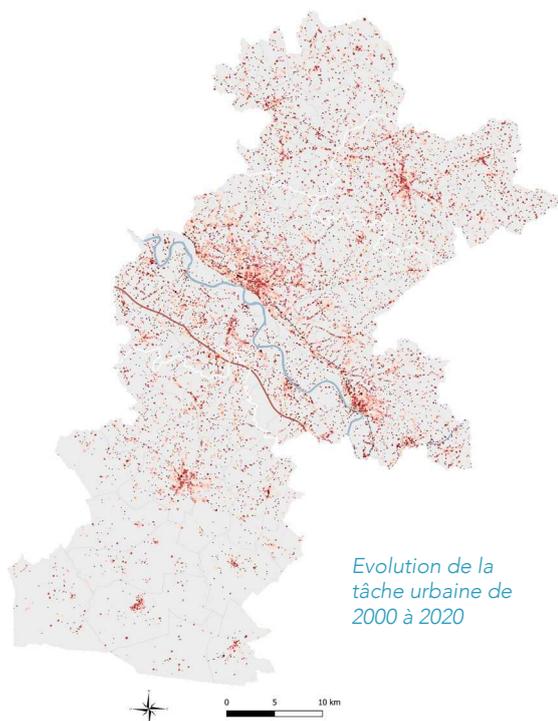
Depuis 2009, 1012 hectares ont été artificialisés.

Parmi ceux-ci, 806 hectares ont été consommés pour de l'habitat (79,7%).

Parmi ceux-ci, 130 hectares ont également été consommés pour des activités économiques et de l'équipement.

En 10 ans 53,6% de toute la consommation foncière (2009-2019) s'est faite sur le territoire de Val de Garonne Agglo, pour 62% des logements et 80% du gain de population (2007-2017).

> UNE ÉVOLUTION DE LA TÂCHE URBAINE PLUS IMPORTANTE CES 20 DERNIÈRES ANNÉES



De 2000 à 2020

20% DE L'ESPACE URBAIN CONSTITUÉ AUJOURD'HUI

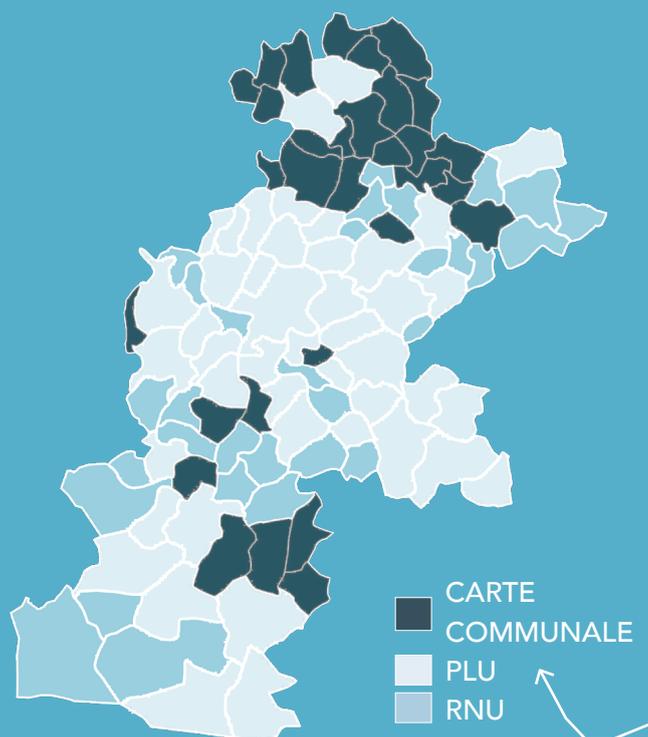
1.57% DE LA SUPERFICIE TOTALE DES 107 COMMUNES

2891 HA URBANISÉS DE 2000 À 2020

52 HAB/KM²
CONTRE **105** EN FRANCE

144,5
HA
URBANISÉS PAR AN DE 2000 À 2020

LUTTE CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS



1 PLH
EN COURS
SUR VGA

1 PLUI
EN COURS
SUR 3CLG

1 SCOT
EN COURS
SUR V3G

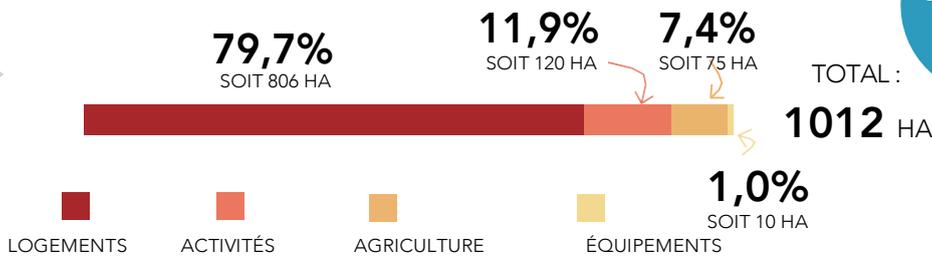
101 HA
TERRES
ARTIFICIALISÉES DANS
LES 10 DERNIÈRES
ANNÉES

Carte des documents d'urbanisme en vigueur à l'échelle du Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne, 2019



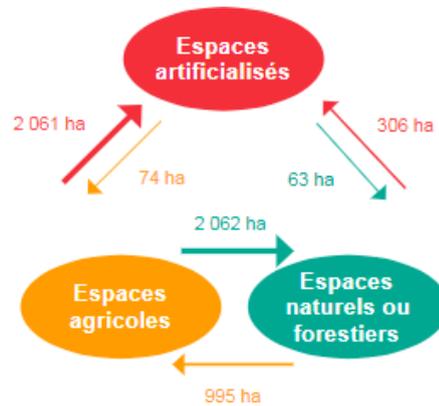


Le SCOT V3G en cours de réalisation précisera les objectifs en terme de modération de la consommation d'espace pour les 20 prochaines années.



Artificialisation de l'espace naturel et agricole dans les dix dernières années, par type d'occupation des sols, dans l'ensemble de V3G

Sur la région Nouvelle Aquitaine, entre 2000 et 2015, 2 061 hectares de terres agricoles (cultures annuelles et prairies) et 306 hectares de forêt ont été artificialisés. Par ailleurs, près de 1 000 hectares de forêt ont été défrichés pour devenir agricoles et en retour, près de 2 000 hectares agricoles sont devenus naturels ou forestiers, landes ou broussailles. À noter également sur la période, la création de 73 plans d'eau artificiels regroupant une surface totale de 136 hectares. Plus des trois quarts de ceux-ci proviennent de surfaces agricoles, 16 % d'espaces forestiers et le restant d'anciennes carrières.



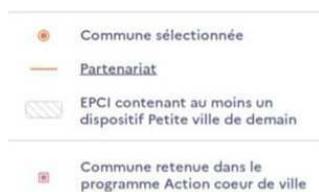
Changement d'usage des sols entre 2000 et 2015, source : Région Nouvelle-Aquitaine, FEDER, GIP ATGeRi 2015

> DES ACTIONS EN COURS POUR LA REVITALISATION DES CENTRE BOURGS :

Le territoire est engagé dans le programme Action Cœur de Ville (ACV), dans l'élaboration d'une convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) signée en janvier 2020, et «Petites villes de demain» avec pour ambition d'inverser la logique, et ainsi d'assurer un maillage territorial cohérent de centralités attractives et dynamiques, gage d'un développement équilibré et solidaire du territoire.

ACTIONS
COEUR DE VILLE
SUR VGA
POUR 12
COMMUNES

3
PETITES VILLES DE
DEMAIN



Favoriser la valorisation des centres-bourgs et des espaces publics

Tout projet fera ou doit avoir fait l'objet d'une étude stratégique d'aménagement, de préconisations ou d'avis par le CAUE.

Extrait de la carte des 15 communes lot-et-garonnaises retenues au sein du dispositif mis sur pied par le ministère de la Cohésion des territoires..

LES AFOM :

ATOUPS

Habitat

- Un parc de logements en grande majorité ancien et essentiellement constitué de résidences principales occupées par leur propriétaire
- Une dynamique de construction
- Un fort potentiel de gain énergétique sur la rénovation des logements anciens
- Une plateforme dédiée à la rénovation énergétique de l'Habitat privé mise en place par Val de Garonne Agglomération en partenariat avec l'Etat et la région Nouvelle-Aquitaine « J'éco-rénove en Val de Garonne » qui rayonne à l'échelle de V3G

Démographie

- Un territoire attractif : une augmentation de la population globale portée par le solde migratoire
- Un développement démographique marqué depuis 1999 mais qui s'essouffle
- Afflux de résidents secondaires attirés par le cadre de vie

Cohésion du territoire

- Des initiatives locales qui profitent à l'ensemble du territoire et améliorent sa cohésion d'ensemble
- Élaboration d'un SCOT à l'échelle du Pays V3G

FAIBLESSES

Habitat

- Une majorité de grands logements en inadéquation avec la taille des ménages
- Un parc locatif sous-représenté en dehors des pôles urbaines
- Un manque de diversification de l'offre en logements
- Un habitat consommateur d'espace
- Un parc ancien (surtout sur la CC du Pays de Duras) dont une part importante n'est pas aux normes d'habitabilité et sont des passoires énergétiques
- Une vacance élevée (11%) et concentrée dans les centralités
- Des situations d'habitat insalubre ou indigne

ATELIER HABITAT

La répartition de l'offre de services de demain sur l'ensemble du territoire nécessite :

- Un maillage de services concerté au plus près des besoins spécifiques et localisés de la population, suite à un état des lieux
- Une promotion sur les équipements présents sur le territoire à destination de ses habitants, notamment sur les maisons de santé
- Développement de l'attractivité résidentielle du territoire à destination des jeunes médecins (cadre de vie, accès à la culture, facilité de gardes d'enfants, etc.)

LES AFOM :

OPPORTUNITÉS

Habitat

- Le réinvestissement du bâti existant dans les cœurs de bourg est nécessaire pour la réhabilitation des logements vacants et la production de logements locatifs et adaptés à tous (notamment logements sociaux). La revitalisation des centralités (communes pôles, relais, dotées de services) permettra de prioriser la proximité des lieux d'habitat, d'équipements et de consommation.
- La revitalisation des centralités / diversification de l'habitat est essentielle pour répondre au parcours résidentiel de la population.
- La mise aux normes d'habitabilité, de traitement des situations d'insalubrité, d'indécence ou de lutte contre la précarité énergétique via le PIG (Programme d'Intérêt général).
- Un modèle de l'habitat à repenser.

Cohésion du territoire

- Assurer un maillage territorial cohérent de centralités attractives et dynamiques, gage d'un développement équilibré et solidaire du territoire.
- Consolider une armature urbaine en renforçant en priorité les polarités: pôles urbains, pôles relais et communes associées.
- Le territoire est engagé dans le programme Action Cœur de Ville (ACV), dans l'élaboration d'une convention d'Opération de Revitalisation de Territoire(ORT) (signé en 2020 sur VGA) et «Petites villes de demain» avec pour ambition d'inverser la logique, et ainsi d'assurer un maillage territorial cohérent de centralités attractives et dynamiques, gage d'un développement équilibré et solidaire du territoire.

Démographie

- Prendre en compte le phénomène de vieillissement de la population et les changements des modes de vie.
- Proximité de Bordeaux Métropole pour l'attraction de nouvelles populations.

MENACES

Cohésion du territoire

- Un délaissement des centralités.
- Déclin de l'attractivité des pôles urbains du à une baisse de l'activité et à la démographie.
- Une logique d'étalement urbain inorganisé, au détriment de ses centres-villes et centres-bourgs, une maîtrise de la consommation de l'espace est nécessaire tant qualitativement que quantitativement.

Habitat

- Les changements des modes de vie (décohabitation, vieillissement, recomposition familiale...) impactent fortement le profil des ménages et pose la question de la diversification du parc de logements pour continuer à permettre à tous les habitants de trouver un logement adapté à leur besoin sur le territoire de V3G (parcours résidentiel).

LES ENJEUX :

DYNAMIQUE DE L'HABITAT

- Poursuivre les efforts en matière de rénovation énergétique de l'habitat
- Accompagner la réhabilitation voire la reconquête du parc bâti vacant, vétuste et/ou indigne, pour contribuer au développement et à l'adaptation du parc aux besoins en logements sur le territoire
- Poursuivre le réinvestissement sur les centres de ville et bourgs, pour favoriser un retour des habitants sur le parc ancien délaissé et contribuer au maintien des commerces, services et équipements de proximité et d'une bonne qualité de vie
- Diversifier l'habitat pour répondre au parcours résidentiel de la population et favoriser la mixité sociale (paupérisation de la population, besoin locatif social, petits ménages, personnes âgées. .)
- Offrir un panel de logements en adéquation avec la demande et plus particulièrement pour les petits ménages et les personnes âgées (accompagnement et anticipation du vieillissement)
- Anticiper dans l'offre de logements le public ciblé par l'attractivité du territoire

CONSOMMATION D'ESPACE

- Maîtriser la consommation d'espace en s'alignant sur les objectifs de la révision du SCOT
- Proposer un modèle de l'habitat diversifié et moins consommateur d'espace. Aujourd'hui, le parc présente une grande majorité de grande maison basée sur le modèle pavillonnaire consommateur d'espace

ARMATURE

- Consolider une armature urbaine en renforçant en priorité les polarités : pôles urbains, pôles relais et communes associées

RÉPARTITION SUR LE TERRITOIRE

- S'accommoder de l'évolution démographique avec une vocation du territoire résidentielle encouragée par le faible coût de l'immobilier et une faible fiscalité, mais faiblement pourvoyeuse d'activités et d'emplois

MOBILITÉS

- Développement des mobilités actives, accompagnement vers le covoiturage, véhicules décarbonés, etc. en lien avec des enjeux de santé et de qualité de l'air
- Réduire l'utilisation de la voiture individuelle notamment pour les déplacements domicile-travail.

4

UNE OFFRE DE SERVICES ET D'ÉQUIPEMENTS INÉGALE



L'offre de services et d'équipements ne correspond pas toujours aux besoins de la population locale. Des actions sont toutefois en cours et permettent de réduire l'impact social de la crise actuelle, notamment pour la jeunesse, les familles, l'accès au droit, la santé. Cet effort reste à poursuivre et à conforter.



Cohésion du territoire :

La situation de la population du Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne est à considérer dans son ensemble. Ses particularités permettent de définir les enjeux prioritaires.



Relance économique :

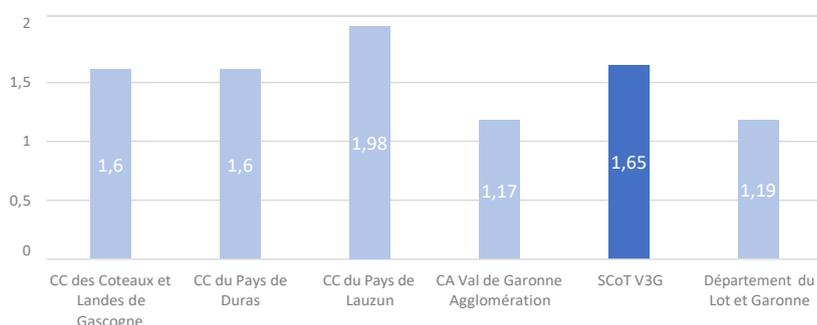
La relance économique passe par l'activité de sa population, et de son dynamisme sur le territoire. De plus, les impacts sanitaires humains sont à considérer dans le diagnostic du territoire.



Transition écologique :

Comprendre la manière dont le territoire est habité permet d'enclencher les leviers adaptés pour la transition écologique.

> UN PROFIL DÉMOGRAPHIQUE GLOBALEMENT VIEILLISSANT, NOTAMMENT EN MILIEU RURAL

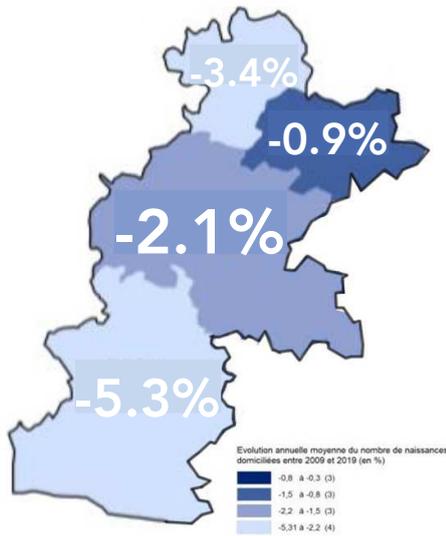


Indices de vieillissement en 2017_Source : INSEE

Le constat d'un solde naturel négatif depuis 1975 est à mettre en corrélation avec le profil démographique du territoire, vieillissant (un tiers des habitants, 30,6% sont âgés de 65 ans ou plus en 2017) et avec une part importante de retraités.

Ce phénomène est plus marqué sur le territoire de CC du Pays de Lauzun.

Insee 2017	0 à 14 ans	15 à 29 ans	30 à 44 ans	45 à 59 ans	60 à 74 ans	75 ans ou plus
CC des Coteaux et Landes de Gascogne	1748 14%	1396 11.2%	1885 15.1%	2590 20.8%	2954 23.7%	1873 15%
CC du Pays de Duras	794 13.9%	700 12.3%	807 14.1%	1233 21.6%	1335 23.4%	845 14.8%
CC du Pays de Lauzun	1380 13.2%	1124 10.8%	1396 13.4%	2034 19.5%	2724 26.1%	1794 17.2%
CA Val de Garonne Agglomération	9859 16.3%	8588 14.2%	9814 16.3%	12274 20.3%	12169 20.2%	7614 12.6%
V3G	13781 15%	11808 13%	13902 16%	18131 20%	19182 22%	12126 14%
Département 47	16.2%	14.2%	16.4%	20.3%	19.9%	12.9%



Evolution annuelle moyenne des naissances domiciliées entre 2009 et 2019 (Source : Insee, Etat civil)

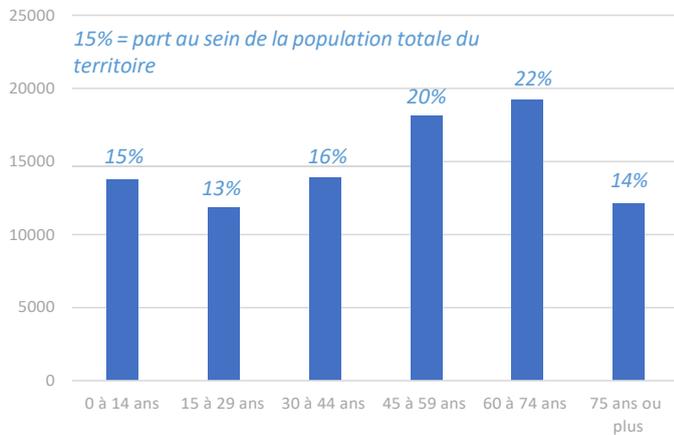
Insee 2017

	moins de 3 ans	3 à 5 ans	6 à 10 ans	11 à 17 ans	18 à 24 ans
Total CA Val de Garonne Agglomération	832	935	1714	2421	1746
% par rapport à la population totale	2%	2%	3%	5%	3%
Total CC des Coteaux et Landes de Gascogne	129	166	323	446	273
% par rapport à la population totale	1%	1%	3%	4%	2%
Total CC du Pays de Duras	57	90	127	212	138
% par rapport à la population totale	1%	2%	3%	4%	3%
Total CC du Pays de Lauzun	111	131	254	337	227
% par rapport à la population totale	1%	1%	3%	4%	2%
Total V3G	1129	1322	2418	3416	2383
% par rapport à la population totale	1%	2%	3%	4%	3%
% par rapport à la population totale en France	2%	2%	4%	5%	5%

Il faut s'adapter aux personnes âgées, aux populations en campagne. Pouvoir adapter tout simplement son logement est important. Mobiliser des aides par exemple avec le réseau UNA 47

Edwinn Berlucchi, Directeur UNA 47

> DES ENJEUX EN MATIÈRE DE SANTÉ



Ce contexte de vieillissement de la population pose tout particulièrement des enjeux majeurs pour l'avenir en matière de santé notamment au regard des problématiques de désertification médicale et en matière d'adaptation des logements, d'accès aux soins et aux services.



Données de l'INSEE 2017

1/3
DE LA POPULATION
A PLUS DE 60 ANS

**1 HABITANT
SUR 8
A PLUS DE 75 ANS
DONT PLUS
D'1/3 VIVENT À
DOMICILE**

> UNE PAUPÉRISATION DE LA POPULATION TOUCHANT LE TERRITOIRE

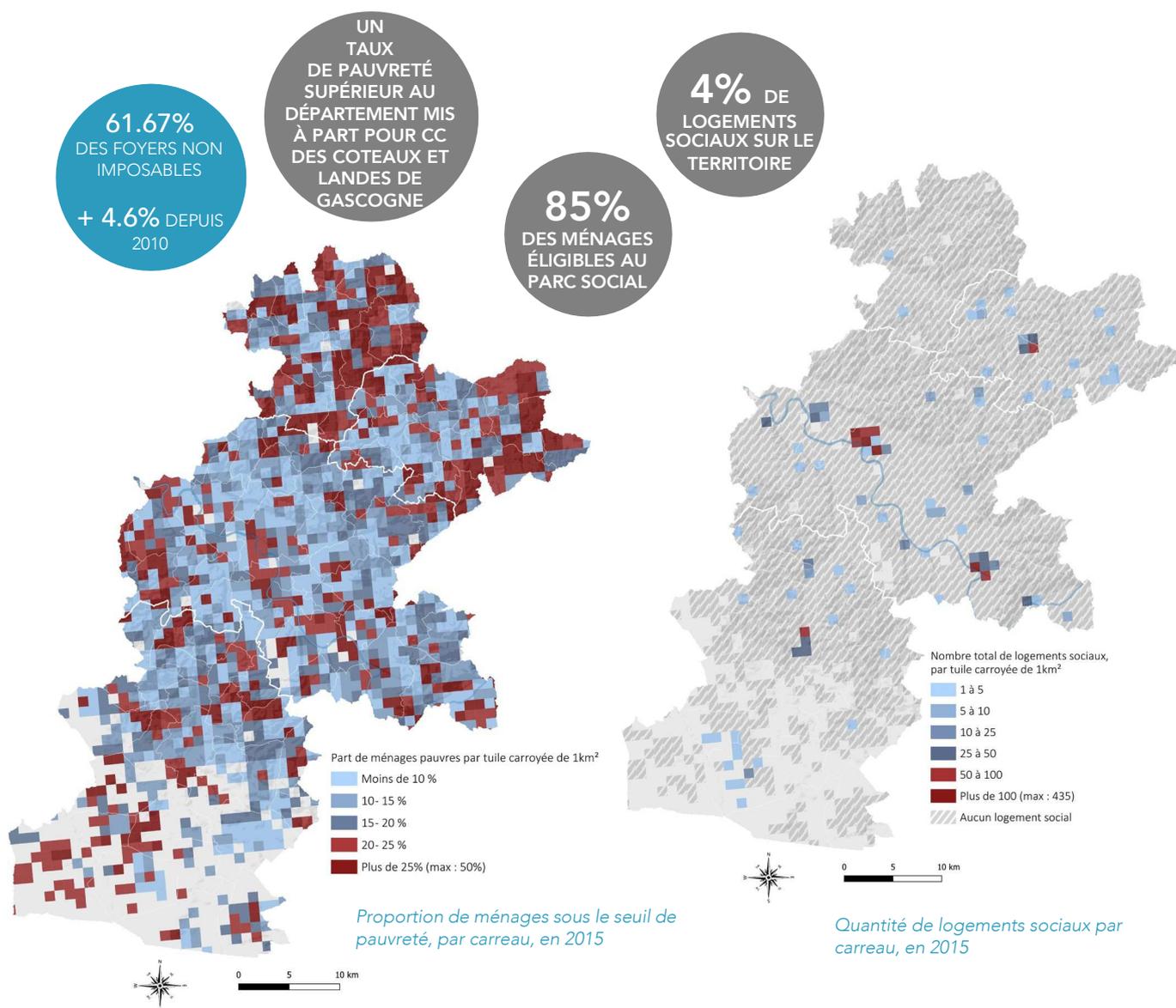
Insee 2017	Médiane du revenu disponible par unités de consommation en euros	Part des ménages fiscaux imposés (en %)	Taux de pauvreté
CC des Coteaux et Landes de Gascogne	19 460	41,10%	15,10%
CC du Pays de Duras	18 300	37,00%	21,10%
CC du Pays de Lauzun	17 990	34,40%	19,70%
CA Val de Garonne Agglomération	18 900	40,80%	17,40%
V3G (moyenne)	18 662.5	38,33%	18,33%
Département du Lot et Garonne	19 300	42,10%	17,00%

Le département de Lot-et-Garonne est le 16ème département le plus pauvre de France. Le territoire de V3G est considéré par l'INSEE comme un des territoires Aquitain parmi les plus pauvres.

La population dispose de revenus modestes. Ainsi, le Pays possède un revenu net moyen déclaré de 18.662.5€ contre 19.300€ au niveau départemental, ce qui est encore plus faible au regard des moyennes régionales (21.830€) et nationales (23.433€).

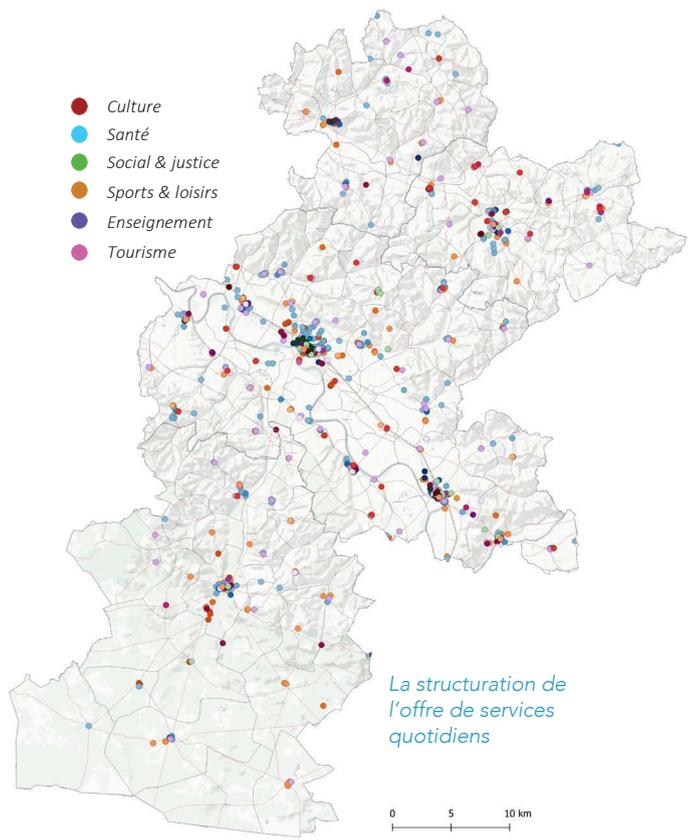
Cette analyse est corroborée par le faible pourcentage de foyers imposables. Ainsi, 61.67% de foyers sont non imposables, contre plus de 57.9% sur le département et seulement moins de 48% au niveau régional. Ceux-ci se concentrent dans les franges sud et nord du Pays ainsi que sur le tonneinçais.

Les foyers imposables se concentrent essentiellement autour de Marmande le long de la Garonne (RD 813), et dans une moindre mesure, autour de l'axe Miramont-de-Guyenne – Casteljaloux (RD 933).



> UNE RÉPARTITION INÉGALE DES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

L'offre en équipements et services à la population est polarisée autour des principaux pôles démographiques (Marmande, Tonneins, Casteljaloux, Miramont-de-Guyenne, Duras). On notera le fort taux d'équipement de la commune de Clairac.



La structuration de l'offre de services quotidiens

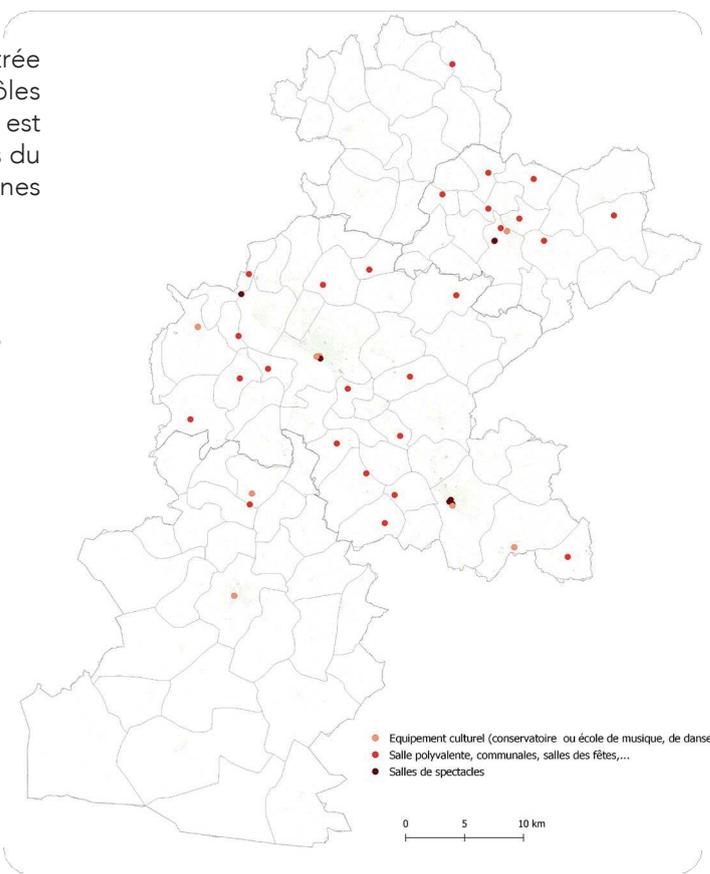
- **Santé** : des pôles urbains bien dotés et une centralisation de l'offre spécialisée et des établissements structurants sur Marmande. L'offre apparaît insuffisante pour répondre à la demande de la population, que ce soit en soins de premiers ou de seconds secours. Le territoire souffre d'une désertification médicale, ayant comme conséquence une fréquentation élevée des urgences notamment pour les plus âgés. Quelques pathologies ou causes à suivre (affections psychiatriques, pathologies liées au tabac, accidents de circulation...) sur l'état de santé de la population.

- **Sports et loisirs** : il existe un vrai maillage du territoire. Sur la CCPD, on note une offre moins dense. Sur la CCCLG, une offre plus diversifiée mais des communes éloignées de ces équipements.

- **Enseignement** : une concentration des équipements «collèges et +» sur les pôles urbains, une offre maternelle et élémentaire faible sur le Sud du territoire.

- Des équipements dont l'implantation le long des axes de transports principaux semble régie par un besoin d'accessibilité (ex : au Sud de la Garonne, la RD143 concentre de nombreux équipements).

L'offre en équipements culturels est concentrée essentiellement sur les principaux pôles démographiques. Un déficit d'équipements est constaté sur les Communauté de Communes du Pays de Duras et la Communauté de Communes Coteaux Landes de Gascogne.



Pour ce qui est de l'offre sportive, le Pays de Duras est bien doté en sport d'équipe, mais moins en sport individuel. Cependant, le tennis et le VTT fonctionnent bien sur le Pays, qui ne propose pas d'offre culturelle digne de ce nom pour les jeunes.

Une activité théâtre est en développement mais le territoire ne possède pas d'école de musique ni d'antenne d'école de musique.

Bernadette Dreux, Présidente de la Communauté de Communes du Pays de Duras

> LA DÉSERTEMENT MÉDICALE

70
DES MÉDECINS
GÉNÉRALISTES
LIBÉRAUX ONT PLUS
DE 55 ANS

50%
EN FRANCE SELON
LES DONNÉES
INSEE 2016

43
DES MÉDECINS
GÉNÉRALISTES
LIBÉRAUX ONT
PLUS DE 60
ANS

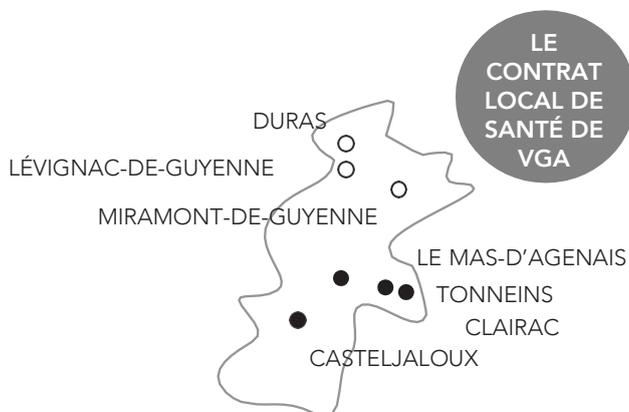
30%
EN FRANCE SELON
LES DONNÉES
INSEE 2016

La santé c'est la première priorité avec la désertification médicale, la difficulté de la prise en charge d'une population vieillissante mais aussi la difficulté de prendre en charge une population précarisée avec un territoire rural qui a beaucoup d'emplois précaires.

Pascale Trijaud, en charge des actions transversales de santé, Direction Générale Adjointe du Développement Social du Département 47

ARS, RPPS 2019, Insee RP 2016	Nombre de médecins généralistes libéraux	Densité de médecins généralistes libéraux pour 100 000 hab	Part de médecins généralistes libéraux de 60 ans ou plus	Nombre de spécialistes libéraux	Densité de spécialistes libéraux pour 100 000 hab
CC des Coteaux et Landes de Gascogne	6	48	50%	1	8
CC du Pays de Duras	6	105	16.7%	0	0
CC du Pays de Lauzun	5	47.6	60%	1	9.5
CA Val de Garonne Agglomération	36	59.8	44.4%	27	44.8
Pays V3G	53	65.1	43%	29	N.C.
Département du Lot et Garonne	232	69.7	40%	165	49.6
Région Nouvelle-Aquitaine	5744	96.8	30%	4640	78.2

> DES STRUCTURES ET DISPOSITIFS PERMETTANT UNE COORDINATION ET PLURIPROFESSIONNALITÉ DES ACTEURS



- Maison Pluridisciplinaire de Santé
 - Pôle de Santé
- Les centres de santé du bassin Marmandais et Tonneinquois

le Contrat Local de Santé de VGA et son volet santé mentale (le conseil local en santé mentale) ont pour objectifs :

- Développer l'attractivité des professionnels de santé
- Agir en faveur des personnes en situations de vulnérabilité ou de précarité
- Agir pour l'autonomie en faveur des personnes en situation de handicap ou de dépendance
- Agir pour un cadre de vie favorable à la santé
- Développer la coordination des acteurs en matière de santé mentale

> UNE JEUNESSE AVEC DES FRAGILITÉS

Dans le cadre des Programmes d'Investissement d'Avenir (PIA), le projet Terrador (2017-2022) «Terrador, la jeunesse pour l'avenir», coordonné par l'Agglomération, VGA a été retenu pour bénéficier d'une aide de financement de la part de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine. Il s'agit de tout un programme d'actions impliquant de nombreux partenaires à destination de la jeunesse, et de leurs projets ambitieux. De nombreuses actions sont axées autour de l'insertion professionnelle, de la mobilité, de l'engagement, de la formation et de la culture notamment.

LE PROJET TERRADOR POUR LA JEUNESSE DE VGA QUI RAYONNE SUR V3G

Les missions locales sont de véritables relais par rapport aux jeunes et à la santé qui font un très bon travail.

Régine Poveda, Vice-Présidente politique santé, lutte contre la désertification médicale (VGA)

1/3
DES JEUNES ESTIMENT AVOIR DES DIFFICULTÉS LIÉES À L'ADDICTION

1/4
DES JEUNES ESTIMENT AVOIR DES DIFFICULTÉS D'ACCÈS AUX SOINS MÉDICAUX DE BASE

LA MOITIÉ
DES JEUNES ESTIME AVOIR DES DIFFICULTÉS LIÉES À L'EMPLOI ET AUX MOBILITÉS

67%
DES JEUNES ESTIMENT AVOIR DES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES

Questionnaire mené en 2019 dans le cadre de Terrador, échantillon de 1192 questionnaires composé d'1/4 d'élèves de lycées professionnels, un peu moins d'1/3 de lycées généraux, 1/10 des jeunes sont salarié-e-s et seulement 4% à la recherche d'un emploi ou sans activité.

> UN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DISPONIBLE PEU DIVERSIFIÉ, UNE POPULATION PEU QUALIFIÉE

Population non scolarisée (de plus de 15 ans)



29.6% DE LA POPULATION DE + 15 ANS N'ONT AUCUN DIPLÔME CONTRE 22% POUR LA RÉGION

LE CNAM ET LE CAMPUS DES FORMATIONS INDUSTRIELLES, LEVIERS POUR UNE GESTION DYNAMIQUE DES COMPÉTENCES

Source : Insee 2017

Lycée Val de Garonne – Marmande

- Industrie
- Commerce

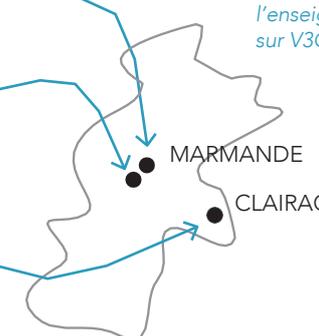
Cité de la Formation – Marmande

- Industrie
- Commerce
- Santé - Sport

Lycée Porte du Lot – Clairac

- Industrie
- BTP

L'offre de formation de l'enseignement supérieur sur V3G



Source : letudiant.fr

Industrie

- BTS Etudes et Réalisations d'Outillages – Lycée Val de Garonne
- BTS Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques – Lycée Val de Garonne
- BTS Industries Plastiques - Lycée Val de Garonne
- BTS Maintenance des Matériels de Construction et de Manutention – Lycée Porte du Lot

Commerce

- BTS Technico Commercial – Lycée Val de Garonne
- BTS Management Commercial Opérationnel – Cité de la Formation
- BTS Gestion de la PME – Cité de la Formation

BTP

- BTS Travaux publics – Lycée Porte du Lot

Santé

- Institut de Formation de Soins Infirmiers / Institut de Formation des Aides Soignants – ADES / Cité de la Formation

> UNE TERRE D'ACCUEIL

Insee RP 2017	Part des étrangers dans la population (%)	Part des immigrés dans la population (%)
CC des Coteaux et Landes de Gascogne	3.3 %	4.5 %
CC du Pays de Duras	16.2 %	17.6 %
CC du Pays de Lauzun	9 %	11.4 %
CA Val de Garonne Agglomération	7.6 %	9.7 %
Pays V3G	N.C.	N.C.
Département du Lot et Garonne	6.7 %	9.4 %
Région Nouvelle-Aquitaine	4.7 %	6.3 %

> L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'économie sociale et solidaire : Sur le Pays V3G, une action de l'économie sociale et solidaire qui n'est pas rendue très visible.

Les rapports de l'ANCT (Agence Nationale de Cohésion Territoriale) publiés récemment, montrent bien en quoi l'ESS est un moteur de développement pour les territoires comme V3G. La crise sanitaire a renforcé cette réflexion autour d'un développement local à partir des acteurs locaux. C'est travailler sur un réseau existant pour trouver des réponses. L'ESS c'est surtout répondre à un besoin social, le volet économique vient après.

On parle de plus en plus de l'ESS, parce que les modèles proposés par l'ESS amènent à un territoire plus solide, plus solidaire.

Mathieu Joerger, chargé de mission ESS à la Région Nouvelle-Aquitaine

Des acteurs de l'économie sociale et solidaire sont très présents sur le volet **mobilité** dans le Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne comme par exemple :

L'APREVA 47 : UNE AUTO POUR UN BOULOT

L'association APREVA propose des actions d'aide à la mobilité à destination des publics fragiles en s'appuyant sur un partenariat original entre un Atelier Chantier d'Insertion et un grand groupe ERDF

BOUGEONS NOUS 47 AUTO ÉCOLE SOCIALE ET SOLIDAIRE À MARMANDE

Bougeons nous 47 a pour projet de mettre en place une maison du vélo proposant des ateliers coopératifs mobiles.

> DES ACTEURS SUR LE PLAN SOCIAL

On rencontre des acteurs de l'économie sociale et solidaire sur le plan social :



LE GCSMS:
GROUPEMENT
DE COOPÉRATION
SOCIALE ET
MÉDICO-
SOCIALE

Le GCSMS de Lot-et-Garonne regroupe des établissements et services à vocation principalement médico-sociale qui interviennent dans les secteurs des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

L'APF 47:
ASSOCIATION
FRANCE
HANDICAP

LE GEIQ:
GROUPEMENT
D'EMPLOYEURS
POUR
L'INSERTION ET
QUALIFICATION

LES CMP:
CENTRES
MÉDICAUX
PSYCHO-
LOGIQUES

Établissement central dans le secteur de la santé mentale, le Centre Médico-Psychologique est un lieu clé dans le soin psychiatrique pour plusieurs raisons. Établissement de proximité, ils sont présents partout en France. Public et sans frais, le CMP permet de faciliter le premier pas vers un établissement de santé mentale parfois difficile à réaliser. Pour un travail plus approfondi des structures sont spécialisées pour les enfants / ados et les adultes.

- 1 CMP à Escassefort
- 2 CMP/CATTP à Marmande
- 1 CMP à Miramont de Guyenne

LES IME:
INSTITUT
MÉDICO-
ÉDUCATIF

- 1 IME à Escassefort
- 1 ISFAD (Intervention Sociale et Familiale à domicile) à Marmande

Un dispositif pour les jeunes : Initié en 2015, le dispositif SESAME (Sésame vers l'emploi pour le sport et l'animation dans les métiers de l'encadrement) a pour objectif d'accompagner des jeunes vers une qualification professionnelle visant un emploi dans le sport ou l'animation. Les objectifs de déploiement du dispositif SESAME sont précisés dans l'instruction du 25 mars 2019 et sa note d'actualisation 2020.

**LE
DISPOSITIF
SÉSAME DE
LA RÉGION
NOUVELLE
AQUITAINE**

322
JEUNES ONT
BÉNÉFICIÉ DU
DISPOSITIF SÉSAME
EN NOUVELLE
AQUITAINE EN
2020

En 2020, ce sont 322 jeunes qui ont bénéficié de ce dispositif en Nouvelle-Aquitaine.

Insee RP 2016	Nombre de li- cenciés sportifs	Nombre de li- cenciés sportifs pour 100 habi- tants
CC des Coteaux et Landes de Gascogne	3115	24.9
CC du Pays de Duras	1360	24.3
CC du Pays de Lauzun	2 014	13.9
CA Val de Garonne Agglomération	14 809	24.5
Pays V3G	21 298	N.C.
Département du Lot et Garonne	78 528	23.6
Région Nouvelle-Aqui- taine	1 462 274	24.7

Données asso !!

LAPIHA
(ASSOCIATION
POUR L'INSERTION
DES ADULTES
HANDICAPÉS QUI
REGROUPE MSE47,
FESTIFRUITES ET
LES JARDINS
D'AQUITAINE)

**LES
COMPAGNONS
BÂTISSEURS**

L'APF 47:
ASSOCIATION
FRANCE
HANDICAP

> DES STRUCTURES D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE ET DES LIEUX DÉDIÉS À L'ACCÈS AUX DROITS

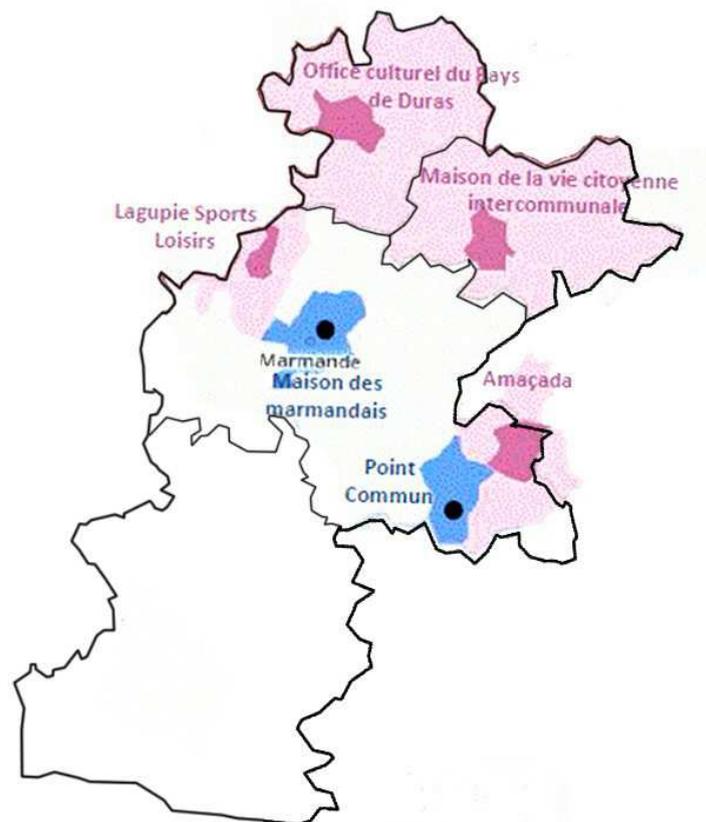
Structures Enfance, petite enfance, Jeunesse	centres d'action médico-sociale précoce	centres médico-psycho-pédagogique	centres médico-social	services d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile
VGA	1	2	2	1
CCPL		1		1
V3G	1	3	2	2

LA CAF :

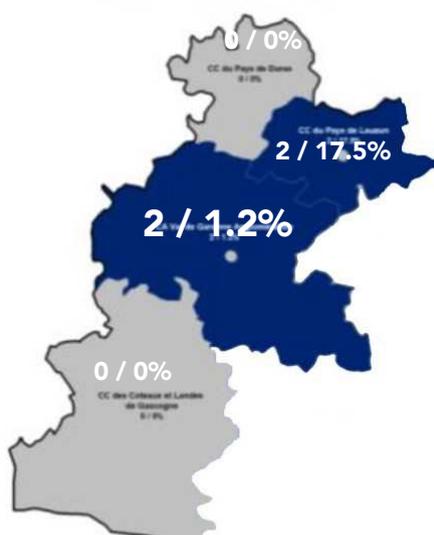
- Permanences du service sociale (assistante sociale) de la CAF à Marmande
- Point relais CAF Casteljaloux
- Point relais CAF Duras
- Point relais CAF Marmande La Maison des Marmandais
- Point relais CAF Meilhan-sur-Garonne La poste : Maison de services au public
- Point relais CAF Tonneins Permanence Caf : Accueil sur rendez-vous
- Visio guichet : Casteljaloux, Duras, Marmande, Meilhan-sur-Garonne

Structures d'animation de la vie sociale en Lot-Et-Garonne au 1er avril 2021 // extrait du schéma départemental des services aux familles

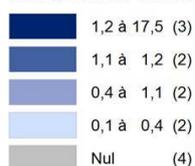
- Commune d'implantation Centre Social
- Communes d'implantation EVS
- Zone d'intervention EVS



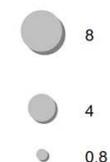
Les actions Clas menées sur l'année scolaire 2019-2020 // extrait du schéma départemental des services aux familles



Taux de recours Clas 2019-2020 (en %)



Nbre de porteurs de projets Clas 2019-2020



LA MSA:

- agence de Marmande (accueil administratif et social)
- Permanences sociales Casteljaloux, Lauzun, Miramont, Duras

> UN IMPACT SOCIAL FORT DE LA CRISE SANITAIRE

Le décrochage scolaire : la répercussion du covid sur les enfants et les familles, pour les jeunes il y a un problème de rupture scolaire et de « **démission scolaire** » au 1er confinement dans certaine classe de collège il y avait jusqu'à 70% d'élèves qui ne donnaient plus de nouvelles.

- La santé mentale
- L'isolement social

**PRIVILÉGIER
LES ACHATS/
UTILISATIONS DE
PRODUITS ÉCO-
RESPONSABLES**

> DES STRATÉGIE POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Utilisation de couches lavables qui ont remplacé les couches jetables sur une micro crèche. En outre ces couches sont livrées en une seule fois en ayant recours aux commandes groupées,
- Recours au nettoyeur vapeur permettant de limiter les produits d'entretien, lessive éco,
- Pour les structures ayant des cuisines : achat de fruits et légumes locaux,
- Utilisation de surchaussures en tissu lavable qui remplacent les jetables,
- Structures ayant des cuisines ; achats de produits locaux (fruits légumes),
- Mutualisation de l'achat de caissons multi-découverte en bois de hêtre issu de forêts françaises,- Tri sélectif.

Ce sont des démarches enclenchées dans certaines structures collectives (crèches, écoles...) mais qu'il est important de poursuivre et de renforcer dans tous les services publics (accueillant ou pas du public) même simplement pour la notion d'exemplarité. En effet, la notion de **sensibilisation citoyenne**, l'accompagnement aux éco gestes est primordiale dans la transition écologique du territoire.

> CAPACITÉ D'ACCUEIL ENFANCE PETITE ENFANCE

Structures Enfance, petite enfance, Jeunesse	VGA	CCPD	CCPL	3CLG
Centre de Loisir	1 Tonneins, 1 Fauillet, 1 Marmande, 1 Ste-Bazeille, 1 Meilhan-sur-Garonne, 1 Mas d'Agenais	1 à Duras, 1 à Lévignac de Guyenne	1 à Miramont de Guyenne, 1 Allemans du Dropt	1 Casteljaloux
Crèches / Multi Accueil / Halte Garderie	7 Multi Accueils 4 Micro Crèches 1 Crèche familiale		1 Miramont de Guyenne	1 Casteljaloux, 1 Leyritz Moncassin
Relais Assistantes Ma- ternelles	5 RAMI	1 Duras	1 Miramont de Guyenne	1 Casteljaloux, 1 Grezet-Cavagnan
Espace Jeunesse (11 à 17)/ Pôle Jeune (13-30)	1 ALSH ados Le Mas d'Agenais 1 ALSH en création pôle jeune	1 espace jeunesse à Duras (avec l'accueil de loisir)	1 Maison des jeunes (ACM :accueil collectif de mineurs, pour adolescents) à Mira- mont-de-Guyenne 1 Antenne de la Mission Locale	Castel O jeunes (14-17 ans), 1 Antenne de la mission locale
Centres de service PMI (Protection Maternelle Infantile)	1 Marmande, 1 Tonneins, 1 Meil- han-sur-Garonne	1 Duras		
Parentalité		la causerie des parents (projet porté par l'office culturelle en partenariat avec le centre de loisir, la bibliothèque, le RAM)		Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) « la courte échelle » dans les locaux de la PMI à Casteljaloux, Atelier pa- rents, matinées d'éveil (RAM de Casteljaloux)

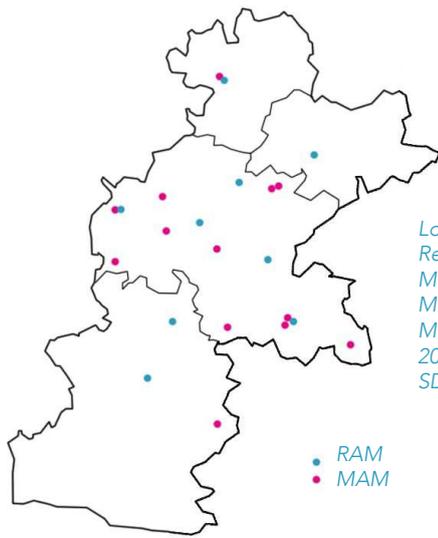
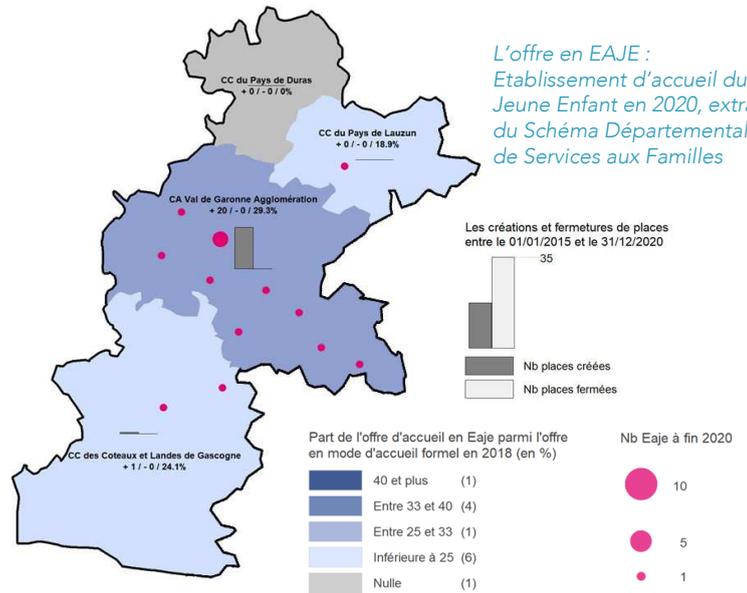
**L'OUVERTURE
D'UN LAEP À
MIRAMONT-DE-
GUYENNE AU 1^{ER}
SEPTEMBRE**

Caf Data 2018

Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans par les modes d'accueil «formels» pour 100 enfants de moins de 3 ans.

CC des Coteaux et Landes de Gascogne	52.5
CC du Pays de Duras	44.1
CC du Pays de Lauzun	43.5
CA Val de Garonne Agglomération	58.1
Département 47	56.9
National	59.3

L'offre en EAJE : Etablissement d'accueil du Jeune Enfant en 2020, extrait du Schéma Départemental de Services aux Familles



UNE MISSION LOCALE SUR MARMANDE AVEC ANTENNES SUR LE PAYS V3G

UNE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE SUR VGA



UNE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE SIGNÉE PAR CASTELJALOUX

UN CONTRAT ENFANCE JEUNESSE SUR LA CCPD JUSQU'EN 2022

LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DES SERVICES AUX FAMILLES

UNE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE EN COURS SUR CCPD

Les enjeux sociaux du territoire portaient sur 4 axes majeurs:

- **Le maillage du territoire:** maintien de l'existant sur la petite enfance et l'enfance, développement sur la jeunesse, la parentalité, l'animation de la vie sociale et l'accès aux droits
- **Le handicap:** adaptation de l'offre existante, articulation des acteurs et des dispositifs
- **Les familles fragiles et vulnérables:** accès au droit, informations, services proposés, lien social...
- **La mise en réseau des acteurs:** des services aux familles entre VGA, les communes et les associations.

- **Faciliter le parcours de vie des familles :** Par le biais du SDSF, il s'agit avant tout pour les institutions de soutenir efficacement les familles, par la mise en place d'une offre permettant notamment aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle, accompagnant les parents dans leur fonction parentale, permettant de lutter contre l'isolement social... L'élaboration d'un SDSF permet de coordonner les interventions des différentes institutions en directions des familles et doit permettre in fine, la correction des inégalités territoriales et des inégalités sociales, une meilleure visibilité des politiques publiques, et un meilleur accès des parents à l'information.

Organiser les politiques publiques, concernant l'ensemble des thématiques suivantes : la jeunesse, l'équité territoriale, l'accès aux droits et le numérique, le vivre ensemble

LES AFOM :

ATOUS

Démographie

- Un territoire attractif : une augmentation de la population globale portée par le solde migratoire
- Un développement démographique marqué depuis 1999 mais qui s'essouffle

Cohésion sociale

- Projet Terrador pour les jeunes sur V3G jusqu'en 2022
- Des structures et dispositifs permettant une coordination et pluriprofessionnalité des acteurs comme le Contrat Local de Santé de VGA et son volet santé mentale (le conseil local en santé mentale) et les différents MSP (Casteljaloux, Tonneins, le Mas d'agenais, Clairac, Lévigac de Guyenne, Duras, Miramont)
- Une économie sociale et Solidaire représentée sur le territoire pour la mobilité et le social
- Possibilité de circuits courts pour l'alimentation collective grâce à une production alimentaire locale importante, des projets sur VGA pour le développement durable
- Le travail des missions locales (1 sur Marmande qui rayonne sur le Pays V3G)
- Un réseau de Relais Assistantes Maternelles réparti sur tout le Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne
- Des projets éducatifs de territoires (communaux et intercommunaux)
- Des Conventions Territoriales Globales engagées à l'échelle des EPCI (2 signées 1 en cours)
- Un maillage des structures petite enfance, enfance
- Des structures d'animation de la vie sociale centres sociaux et espaces de vie sociale

FAIBLESSES

Démographie

- Une faible densité de la population (hors VGA)
- Un vieillissement de la population impliquant des enjeux en matière de santé, besoins de services aujourd'hui non satisfaits, notamment dans les centre bourgs

Cohésion sociale

- Offre de services non complète sur le pays, manque de spécialistes, désertification médicale
- Manque de formation
- Un taux de pauvreté élevé sur l'ensemble du pays, avec des secteurs identifiés (notamment les deux quartiers prioritaires de Marmande et Tonneins)

Santé

- Un problème d'accès aux soins pour tous lié au développement :
- Des mobilités
- D'un maillage plus étendu sur le pays
- D'un manque de médecins spécialisés
- D'un manque de promotion du système de santé
- Une diminution du nombre de naissances

LES AFOM :

OPPORTUNITÉS

Cohésion sociale

- Maintenir le lien social, Investir prioritairement dans les centre bourgs
- Faciliter le dynamisme de la vie associative locale et en faire un élément attractif.
- Investir dans des équipements et services favorisant l'installation d'entreprises et de jeunes actifs pour inverser la tendance démographique.
- Développer une couverture cohérente d'offre de service pour la petite enfance, enfance, jeunesse, accès aux droits et parentalité à l'échelle du pays
- Anticiper et participer à l'attractivité du territoire en développant sa capacité d'accueil

Démographie

- Favoriser une stratégie d'attractivité résidentielle : s'accommoder de l'évolution démographique avec une vocation du territoire résidentielle encouragée par le faible coût de l'immobilier et une faible fiscalité, mais faiblement pourvoyeuse d'activités et d'emplois
- Prendre en compte le phénomène de vieillissement de la population et les changements des modes de vie

Santé

- Des solutions à l'accès aux soins pour tous comme : la télémédecine, le service à domicile, la promotion du système de santé
- Développement d'un accompagnement social et aux soins pour tous, spécialisé selon les besoins (les personnes âgées, les personnes précaires, les jeunes, les famille) qui permettrait d'informer, de suivre, et de conforter le lien social. Pour lutter contre le manque d'information et l'isolement

MENACES

Démographie

- Une population fragile et vieillissante. Le vieillissement est plus marqué que dans tous les territoires environnants, Perte du rôle socialisateur du village et des centres-bourgs
- Les jeunes partent et creusent le profil démographique du pays

Cohésion sociale

- Décrochage de l'espace rural
- Baisse des revenus moyens
- Baisse de l'attractivité du territoire, de sa qualité de vie, et de sa cohésion



ATELIER SANTÉ, ENFANCE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE, PARENTALITÉ

Des disparités entre les différentes EPCI sur la **couverture** des structures enfance, petite enfance, jeunesse, animation de la vie sociale, parentalité, développer un maillage territorial. Une bonne couverture sur le volet petite enfance, mais **une offre à diversifier** sur la CCPD.

Le **numérique** un enjeu fort du territoire :

- De couverture et d'accès
- D'accompagnement des familles dans la connaissance du monde numérique
- D'accompagnement des jeunes pour conserver le lien éducatif et les préserver des impacts négatifs du numérique

- De structures pouvant faire bénéficier de pass les familles, et les utiliser

Un travail sur l'**attractivité du territoire** : La mobilité intellectuelle, pouvoir se projeter dans des villes proches, mais aussi être attiré à rester sur le territoire ou à y revenir après ses études.

Des espaces de rencontre, physiques ou virtuels, pour recréer du lien social
De gros **impacts de la crise sanitaire** sur les jeunes en rupture scolaire et en situation d'isolation sociale, qui touche tous les milieux sociaux

COMMENT AMÉLIORER OU COMPLÉTER LES POLITIQUES PUBLIQUES EN PLACE SUR LE PAYS POUR LES SECTEURS DE LA PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE, ACCÈS AUX DROITS ET PARENTALITÉ ?

L'éco exemplarité des structures d'accueil

- Imaginer un lien avec la feuille de route Terra Nova du conseil régional de NA
- Sensibiliser les élus
- Travailler la formation continue des acteurs et inscrire en fil rouge les questions de transition écologique
- Pour la question de la transition écologique, un plan ou un protocole pourrait être mis en place à l'échelle du territoire. une sorte de charte que les EPCI, asso, structures s'engagerait à respecter.

Développer la cohésion sociale

- Favoriser la création d'espace de vie social et de lieu d'écoute des familles. Renforcer l'offre d'accueil des modes d'accompagnement enfance/Petite enfance
- Construire une politique partagée, travailler une collaboration intercommunale, avec même niveau de contractualisation sur chaque EPCI (type CTG) pour partager les enjeux d'une politique petite enfance, enfance, jeunesse, d'accès aux droits et d'animation de la vie sociale. Renforcer la coordination et la coopération à l'échelle du Pays sur ces thématiques pour permettre d'éviter le cloisonnement et travailler sur les inégalités territoriales.

- Favoriser les territoires à soutenir dans le développement de leur offre d'accueil de l'enfant afin de garantir l'équité territoriale dans l'accès aux équipements
- Améliorer la diversité de l'offre d'accueil du jeune enfant sur la CCPD
- Uniformisation des tarifications des structures d'accueil de petite enfance et enfance sur le territoire et en dehors, afin de permettre aux parents des choix pratiques leur permettant de mieux concilier la vie familiale et professionnelle

Promouvoir et informer sur les structures existantes

- Soutenir et communiquer sur les différentes actions et activités sur ces thématiques
- être pro-actif pour toucher le public le plus fragile
- Mettre en réseau les acteurs du territoire, pour contribuer à l'amélioration de l'offre de service, et à une meilleure orientation des usagers
- Organiser un forum à destination du public et notamment des parents sur ces thèmes précités pour représenter tous les acteurs et structures présentes sur le territoire.

LES ENJEUX :

SANTÉ

- Renforcer l'offre de soins de premiers et second recours (statistiques déclinantes, vieillissement des professionnels) en favorisant l'installation de médecins dans les maisons de santé , et créant des partenariats
- Prendre en compte vieillissement de la population et les changements de modes de vie (adaptation des logements, maillage de l'aide à domicile, développer la télémédecine, prise en charge des aidants...)
- Favoriser la dynamique de réseau d'acteurs et éviter les installations isolées, développer l'organisation de parcours pluriprofessionnels autour des patients
- Diversifier les structures sanitaires et médico-sociale notamment en direction des personnes en situation de handicap
- Valoriser la promotion de la santé publique pour améliorer la couverture de la population, l'accès aux soins et aux droits (possibilité de méconnaissance des dispositifs d'aide pour les plus précaires et de problème de mobilité pour accéder à l'offre)
- Valoriser la prise en charge à domicile et l'inclusion au plus près des milieux de vie (personnes âgées, en situation de handicap et publics vulnérables, la télémédecine)

DÉMOGRAPHIE

- Anticiper les évolutions démographiques du territoire dans une volonté de développement de son attractivité. Les structures d'accueil participent à l'attractivité du territoire.
- Développer l'attractivité du territoire

SERVICES

- Développer une offre de service diversifiée notamment pour les modes de garde en adéquation avec les besoins de la population actuelle.
- Développer une couverture à l'échelle du pays sur l'offre de service jeunesse, accès aux droits et parentalité
- Renforcer l'offre d'accueil des modes d'accompagnement à la parentalité enfance/ Petite enfance et adolescence
- Développer une optimisation de la gestion des structures d'accueil, dans un contexte financier restreint pour les collectivités territoriales

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Développer l'éco-exemplarité dans les structures d'accueil enfance, petite enfance, jeunesse
- Mettre en place une démarche de sensibilisation dans les différentes structures

FAMILLE

- Accompagner les familles notamment monoparentales, les aider à rompre l'isolement
- Développer le maillage de structures d'aides à la parentalité aujourd'hui inégalement réparti
- Accompagner les familles pour le numérique
- Développer l'accès aux structures d'accueil pour les enfants en situation de handicap, issus de familles pauvres, ou de familles en situation de fragilité

5

UNE IDENTITÉ TOURISTIQUE, CULTURELLE ET PATRIMONIALE FORTE



Le Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne possède de nombreux atouts qui font son identité et qui alimentent le tourisme et la culture : patrimoine naturel, agricole, bâti, historique, culturel... La protection, la valorisation et l'entretien de ces ressources représentent une problématique importante pour le territoire.



Cohésion du territoire :

Le territoire présente diverses identités différentes mais complémentaires, grâce à des gradients importants de paysages, de cultures, de patrimoine. Cela représente un enjeu de structuration et d'unification de la promotion touristique.



Relance économique :

Comment imaginer de nouvelles manières de considérer l'environnement, la culture et le tourisme pour favoriser le développement du territoire.



Transition écologique :

La préservation de l'environnement, de la biodiversité, la gestion des eaux et des déchets sont des enjeux majeurs de la transition écologique. L'itinérance et les mobilités douces sont à prendre en compte dans la structuration d'un projet touristique global.

> UNE DYNAMIQUE TOURISTIQUE À VALORISER

Le Département du Lot-et-Garonne compte environ 6 millions de nuitées annuelles.

L'offre en hébergement sur le territoire est diverse mais se concentre principalement sur quelques pôles et couvre inégalement le territoire (concentration forte autour de Marmande, Casteljaloux, Duras,...).

- Une offre hôtelière concentrée sur quelques communes : une capacité en augmentation depuis plusieurs années, 56% de l'offre sur Marmande et 20% à Casteljaloux.
- Une offre en campings encore peu développée : un nombre de site en diminution depuis 2009, des structures existantes qui se développent avec de nouveaux emplacements
- Une offre en hébergement de groupe (résidences, villages vacance) qui se développe, portée par le projet Center Parc (environ 300 cottages) une offre spécifique composée de 13 structures à l'échelle du SCoT.
- L'offre ponctuelle privée des gîtes, chambres d'hôtes, campings à la ferme... : une offre difficile à quantifier mais à ne pas négliger, pour laquelle le SCoT devra définir un cadre imputable aux PLU(i) et cartes communales.

6
MILLIONS
DE NUITÉES
ANNUELLES
SUR LE
DÉPARTEMENT

14
hôtels
350
chambres

10
campings
347
emplacements

6% de
résidences
secondaires
en 2017



Les Thermes
Casteljaloux (113 000 entrées en
2019)



Musée du Pruneau
Lafitte-sur-Lot (14 000 visiteurs entre
janvier et octobre 2019)



Le Château de Duras, Monument
Historique Classé (30 000 visiteurs par
an)



Belvédère aménagé de
Meilhan-sur-Garonne

UN TOURISME DIVERSIFIÉ, UN FORT POTENTIEL À DÉVELOPPER

Le territoire propose une offre touristique diversifiée et attractive, en lien avec les identités patrimoniales fortes qui le composent (Duras, les Landes, la Garonne et le Lot, le canal latéral à la Garonne,...) et offrent une pluralité d’ambiances, de paysages, et de terroirs;

- **Un tourisme patrimonial**, avec 40% des communes dotées d’une protection patrimoniale, la gastronomie et les productions locales à travers des initiatives comme Les Fermes de Garonne ou les marchés de producteurs.
- **Un tourisme vert** porté par la richesse et la variété des paysages : pratiques sportives, randonnées, voie verte entre Marmande et Casteljaloux en cours d’aménagement...
- **Un tourisme fluvial** : la Garonne, le Canal latéral, navettes et balades... La scénovision «Fous de Garonne», exposées sur les quais de Couthure-sur-Garonne est un exemple de la valorisation culturelle et touristique développée autour du fleuve
- **Un tourisme de loisirs et thermal** : Un tourisme de loisirs et thermal à travers des sites d’envergure et au rayonnement important (les Thermes de Casteljaloux,



Canal latéral à la Garonne - Fourques-sur-Garonne

seule station thermale du Département et lac de Casteljaloux)

- **Un projet touristique majeur pour le territoire d’ici 2022** : l’accueil du Center Parc;



Base de loisir du lac de Clarens à Casteljaloux

40%
DES COMMUNES
DE V3G DOTÉES
D’UNE PROTECTION
PATRIMONIALE

LES
THERMES DE
CASTELJALOUX,
SEULE STATION
THERMALE DU
DÉPARTEMENT

Le projet de Center Parc (en cours de réalisation), est situé sur une emprise de 27 hectares entre les communes de Beauziac et Pindères. L'accueil de ce Center Parc représente une opportunité pour la collectivité, en terme d'attractivité touristique (une augmentation estimée de +15% des nuitées sur le territoire) et d'emplois (environ 300 emplois directs et indirects).

A quelques kilomètres de Casteljaloux, ce projet de Center Parc devrait voir le jour au printemps 2022.



Projet de Center Parc à Beauziac et Pindères

> UNE IDENTITÉ CULTURELLE FORTE PORTÉE PAR UNE CULTURE DE L'ÉVÉNEMENTIEL ET DES MANIFESTATIONS ARTISTIQUES

Une activité culturelle intimement liée au tourisme : rayonnement géographique des manifestations, des temporalités de saisons (haute et basse), une culture de terroir/gastronomique (marchés de producteurs, IGP ou AOC viticoles comme les Côtes de Duras, pruneaux d'Agen, tomates de Marmande...).

Une offre en équipements culturels concentrée sur les principaux pôles démographiques

Festival Garorock
Festival de musique à Marmande
165255 festivaliers en 2019
Entre 20 000 et 32 000 campeurs par soir



Festival du journalisme
Couthures-sur-Garonne
5 745 entrées en 3 jours en 2019

Bastid'Art
Structure artistique d'arts de rue
pays de lauzun ; existe depuis 1995
un festival et des représentations
toute l'année



La BD est dans le pré
Fourques-sur-Garonne, 3500
visiteurs lors de la 5^{ème} édition
en 2019

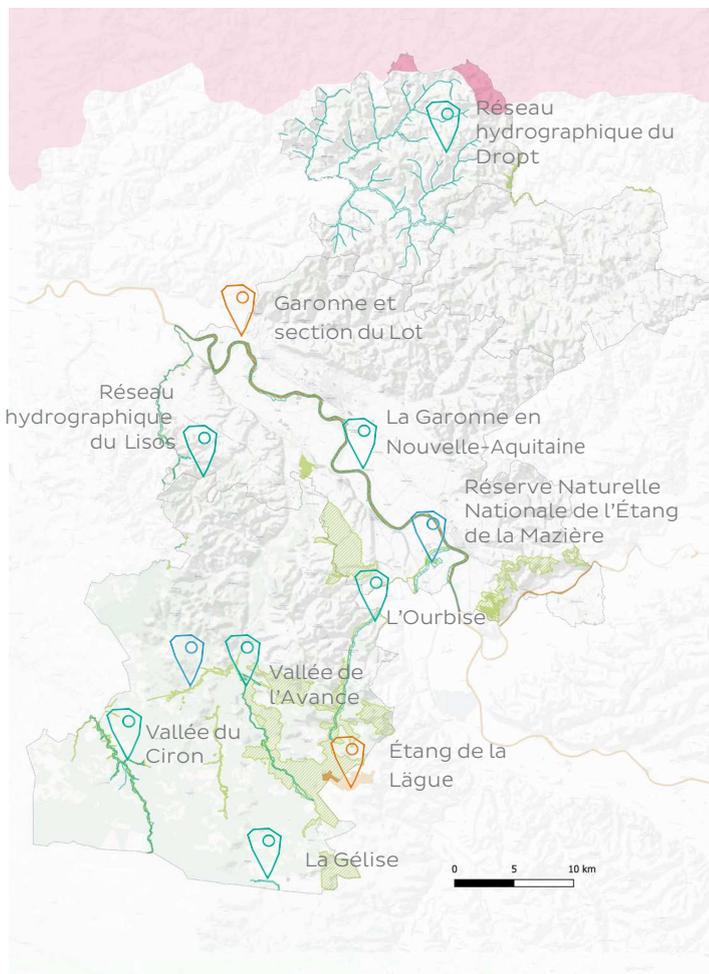
Mais aussi...

Le festival des nuits lyriques à Marmande, Réunion Electronick Groove de La Réunion, Jazz et Garonne à Marmande, Musik à l'avance à Casteljaloux, Festival soirée 47 à Monteton, Monteton Hausse Le Ton, Festivino à Cocumont, Otoc Tone à Monteton...

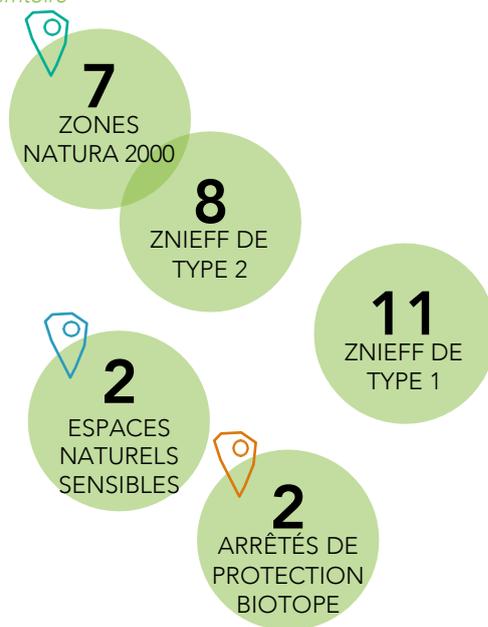
> UN PATRIMOINE NATUREL À PROTÉGER

Le territoire est doté de sites reconnus et protégés pour la qualité de leur patrimoine naturel, en lien fort avec le réseau hydrographique qui le structure. Ces différentes protections vont d'une reconnaissance locale à une prise en compte à l'échelle nationale.

2
ATLAS DE BIODIVERSITÉ
COMMUNALE DE
FOURQUES-SUR-
GARONNE,
ET DE FAUILLET



Synthèse des protections environnementales sur le territoire



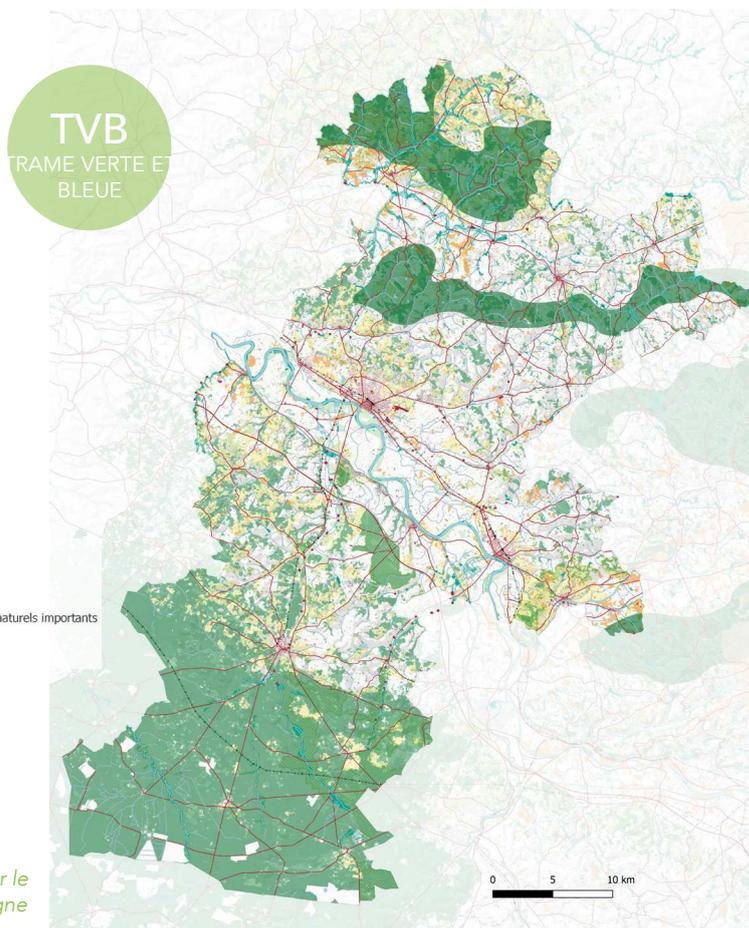
- Zone de transition réserve Biosphère Bassin de la Dordogne
- Arrêtés de protection Biotope
- ZNIEFF I
- ZNIEFF II
- Zones Natura 2000

> LA GARONNE ET LES COURS D'EAU, ÉLÉMENTS FORTS DU PAYSAGE

A partir d'une étude fine et approfondie des milieux (habitats), un réseau de corridors et de réservoirs de biodiversité, éléments constitutifs de la trame verte et bleue, a pu être établi.

L'objectif à long terme de la prise en compte de la trame verte et bleue est d'enrayer la perte de biodiversité.

La préservation, la gestion et la remise en bon état des milieux constituant les continuités écologiques est indispensable. Et ceci tout en intégrant les impératifs liés aux activités humaines.



- | | |
|--|---|
| <p>Données BD Topo</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Bois ■ Forêt fermée de conifères ■ Forêt fermée de feuillus ■ Forêt fermée mixte ■ Forêt ouverte ■ Haie ■ Lande ligneuse ■ Peupleraie ■ Verger ■ Vigne ■ Cours d'eau ■ Plans d'eau ■ Zones humides | <p>Données Corine Land Cover 2018</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ 231 - Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole ■ 241 - Cultures annuelles associées à des cultures permanentes ■ 242 - Systèmes culturaux et parcellaires complexes ■ 243 - Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants ■ 321 - Pelouses et pâturages naturels ■ 322 - Landes et broussailles <p>— Autoroute</p> <p>— Réseau viaire</p> <p>■ Zones urbanisées</p> <p>— Voies ferrées</p> <p>• Obstacles aux continuités écologiques</p> |
|--|---|

Cartographie synthétique des trames vertes et bleues sur le territoire Val de Garonne Guyenne Gascogne

> UN PATRIMOINE NATUREL ET AGRICOLE



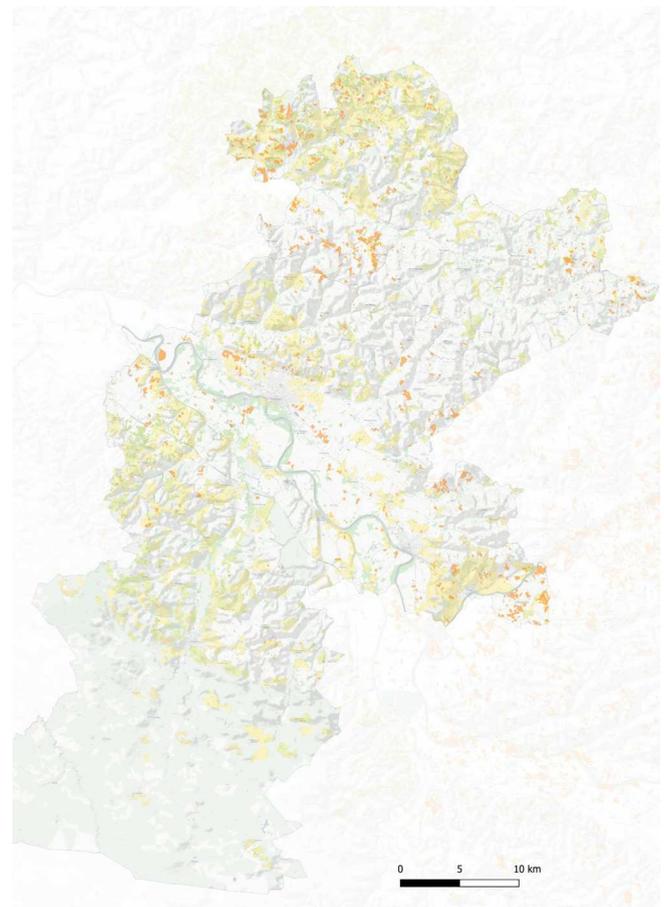
Surfaces boisées à l'échelle du territoire

- Lande ligneuse
- Peupleraie
- Verger
- Vigne

Données Corine Land Cover 2018

- 231 - Prairies et autres surfaces toujours en
- 241 - Cultures annuelles associées à des cul
- 242 - Systèmes cultureux et parcellaires con
- 243 - Surfaces essentiellement agricoles, int
- 321 - Pelouses et pâturages naturels
- 322 - Landes et broussailles

Surfaces ouvertes et cultivées à l'échelle du territoire



Le profil géomorphologique complexe du Pays Garonne Val Guyenne Gascogne donne naissance à des espaces très variés, à l'origine d'ambiances caractérisant les entités paysagères du territoire. On a ainsi différents types de sols qui permettent une agriculture diversifiée et une démultiplication des paysages sur le territoire.

Données BD Topo

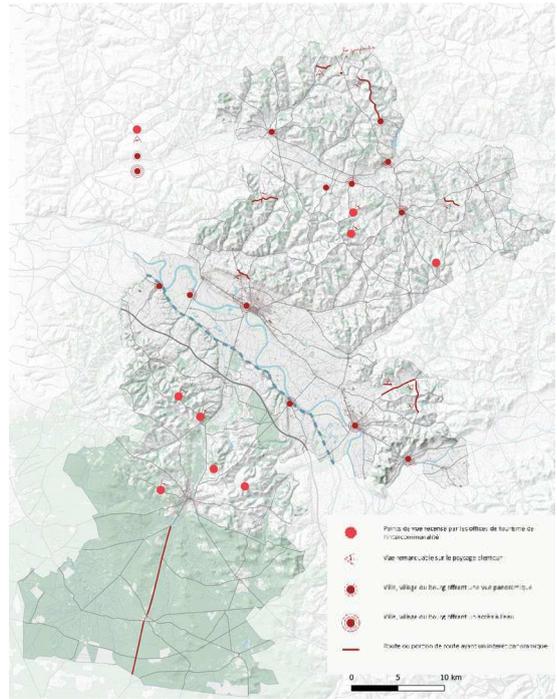
- Bois
- Forêt fermée de conifères
- Forêt fermée de feuillus
- Forêt fermée mixte
- Forêt ouverte
- Haie
- Lande ligneuse
- Peupleraie

> UN PATRIMOINE PAYSAGER



Pinède de la forêt des landes

Cartographie des principaux points de vues et routes d'intérêt sur le territoire extraite de lu diagnostic du SCOT V3G



Paysage ouvert cultivé, Caubon-Saint-Sauveur



Table d'orientation des 13 clochers, Monteton



Un des nombreux ponts scéniques permettant de traverser le canal de la Garonne, Le Mas-d'Agenais

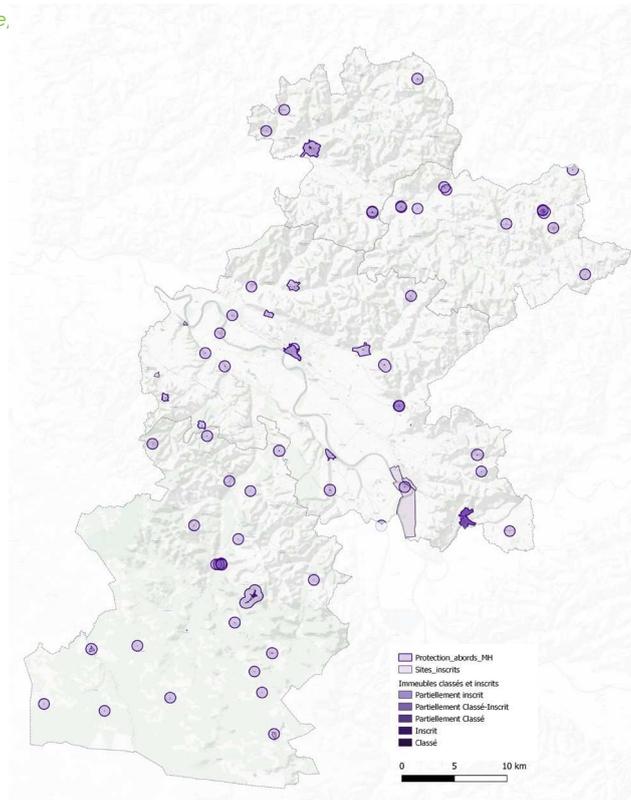


Le Dropt ouvert à Allemans-sur-Dropt

> UN PATRIMOINE BÂTI VARIÉ ET D'UNE GRANDE RICHESSE

sites inscrits

- Site de Goux, Allons
- Site du Tertre, Clairac
- Abords de l'ancien prieuré, Engayrac
 - Moulin de boureille dit de Gibra, Gontaud de Nogaret
- Centre ancien, Lauzun
- Vieille halle au blé, Le Mas-d'Agenais
- Vieille église et ses abords, Pompogne
- Château de beaulieu et ses abords, Saint-Sauveur-de-Meilhan
- Centre ancien, Tonneins
- Front de la Garonne, Tonneins



Protections patrimoniales et architecturales sur le territoire

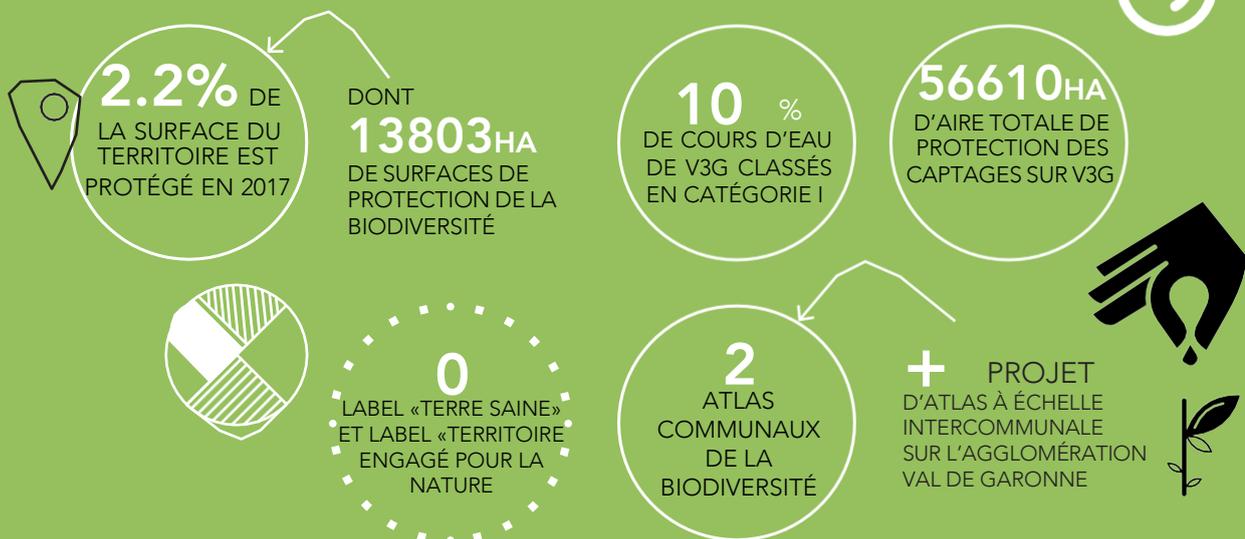
ATELIER TOURISME ET CULTURE

QUELS SONT LES LEVIERS PRIORITAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE AT-
TRACTIVITÉ TOURISTIQUE ET CULTURELLE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ?

Valoriser de manière globale et commune le territoire V3G auprès des locaux et des touristes :

- Une politique et des actions de communication pour promouvoir une identité propre
- Maillage entre les acteurs du territoire, et des collectivités pour partager les richesses de chacun
- Miser sur le digital et le numérique
- Avoir une démarche d'exemplarité environnementale, l'écocitoyenneté, favoriser les pratiques durables
- Exploiter la visibilité donnée par l'évènementiel (Garorock, Bastid'Art...) les projets touristiques en cours (center parc) et les produits locaux identitaires (Vins AOC, Gastronomie...)
- Développer une cohésion entre la culture et le tourisme
- Développer l'itinérance pour le rayonnement des facteurs d'attractivité sur tout le Pays V3G
- Développement et montée en gamme des hébergements sur le territoire (hébergements atypiques, éco-gîtes)
- Favoriser l'accessibilité de l'ensemble du territoire par le renforcement des liaisons multimodales entre les pôles urbains et la partie plus rurale du Pays
- Confortement de l'identité territoriale : rénovation du bâti, préservation des paysages, de l'agriculture susceptible de fournir aussi les bonnes tables
- Soutenir une culture intimiste, proche des locaux et où les voyageurs auront plaisir à aller à la rencontre, au contact des acteurs culturels, surtout suite à la crise sanitaire

ACTIONS EN MATIÈRE DE BIODIVERSITÉ



LES AFOM :

ATOUTS

Gestion des ressources

- La gestion des cours d'eau est déjà bien encadrée de protections
- Une stratégie de gestion des déchets qui mise sur la sensibilisation de la population

Patrimoine

- Une mosaïque paysagère diversifiée et riche
- Une trame bleue dense et bien répartie sur le territoire : le réseau hydrographique comme riche support de la biodiversité : habitats humides et rivulaires, faune et flore associée.
- Une mise en réseau des OT animée depuis plusieurs années

Tourisme

- Des infrastructures routières et proximité des grands axes
- Une offre touristique de pleine nature propice au slow tourisme
- Des porteurs de projets nombreux souhaitant investir dans la location touristique majoritairement.

Culture

- Des produits locaux identitaires

FAIBLESSES

Gestion des ressources

- Une qualité des ressources en eau inégale causée par une forte pression anthropique sur les cours d'eau (usages, qualité)
- Coût de la gestion des déchets

Tourisme

- Manque d'hébergements de groupe
- Manque d'hébergements de qualité et atypiques

Patrimoine

- Une forte simplification des paysages due aux évolutions des pratiques agricoles (ouverture des cultures, enrichissement, simplification des modèles et recul de l'agriculture paysanne), mitage des espaces agricoles
- Un développement de l'urbanisation linéaire qui entraîne une ruptures avec les constructions historiques et accentue l'impact du bâti dans les paysages. Absence de politique patrimoniale forte et cohérente, Un patrimoine peu connu ou recensé sur une partie du territoire
- Une trame verte et bleue fragilisée par la consommation importante d'espaces entraînant la fragmentation des continuités.



LES AFOM :

OPPORTUNITÉS

Gestion des ressources

- Les cours d'eau sont tous classés sur le territoire et dont l'objet d'un SAGE
- Des événements qui sensibilisent à la question des déchets
- Stratégies d'économie circulaire, la recherche et le développement

Patrimoine

- La mise en valeur de l'environnement et sa protection permettront une attractivité plus forte au territoire
- Limiter l'urbanisation en secteur agricole, soutenir les productions agricoles identitaires,
- Faire du patrimoine un levier de développement local, un patrimoine de centre bourg à valoriser

Tourisme

- Rebond du tourisme d'affaires dans les années à venir
- Création d'offres touristiques slow tourisme
- Un maillage touristique et culturel à faire valoir à l'échelle du territoire, facteur d'attractivité territoriale, développement de l'e-tourisme

COMMENT CONSTRUIRE UN PROJET TOURISTIQUE TERRITORIAL COHÉRENT, DURABLE?

Synergie des acteurs :

- Co construire des projets de manière réfléchie en utilisant les compétences, connaissances et savoir-faire de chacun (la mutualisation des actions entre les offices de tourisme à l'échelle de V3G y participe et accompagne les associations et organismes, concertation, ateliers avec les acteurs publics et privés)
- Unir les acteurs et les promotions communes autour d'une image durable

MENACES

Gestion des ressources

- Vulnérabilité de la population face à la diminution de la ressource en eau, d'autant plus impactés par le changement climatique

Patrimoine

- Certains milieux sensibles (prairiaux, zones humides, berges de cours d'eau et milieux rivulaires) peuvent être amenés à évoluer voire disparaître par manque d'entretien, de prise en compte ou de protection.
- Développement anarchique du bâti et des constructions, fort impact paysager

Tourisme

- Un manque de lisibilité à l'échelle du Pays
- Hébergements : une grande part de loueurs non professionnels à la retraite => Fermeture et cessation d'activités à anticiper

Connaissance du territoire d'aujourd'hui :

- Tenir compte de l'existant (Diagnostic, cartographies, états des lieux)
- S'inspirer des savoir-faire locaux et des richesses existantes
- Respecter les identités du territoire

Réalisations progressives :

- Intégrer les 3 piliers du Développement durable (Economie/Environnement/Social) pour fonctionner en symbiose de manière soutenable pour le territoire et les populations locales
- Intégrer les tendances touristiques de demain
- Identifier et valoriser les hébergements et activités écoresponsables

LES ENJEUX :

TOURISME & CULTURE

Construire un projet touristique territorial cohérent, durable et concerté à l'échelle du territoire :

- Former une identité de territoire, diffuse auprès des locaux, des touristes et des acteurs du territoire, sous forme d'une mosaïque d'identités complémentaires
- Renforcer l'offre en hébergements de qualité, atypiques

Renforcer et valoriser les atouts déjà identifiés du territoire :

- La tendance émergente au slow tourisme/ Itinérance/ Tourisme vert : plus de documentation, de balisage, d'offre d'itinérance, des hébergements adaptés
- Valoriser de manière réfléchie et concertée les atouts patrimoniaux, naturels, culturels et architecturaux à l'échelle du pays
- Un tourisme à la ferme, l'agritourisme
- La synergie culture/Tourisme

Renforcer le rayonnement et l'attractivité culturelle du territoire :

- La culture est un vecteur d'image fort. L'offre culturelle du territoire représente un point fort pour l'attractivité touristique et peut constituer un critère pour le choix d'un lieu de résidence ou d'implantation pour les entreprises. Le monde associatif peut participer au développement d'une offre culturelle.

Développer de nouvelles formes de tourisme prenant en compte la dimension écologique :

- diversifier l'offre pour l'accueil des personnes en situation de handicap, accès des vacances pour tous.
- Développer l'e-tourisme
- Développer l'itinérance avec des solutions de mobilité et d'accompagnement sur l'ensemble du territoire

Favoriser la cohésion sociale et développer le vivre ensemble à travers la culture pour tous

- L'accès à la culture pour tous et partout est un facteur de cohésion sociale. Cela implique à travailler à un maillage territorial satisfaisant des équipements culturels existants et futurs et de garantir l'accessibilité par le plus grand nombre.
- La culture comme outil de développement économique et social.

PATRIMOINE NATUREL ET BÂTI

- Le maintien de la qualité et de la diversité des paysages naturels et bâtis
- L'intégration du bâti récent dans le paysage

PATRIMOINE AGRICOLE

- Le maintien d'une agriculture diverse, locale et d'un réseau d'agriculteurs engagés

UN TERRITOIRE LIÉ À L'EAU

- Préserver la trame bleue et le réseau hydrographique comme riche support de la biodiversité : habitats humides et rivulaires, faune et flore associées.

CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE ET GESTION DES RESSOURCES

- Un réseau d'infrastructures fragmentant à maîtriser, préserver et remettre en bon état les continuités de cours d'eau et les zones humides dont le rôle en terme de gestion de l'eau (qualitative et quantitative) est d'importance.
- Aller vers une économie circulaire dans la gestion des ressources, y compris des déchets
- Préservation de la ressources en eau: limiter les usages et améliorer la qualité

6

UN TERRITOIRE QUI S'ADAPTE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX



Le territoire prend conscience des défis environnementaux et des risques climatiques auxquels il fait face. Aujourd'hui, il est nécessaire de repenser la manière de vivre sur le territoire.



Cohésion du territoire :

Comment mener des actions communes au territoire, tout en prenant compte des spécificités de chaque zone ?



Relance économique :

La relance économique doit intégrer en plus de la crise sanitaire, les enjeux liés au réchauffement climatique, qui vont impacter les secteurs économiques



Transition écologique :

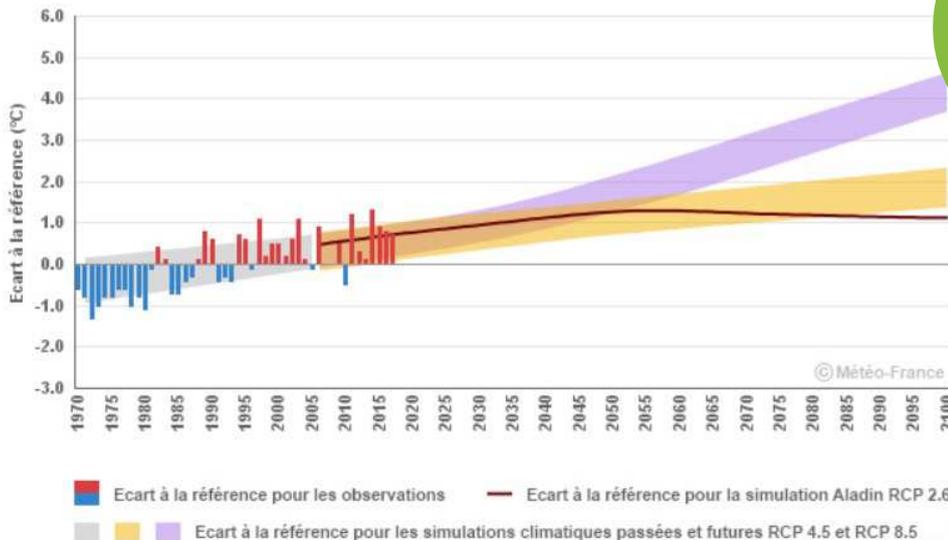
La transition écologique interroge non seulement notre manière d'habiter le territoire, mais aussi nos modes de consommation, de transport, l'ensemble de nos habitudes et comportements au quotidien. Il s'agit d'un changement de paradigme qu'il faut opérer en tant que collectivité, et accompagner auprès des citoyens et acteurs locaux.

> ANTICIPER ET S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le territoire du Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne englobe environ le tiers ouest du département Lot-et Garonne. Son climat peut être caractérisé comme océanique dégradé, avec l'alternance d'été chauds et secs et d'hivers humides et doux.

Ces projections climatiques ont des répercussions concrètes à l'échelle du territoire et elles affectent des champs larges.

Température moyenne annuelle en Aquitaine : écart à la référence 1976-2006 // Observations et simulations climatiques pour trois scénarios d'évolution RPC 2.6, 4.5 et 8.5



+4°C
à l'horizon
2071-2100

L'apparition d'un climat proche de méditerranéen est une possibilité à prendre en compte.

Source : Météo France

Hausse des températures, des besoins énergétiques pour palier à la chaleur et un sol plus sec en toute saisons: quelques conséquences du changement climatique, source: MétéoFrance

- **Répercussions sur les milieux:** l'assèchement des sols (augmentation des risques liés aux retrait-gonflement des argiles), la diminution des ressources en eau, augmentation en parallèle des risques d'inondations liées aux pluies torrentielles (fort enjeux humain)
- **Répercussions sur la biodiversité:** changement des écosystèmes, évolution des espèces locales et résilientes, destruction d'habitats naturels, de disparition certaines espèces
- **Répercussions sur les activités agricoles:** changement des saisonnalités et des pratiques, impact en chaîne sur les

productions (fauche, production de foins, de viandes ou de lait pour l'élevage)

- **Répercussions sur la santé humaine** : augmentation des risques pour les personnes vulnérables en période de sécheresse, suite à l'altération de la qualité de l'air, à l'impact des pesticides...

Source : Le PCAET VGA

Les conséquences de ces changements peuvent également être indirectes. On estime par exemple lors des journées chaudes une forte augmentation des besoins électriques liés à l'utilisation de climatisation.

> LE PHÉNOMÈNE D'ÎLOT DE CHALEUR URBAIN



Le territoire du Val de Garonne, à dominante rurale, est soumis au phénomène des îlots de chaleur principalement en cœur de ville et sur les zones industrielles et centres commerciaux. Les communes les plus touchées par les effets d'îlots de chaleurs sont: **Marmande, Tonneins, Sainte-Bazeille, Fauillet, Beaupuy**

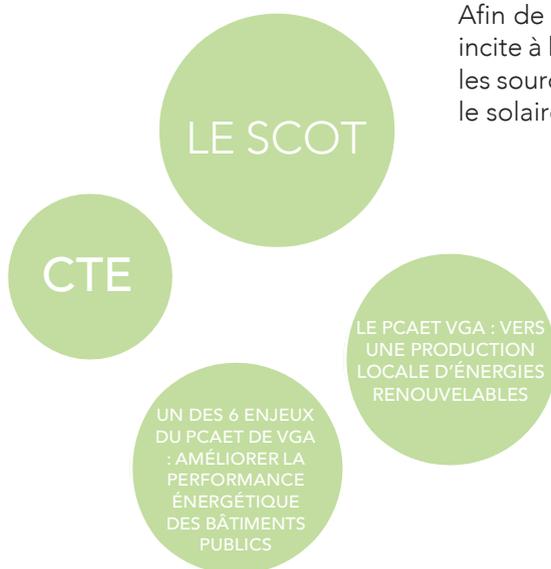
Source : Le PCAET VGA

les atouts du territoire face aux ICU :

- un potentiel à exploiter via la renaturation des sites, pour augmenter les surfaces d'espaces végétalisés, des parcs et jardins, les zones de fraîcheur à proximité de la Garonne, et des zones naturelles et agricoles qui apportent de la fraîcheur via le vecteur eau et végétation.

UN PLAN DE
VÉGÉTALISATION
EN COURS SUR
VGA

> LA PRISE EN COMPTE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE À DIFFÉRENTES ÉCHELLES



Afin de lutter contre les émissions de gaz à effet de serre, le SCoT incite à la diminution de l'utilisation des énergies fossiles et valorise les sources d'énergies renouvelables du territoire telles que le bois, le solaire, l'énergie éolienne, etc

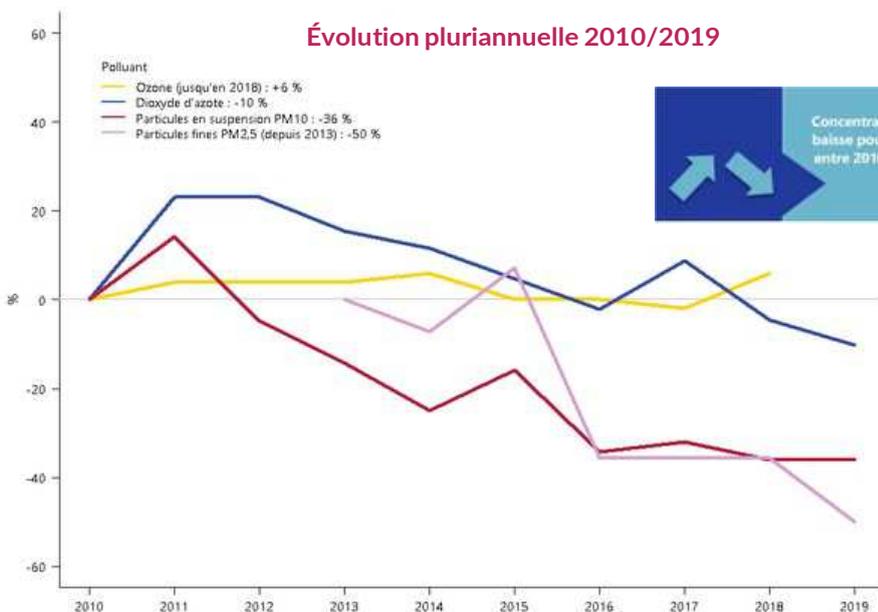
Le 9 juillet 2019, VGA fut désignée par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire comme lauréate du Contrat de Transition Ecologique.

Les collectivités : Une action entreprise concernant l'amélioration énergétique des bâtiments appartenant aux collectivités grâce au programme ACTEE. (La consommation d'énergie des bâtiments communaux représente environ 5% du budget des communes.)

> LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

Pour palier à la pollution atmosphérique, entre autres, la région a élaboré avec l'État le **Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Énergie (SRCAE)** de la région Aquitaine. Depuis le 15 novembre 2012, ce document permet à l'ensemble des acteurs aquitains de disposer d'un cadre de cohérence « **Climat, Air, Énergie** » notamment les **collectivités en charge d'un Plan Climat Energie Territorial (PCET)**, comme c'est le cas du Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne. Les trois objectifs principaux du SRCAE sont de réagir face aux changements climatiques, à la raréfaction des ressources énergétiques fossiles et la pollution de l'air. Le document insiste sur les enjeux sanitaires, écologiques et économiques liés à la pollution de l'air.

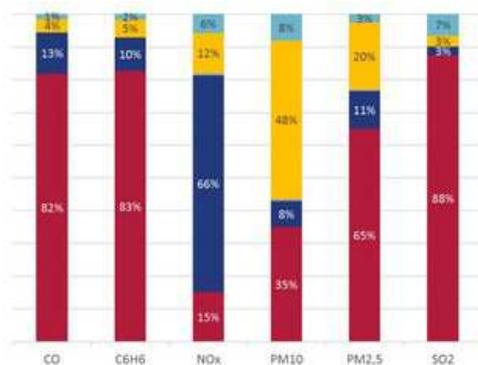
Les pollutions atmosphériques sont mesurées et surveillées en Nouvelle Aquitaine par l'association ATMO Nouvelle Aquitaine, agréée par le Ministère de l'environnement. L'association s'intéresse à la présence d'oxydes d'azote, d'hydrocarbures, de dioxyde de soufre, d'ozone et de particules dans l'air et se réfère à un réseau d'analyseurs répartis sur l'ensemble de la région. Le territoire de V3G ne renferme pas de stations permanentes de mesures de la concentration dans l'air, mais on peut se baser sur les analyses effectuées à l'échelle du département Lot-et-Garonne, dont le bilan effectué en 2019 est bon. Le département n'a connu aucun épisode de pollution de l'air et l'inventaire des émissions de polluants montre de faibles teneurs en polluants.



UNE BAISSÉ DE LA POLLUTION SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES EN LOT-ET-GARONNE (SAUF POUR L'O₃)

0 DÉPASSEMENT DES SEUILS SUR VAL DE GARONNE AGGLOMÉRATION

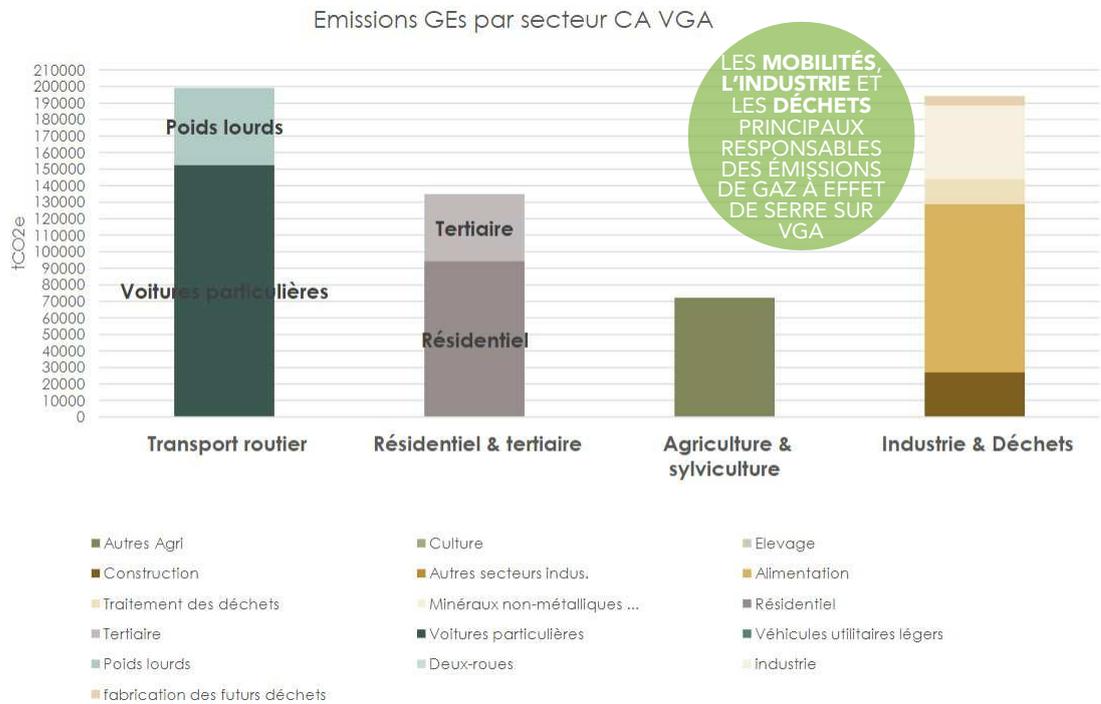
0 PROCÉDURES PRÉFECTORALE D'ALERTE DÉCLENCHÉE EN LOT-ET-GARONNE EN 2019



Source: Bilan de la qualité de l'air 2019 Lot-et-Garonne, Atmo Nouvelle Aquitaine

> LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

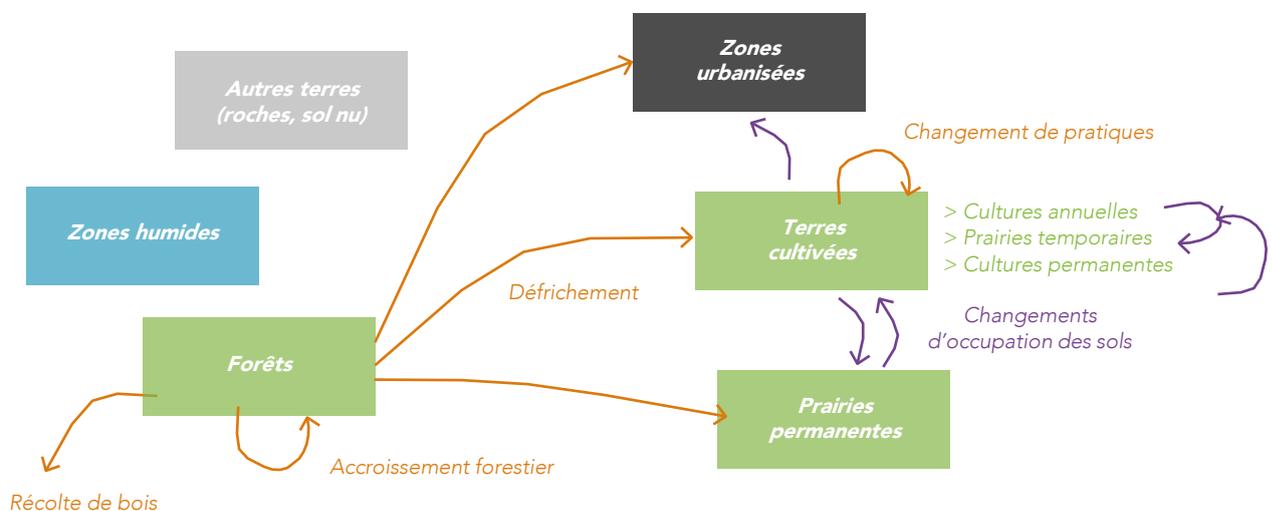
Les données suivantes ne sont actuellement disponibles que pour Val de Garonne Agglomération dans son PCAET, elles sont en cours de diffusion pour les autres intercommunalités.



Extrait du diagnostic du PCAET VGA

> LA SÉQUESTRATION CARBONE IMPACTÉE PAR L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

La séquestration carbone s'effectue sur les territoires grâce à divers réservoirs. Sur le territoire, différents milieux représentent ces réservoirs : les forêts de feuillus, de conifères, mixtes, cultures, prairies, zones humides... Les flux entre ces milieux constituent des absorptions ou des émissions de carbone.



Dans le cadre du PCAET de VGA, les impacts de changements de milieux sur la séquestration carbone ont été étudiés entre 2006 et 2012.

CLC 2012 (en ha)	Surface 2006 (en ha)	Surface en 2012 (en ha)	Changement d'affectation (en ha)
Forêts et milieux semi-naturels	13 138	13 138	0
Espaces agricoles	54 467	54 288	- 179
Eau	1 532	1 532	0
Total	69 187	68 958	- 179
Zones urbanisées	6 780.8	6 960	+179
Total	6 780.8	6 960	+179

En 2012, sur Val de Garonne Agglomération, la surface des espaces agricoles, forestiers et naturels était de **62 400 Ha** soit **93.2%** du territoire. Ceci représente un stock de carbone absorbé de **-186 329 teq CO2 par an**.

Extrait du diagnostic du PCAET VGA

Entre 2006 et 2012, sur Val de Garonne Agglomération, 179Ha ont connu un changement d'affectation du sol, et sont passé d'espaces agricoles à zones urbanisées, ce qui représente une hausse des émissions de 5 668 tCO2e.

Sur le territoire du Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne, 1012Ha ont été artificialisés dans les 10 dernières années (voir le détail dans la clé de lecture 3)

Les enjeux du territoire liés à la séquestration carbone pourraient être :

- Le maintien du foncier agricole et forestier
- Un meilleur suivi des biomasses
- Récolte des bois dans le respect de la gestion durable et diversifiée des forêts
- Mise en synergie des différents acteurs de la filière (connaissance et mise en réseau)
- Développement de l'usage du bois comme matériau (construction...)

> DES LOGEMENTS ÉNERGIVORES, UNE RÉNOVATION À ORGANISER

Ce dispositif fait suite au Programme d'Intérêt Général « Centres Bourgs » en cours entre octobre 2015 et octobre 2017. Il est opérationnel depuis le 07 janvier 2019 et ambitionne l'accompagnement et l'amélioration de 246 logements de Propriétaires Occupants (PO) et de 20 logements de Propriétaires Bailleurs (PB) sur le territoire de Val de Garonne sur la période 2019-

Une plateforme dédiée à la rénovation énergétique de l'Habitat privé mise en place par Val de Garonne Agglomération en partenariat avec l'ADEME, l'état et la région « J'éco-rénove en Val de Garonne », qui fait partie du réseau national « FAIRE » et est déployée à l'échelle du le Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne.



source: Données AREC NA
– Indicateurs Energie Climat
2021 (donnée 2019)

	A	B	C	D	E	F	G	E, F, G (passoires ther- miques)
CA Val de Garonne Agglomération	581	979	6002	7806	8398	2728	688	11814
CC des Coteaux et Landes de Gascogne	115	154	1205	1536	1378	1012	299	2689
CC du Pays de Duras	41	110	284	902	344	407	397	1148
CC du Pays de Lauzun	251	351	618	1927	798	577	435	1810

Nombre de résidences principales par Étiquette DPE

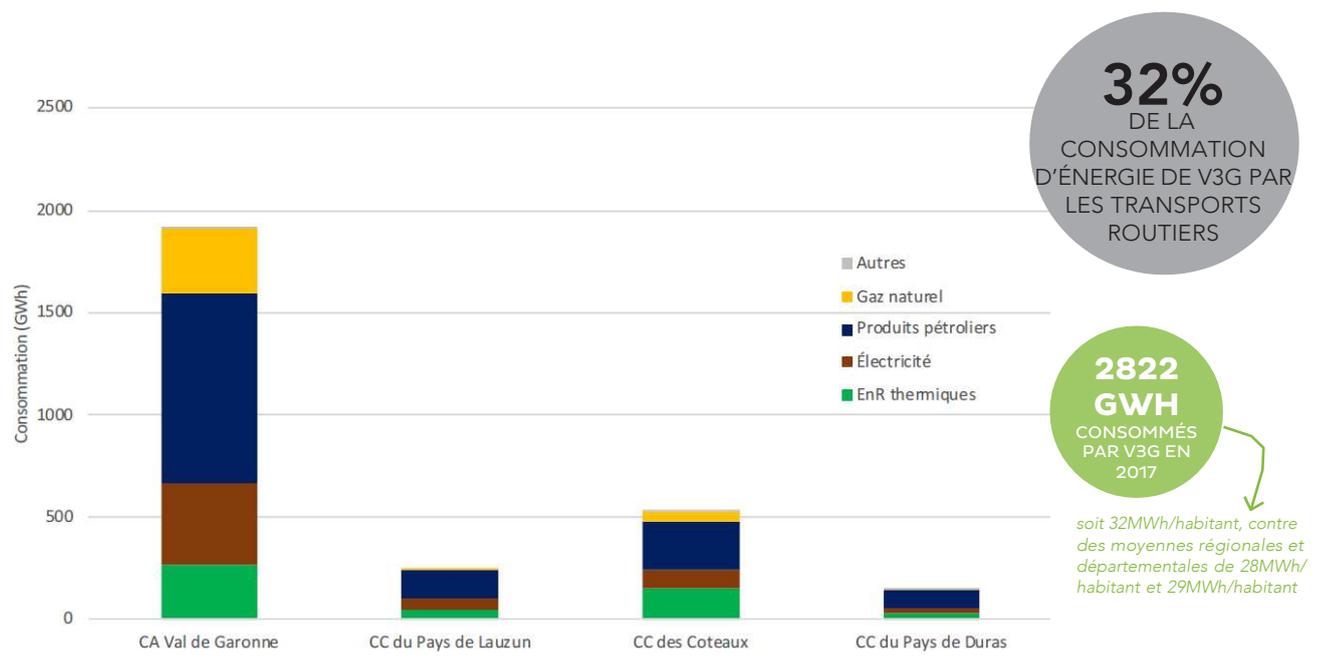
7010
RÉSIDENCES
PRINCIPALES UTILISANT
LES CHAUFFAGES À
FIOUL

17461
PASSOIRES ÉNERGÉTIQUES
DANS LES LOGEMENTS
PRIVÉS, LE PARC SOCIAL, LES
BÂTIMENTS PUBLICS ET LES
LOCAUX D'ENTREPRISE (DPE
E, F ET G)

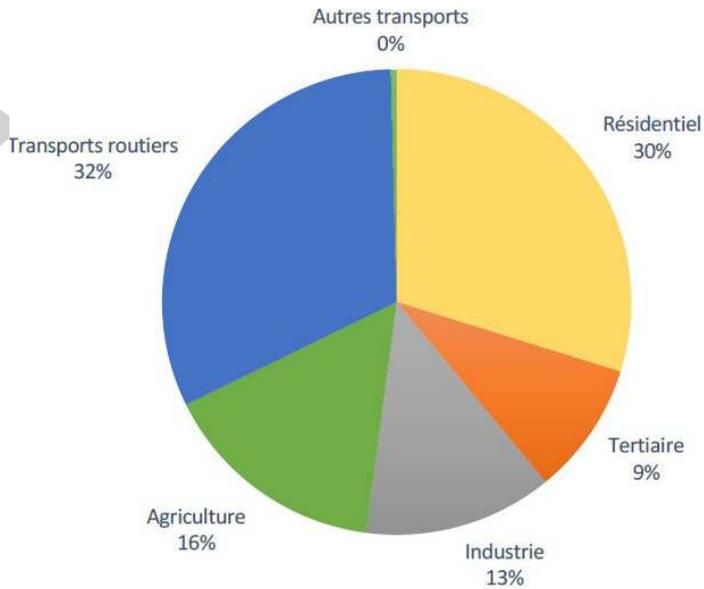
> LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Le territoire du Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne est consommateur d'énergie, dont la majorité est d'origine fossile. Il consomme 2822GWH soit 32MWh/habitant, contre des moyennes régionales et départementales de 28MWh/habitant et 29MWh/habitant. Le caractère rural du territoire et la dépendances vis-à-vis du transport routier (notamment individuel) expliquerait cette différence.

De manière générale, le secteur des transports est le plus consommateur (32%) et entraîne une forte consommation de produits pétroliers. Le secteur résidentiel est le deuxième secteur de consommation (30%). Cette répartition donne lieu à une consommation majoritaire de produits pétroliers (50%), suivi par l'électricité (20%) puis les EnR thermiques (18%). La consommation n'est pas la même dans tout le territoire et peut être lue à l'échelle de chaque Communauté de Communes/Agglomération.

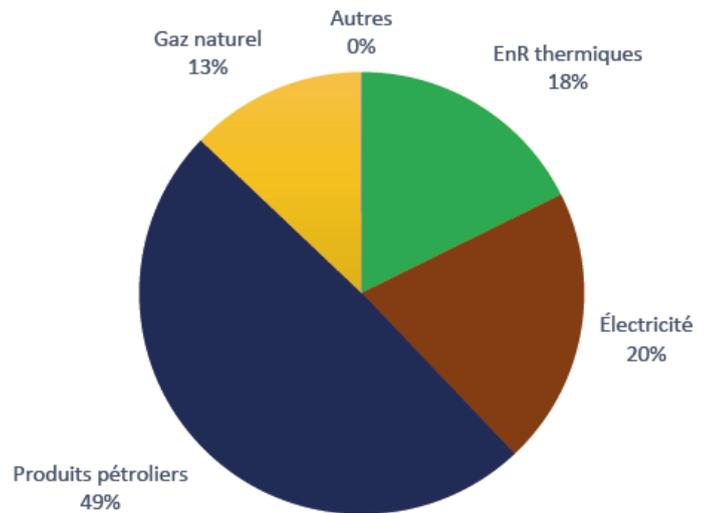


Répartition de la consommation par territoire et par énergie



Répartition de la consommation du territoire par secteur

Données AREC 2017



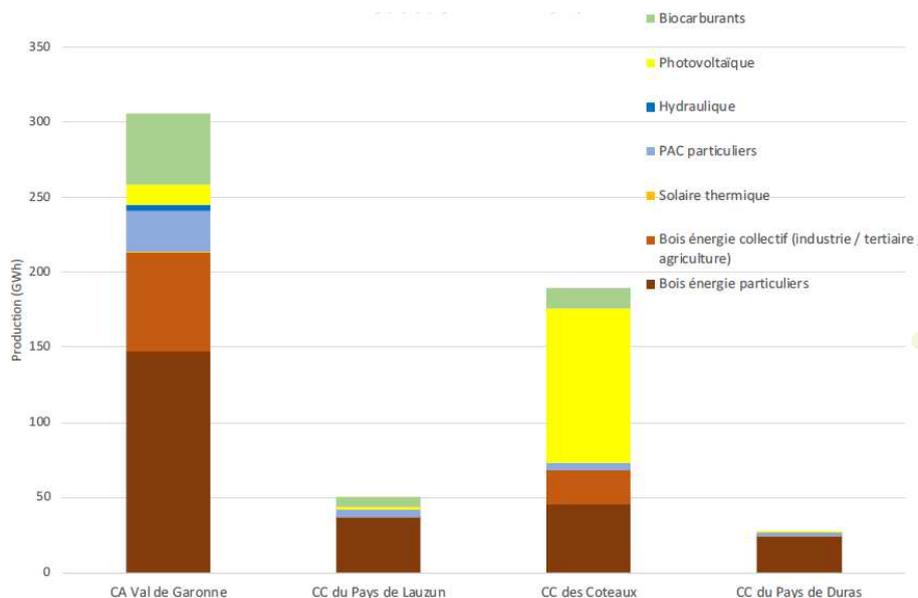
Répartition de la consommation du territoire par type d'énergie, source

Données AREC 2017

> LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

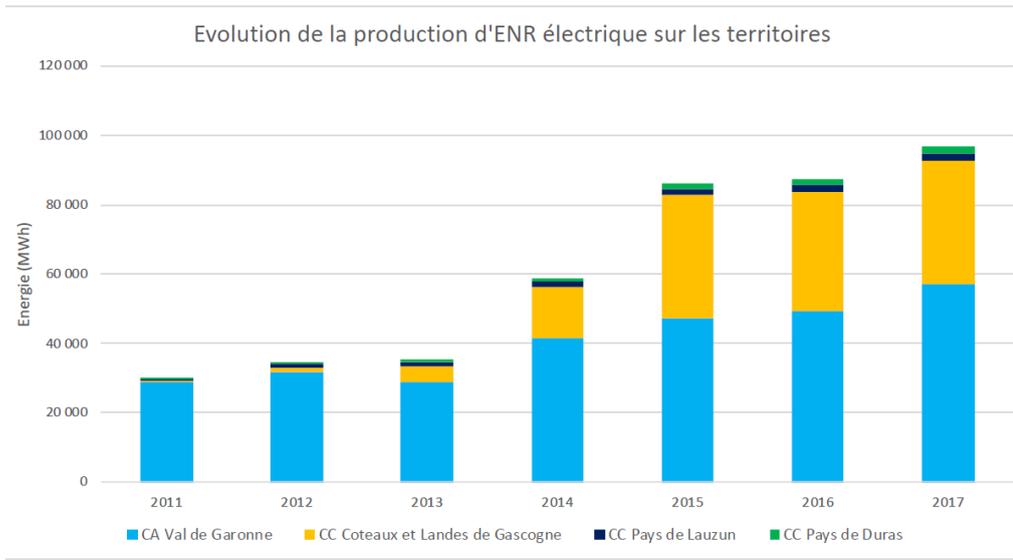
Le territoire du Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne produit **577 GWh d'énergie renouvelable**, (électricité et chaleur renouvelables confondues)

La majorité de la chaleur renouvelable produite est issue du bois énergie et utilisée pour le chauffage des particuliers et des tertiaires tandis qu'une part plus faible correspond à la chaleur renouvelable issue des pompes à chaleur (PAC) et du solaire thermique. L'électricité renouvelable est issue en large majorité du solaire photovoltaïque et de quelques installations de production d'hydroélectricité.



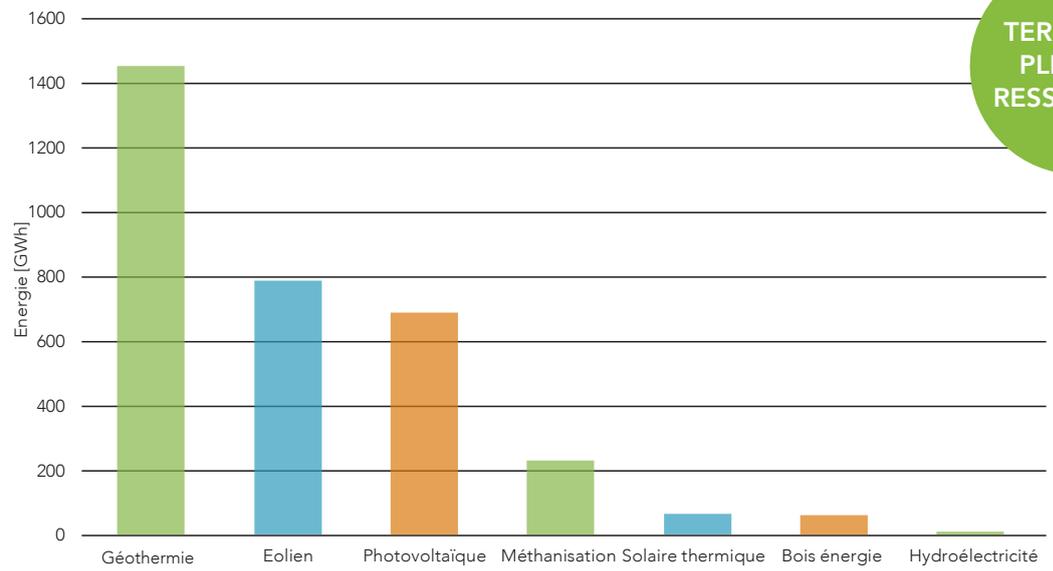
20%
DES
CONSOUMATIONS
EN 2017
COUVERTES PAR
LES EnR

Répartition de la production d'énergie renouvelable par EPCI, Source : Diagnostic énergétique de l'AREC, 2017



Evolution de la production d'énergie renouvelable électrique par EPCI, Source : Diagnostic énergétique de l'AREC, 2017

> LE POTENTIEL DE PRODUCTION SUR LE PAYS V3G



UN TERRITOIRE PLEIN DE RESSOURCES !

Bilan du potentiel de production énergétique renouvelable sur le territoire, , Source : Diagnostic énergétique de l'AREC, 2017



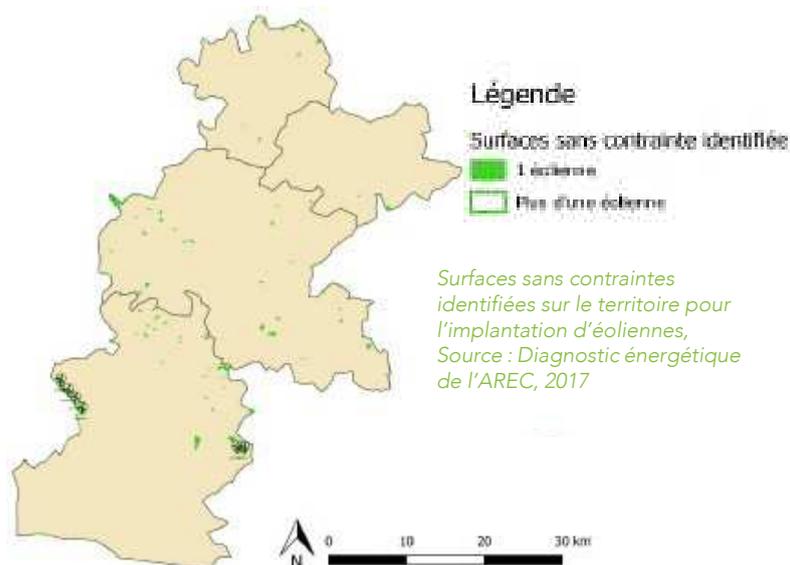
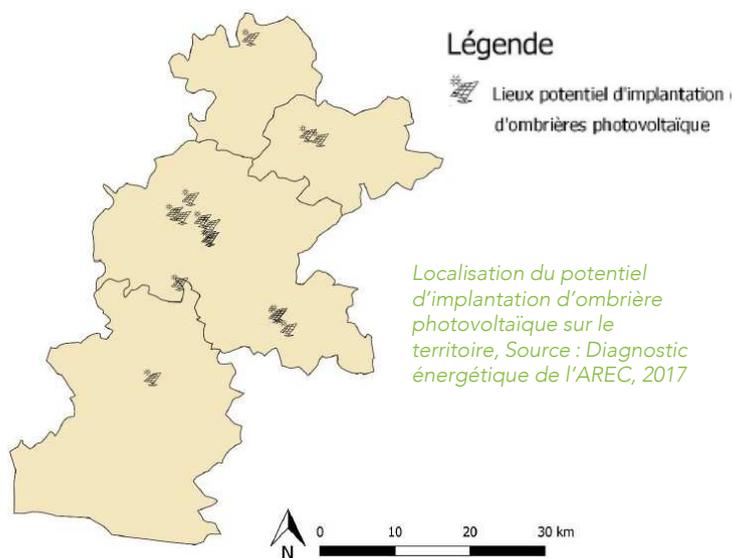
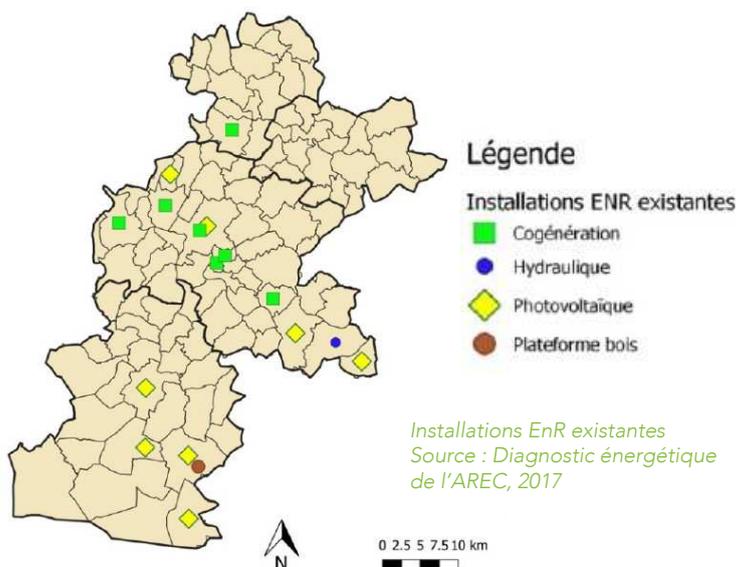
- Un potentiel d'installation sur le territoire de 113 éoliennes. Actuellement, cela correspondrait à une puissance installée de 395,5 MW et une production d'électricité renouvelable de 791 GWh/an.

On peut différencier plusieurs type de potentiel d'énergie solaire :

- Le solaire photovoltaïque en toiture : un potentiel d'installation de 344 MWc sur l'ensemble du bâti bien orienté, pouvant produire 428 GWh/an.
- Les panneaux photovoltaïques sur les parkings extérieurs, sous la forme d'ombrières orientées au sud qui représentent une surface de panneaux de 49 h et donc un potentiel de 50 MWc de panneaux photovoltaïques qui pourraient produire 61 GWh/an.
- L'implantation de centrales au sol : un potentiel de 47 centrales au sol, totalisant 194 ha soit 165 MWc de panneaux installés, avec une production résultante s'élevant à 203 GWh.
- La production d'énergie solaire thermique est principalement employée pour l'eau chaude sanitaire des particuliers, hôpitaux, EHPAD, piscines ou camping par exemple. Elle est calculée à partir de la surface disponible en toiture. le potentiel total de production d'énergie issue du solaire thermique est estimé à 5 310 MWh/an.



- **Hydroélectricité** : Tous les cours d'eau sont en liste 1 donc : interdiction de construire tout nouvel obstacle à la continuité écologique, quel que soit l'usage.
- **Biogaz et méthanisation** : Le potentiel mobilisable issu de production de biogaz issu des déchets du territoire s'élève à 232883 MWhPCI par an.
- **Géothermie** : Concernant la géothermie sur sonde, le potentiel net de production de chaleur est estimé à 1459GWh/an.
- **Bois énergie** : Le potentiel net en biomasse est estimé à un volume de bois extrait et produit de 30 440 m³, soit une énergie de 68 320 MWh/an.



> DES PROJETS D'ENVERGURE SUR LE TERRITOIRE

La production bois-énergie et les réseaux de chaleur sont au cœur des préoccupations actuelles dans le cadre du développement durable et du renouvellement énergétique. C'est ainsi que la création d'une usine énergie-bois a été menée par la Communauté de communes des Coteaux et Landes de Gascogne, usine qui s'avère être l'une des plus importantes en France.

Le bois de récupération du vaste massif forestier est transformé en plaquettes pour alimenter les chaudières des usines et collectivités. Ses clients sont l'hôpital et la maison de santé pluridisciplinaire de Casteljaloux, les serristes, le collège de Monflanquin et même Airbus.

Plateforme bois-énergie de la 3CLG



Parc photovoltaïque de Casteljaloux



Panneaux photovoltaïque sur toiture, Monteton

> DES PROJETS FUTURS

Amorçage et structuration d'une filière locale d'hydrogène

L'enjeu est de structurer une filière locale d'hydrogène en Val de Garonne par une sensibilisation aux enjeux de l'hydrogène et via l'émergence de projets en lien avec le vecteur hydrogène, réalisés en partenariat avec les acteurs socio-économiques présents sur le territoire (industrie, enseignement, formation...).

Le projet CORIOLICE, une *hydrolienne flottant sur la Garonne*, produisant du dihydrogène.

Le projet VOLTE, un *générateur autonome hybride produisant de l'électricité à partir de l'hydrogène*. La construction des projets pilotes est envisagée à la fin de l'année 2021.

Sur la Communauté de Communes des Landes de Gascogne, plusieurs équipements sont actuellement en fonctionnement et plusieurs projets en cours de réflexion :

4 parcs en fonctionnement (Casteljaloux, Pompogne, Durance, Fargues-sur-Ourbise) sur 113 ha :

- des installations sur 7 ha à 70 ha par unité
- une production d'électricité correspond aux besoins de 52.000 habitants.

>> Le parc solaire Pompogne/ Fargues-sur-Ourbise/ Barbaste

Implanté en grande partie sur la commune de Pompogne, ce site, inauguré en Juin 2013, s'étend sur 75 ha, soit l'équivalent de 115 terrains de rugby.

>> Le parc solaire sur le site de l'ancienne déchetterie, à Casteljaloux

Il s'agit d'une revalorisation du site de l'ancienne décharge dite « de Sansuère ». A la fin de son exploitation, cette dernière devait être réhabilitée. C'est ainsi qu'est né le projet de louer l'emprise du site (environ 4,5 ha) ainsi qu'une autre parcelle contiguë (environ 8 ha) à une société de production d'énergie solaire, sur un site total d'environ 12,5ha.

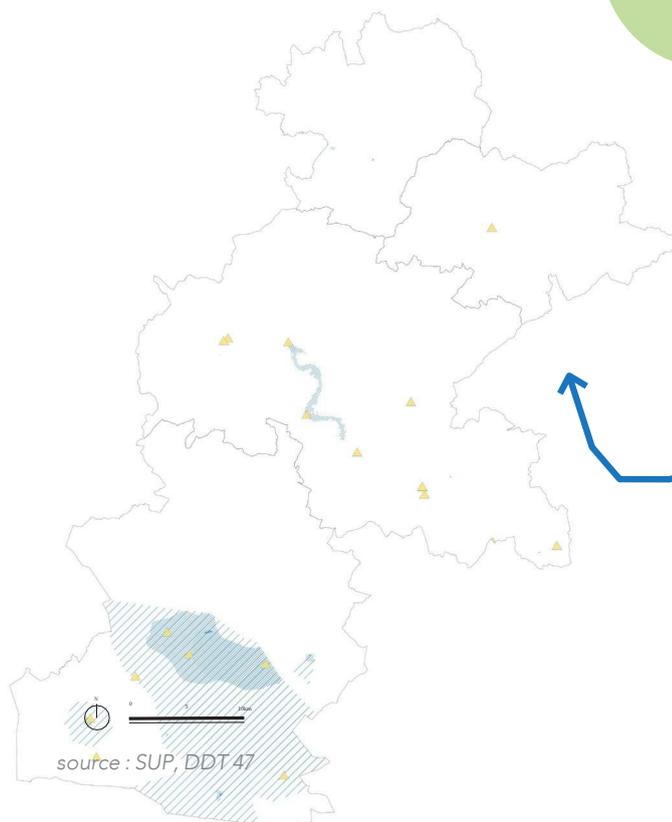
14 projets recensés portés par 6 opérateurs :

- des projets sur 25 ha à 350 ha par unité,
- une production potentielle correspond aux besoins de 700.000 habitants,
- 1700 ha concernés, constitués à 70 % de terres agricoles et à 30 % de forêts.

> L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

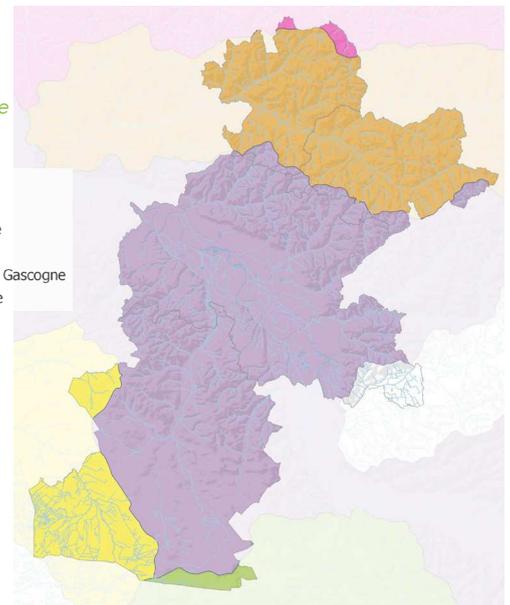
La potabilité de l'eau (définie par l'article 19 du Code de la Santé Publique) est régulièrement contrôlée par les exploitants (analyses d'auto-surveillance) mais également par l'Agence Régionale de Santé lors du Contrôle Sanitaire Obligatoire. Sur le territoire du Pays V3G, les prélèvements et les analyses sont effectuées par le Laboratoire Départemental de l'Eau de Haute Garonne, agréé par le Ministère de la Santé.

Captages et périmètres de protection sur le Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne



Les SAGE sur le Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne, 2019

SAGE
 Ciron
 Dordogne Atlantique
 Dropt
 Neste et Rivières de Gascogne
 Vallée de la Garonne



TERRITOIRE
 COUVERT PAR
 PLUSIEURS SAGE

18 CAPTAGES
 À L'ÉCHELLE DU PAYS

8 CAPTAGES
 SITUÉ AU SEIN D'UN
 PÉRIMÈTRE DE
 PROTECTION

IMMÉDIAT
RAPPROCHE
ÉLOIGNÉ

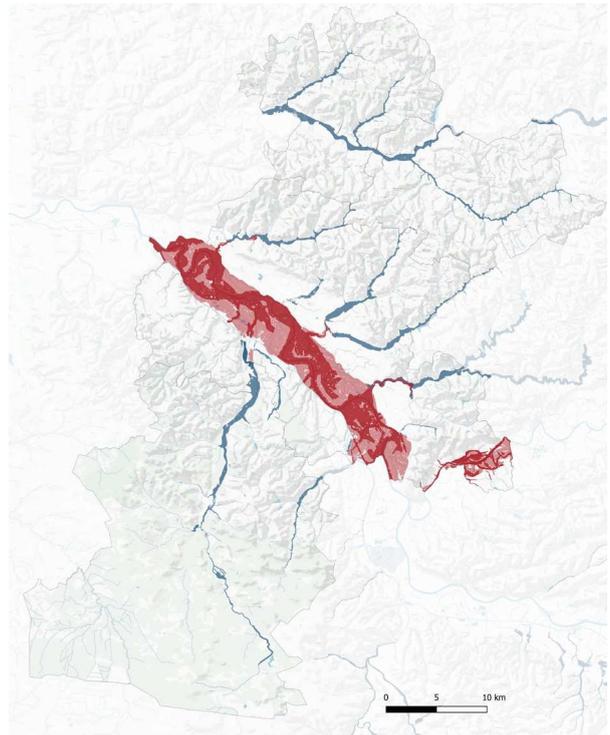
> UNE PRÉSENCE DE L'EAU AUSSI GÉNÉRATRICE DE RISQUES

En 2021, une importante crue de Garonne a fortement impacté le territoire et son système d'endiguement, avec plus de 4000 personnes impactées sur Val de Garonne Agglomération.



«La prise en compte des phénomènes d'inondation du territoire passe nécessairement par une meilleure connaissance des aléas et une traduction réglementaire au travers de l'élaboration de Plans de Prévention (PPRI)»

- Zone classée rouge foncée au PPRI
- Zone classée bleu au PPRI
- Zone classée rouge clair au PPRI
- Zone inondable hors PPRI (selon Atlas du Lot-et-Garonne)
- Zone bâtie



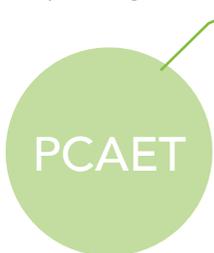
Cartographie des zones inondables classées sur le territoire

> LA SENSIBILISATION

Projet de sensibilisation à la qualité de l'air : Garonn'air

Garonn'air est une opération portée par Val de Garonne Agglomération, visant à sensibiliser sur l'enjeu de la qualité de l'air extérieur en partenariat avec ATMO.

L'utilisation de ces données permettra de sensibiliser les citoyens sur les solutions permettant d'améliorer la qualité de l'air dans le cadre de la stratégie de transition écologique de l'Agglomération : qu'il s'agisse de réponses collectives (mobilité et agriculture) ou individuelles (modes de chauffage).



Un plan d'action dédié à la sensibilisation au sein du PCAET de VGA

Plusieurs actions mises en place à l'échelle du territoire

- Val de Garonne Agglomération : 22 animations de préventions, 13 sessions de sensibilisation (distribution de composteurs individuels)
- 1 Contrat d'Objectif Déchets Economie Circulaire, de 3 ans signé entre le syndicat ValOrizon et l'ADEME en 2018

source: Rapport annuel VGA 2019



Festival Récup' & Cie

2100 visiteurs, espace expo à Marmande + actions de préventions, récup et sensibilisation

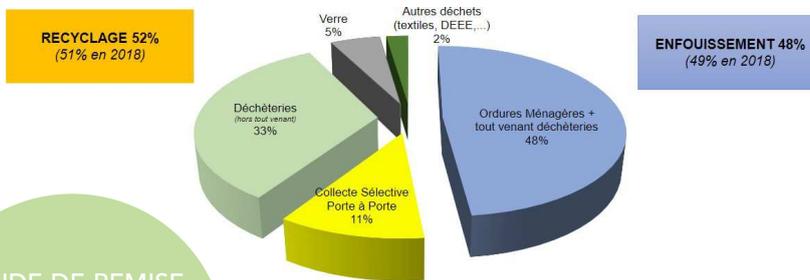
Semaine européenne de réduction des déchets

Une semaine d'animations :
Clean'up day (Nettoyons la nature), Animations tri et compostage, Animation déchets verts,...



LA GESTION DES DÉCHETS, VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Répartition des modes de traitement sur VGA en 2019



La majorité du territoire est desservi par un système de collecte des déchets. Pour certains lieux ne disposant pas du ramassage individuel, des points d'apport collectifs sont disposés sur le territoire. La gestion de cette collecte se décline à l'échelle des quatre collectivités qui composent le territoire.

ETUDE DE REMISE AUX NORMES ET DE RÉHABILITATION DES DÉCHÈTERIES EST LANCÉE EN 2020 POUR VGA

11
déchetteries dans le périmètre du PV3G

Gestion des déchets, source : DREAL	Nombre de composteurs collectifs en pied d'immeuble ou de quartier aidés/suivis par le SPPGD (Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets) en 2019	Nombre de composteurs en établissements aidés/suivis par le SPPGD (Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets) en 2019	EPCI concerné par l'extension des consignes de tri des emballages ménagers en 2019
VGA	2	31	Mise en place en janvier 2021
CCPD	0	7	Non
CCPL	1	34	Non
3CLG	0	0	Non
V3G	3	72	

Gestion des déchets, source : DREAL	Total Ordures Ménagères et Assimilées en 2019 (tonnes/an)	Déchets de déchèteries (hors gravats) en 2019 (tonnes/an)	Déchets de déchèteries (avec gravats) en 2019 (tonnes/an)	Apports directs et collectes spécifiques (hors gravats) - Ménages en 2019 (tonnes/an)	Apports directs et collectes spécifiques (hors gravats) - Collectivités en 2019 (tonnes/an)	Déchets de déchèteries (hors gravats), apports directs et collectes spécifiques en 2019 (tonnes/an)	Déchets de déchèteries (avec gravats), apports directs et collectes spécifiques en 2019 (tonnes/an)
VGA	19 064,00 316,53	14 756,88 245,01	17 036,82 282,87	318,15 5,28	176,587 2,93	15 251,61 253,23	17 531,54 291,08
CCPD	2 079,76 364,10	1 443,85 252,77	1 820,31 318,68	11,08 1,94	0,00	1 454,93 254,71	1 831,39 320,62
CCPL	3 061,60 291,17	2 592,84 246,59	3 201,91 304,51	162,00 15,41	0,00	2 754,84 261,99	3 363,91 319,92
3CLG	4 060,46 325,04/hab	3 189,59 255,33	3 749,59 300,16	75,04 6,01	0,00	3 264,63 261,34	3 824,63 306,17

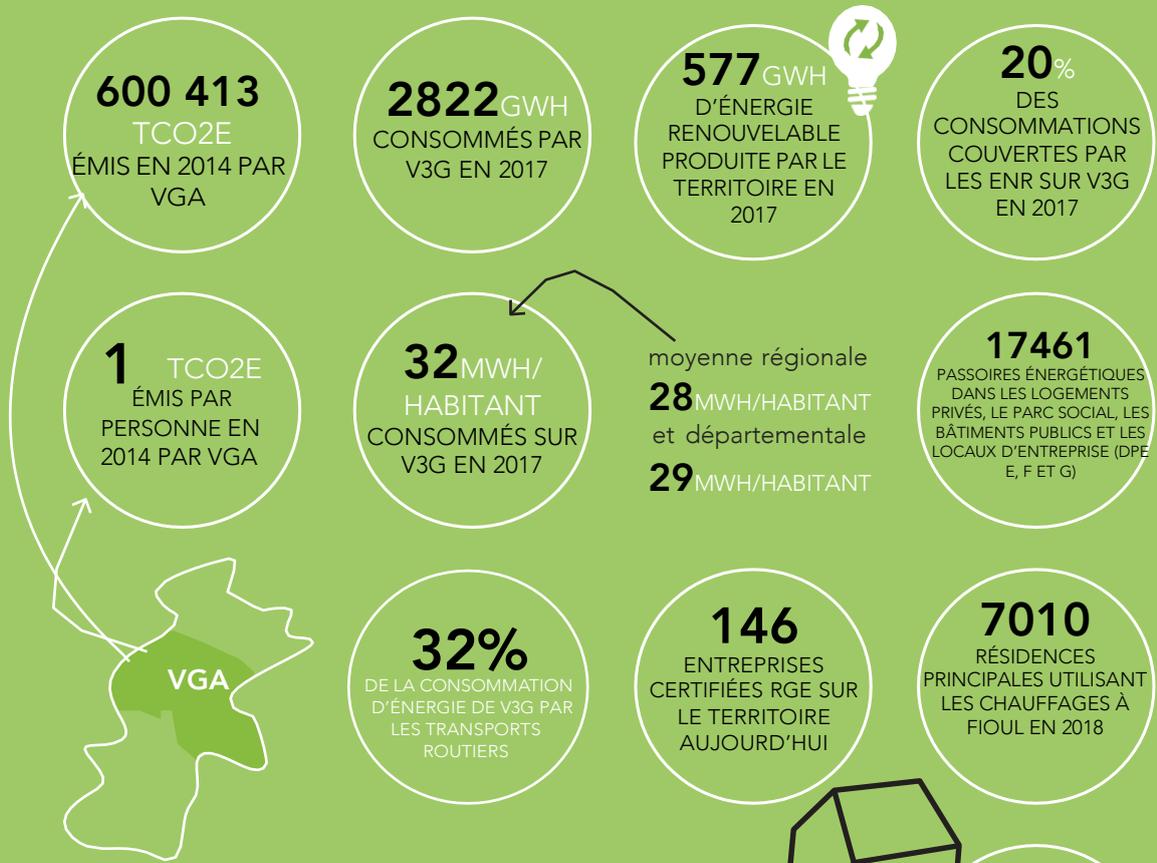
> UN IMPACT BÉNÉFIQUE DE LA CRISE SANITAIRE SUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

7%
DE RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE EN 2020 EN FRANCE (-2.4 MILLIARDS DE TONNES)

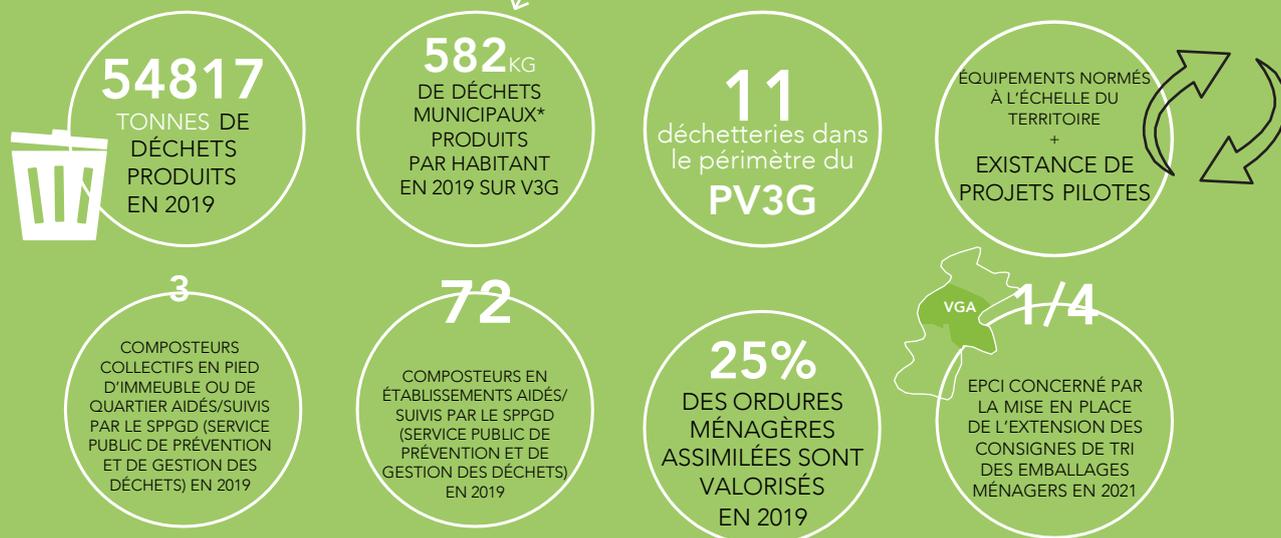
source : étude du Global Carbon Project

5.1%
DE RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ EN FRANCE DE 2019 À 2020 (473TWH À 449TWH)

ÉNERGIES ET CLIMAT & LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



LE TRAITEMENT DES DÉCHETS VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE



*Les déchets municipaux incluent les déchets des ménages, ceux des collectivités et une partie des déchets d'activité économique

ATELIER TRANSITION ÉCOLOGIQUE

QUELS CHOIX EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES ?

Un cadre stratégique de développement des EnR à l'échelle du Pays

- Déployer les EnR à fort potentiel sur le pays (géothermie, solaire, bois-énergie, méthanisation) avec une stratégie commune de territoire
- S'appuyer sur les territoires voisins en complémentarité
- Un schéma de cohérence des EnR
- Développer les coopératives d'énergies citoyennes

La sensibilisation, la mobilisation et la participation des acteurs

- Des leviers fiscaux notamment pour agir sur le développement urbain et l'habitat
- Permettre aux collectivités et aux citoyens de pouvoir investir sur les EnR
- Sensibilisation aux bonnes pratiques

La mobilité à repenser pour sa consommation d'énergie et son effet polluant en lien avec la santé et l'urbanisme

- Des mécanismes de solidarité pour accompagner la transition des personnes qui œuvrent et changent leurs pratiques pour la transition écologique
- La collectivité dans une démarche d'éco exemplarité surtout dans son système de transport

Un modèle de consommation des ressources à revoir

- Maîtriser les consommations, sobriété
- Envisager de nouvelles formes urbaines, par nature plus économes en énergie
- Renforcer les actions de rénovation énergétique des logements et bâtiments publics
- Déploiement de la tarification incitative pour réduire les déchets et préserver les ressources, avec indicateur de % de la population couverte et % de réduction du traitement des déchets
- Démarche Négawatt à faire rentrer dans les mentalités des services de la collectivités pour que ça rayonne auprès de la population et des entreprises : sobriété puis efficacité puis EnR, avec enjeux spécifiques adaptés sur chaque volet pour pouvoir les évaluer
- En poursuivant un objectif de développement des énergies renouvelable, être vigilant à ne pas venir altérer les fonctions des milieux naturels, aquatiques, etc. également objet de politique publique. S'interroger sur le bilan carbone réel du photovoltaïque, la consommation d'espace



COMMENT PROTÉGER ET VALORISER LES RESSOURCES DU TERRITOIRE (EAU, AIR, FAUNE ET FLORE, ECONOMIE CIRCULAIRE) ?

Une gestion des ressources durable

- Gestion des sols (éviter l'artificialisation, préserver des zones en friches naturelles et prairies permanentes, formation agriculteur sur les sols «morts»)
- Gestion de l'eau :
 - accompagner le changement des pratiques agricoles : choix des cultures et techniques culturales
 - sensibiliser les ménages sur leur consommation d'eau : évaluer son impact sur la ressource via un dispositif éducatif
 - création de retenues d'eau pour éviter de consommer l'eau potable
- Economie circulaire (proposer des formations sur des exemples vertueux d'économie circulaire afin de motiver les initiatives locales pour le lancement de projet d'économie circulaire)
- Nature et biodiversité (promouvoir les entreprises engagées pour la nature, disposer d'une ingénierie mutualisée territoriale sur l'enjeu de la biodiversité, préservation et entretien des espaces boisés, s'appuyer sur la future trame Verte et Bleue du Scot)
- Inventaire : recenser ces ressources, quantifier et connaître leur nature (état, etc.), développer des partenariats avec les acteurs experts du territoire, et des plan d'actions pour les préserver (ex : police

environnementale pour éviter les déchets jetés dans la nature ; sanctuarisation dans les documents d'urbanisme ; incitation financière à travers les fonds de concours ; des agents dédiés)

L'évolution des pratiques

- sensibilisation de l'ensemble des acteurs, formation des techniciens et des agents, sensibilisation du grand public, communication régulière sur le sujet
- Faire évoluer les pratiques agricoles, favoriser les circuits courts, la saisonnalité
- Développer un habitat basé sur la réduction de l'empreinte écologique
- Accompagner les entreprises à se lancer dans l'économie circulaire
- Sensibiliser à la qualité de l'air et à la réduction des polluants atmosphériques
- Lier les sujets entre eux : étalement urbain, mobilités, agriculture, biodiversité, alimentation, santé, circuits courts, développement économique, solidarité territoriale, cadre de vie

Le Conservatoire d'espaces naturels a dans ses statuts la particularité de sécuriser des zones grâce à l'acquisition foncière, travailler sur des cahiers des charges (baux ruraux à clause environnementale avec les agriculteurs). Signature d'Obligation réelle environnementale avec des collectivités ou des propriétaires privés. Proposer de valoriser les sites possibles à pâturer (digue, foncier des collectivités) par des bergers itinérants (développement d'une activité et moins utiliser les énergies fossiles (carburant des véhicules d'entretien)...



LES AFOM :

ATOUPS

Risques

- Une bonne connaissance et prise en compte des risques naturels qui affectent le territoire, et la mise en place de Plan de Prévention effectifs
- Un territoire peu marqué par les risques industriels

Pollution

- Une bonne qualité de l'air avec de faibles concentrations de pollution enregistrées en 2019

Énergies renouvelables

- Beaucoup de ressources permettant déjà la production d'énergie renouvelable (ex : une plateforme bois-énergie à Fargues-sur-Ourbise)
- Des politiques déjà engagées : plateforme de rénovation énergétique à échelle du Pays, PCAET de VGA et CTE à échelle de VGA...

OPPORTUNITÉS

Énergies renouvelables

- Un fort potentiel de développement des EnR, notamment en géothermie, éolien et photovoltaïque
- Un territoire qui couvre déjà une partie de sa consommation énergétique par les énergies renouvelables, un effort à poursuivre et amplifier
- Des projets d'envergure de production d'énergie renouvelable sur la 3CLG, une stratégie de déploiement des énergies renouvelables en cours de construction sur VGA

Pollution

- Des projets de sensibilisation et Garonn'air
- Plan de végétalisation VGA

FAIBLESSES

Risques

- De nombreuses vulnérabilités dues à la présence de multiples risques naturels sur le territoire: inondation, remontée de nappes, risques géologiques, sismique, météorologiques, feux de forêts...
- Un territoire fortement soumis aux impacts du changement climatique : risques naturels déjà présents et vulnérabilité des secteurs économiques porteurs
- Gestion des eaux pluviales : des problèmes d'inondations dans des secteurs non inondables

Pollution

- Un bilan carbone et énergétique important en raison de la situation géographique et de la ruralité du territoire

Énergies renouvelables

- Certains projets de production d'énergie renouvelable utilisent des ressources non locales

MENACES

Risques

- Une aggravation à venir du risque climatologique (inondation, feux de forêts, orages...) qui accentuera les vulnérabilités des territoires

Énergies renouvelables

- Épuisement des ressources d'énergie non renouvelables

LES ENJEUX :

UN CHANGEMENT DES PRATIQUES

La transition agroécologique, un enjeu fort du territoire

- Développer les circuits courts alimentaires, et accompagner le développement de pratiques d'agroécologie

La mobilité à repenser

Aller vers une économie circulaire

- Encourager le déploiement de l'économie circulaire

Les énergies renouvelables

- Poursuivre les actions engagées en matière de maîtrise de consommation de l'énergie
- Développer des stratégies de développement des énergies renouvelables afin d'atteindre les objectifs nationaux et régionaux

Sensibilisation et citoyenneté

- La sensibilisation au sens large et l'implication des acteurs économiques, des citoyens et des différents publics
- Des mécanismes de solidarité pour accompagner la transition des personnes qui œuvrent et changent leurs pratiques pour la transition écologique

UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES

Qualité de l'air

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre et les polluants atmosphériques, en lien avec les thématiques de santé

Biodiversité

- Préserver la biodiversité pour garder des infrastructures naturelles performantes dans la lutte contre le changement climatique, avoir une approche systémique
- Revégétaliser les espaces publics

Les déchets

- Réduction des déchets

Les risques

- Enjeu fort lié aux inondations : préservation et protection des personnes et des biens en zone inondable et zones d'expansions des crues
- Enjeu fort lié aux canicules et aux feux de forêts
- Maîtrise de l'urbanisation dans les zones à risques

L'eau

- Gérer et préserver la ressource en eau (eau potable, eaux pluviales...)

QUELLES SONT LES PRIORITÉS EN FAVEUR DE LA QUALITÉ DES MILIEUX ET LA PRISE EN COMPTE DES RISQUES ?

QUELS CHOIX EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE ?

COMMENT DÉVELOPPER LES CIRCUITS COURTS ET FAVORISER LE BIO AINSI QUE L'AGROÉCOLOGIE ?

COMMENT AMÉLIORER LE BILAN CARBONE DU TERRITOIRE ?

LES AFOM :

SYNTHÈSE GÉNÉRALE

	ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
Accessibilité	<ul style="list-style-type: none"> Un territoire desservi par de nombreux axes structurants : l'A62, la voie ferrée la Garonne et le canal de la Garonne, ainsi et de nombreuses départementales (vers Bordeaux, vers Tonneins, Bergerac, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> Un territoire inégalement connecté; des franges nord et sud moins desservies 		<ul style="list-style-type: none"> Veiller au désenclavement des territoires
Attractivité touristique & culturelle	<ul style="list-style-type: none"> Un territoire attractif avec un patrimoine à valoriser, implantation de projet phare, événements attractifs Une mise en réseau des Offices de Tourisme à l'échelle du Pays V3G animée depuis plusieurs années Un territoire favorable au slow tourisme avec la voie verte du canal, le projet de voie verte entre Marmande et Casteljaloux, et de nombreux circuits (randonnées, cyclotourisme), une offre touristique de pleine nature à valoriser De nombreux porteurs de projet souhaitant investir dans la location touristique majoritairement 	<ul style="list-style-type: none"> Manque d'hébergement de groupe, de qualité, atypique et accessibles (PMR) Une vente en ligne / e-tourisme peu développée par rapport à d'autres destinations Une offre d'emploi HPA sous développée 	<ul style="list-style-type: none"> Un maillage touristique et culturel à faire valoir à l'échelle du territoire, facteur d'attractivité territoriale Développement de l'e-tourisme Maintenir et développer l'offre hôtelière Améliorer la qualité de l'offre, Développer une stratégie d'organisation touristique, Installation d'un Center Parc augmentant l'activité touristique Rebond du tourisme d'affaires dans les années à venir Création d'offres touristiques slow tourisme 	<ul style="list-style-type: none"> Manque de lisibilité à l'échelle du Pays V3G : Une difficulté à trouver un positionnement marketing commun aux différentes identités fortes du Pays V3G Hébergements : une grande part de loueurs non professionnels à la retraite ce qui entraîne la fermeture et cessation d'activités à anticiper
Coopération/Attractivité	<ul style="list-style-type: none"> Un bassin de vie structurant qui joue un rôle d'équilibre envers la métropole de Bordeaux, et les villes d'Agen et Bergerac : interdépendance économique, flux de mobilité, de chalandise, de tourisme... 	<ul style="list-style-type: none"> Une attractivité résidentielle fragile (retraités, résidences secondaires...) Peu de captation de revenus résidentiels (personnes qui habitent le territoire mais travaillent ailleurs) au regard d'autres territoires aux caractéristiques similaires 	<ul style="list-style-type: none"> Des coopérations à poursuivre et à faire fructifier : nombreux protocole, charte et actions de coopération (Charte de coopération VGA - Bordeaux, Territoire d'industrie, ...) Développer l'attractivité résidentielle afin de développer l'économie présente du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> Perte de l'attractivité du territoire sans offre de mobilité satisfaisante
Emploi	<ul style="list-style-type: none"> Quatre pôles d'emplois principaux Un emploi industriel et agricole encore fort Des secteurs d'emploi moins impactés par la crise sanitaire 	<ul style="list-style-type: none"> Des difficultés de recrutement, y compris dans les métiers peu qualifiés 		<ul style="list-style-type: none"> Le problème de l'emploi toujours lié à la mobilité, la sous qualification, et la fracture numérique, en plus impacté par la crise sanitaire

	ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
Mobilité	<ul style="list-style-type: none"> La question de la mobilité liée à la transition écologique déjà prise en compte sur le territoire, des projets en cours 	<ul style="list-style-type: none"> Un bilan carbone et un profil énergétique fortement impacté par le secteur des transports et de la mobilité Utilisation de la voiture individuelle trop importante, Pas de transport collectif de proximité en dehors de VGA, développement du cyclisme parfois difficile du à la topologie du territoire (Duras). Un frein psychologique et physique à l'usage des mobilités autres que la voiture individuelle, peu de transport collectif de proximité en dehors de VGA Un frein psychologique et physique à l'usage des mobilités autres que la voiture individuelle, peu de transport collectif de proximité en dehors de VGA 	<ul style="list-style-type: none"> Construire les mobilités de demain : mobilités douces et décarbonées, développement des transports en commun (dont le train), projets de pôles d'échanges multimodaux, augmentation du cadencement vers Bordeaux Le schéma vélo, la voie verte, et d'autres stratégies en cours pour permettre un développement des mobilités douces, développer la mobilité sur l'ensemble du Pays, sécuriser les voies de circulation, les PEM pour la convergence des flux de mobilité Développement des transports en commun, Projet de PEM, Augmentation du cadencement vers Bordeaux 	<ul style="list-style-type: none"> Les transports sont le premier émetteur de pollution, Danger des routes très fréquentées traversant les villages, Une inégalité dans la mobilité pour tous et une accentuation des problèmes liés à la pollution de l'air
Economie	<ul style="list-style-type: none"> Activité économique dynamique et diversifiée Bonne couverture de l'offre commerciale Présence de marchés de plein vent qui dynamisent les commerces des centres-bourgs et le lien social Une agriculture encore très présente en terme de surfaces cultivées et d'emplois Démarches dans l'industrie, de coopération et de transition écologique Des spécialisations sectorielles plus dynamiques que nationalement, une culture entrepreneuriale Des structures ESS très présentes sur le territoire 	<ul style="list-style-type: none"> Concurrence des centres commerciaux des pôles urbains - Difficulté de maintien et de reprise de commerces dans les centres-bourgs Agrandissement des exploitations agricoles, Difficultés de reprises agricoles par les jeunes / - Baisse continue de l'emploi agricole Faible niveau de qualification Attractivité limitée vis-à-vis des populations qualifiées Spécialisation aéronautique en transition face à la crise sanitaire Des structures ESS peu visibles 	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser la reprise de commerces ou d'entreprises - Renforcer l'attractivité des pôles d'emplois dans les secteurs d'avenir (aéronautique, agro-alimentaire, numérique...) Développer de nouveaux services commerciaux (e-commerce) Favoriser les formations de commerçants Diversifier les revenus agricoles par l'activité agritouristique, la haute qualité agricole environnementale ou la transition agricole : agroécologie, économie circulaire, développer les marchés de produits du terroir Territoire d'industrie, un levier pour le secteur industriel 	<ul style="list-style-type: none"> Dévitalisation économique des centres-bourgs Disparition des commerces de proximité Perte accrue de la SAU, Perte d'identité du territoire si arrêt des productions agricoles traditionnelles locales (vigne, maraîchage...), développement des grandes cultures au détriment des cultures traditionnelles Des impacts de la crise sanitaire pour l'instant peu lisibles

	ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
Commerce	<ul style="list-style-type: none"> Adhésion au syndicat mixte « Lot-Et-Garonne numérique », Équipement ADSL et WINAX sur une grande partie du territoire, Volonté des élus de lancer un plan numérique de Territoire, Recrutement d'un chargé de mission numérique 	<ul style="list-style-type: none"> Faiblesse du développement des services numériques / infrastructures insuffisantes, un territoire inégalement connecté avec toujours quelques zones blanches, peu ou pas d'accès au très haut débit 	<ul style="list-style-type: none"> Attirer une nouvelle population avec une meilleure connectivité pour le développement du Télétravail, Renforcer le très haut débit, installer des fourreaux en attente, Établir une stratégie numérique sur le PV3G 	<ul style="list-style-type: none"> Isolement, moins de possibilité de télétravail donc perte d'attractivité et perte de compétitivité des entreprises, perte du développement en matière d'écologie industrielle, niveau de la R&D, fracture numérique
Gestion des ressources	<ul style="list-style-type: none"> La gestion des cours d'eau est déjà bien encadrée de protections Une stratégie de gestion des déchets qui mise sur la sensibilisation de la population 	<ul style="list-style-type: none"> Une qualité des ressources en eau inégale causée par une forte pression anthropique sur les cours d'eau (usages, qualité) Coût de la gestion des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> Les cours d'eau sont tous classés sur le territoire et dont l'objet d'un SAGE Des événements qui sensibilisent à la question des déchets Stratégies d'économie circulaire, la recherche et le développement 	<ul style="list-style-type: none"> Vulnérabilité de la population face à la diminution de la ressource en eau, d'autant plus impactés par le changement climatique
Patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> Une mosaïque paysagère diversifiée et riche Une trame bleue dense et bien répartie sur le territoire : le réseau hydrographique comme riche support de la biodiversité : habitats humides et rivulaires, faune et flore associée. Une mise en réseau des OT animée depuis plusieurs années 	<ul style="list-style-type: none"> Une forte simplification des paysages due aux évolutions des pratiques agricoles (ouverture des cultures, enrichissement, simplification des modèles et recul de l'agriculture paysanne), mitage des espaces agricoles Un développement de l'urbanisation linéaire qui entraîne une ruptures avec les constructions historiques et accentue l'impact du bâti dans les paysages. Absence de politique patrimoniale forte et cohérente, Un patrimoine peu connu ou recensé sur une partie du territoire Une trame verte et bleue fragilisée par la consommation importante d'espaces entraînant la fragmentation des continuités. 	<ul style="list-style-type: none"> La mise en valeur de l'environnement et sa protection permettront une attractivité plus forte au territoire Limiter l'urbanisation en secteur agricole, soutenir les productions agricoles identitaires, Faire du patrimoine un levier de développement local, un patrimoine de centre bourg à valoriser 	<ul style="list-style-type: none"> Certains milieux sensibles (prairiaux, zones humides, berges de cours d'eau et milieux rivulaires) peuvent être amenés à évoluer voire disparaître par manque d'entretien, de prise en compte ou de protection. Développement anarchique du bâti et des constructions, fort impact paysager
Tourisme & culture	<ul style="list-style-type: none"> Des infrastructures routières et proximité des grands axes Une offre touristique de pleine nature propice au slow tourisme Des porteurs de projets nombreux souhaitant investir dans la location touristique majoritairement Des produits locaux identitaires 	<ul style="list-style-type: none"> Manque d'hébergements de groupe Manque d'hébergements de qualité et atypiques 	<ul style="list-style-type: none"> Rebond du tourisme d'affaires dans les années à venir Création d'offres touristiques slow tourisme Un maillage touristique et culturel à faire valoir à l'échelle du territoire, facteur d'attractivité territoriale, développement de l'e-tourisme 	<ul style="list-style-type: none"> Un manque de lisibilité à l'échelle du Pays Hébergements : une grande part de loueurs non professionnels à la retraite => Fermeture et cessation d'activités à anticiper

	ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
Risques	<ul style="list-style-type: none"> • Une bonne connaissance et prise en compte des risques naturels qui affectent le territoire, et la mise en place de Plan de Prévention effectifs • Un territoire peu marqué par les risques industriels 	<ul style="list-style-type: none"> • De nombreuses vulnérabilités dues à la présence de multiples risques naturels sur le territoire: inondation, remontée de nappes, risques géologiques, sismique, météorologiques, feux de forêts... • Un territoire fortement soumis aux impacts du changement climatique : risques naturels déjà présents et vulnérabilité des secteurs économiques porteurs • Gestion des eaux pluviales : des problèmes d'inondations dans des secteurs non inondables 		<ul style="list-style-type: none"> • Une aggravation à venir du risque climatologique (inondation, feux de forêts, orages...) qui accentuera les vulnérabilités des territoires
Pollution	<ul style="list-style-type: none"> • Une bonne qualité de l'air avec de faibles concentrations de pollution enregistrées en 2019 	<ul style="list-style-type: none"> • Un bilan carbone et énergétique important en raison de la situation géographique et de la ruralité du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Des projets de sensibilisation et Garonn'air • Plan de végétalisation VGA 	
Énergies renouvelables	<ul style="list-style-type: none"> • Beaucoup de ressources permettant déjà la production d'énergie renouvelable (ex : une plateforme bois-énergie à Fargues-sur-Ourbise) • Des politiques déjà engagées : plateforme de rénovation énergétique à échelle du Pays, PCAET de VGA et CTE à échelle de VGA... 	<ul style="list-style-type: none"> • Certains projets de production d'énergie renouvelable utilisent des ressources non locales 	<ul style="list-style-type: none"> • Un fort potentiel de développement des EnR, notamment en géothermie, éolien et photovoltaïque • Un territoire qui couvre déjà une partie de sa consommation énergétique par les énergies renouvelables, un effort à poursuivre et amplifier • Des projets d'envergure de production d'énergie renouvelable sur la 3CLG, une stratégie de déploiement des énergies renouvelables en cours de construction sur VGA 	<ul style="list-style-type: none"> • Épuisement des ressources d'énergie non renouvelables
Démographie	<ul style="list-style-type: none"> • Un territoire attractif : une augmentation de la population globale portée par le solde migratoire • Un développement démographique marqué depuis 1999 mais qui s'essouffle • Afflux de résidences secondaires attirées par le cadre de vie 	<ul style="list-style-type: none"> • Une faible densité de la population (hors VGA) • Un vieillissement de la population impliquant des enjeux en matière de santé, besoins de services aujourd'hui non satisfaits, notamment dans les centre bourgs 	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser une stratégie d'attractivité résidentielle : s'accommoder de l'évolution démographique avec une vocation du territoire résidentielle encouragée par le faible coût de l'immobilier et une faible fiscalité, mais faiblement pourvoyeuse d'activités et d'emplois • Prendre en compte le phénomène de vieillissement de la population et les changements des modes de vie • Proximité de Bordeaux Métropole pour l'attraction de nouvelles populations. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une population fragile et vieillissante. Le vieillissement est plus marqué que dans tous les territoires environnants, Perte du rôle socialisateur du village et des centres-bourgs • Les jeunes partent et creusent le profil démographique du pays

	ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
Cohésion sociale	<ul style="list-style-type: none"> • Projet Terrador pour les jeunes sur V3G jusqu'en 2022 • Des structures et dispositifs permettant une coordination et pluriprofessionnalité des acteurs comme le Contrat Local de Santé de VGA et son volet santé mentale (le conseil local en santé mentale) et les différents MSP (Casteljaloux, Tonneins, le Mas d'agenais, Clairac, Lévignac de Guyenne, Duras, Miramont) • Une économie sociale et Solidaire représentée sur le territoire pour la mobilité et le social • Possibilité de circuits courts pour l'alimentation collective grâce à une production alimentaire locale importante, des projets sur VGA pour le développement durable • Le travail des missions locales (1 sur Marmande qui rayonne sur le Pays V3G) • Un réseau de Relais Assistantes Maternelles réparti sur tout le Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne • Des projets éducatifs de territoires (communaux et intercommunaux) • Des Conventions Territoriales Globales engagées à l'échelle des EPCI (2 signées 1 en cours) • Un maillage des structures petite enfance, enfance • Des structures d'animation de la vie sociale centres sociaux et espaces de vie sociale 	<ul style="list-style-type: none"> • Offre de services non complète sur le pays, manque de spécialistes, désertification médicale • Manque de formation • Un taux de pauvreté élevé sur l'ensemble du pays, avec des secteurs identifiés (notamment les deux quartiers prioritaires de Marmande et Tonneins) 	<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir le lien social, Investir prioritairement dans les centre bourgs • Faciliter le dynamisme de la vie associative locale et en faire un élément attractif. • Investir dans des équipements et services favorisant l'installation d'entreprises et de jeunes actifs pour inverser la tendance démographique. • Développer une couverture cohérente d'offre de service pour la petite enfance, enfance, jeunesse, accès aux droits et parentalité à l'échelle du pays • Anticiper et participer à l'attractivité du territoire en développant sa capacité d'accueil 	<ul style="list-style-type: none"> • Décrochage de l'espace rural • Baisse des revenus moyens • Baisse de l'attractivité du territoire, de sa qualité de vie, et de sa cohésion
Santé		<ul style="list-style-type: none"> • Un problème d'accès aux soins pour tous lié au développement : • Des mobilités • D'un maillage plus étendu sur le pays • D'un manque de médecins spécialisés • D'un manque de promotion du système de santé • Une diminution du nombre de naissances 	<ul style="list-style-type: none"> • Des solutions à l'accès aux soins pour tous comme : la télémédecine, le service à domicile, la promotion du système de santé • Développement d'un accompagnement social et aux soins pour tous, spécialisé selon les besoins (les personnes âgées, les personnes précaires, les jeunes, les famille) qui permettrait d'informer, de suivre, et de conforter le lien social. Pour lutter contre le manque d'information et l'isolement 	

	ATOUTS	FAIBLESSES	OPPORTUNITES	MENACES
Habitat	<ul style="list-style-type: none"> • Un parc de logements en grande majorité ancien et essentiellement constitué de résidences principales occupées par leur propriétaire • Une dynamique de construction • Un fort potentiel de gain énergétique sur la rénovation des logements anciens • Une plateforme dédiée à la rénovation énergétique de l'Habitat privé mise en place par Val de Garonne Agglomération en partenariat avec l'Etat et la région Nouvelle-Aquitaine « J'éco-rénove en Val de Garonne » qui rayonne à l'échelle de V3G 	<ul style="list-style-type: none"> • Une majorité de grands logements en inadéquation avec la taille des ménages • Un parc locatif sous-représenté en dehors des pôles urbaines • Un manque de diversification de l'offre en logements • Un habitat consommateur d'espace • Un parc ancien (surtout sur la CC du Pays de Duras) dont une part importante n'est pas aux normes d'habitabilité et sont des passoires énergétiques • Une vacance élevée (11%) et concentrée dans les centralités • Des situations d'habitat insalubre ou indigne 	<ul style="list-style-type: none"> • Le réinvestissement du bâti existant dans les cœurs de bourg est nécessaire pour la réhabilitation des logements vacants et la production de logements locatifs et adaptés à tous (notamment logements sociaux). La revitalisation des centralités (communes pôles, relais, dotées de services) permettra de prioriser la proximité des lieux d'habitat, d'équipements et de consommation. • La revitalisation des centralités / diversification de l'habitat est essentielle pour répondre au parcours résidentiel de la population. • La mise aux normes d'habitabilité, de traitement des situations d'insalubrité, d'indécence ou de lutte contre la précarité énergétique via le PIG (Programme d'Intérêt général). • Un modèle de l'habitat à repenser. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les changements des modes de vie (décohabitation, vieillissement, recomposition familiale...) impactent fortement le profil des ménages et pose la question de la diversification du parc de logements pour continuer à permettre à tous les habitants de trouver un logement adapté à leur besoin sur le territoire de V3G (parcours résidentiel).
Cohésion du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Des initiatives locales qui profitent à l'ensemble du territoire et améliorent sa cohésion d'ensemble • Élaboration d'un SCOT à l'échelle du Pays V3G 		<ul style="list-style-type: none"> • Assurer un maillage territorial cohérent de centralités attractives et dynamiques, gage d'un développement équilibré et solidaire du territoire. • Consolider une armature urbaine en renforçant en priorité les polarités: pôles urbains, pôles relais et communes associées. • Le territoire est engagé dans le programme Action Cœur de Ville (ACV), dans l'élaboration d'une convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) (signé en 2020 sur VGA) et «Petites villes de demain» avec pour ambition d'inverser la logique, et ainsi d'assurer un maillage territorial cohérent de centralités attractives et dynamiques, gage d'un développement équilibré et solidaire du territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un délaissement des centralités. • Déclin de l'attractivité des pôles urbains du à une baisse de l'activité et à la démographie. • Une logique d'étalement urbain inorganisé, au détriment de ses centres-villes et centres-bourgs, une maîtrise de la consommation de l'espace est nécessaire tant qualitativement que quantitativement.

LES ENJEUX :

SYNTHÈSE GÉNÉRALE

ACCESSIBILITÉ

- Favoriser le désenclavement des territoires

TOURISME & CULTURE

- Construire un projet touristique et culturel territorial cohérent, durable et concerté à l'échelle du territoire.

COOPÉRATION

- Poursuivre la **coopération** du territoire avec les territoires voisins

ATTRACTIVITÉ PENDULAIRE

- Construire une stratégie pour la **mobilité de demain** : accentuer l'offre de transports en communs, encourager les mobilités douces et le covoiturage, favoriser les réseaux de distribution courts, pour développer l'attractivité pendulaire.

ATTRACTIVITÉ RÉSIDENIELLE

- Attirer un public nouveau, de jeunes actifs sur le territoire pour inverser la tendance démographique (vieillesse)
- **Attirer de nouveaux salariés**, grâce à un développement de la capacité d'accueil du territoire

MOBILITÉS

- Réduire l'utilisation de la voiture individuelle notamment pour les déplacements domicile-travail.
- Développement des mobilités actives, accompagnement vers le covoiturage, véhicules décarbonés, etc.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Un enjeu de transition écologique et énergétique de l'économie territoriale dans son ensemble

- Accompagner la transition vers une économie circulaire, une gestion valorisée des déchets, le réemploi, la réparation
- Penser à l'autonomie des territoire pour réduire l'empreinte carbone de son économie

- Des filières locales à développer pour le déploiement des EnR, des nouvelles compétences qui se créent

FORMATION

- Améliorer l'**orientation** des jeunes et des demandeurs d'emplois en valorisant les métiers porteurs dans le territoire
- **Former** les demandeurs d'emplois aux métiers porteurs, particulièrement ceux de l'industrie
- Améliorer l'**employabilité** des actifs les moins qualifiés, et en parallèle du vieillissement de la population et du recul de l'âge de la retraite
- Organiser la **relation-entreprise** des acteurs emploi-formation dans le territoire communautaire pour mieux connaître les besoins des entreprises et mieux y répondre
- Développer **une offre de formation** répondant aux besoins de l'économie locale

ACTIVITÉ/COMMERCE

- Rééquilibrer l'offre commerciale : l'enjeu des centres-villes et centres-bourgs
- Favoriser l'installation et le développement endogène des entreprises sur le territoire
- Développer la compétitivité des entreprises et la R&D, accompagner et développer l'innovation territoriale et la créativité sous toutes leurs formes (incubation, start-up, ...)
- Accentuer le maillage ESS sur le territoire

CRISE SANITAIRE

- Réduire la **fracture numérique**, accompagner le développement du télétravail
- Anticiper les conséquences de la crise sanitaire

AGRICULTURE

- Comment **maîtriser du foncier** sans réduire la surface agricole utile, **limiter le mitage agricole et la fragmentation des espaces**, qui peuvent entraîner des conflits d'usage, des coûts pour les collectivités, etc.

- Accompagner le développement d'une agriculture responsable et anticiper le **changement climatique**, accompagner la **transition écologique dans l'agriculture** : le développement **des circuits courts, de la vente directe et de la mise en place de l'agroécologie**.
- Promouvoir l'**éco tourisme « agricole »** en lien avec l'attractivité des pôles de Marmande/ Tonneins et du canal
- Des modèles d'installation et de transmission des entreprises à repenser face aux difficultés actuelles

DYNAMIQUE DE L'HABITAT

- Poursuivre les efforts en matière de rénovation énergétique de l'habitat
- Accompagner la réhabilitation voire la reconquête du parc bâti vacant, vétuste et/ou indigne, pour contribuer au développement et à l'adaptation du parc aux besoins en logements sur le territoire
- Poursuivre le réinvestissement sur les centres de ville et bourgs, pour favoriser un retour des habitants sur le parc ancien délaissé et contribuer au maintien des commerces, services et équipements de proximité et d'une bonne qualité de vie
- Diversifier l'habitat pour répondre au parcours résidentiel de la population et favoriser la mixité sociale (paupérisation de la population, besoin locatif social...)
- Offrir un panel de logements en adéquation avec la demande et plus particulièrement pour les petits ménages et les personnes âgées (accompagnement et anticipation du vieillissement)
- Anticiper dans l'offre de logements le public ciblé par l'attractivité du territoire

CONSOMMATION D'ESPACE

- Maîtriser la consommation d'espace en s'alignant sur les objectifs de la révision du SCOT
- Proposer un modèle de l'habitat diversifié et moins consommateur d'espace. Aujourd'hui, le parc présente une grande majorité de grande maison basée sur le modèle pavillonnaire consommateur d'espace

ARMATURE

- Consolider une armature urbaine en

renforçant en priorité les polarités : pôles urbains, pôles relais et communes associées

RÉPARTITION SUR LE TERRITOIRE

- S'accommoder de l'évolution démographique avec une vocation du territoire résidentielle encouragée par le faible coût de l'immobilier et une faible fiscalité, mais faiblement pourvoyeuse d'activités et d'emplois

MOBILITÉS

- Développement des mobilités actives, accompagnement vers le covoiturage, véhicules décarbonés, etc. en lien avec des enjeux de santé et de qualité de l'air
- Réduire l'utilisation de la voiture individuelle notamment pour les déplacements domicile-travail.

SANTÉ

- **Renforcer l'offre de soins** de premiers et second recours (statistiques déclinantes, vieillissement des professionnels) en favorisant l'installation de médecins dans les maisons de santé, et créant des partenariats
- Prendre en compte **vieillesse** de la population et les **changements de modes de vie** (adaptation des logements, maillage de l'aide à domicile, développer la télémédecine, prise en charge des aidants...)
- Favoriser la dynamique de **réseau d'acteurs** et éviter les installations isolées, développer l'organisation de **parcours pluriprofessionnels** autour des patients
- Diversifier les structures sanitaires et médico-sociale notamment en direction des personnes en situation de handicap
- Valoriser la **promotion** de la santé publique pour améliorer la couverture de la population, l'**accès aux soins et aux droits** (possibilité de méconnaissance des dispositifs d'aide pour les plus précaires et de problème de mobilité pour accéder à l'offre)
- Valoriser la **prise en charge à domicile** et l'**inclusion** au plus près des milieux de vie (personnes âgées, en situation de handicap et publics vulnérables, la **télémédecine**)

DÉMOGRAPHIE

- Anticiper les évolutions démographiques

du territoire dans une volonté de développement de son attractivité. Les structures d'accueil participent à l'attractivité du territoire.

- Développer l'attractivité du territoire

SERVICES

- Développer une offre de service diversifiée notamment pour les modes de garde en adéquation avec les besoins de la population actuelle.
- Développer une couverture à l'échelle du pays sur l'offre de service jeunesse, accès aux droits et parentalité
- Renforcer l'offre d'accueil des modes d'accompagnement à la parentalité enfance/ Petite enfance et adolescence
- Développer une optimisation de la gestion des structures d'accueil, dans un contexte financier restreint pour les collectivités territoriales

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Développer l'éco-exemplarité dans les structures d'accueil enfance, petite enfance, jeunesse
- Mettre en place une démarche de sensibilisation dans les différentes structures

FAMILLE

- Accompagner les familles notamment monoparentales, les aider à rompre l'isolement
- Développer le maillage de structures d'aides à la parentalité aujourd'hui inégalement réparti
- Accompagner les familles pour le numérique
- Développer l'accès aux structures d'accueil pour les enfants en situation de handicap, issus de familles pauvres, ou de familles en situation de fragilité

TOURISME & CULTURE

Construire un projet touristique territorial cohérent, durable et concerté à l'échelle du territoire :

- Former une identité de territoire, diffuse auprès des locaux, des touristes et des acteurs du territoire, sous forme d'une mosaïque d'identités complémentaires
- Renforcer l'offre en hébergements de qualité, atypiques

Renforcer et valoriser les atouts déjà identifiés du territoire :

- La tendance émergente au slow tourisme/ Itinérance/ Tourisme vert : plus de documentation, de balisage, d'offre d'itinérance, des hébergements adaptés
- Valoriser de manière réfléchie et concertée les atouts patrimoniaux, naturels, culturels et architecturaux à l'échelle du pays
- Un tourisme à la ferme, l'agritourisme
- La synergie culture/Tourisme

Renforcer le rayonnement et l'attractivité culturelle du territoire :

- La culture est un vecteur d'image fort. L'offre culturelle du territoire représente un point fort pour l'attractivité touristique et peut constituer un critère pour le choix d'un lieu de résidence ou d'implantation pour les entreprises. Le monde associatif peut participer au développement d'une offre culturelle.

Développer de nouvelles formes de tourisme prenant en compte la dimension écologique :

- diversifier l'offre pour l'accueil des personnes en situation de handicap, accès des vacances pour tous.
- Développer l'e-tourisme
- Développer l'itinérance avec des solutions de mobilité et d'accompagnement sur l'ensemble du territoire

Favoriser la cohésion sociale et développer le vivre ensemble à travers la culture pour tous

- L'accès à la culture pour tous et partout est un facteur de cohésion sociale. Cela implique à travailler à un maillage territorial satisfaisant des équipements culturels existants et futurs et de garantir l'accessibilité par le plus grand nombre.
- La culture comme outil de développement économique et social.

PATRIMOINE NATUREL ET BÂTI

- Le maintien de la qualité et de la diversité des paysages naturels et bâtis
- L'intégration du bâti récent dans le paysage

PATRIMOINE AGRICOLE

- Le maintien d'une agriculture diverse, locale et d'un réseau d'agriculteurs engagés

UN TERRITOIRE LIÉ À L'EAU

- Préserver la trame bleue et le réseau hydrographique comme riche support de la biodiversité : habitats humides et rivulaires, faune et flore associées.

CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE ET GESTION DES RESSOURCES

- Un réseau d'infrastructures fragmentant à maîtriser, préserver et remettre en bon état les continuités de cours d'eau et les zones humides dont le rôle en terme de gestion de l'eau (qualitative et quantitative) est d'importance.
- Aller vers une économie circulaire dans la gestion des ressources, y compris des déchets
- Préservation de la ressources en eau: limiter les usages et améliorer la qualité

UN CHANGEMENT DES PRATIQUES

La transition agroécologique, un enjeu fort du territoire

- Développer les circuits courts alimentaires, et accompagner le développement de pratiques d'agroécologie

La mobilité à repenser

Aller vers une économie circulaire

- Encourager le déploiement de l'économie circulaire

Les énergies renouvelables

- Poursuivre les actions engagées en matière de maîtrise de consommation de l'énergie
- Développer des stratégies de développement des énergies renouvelables afin d'atteindre les objectifs nationaux et régionaux

Sensibilisation et citoyenneté

- La sensibilisation au sens large et l'implication des acteurs économiques, des citoyens et des différents publics
- Des mécanismes de solidarité pour accompagner la transition des personnes qui œuvrent et changent leurs pratiques pour la transition écologique

UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES

Qualité de l'air

- Réduire les émissions de gaz à effet de serre et les polluants atmosphériques, en lien avec les thématiques de santé

Biodiversité

- Préserver la biodiversité pour garder des infrastructures naturelles performantes dans la lutte contre le changement climatique, avoir une approche systémique
- Revégétaliser les espaces publics

Les déchets

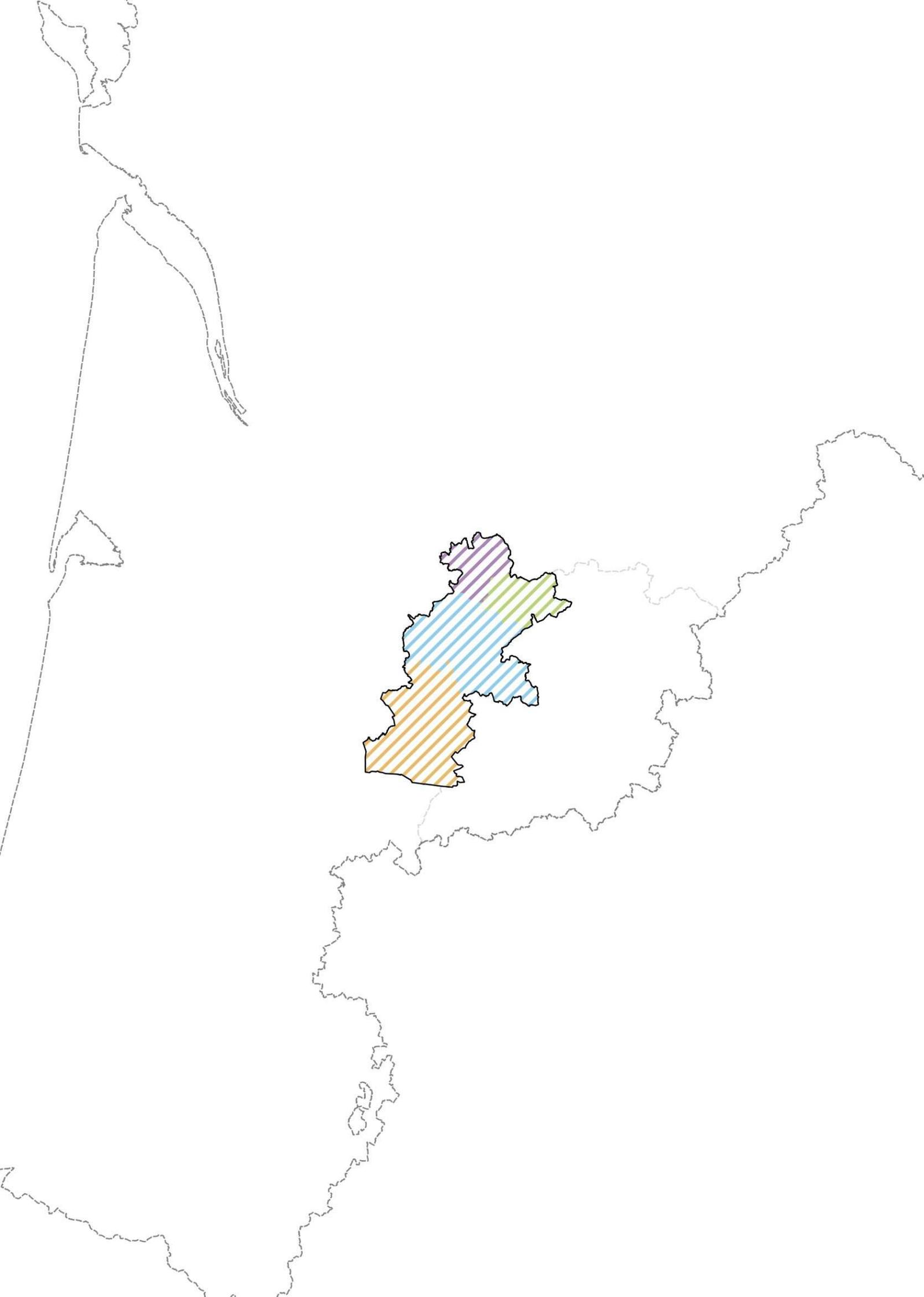
- Réduction des déchets

Les risques

- Enjeu fort lié aux inondations : préservation et protection des personnes et des biens en zone inondable et zones d'expansions des crues
- Enjeu fort lié aux canicules et aux feux de forêts
- Maîtrise de l'urbanisation dans les zones à risques

L'eau

- Gérer et préserver la ressource en eau (eau potable, eaux pluviales...)



LE BILAN ÉCOLOGIQUE DE

Val de Garonne Guyenne Gascogne

CRTE

Contrat de Relance et de Transition Ecologique



BILAN ÉCOLOGIQUE

CRTE PAYS VAL DE GARONNE
GUYENNE GASCOGNE



107 COMMUNES



91 016 HAB.

INSEE 2020

Pour accélérer la relance et accompagner les transitions écologiques, démographiques, numériques et économiques dans les territoires, le Gouvernement a souhaité proposer aux collectivités territoriales un nouveau type de contrat : le Contrat de Relance et de Transition Écologique.

Le CRTE doit notamment permettre aux collectivités locales d'intégrer, au sein de leurs projets de territoire, les ambitions de la transition écologique dans leurs priorités. Les actions retenues concourent à l'atteinte des objectifs nationaux en matière de stratégie nationale bas-carbone, de biodiversité, de Plan national d'adaptation au changement climatique et de préservation des ressources naturelles.

Une attention particulière sera portée à la lutte contre l'artificialisation des sols, au développement des nouvelles pratiques agricoles, aux circuits courts et à l'économie circulaire. La promotion des énergies renouvelables, les mobilités douces et la rénovation énergétique des bâtiments seront prises en compte.

> UN CONTRAT EN FAVEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES

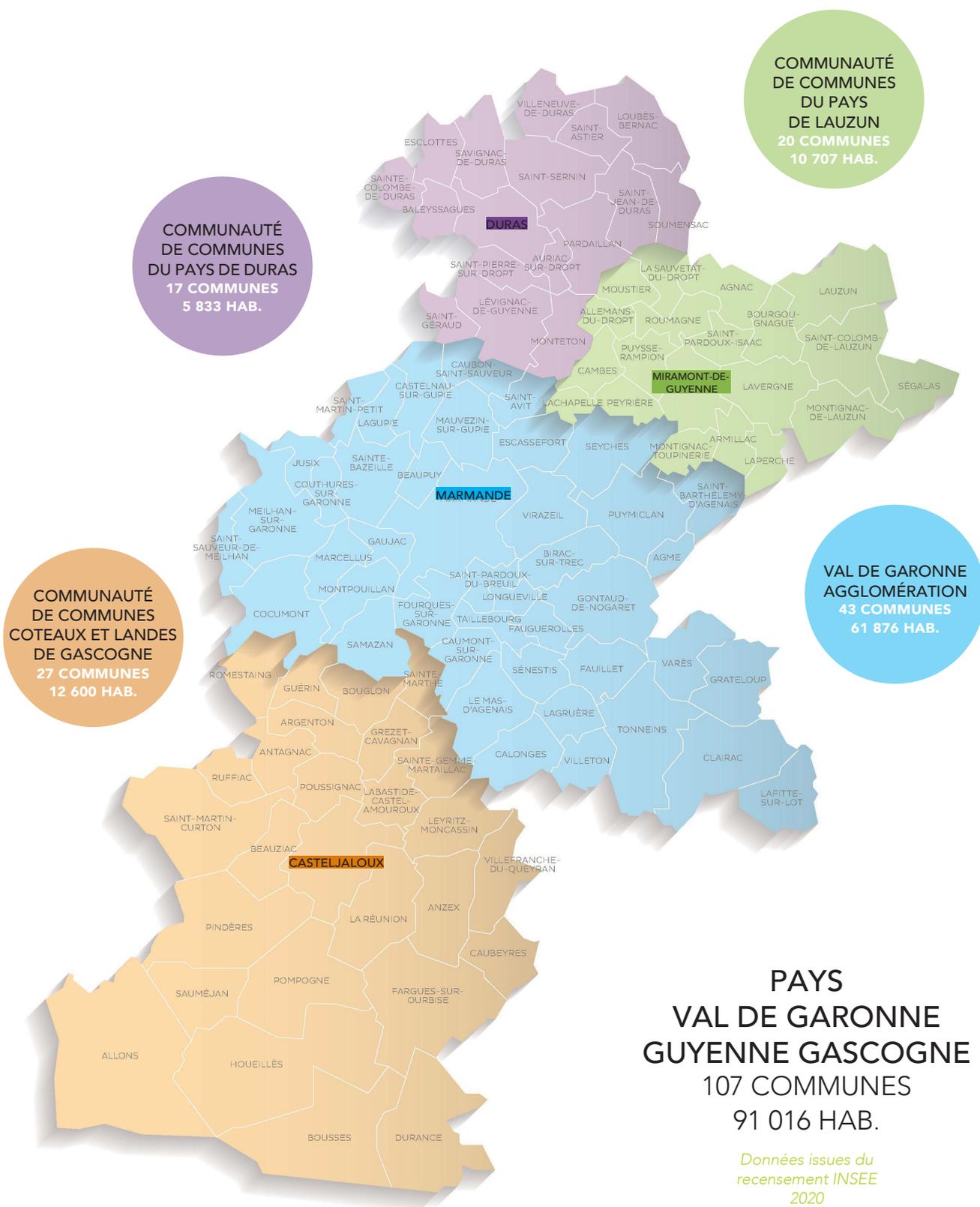
Le Bilan Écologique du territoire, dressé à partir d'un certain nombre d'indicateurs a permis d'amender le diagnostic transversal et de déterminer des objectifs concrets et mesurables pour l'améliorer.

La rédaction de ce bilan met donc en avant un certain nombre d'indicateurs pouvant contribuer à la compréhension de l'état des lieux écologique du territoire.

Cette liste d'indicateurs n'est pas exhaustive et correspond à un ensemble de données portées à connaissance par les Collectivités à l'échelle du territoire. Ces données permettront de dégager les forces et les faiblesses qui seront mise en perspective dans la stratégie du territoire.

A noter enfin que certains indicateurs ont été ajoutés à titre informatif afin de compléter le bilan.

PAYS VAL DE GARONNE GUYENNE GASCOGNE



7 THÉMATIQUES

47 INDICATEURS

+ DES INDICATEURS COMPLÉMENTAIRES



Issus de la circulaire du gouvernement concernant le CRTE, ces indicateurs ne sont pas toujours disponibles sur le territoire, aussi sont ils complétés par d'autres données issues du diagnostic de territoire.

> MOBILITÉ

1. Nombre de kilomètres de pistes cyclables
2. Existence de parkings à vélos sécurisés
3. Existence de PEM
4. Existence de zones à faible émissions
5. Existence voies réservées au covoiturage

Automobile :

6. Part de véhicules électriques ou hybrides dans le parc des collectivités et dans le parc privé
7. Nombre de bornes de recharge électriques ouvertes au public
8. Part de véhicules bas carbone dans la flotte de transports collectifs
9. Part du territoire couverte par une AOM

> TRAITEMENT DES DÉCHETS (ÉCONOMIE CIRCULAIRE)

1. Tonnage de déchets produit par le territoire
2. Etat des équipements de tri au regard des normes
3. Existence de tri à la source des bio-déchets dans les structures de restauration collective et pour les logements collectifs
4. Taux de tri sélectif par filière

> ACTIONS EN MATIÈRE DE BIODIVERSITÉ

1. Surface des aires protégées : parc naturel, Natura 2000, ZNIEFF, aire de protection de captage, etc

2. Part des cours d'eau en bon état (classés en catégorie I ou II au titre de la continuité écologique)
3. Nombre de points noirs de continuités écologiques identifiés
4. Part des surfaces forestières bénéficiant d'une garantie de gestion durable
5. Plantation de haies
6. Existence d'un atlas communal de la biodiversité et part du territoire classée en réservoir de biodiversité
7. Label «Territoires engagés pour la nature»
8. Label «terre saine»

> EAU ET ASSAINISSEMENT

1. Compatibilité des installations de traitement des eaux usées avec les normes européennes
2. Taux de fuite des réseaux du territoire
3. Nombre de captages prioritaires et nombre de captages bénéficiant d'une protection et d'un plan d'actions
4. Couverture du territoire par un SAGE

> ENERGIE CLIMAT

1. Emission de gaz à effet de serre du territoire (total et par habitant)
2. Consommations énergétiques du territoire (toutes énergies incluant le carburant et les énergies fossiles de chauffage)
3. Production annuelle d'énergie renouvelable (éolien, solaire, hydro-électricité, méthanisation, etc)
4. Consommation énergétique en

autoconsommation (individuelle et collective)

Rénovation énergétique :

5. Nombre de passoires thermiques dans les logements privés, le parc social, les bâtiments publics et les locaux d'entreprises
6. Répartition du parc immobilier (toutes catégories) par étiquette du DPE
7. Nombre de copropriétés en situation fragile ou dégradée
8. Nombre d'artisans et d'entreprises certifiées RGE sur le territoire

Etat des systèmes de chauffage :

9. Nombre estimé de chaudières à fioul
10. Nombre estimé de cheminées ouvertes et autres modes de chauffage très émetteurs de particules fines (par exemple inserts, poêles et chaudières à bois installées avant 2002)
11. Mode de chauffage des grands équipements collectifs de territoire (écoles, collèges, lycées), établissements de santé, bâtiments publics...

> AGRICULTURE ET ALIMENTATION LOCALE

1. Existence d'un PAT
2. Existence d'une couveuse bio
3. Nombre d'exploitations agricoles
4. SAU du territoire
5. Surfaces agricoles et nombre d'exploitations du territoire engagées dans des démarches de labellisation environnementale
6. Estimation du volume de produits phytosanitaires utilisés sur le territoire

> LUTTE CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

1. Etats d'avancement des documents d'urbanisme
2. Taux de mobilisation des droits à construire au regard de ceux fixés dans les documents d'urbanisme
3. Evolution du nombre d'hectares de terres urbanisées vs terres agricoles et/ou naturelles et/ou forestières
4. Potentiel de recyclage foncier (incluant les surfaces de friches à réhabiliter)
5. Surfaces désartificialisées



1. MOBILITÉ

LES INDICATEURS

1. *NOMBRE DE KILOMÈTRES DE PISTES CYCLABLES*
2. *EXISTENCE DE PARKINGS À VÉLOS SÉCURISÉS*
3. *EXISTENCE DE PÔLES D'ÉCHANGES MULTIMODAUX (PEM)*
4. *EXISTENCE DE ZONES À FAIBLE ÉMISSIONS*
5. *EXISTENCE VOIES RÉSERVÉES AU COVOITURAGE*
6. *PART DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES OU HYBRIDES*
7. *NOMBRE DE BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUES OUVERTES AU PUBLIC*
8. *PART DE VÉHICULES BAS CARBONE DANS LA FLOTTE DE TRANSPORTS COLLECTIFS*

9. *PART DU TERRITOIRE COUVERTE PAR UNE AOM*

AUTRES INDICATEURS

- *MODES DE DÉPLACEMENT DOMICILE-TRAVAIL ET TAUX DE MOTORISATION*
- *PRINCIPALES SOURCES D'ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE SUR VGA*
- *PARC DE VOITURE PAR DÉPARTEMENT ET VIGNETTE CRIT'AIR*
- *FRÉQUENTATION TRAIN ET AUTOROUTE*
- *ÉTAT DE L'OFFRE ET UTILISATION DES TRANSPORTS SUR VGA*

1. NOMBRE DE KILOMÈTRES DE PISTES CYCLABLES

PAYS VAL DE GARONNE GUYENNE GASCOGNE	VAL DE GARONNE AGGLOMÉRATION	CC COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE	PAYS DE LAUZUN	PAYS DE DURAS
<p>3 KM</p> <p>ACTUELLEMENT SUR LE PAYS</p> <p>+</p> <p>PLUSIEURS PROJETS EN COURS</p>	<p>1 KM</p> <p>DE PISTES CYCLABLES EN 2021</p>	<p>1 KM</p> <p>EN PROJET D'ICI 2022 VIA VOIE VERTE CASTELJALOUX/ MARMANDE</p>	<p>2 KM</p> <p>DE VÉLOROUTE SUIVANT LA VALLÉE DU DROPT : DE LA SAUVETAT À LALANDUSSE</p> <p>+ 2 BOUCLES EN PROJET</p>	<p>0 KM</p> <p>DE PISTES CYCLABLES EN 2021</p>
<p>Longue de 23 km, la future voie verte (itinéraire cyclable sécurisé) reliant Marmande à Casteljaloux est en cours d'aménagement sur une ancienne voie ferrée.</p>				

2. EXISTENCE DE PARKINGS A VÉLOS SÉCURISÉS

PAS DE PARKING À VÉLO SÉCURISÉS
 ACTUELLEMENT SUR LE PAYS
 MAIS EXISTENCE D'UNE OFFRE DE STATIONNEMENT (ARCEAUX, RATELIERS)

3. EXISTENCE DE PÔLES D'ÉCHANGES MULTIMODAUX (PEM)

2 PEM
 EN COURS D'AMÉNAGEMENT SUR LE TERRITOIRE : MARMANDE ET TONNEINS

CROISEMENT DES MODES ET DES FLUX

GARES – TER – Intercités - Bus
 580 000 usagers
(moyenne des montées et descentes TER – source : SNCF Mobilités 2016)

EVALYS
 221 172 voyages

TAD
 29 093 voyages

Les modes de déplacement doux (vélos, piétons, etc)

Un stationnement routier régulé

PARCOURS VOYAGEUR FLUIDE ET FACILE

Information multimodale
 +
 Billetterie commune

GENERATEUR DE SERVICES ET ACTIVITÉS

Le projet de PEM est une opportunité pour VGA de :

- Lutter contre les émissions de GES et de polluants
- Rendre l'intermodalité accessible à tous
- C'est aussi une chance de :
 - Renforcer les interactions avec la métropole
 - Accompagner la rénovation urbaine des villes-centres
 - Générer des services publics et privés
 - Vitrine d'entrée du territoire
 - 1 € investi = 4 € d'invest. Privé – Source : G & C

4. EXISTENCE DE ZONES A FAIBLE ÉMISSIONS

PAS DE ZONES À FAIBLES ÉMISSIONS

SUR LE TERRITOIRE AUJOURD'HUI

5. EXISTENCE DE VOIES RÉSERVÉES AU COVOITURAGE

PAYS VAL DE GARONNE GUYENNE GASCOGNE	VAL DE GARONNE AGGLOMÉRATION	CC COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE	PAYS DE LAUZUN	PAYS DE DURAS
<p>PAS DE VOIES RÉSERVÉES, L'ENJEU ÉTANT RELATIF EN MILIEU RURAL</p> <p>MAIS PRÉSENCE DE PLUSIEURS AIRES DÉDIÉES AU COVOITURAGE</p>	<p>1 AIRE SITUÉE À SAMAZAN</p>	<p>3 AIRES SITUÉES À BOUGLON, CASTELJALOUX ET HOUEILLÈS</p>	<p>2 AIRES SITUÉES À LA-SAUVETAT- DU-DROPT ET MIRAMONT DE GUYENNE</p>	<p>1 AIRE SITUÉE À SAINT-SERNIN</p>

A noter la présence d'aires informelles également, qui viennent compléter les usages

6. PART DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES OU HYBRIDES

DANS LE PARC DES COLLECTIVITÉS

PAYS VAL DE GARONNE GUYENNE GASCOGNE	VAL DE GARONNE AGGLOMÉRATION	CC COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE	PAYS DE LAUZUN	PAYS DE DURAS
<p>PEU DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES OU HYBRIDES AUJOURD'HUI</p> <p>MAIS UN PHÉNOMÈNE EN AUGMENTATION</p>	<p>10 VÉHICULES VIA L'INITIATIVE TEPCV</p> <p>+ LES BENNES A ORDURE DANS LE CADRE DES MARCHÉS DE VGA (2 BOM)</p>	<p>1 ERS VÉHICULES EN COMMANDE</p>	<p>0 VÉHICULES</p>	<p>0 VÉHICULES</p>

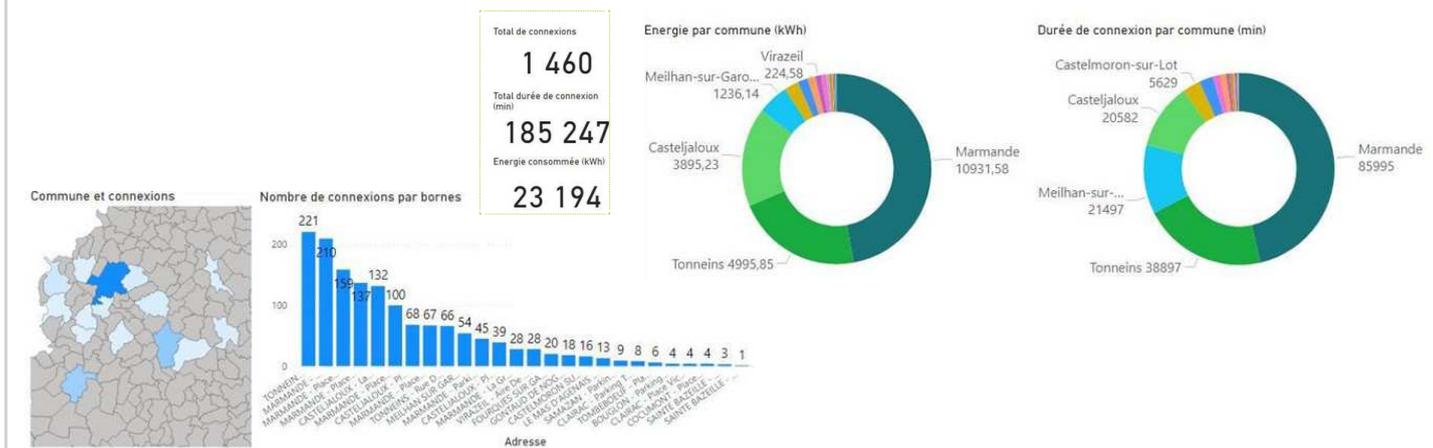
DANS LE PARC PRIVÉ

7. NOMBRE DE BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUES OUVERTES AU PUBLIC

26 BORNES

DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES MOBILE A L'ÉCHELLE DU PAYS, RÉPARTIES SUR 15 COMMUNES

source: Synthèse IRVE 2017-2019



8. PART DE VÉHICULES BAS CARBONE DANS LA FLOTTE DE TRANSPORTS COLLECTIFS

PAS DE VÉHICULES BAS CARBONE

DANS LA FLOTTE DE TRANSPORTS COLLECTIFS À L'ÉCHELLE DU PAYS

A noter sur VGA, le choix des élus d'investir dans des véhicules répondant à la norme anti-pollution Euro 6 pour les transports collectifs.

9. PART DU TERRITOIRE COUVERT PAR UNE AUTORITÉ ORGANISATRICE DE LA MOBILITÉ (AOM)



1 EPCI SUR 4
EST COUVERT PAR UNE AOM

Une autorité organisatrice de la mobilité (cf L. 1231-1-1 du code des transports (compétences des AOM) et suivants) est l'acteur public compétent pour l'organisation de la mobilité sur son territoire, le ressort territorial. L'AOM a un rôle d'animation locale de la politique de mobilité en associant les acteurs du territoire et contribue aux objectifs de lutte contre le changement climatique, la pollution de l'air, la pollution sonore et la lutte contre l'étalement urbain. Elle intervient en organisant des services de mobilité mais aussi en concourant au développement de pratiques de mobilité plus durables et solidaires

source: Cerema, 2020

AUTRES INDICATEURS

MODES DE DÉPLACEMENTS DOMICILE - TRAVAIL ET TAUX DE MOTORISATION

Mode de déplacement quotidien domicile travail	Pas de transport	à pied	à vélo	2 roues motorisé	voiture	transports en commun
Val de Garonne Agglomération	5.6%	5.2%	1.8%	1.1%	83.4%	2.9%
CdC Pays de Duras	15.1%	4.7%	0.5%	0.8%	77.3%	1.6%
CdC Pays de Lauzun	7.8%	5.4%	1.0%	1.1%	83.7%	1.0%
CdC Coteaux et Landes de Gascogne	5.1%	3.6%	0.9%	0.9%	88.7%	0.9%
Part de ce déplacement utilisé par la population du Pays V3G	6.40%	4.90%	1.50%	1.10%	83.80%	2.30%
Part de ce déplacement utilisé par la population du lot et garonne	5.8%	5.3%	1.6%	1.2%	84.0%	2.0%

types de mobilité pour les déplacements domicile - travail V3G // source insee 2017

Détail par EPCI :

Val de Garonne Agglomération : 12.6%

CdC Pays de Duras : 20.3%

CdC Pays de Lauzun : 14.1%

CdC Coteaux et Landes de Gascogne : 9.5%

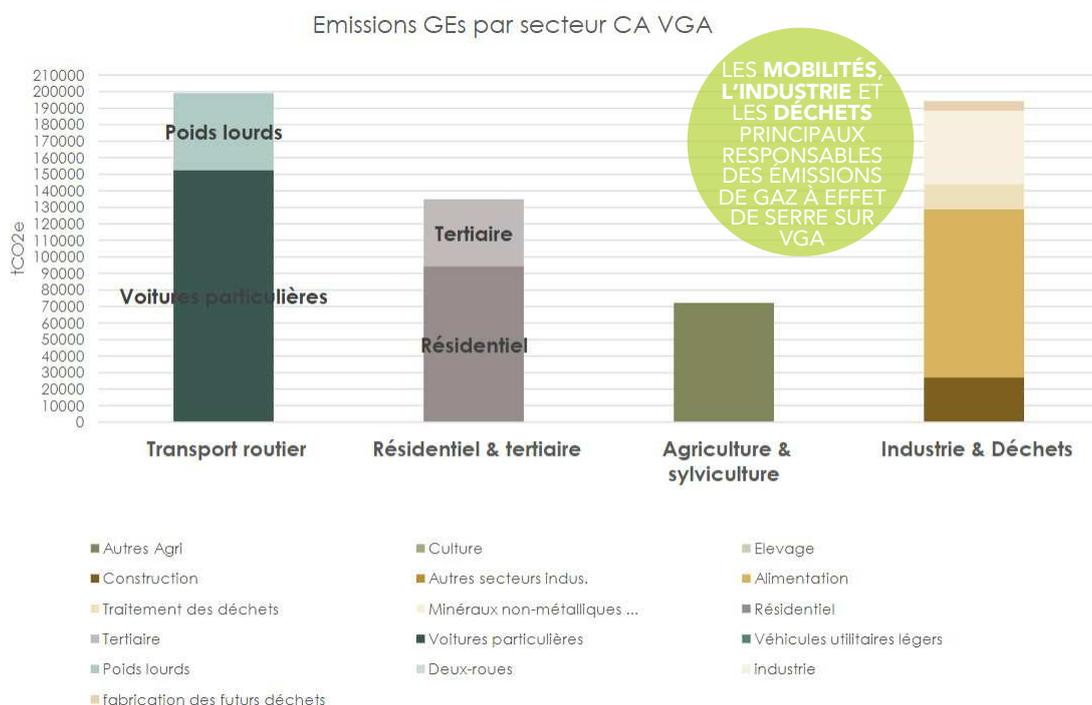
2017 PART MODALE ACTUELLE DES MOBILITÉS ACTIVES V3G : **12.8%**

DE MOBILITÉS ACTIVES DANS LES DÉPLACEMENTS DOMICILE TRAVAIL QUOTIDIENS SUR V3G

87 DES HABITANTS POSSÈDENT AU MOINS 1 VOITURE EN 2011

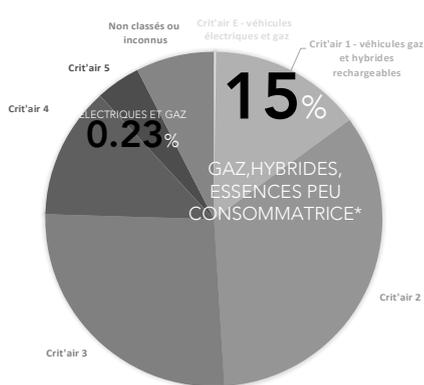
source: INSEE 2017

PRINCIPALES SOURCES D'ÉMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE (ÉCHELLE VAL DE GARONNE AGGLOMÉRATION)



Extrait du diagnostic du PCAET VGA

PARC DE VOITURES AU 1ER JANVIER 2020 PAR DÉPARTEMENT ET VIGNETTE CRIT'AIR



*La vignette Crit'Air 1 concerne à la fois les véhicules hybrides et tous les véhicules roulant au gaz (GPL, gaz naturel...) de toutes générations ainsi que certaines voitures essence de norme Euro 5 et Euro 6

Source : SDES, RSVERO, Données provisoires, 2020

	CC des Coteaux et Landes de Gascogne	CC du Pays de Duras	CC du Pays de Lauzun	CA Val de Garonne Agglomération
Crit'air E	20	7	13	93
Crit'air 1	1153	388	922	5993
Crit'air 2	2965	1229	2223	13234
Crit'air 3	2181	985	1,865	10228
Crit'air 4	1083	462	934	4848
Crit'air 5	363	171	329	1621
Non classés ou inconnus	696	336	642	2646
Ensemble	8461	3579	6927	38663

Parc de voitures au 1er janvier 2020 par vignette crit'air

Source : SDES, RSVERO, données provisoires

FRÉQUENTATION TRAIN ET AUTOROUTE

Fréquentation des autoroutes - nombre de voyageurs

Source : ASF 2017

Trafic moyen journalier à l'échangeur de Marmande	5 199 voyageurs/j
Trafic moyen journalier départ Marmande - Sortie Bordeaux	1 494 voyageurs/j
Trafic moyen journalier sur la section Marmande/La Réole	21 045 voyageurs/j
Dont : Sens Bdx-Tlse	10506 voyageurs/j
Dont : Sens Tlse-Bdx	10539 voyageurs/j

Fréquentation des trains - nombre de voyageurs

Source : SNCF 2019

	Marmande	Tonneins
Fréquentation moyenne de la gare	1245 voyageurs/j	535 voyageurs/j
Tronçon TER entre Marmande et Tonneins	1311 voyageurs/j	
Tronçon TER entre Marmande et Bordeaux	1362 voyageurs/j	
Fréquentation régionale de la ligne 44	8916 voyageurs/j	

ÉTAT DE L'OFFRE ET UTILISATION DES TRANSPORTS SUR VGA

L'OFFRE ACTUELLE DU RÉSEAU EVALYS COMPREND :

- 4 LIGNES URBAINES RÉGULIÈRES :

3 LIGNES À MARMANDE (A : SAINTE-BAZEILLE - LE BÉDAT ; B : CONDORCET - AÉRODROME ; C : CRAMAT - VIRAZEIL CENTRE)
1 LIGNE À TONNEINS (T : ZONE THEVET - GARE- PLACE ZOPPOLA - ZONE THEVET)

- TAD (TRANSPORT À LA DEMANDE) EXISTE DEPUIS 2014 :

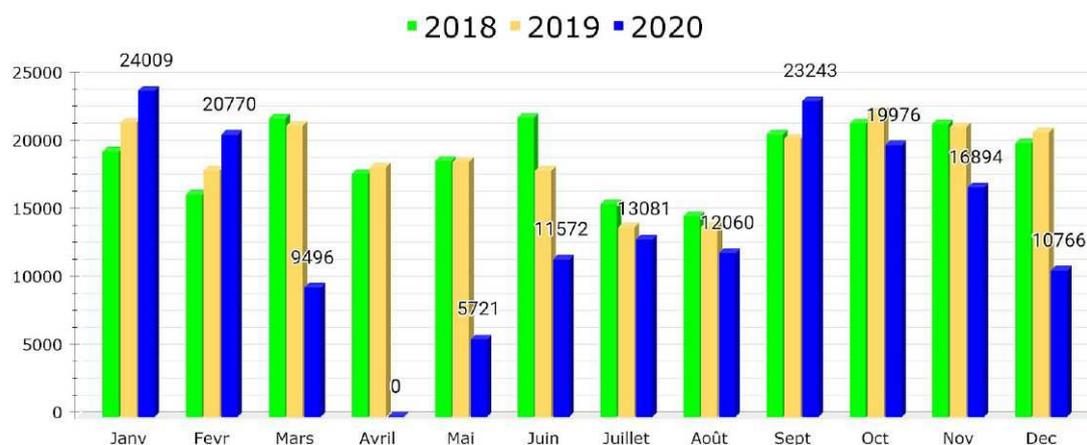
TAD MARMANDAIS (33 COMMUNES DESSERVIES POUR REJOINDRE 9 ARRÊTS SUR MARMANDE, 1 À VIRAZEIL ET 1 À SAINTE-BAZEILLE)
TAD TONNEINQUAIS (15 COMMUNES DESSERVIES POUR REJOINDRE 4 ARRÊTS SUR TONNEINS)
NAVETTES EXPRESS ET TRANSPORT À LA DEMANDE

LE BILAN 2019 AFFICHE LES RÉSULTATS SUIVANTS :

- 260 000 VOYAGES,
- 770 000 KM,
- RECETTES : PRÈS DE 158 000 €.

ANNÉE 2020 : 167 588 VOYAGES

Réseau Urbain - Fréquentations mensuelles comparées



source: Rapport de Gestion commerciale 2020, Réseau de Transports publics Val de Garonne Agglomération, Evalys

LE BILAN MOBILITÉ

- La mobilité représente **une grande partie des émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble du territoire**, il est donc nécessaire de repenser la manière dont on se déplace, en particulier sur un territoire rural où les distances de déplacement sont importantes.
- Aujourd'hui, **la question de la mobilité reste fortement marquée par l'usage de la voiture individuelle** (84% pour déplacement domicile travail) et les véhicules hybrides et électriques restent largement minoritaires (parc des collectivités, ou dans le parc de voitures de particuliers). Ce taux d'équipement automobile reste tout de même dans les moyennes départementales et régionales.
- **Les équipements liés aux mobilités douces sont aujourd'hui peu développés** mais en évolution (Schéma cyclable, augmentation des kilométrages de piste cyclable, projets de PEM sur Marmande et Tonneins intégrant les modes de déplacements doux et permettant la hausse d'utilisation des transports en commun, multiplication des aires de covoiturages,...). Les mobilités actives (à vélo, à pied, trottinette...) représentent aujourd'hui (données de 2017) 12.8% des déplacements quotidiens domicile-travail.

2.

ENERGIE CLIMAT

LES INDICATEURS

1. *ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE DU TERRITOIRE*

2. *CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES DU TERRITOIRE*

3. *PRODUCTION ANNUELLE D'ÉNERGIE RENOUVELABLE*

4. *CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE EN AUTOCONSOMMATION*

5. *NOMBRE DE PASSOIRES THERMIQUES*

6. *RÉPARTITION DU PARC IMMOBILIER PAR ÉTIQUETTE DU DPE*

7. *NOMBRE DE COPROPRIÉTÉS EN SITUATION FRAGILE OU DÉGRADÉE*

8. *NOMBRE D'ARTISANS ET D'ENTREPRISES CERTIFIÉES RGE SUR LE TERRITOIRE*

9. *NOMBRE ESTIMÉ DE CHAUDIÈRES À FIOUL*

10. *NOMBRE ESTIMÉ DE CHAUFFAGE TRÈS ÉMETTEURS DE PARTICULES FINES*

11. *MODE DE CHAUFFAGE DES GRANDS ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS DE TERRITOIRE*

AUTRES INDICATEURS

- *DONNÉES SUR LA QUALITÉ DE L'AIR, PROJET GARONN'AIR*

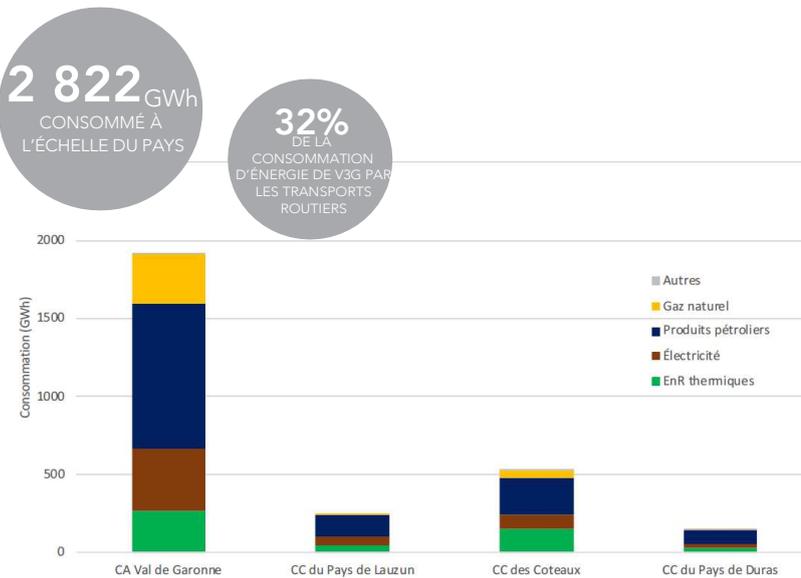
1. ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DU TERRITOIRE (TOTAL ET PAR HABITANT)

	Emissions de GES [tCO2e]	Emissions de GES [tCO2e/habitant]
	529 584	8.6
	121 121	9.6
	54 435	9.3
	78 588	7.3
	783 728	8.6

8.9 tCO2E
DE GAZ À EFFET DE SERRE ÉMIS PAR HABITANT EN MOYENNE EN NOUVELLE AQUITAINE

Source : Données de l'AREC Nouvelle Aquitaine, 2018

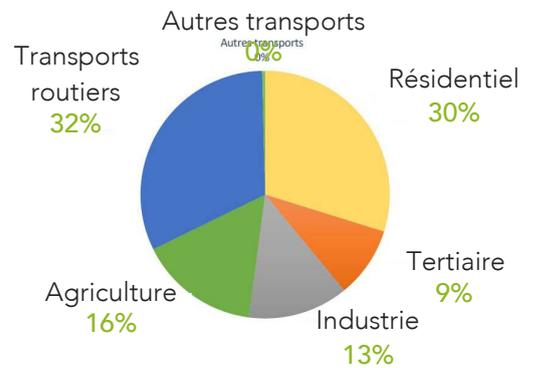
2. CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE



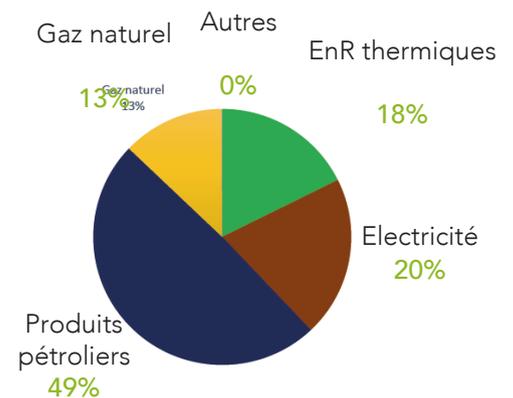
Répartition de la consommation par territoire et par énergie

Source : AREC Nouvelle Aquitaine, 2018

	Consommation énergie finale [MWh/habitant]
	34.8
	35.7
	23.7
	21.2
	32.6



Répartition de la consommation du territoire V3G par secteur Données AREC 2017



Répartition de la consommation du territoire V3G par type d'énergie, Données AREC 2017

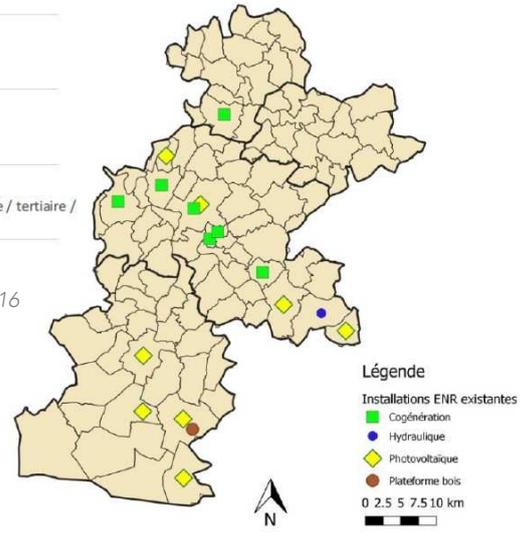
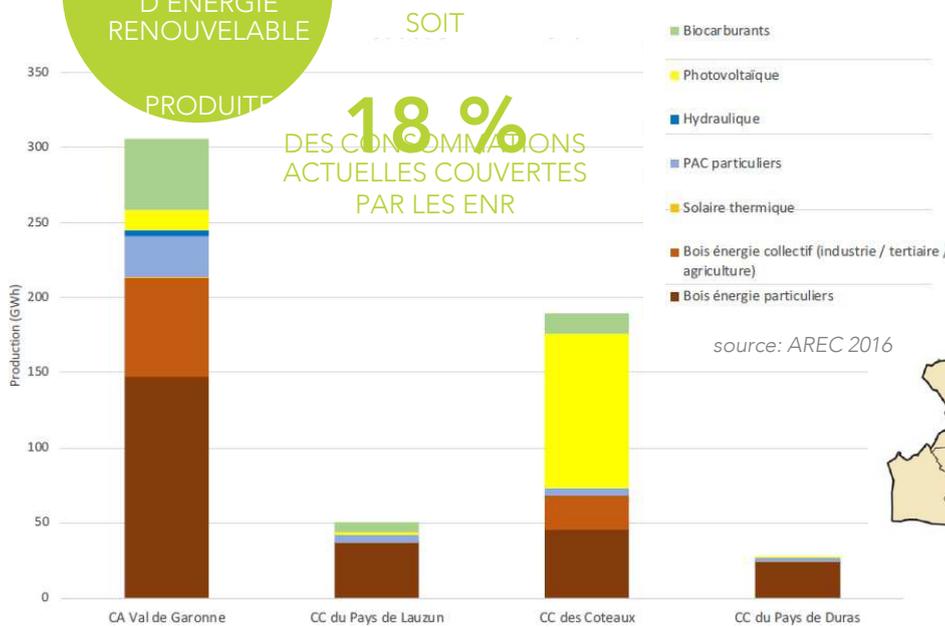
moyenne régionale **28** MWH/HABITANT et
départementale **29** MWH/HABITANT

La consommation finale d'énergie représente le total de l'énergie consommée par les utilisateurs finaux tels que les ménages, l'industrie et l'agriculture. C'est l'énergie qui est livrée au consommateur final pour tous les usages énergétiques, à l'exclusion de l'énergie consommée par le secteur énergétique lui-même, y compris aux fins de la livraison et de la transformation.

3. PRODUCTION ANNUELLE D'ÉNERGIE RENOUVELABLE (ÉOLIEN, SOLAIRE, HYDRO-ÉLECTRICITÉ, MÉTHANISATION, ETC...)

577 GWh
D'ÉNERGIE
RENOUVELABLE

Le territoire du Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne produit **577 GWh** d'énergie renouvelable, (électricité et chaleur renouvelables confondues)



Répartition de la production d'énergie renouvelable par EPCI, Source : Diagnostic énergétique de l'AREC, 2017

Répartition de la production d'énergie renouvelable par EPCI,

A noter sur CCLG :

4 PARCS PHOTOVOLTAÏQUES EN FONCTIONNEMENT (Casteljaloux, Pompogne, Durance, Fargues-sur-Ourbise) sur 113 ha :

- des installations sur 7 ha à 70 ha par unité
- une production d'électricité correspondant aux besoins de 52.000 habitants.

14 PROJETS EN COURS recensés portés par 6 opérateurs :

- des projets sur 25 ha à 350 ha par unité,
- une production potentielle correspondant aux besoins de 700.000 habitants,
- 1700 ha concernés, constitués à 70 % de terres agricoles et à 30 % de forêts.

Parc photovoltaïque de Casteljaloux



4. CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE EN AUTOCONSOMMATION (INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE)

5. NOMBRE DE PASSOIRES THERMIQUES

A. LOGEMENTS PRIVÉS «Nombre de logements dont le dpe appartient à la catégorie e, f, ou g»

PAYS VAL DE GARONNE GUYENNE GASCOGNE	VAL DE GARONNE AGGLOMÉRATION	CC COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE	PAYS DE LAUZUN	PAYS DE DURAS
17 461 À L'ÉCHELLE DU PAYS SOIT PRÈS DE 38% des logements privés du territoire	11 814 PASSOIRES THERMIQUES	2 689 PASSOIRES THERMIQUES	1 810 PASSOIRES THERMIQUES	1 148 PASSOIRES THERMIQUES

source: Données AREC NA – Indicateurs Energie Climat 2021 (donnée 2019)

B. PARC SOCIAL «Nombre de logements dont le dpe appartient à la catégorie e, f, ou g en 2019»

1 280 À L'ÉCHELLE DU PAYS	1 271 PASSOIRES THERMIQUES	9 PASSOIRES THERMIQUES	0 PASSOIRES THERMIQUES	0 PASSOIRES THERMIQUES
-------------------------------------	--------------------------------------	----------------------------------	----------------------------------	----------------------------------

source: Données DREAL NA MIF – AT – donnée 2019

C. BÂTIMENTS PUBLICS ET LOCAUX D'ENTREPRISES

6. RÉPARTITION DU PARC IMMOBILIER (TOUTES CATÉGORIES) PAR ÉTIQUETTE DU DPE

Nombre de résidences principales par Étiquette DPE

source: Données AREC NA – Indicateurs Energie Climat 2021 (donnée 2019)

	A	B	C	D	E	F	G	Total
	581	979	6 002	7 806	8 398	2 728	688	11 814
	115	154	1 205	1 536	1 378	1 012	299	2 689
	41	110	284	902	344	407	397	1 148
	251	351	618	1 927	798	577	435	1 810

source GEODIP & Insee 2017

	nombre de ménages en 2017	ménages en précarité énergétique logement (dépenses énergétiques > 8% des revenus totaux)
	5 842	1 245 (21%)
	2 580	541 (21%)
	5 041	1 337 (27%)
	27 554	5 454 (20%)
	41 017	8 577 (21%)

21%
DES MÉNAGES EN PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE LOGEMENT (DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES > 8% DES REVENUS TOTAUX) SUR V3G

7. NOMBRE DE COPROPRIÉTÉS EN SITUATION FRAGILE OU DÉGRADÉE

17

Copropriétés potentiellement fragiles

	Nombre théorique de copropriétés (source FILOCOM 2013 avec EPCI 2015)	Nombre de copropriétés enregistrées en septembre 2019	Nombre de copropriétés enregistrées en juillet 2020	Nombre de copropriétés enregistrées potentiellement fragiles (1)	Nombre de copropriétés enregistrées potentiellement en difficulté (2)
CA Agglomération d'Agen	728	437	486	48	66
CA du Grand Villeneuvois	231	92	114	6	9
CA Val de Garonne Agglomération	164	70	83	8	9
CC Albret Communauté	NC	12	13	0	4
CC des Bastides en Haut Agenais Périgord	32	6	6	0	0
CC des Coteaux et Landes de Gascogne	11	4	6	0	0
CC du Confluent et des Coteaux de Prayssas	NC	5	5	0	0
CC du Pays de Duras	NC	0	1	0	0
CC du Pays de Lauzun	NC	4	4	0	2
CC Fumel Vallée du Lot	NC	10	11	0	1
CC Lot et Tolzac	NC	0	0	0	0
CC Porte d'Aquitaine en Pays de Serres	13	1	1	0	0
Lot-et-Garonne	1331	641	730	62	91

(1) copropriétés potentiellement fragiles =

- sommes dues par les copropriétaires / charges opérations courantes > 8 %

- classe énergétique D, E, F, G ou classe inconnue et construite avant 1975

- sommes dues par les copropriétaires / charges opérations courantes, exceptionnelles et travaux < 25 % (si 200 lots ou moins) ou < 15 % (si plus de 200 lots)

source: Anah - registre des copropriétés -
Juillet 2020

8. NOMBRE D'ARTISANS ET D'ENTREPRISES CERTIFIÉES RGE SUR LE TERRITOIRE

146 ENTREPRISES

CERTIFIÉES RGE À L'ÉCHELLE DU PAYS

«L'ADEME et les pouvoirs publics accordent la mention "Reconnu Garant de l'Environnement" (RGE) à certains professionnels du secteur du bâtiment et des énergies renouvelables.

La mention RGE est donnée aux entreprises à l'origine de travaux d'amélioration énergétique, d'installations d'équipements utilisant une source d'énergie renouvelable ou d'études concourant à la rénovation énergétique ou à l'installation d'énergies renouvelable»

source: ADEME 2021

9. NOMBRE ESTIMÉ DE CHAUDIÈRES À FIOUL

«Nombre de résidences principales utilisant le fioul comme énergie principale de chauffage»

PAYS VAL DE GARONNE GUYENNE GASCOGNE	VAL DE GARONNE AGGLOMÉRATION	CC COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE	PAYS DE LAUZUN	PAYS DE DURAS
7 010 RÉSIDENCES PRINCIPALES UTILISANT LE FIOUL À L'ÉCHELLE DU PAYS SOIT PRÈS DE 14% des résidences principales du territoire	4 116 RÉSIDENCES	721 RÉSIDENCES	1 516 RÉSIDENCES	657 RÉSIDENCES

source: Données AREC NA - Indicateurs Energie Climat 2021

10. NOMBRE ESTIMÉ DE CHEMINÉES OUVERTES ET AUTRES MODES DE CHAUFFAGE TRÈS ÉMETTEURS DE PARTICULES FINES

«Nombre de résidences principales utilisant le bois comme énergie principale de chauffage 2018»

PAYS VAL DE GARONNE GUYENNE GASCOGNE	VAL DE GARONNE AGGLOMÉRATION	CC COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE	PAYS DE LAUZUN	PAYS DE DURAS
9 757 À L'ÉCHELLE DU PAYS SOIT PRÈS DE 20% des résidences principales du territoire	5 411 RÉSIDENCES	1 938 RÉSIDENCES	1 399 RÉSIDENCES	1 009 RÉSIDENCES

source: Donnée AREC NA – Indicateurs Energie Climat 2021 (donnée 2019)

11. MODE DE CHAUFFAGE DES GRANDS ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS DE TERRITOIRE (ÉCOLES, COLLÈGES, LYCÉES), ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ, BÂTIMENTS PUBLICS...

MAIS PRÉSENCE DE

1 PLATEFORME BOIS-ÉNERGIE À FARGUES-SUR-OURBISE (3CLG)

LA PLATEFORME DE FARGUES-SUR-OURBISE ALIMENTE DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS COMME LE COLLÈGE DE MONFLANQUIN OU DES GROSSES INDUSTRIES DE LA RÉGION COMME PAR EXEMPLE L'ENTREPRISE SMURFIT À MARCHÉPRIME (GIRONDE). LE CENTER PARC (EN COURS DE CONSTRUCTION) SERA ÉGALEMENT ALIMENTÉ PAR LA PLATEFORME.



Plateforme bois-énergie à Fargues-sur-Orbise

Attention à la qualité du chauffage (confort) et au type de matériel utilisé qui peut avoir un impact sur l'environnement rivalisant avec les énergies fossiles.

AUTRES INDICATEURS

DONNÉES SUR LA QUALITÉ DE L'AIR, PROJET GARON'NAIR

1 ASSOCIATION DE SURVEILLANCE DES POLLUTIONS ATMOSPHÉRIQUES
ATMO NOUVELLE AQUITAINE

1 STATION DE MESURE SOUS INFLUENCE TRAFIC À MARMANDE

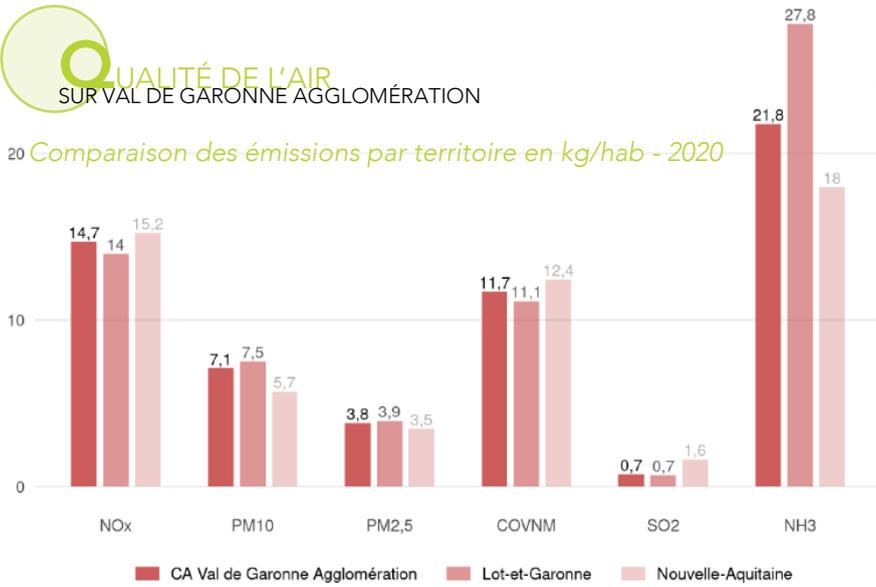
1 **BON BILAN 2019**

SUR LE DÉPARTEMENT LOT-ET-GARONNE

AUCUN ÉPISODE DE POLLUTION DE L'AIR ET FAIBLES TENEURS EN POLLUANTS

QUALITÉ DE L'AIR
SUR VAL DE GARONNE AGGLOMÉRATION

20 *Comparaison des émissions par territoire en kg/hab - 2020*



- Respect des valeurs réglementaires en 2019 et 2020

- Pas de dépassement de seuil constaté

- Pas d'épisode de pollution constaté en 2020 (1 en 2019)

- Un territoire attractif pour sa qualité de l'air

- 2 communes identifiées « sensibles » : Marmande et Samazan

Présence d'un axe routier fortement circulé (A62)

source: Garonn'air



1 PROJET
GARONN'AIR
2020-2023

EN COURS Mesure de particules fines via des micro-capteurs sur Val de Garonne Agglomération

LE BILAN CLIMAT ÉNERGIE

- Les consommations énergétiques sur le Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne sont aujourd'hui caractérisées par **une consommation majoritaire de produits pétroliers (50%), suivi par l'électricité (20%) puis les EnR thermiques (18%)**. Le secteur le plus consommateur est l'habitat (30%) notamment à cause de la forte proportion de passoires thermiques sur le territoire et les mobilités (32%).
- Le territoire du Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne **produit 577 GWh d'énergie renouvelable** (électricité et chaleur renouvelables confondues).
- **Le parc de production d'énergies renouvelables (18% des consommations actuelles couvertes par les ENR) est important à l'échelle du territoire**. Les collectivités ont de **fortes ambitions sur cette thématique**, ce qui pourrait permettre une couverture bien plus importante de la production d'énergies renouvelables dans le mix énergétique.
- La majorité de la chaleur renouvelable produite est issue du bois énergie et utilisée pour le chauffage des particuliers et des tertiaires tandis qu'une part plus faible correspond à la chaleur renouvelable issue des pompes à chaleur (PAC) et du solaire thermique. L'électricité renouvelable est issue en large majorité du solaire photovoltaïque et de quelques installations de production d'hydroélectricité.
- **Une qualité de l'air bonne à l'échelle du territoire et des études en cours sur ce sujet**. Les pollutions atmosphériques sont mesurées et surveillées en Nouvelle Aquitaine par l'association ATMO Nouvelle Aquitaine, agréée par le Ministère de l'environnement. L'association s'intéresse à la présence d'oxydes d'azote, d'hydrocarbures, de dioxyde de soufre, d'ozones et de particules dans l'air et se réfère à un réseau d'analyseurs répartis sur l'ensemble de la région. Le territoire de V3G ne dispose pas de stations permanentes de mesures de la concentration dans l'air, mais d'une station de mesure sous influence de trafic à Marmande. On peut se baser sur les analyses effectuées à l'échelle du département Lot-et-Garonne, dont le bilan effectué en 2019 est bon. Le département n'a connu aucun épisode de pollution de l'air et l'inventaire des émissions de polluants montre de faibles taux de particules.

3 TRAITEMENT DES DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

LES INDICATEURS

1. *TONNAGE DE DÉCHETS PRODUIT PAR LE TERRITOIRE*
2. *ETAT DES ÉQUIPEMENTS DE TRI AU REGARD DES NORMES*
3. *EXISTENCE DE TRI À LA SOURCE DES BIO-DÉCHETS*
4. *TAUX DE TRI SÉLECTIF PAR FILIÈRE*

AUTRES INDICATEURS

- *VALORISATION ORGANIQUE ET ÉNERGÉTIQUE DES DÉCHETS*
- *ÉVOLUTION DU TONNAGE DE DÉCHETS ET DU TRI*
- *ACTIONS DE SENSIBILISATION À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE*

1. TONNAGE DE DÉCHETS PRODUIT PAR LE TERRITOIRE

54 817
TONNES DE

DÉCHETS
PRODUITS
EN 2019

582^{KG}
DE DÉCHETS

PRODUITS
PAR HABITANT
EN 2019

11

déchetteries dans
le périmètre du

PV3G

Gestion des déchets, source : DREAL	Total Ordures Ménagères et Assimilées en 2019 (tonnes/an)	Déchets de déchèteries (hors gravats) en 2019 (tonnes/an)	Déchets de déchèteries (avec gravats) en 2019 (tonnes/an)	Apports directs et collectes spécifiques (hors gravats) - Ménages en 2019 (tonnes/an)	Apports directs et collectes spécifiques (hors gravats) - Collectivités en 2019 (tonnes/an)	Déchets de déchèteries (hors gravats), apports directs et collectes spécifiques en 2019 (tonnes/)	Déchets de déchèteries (avec gravats), apports directs et collectes spécifiques en 2019 (tonnes/)
VGA	19 064,00	14 756,88	17 036,82	318,15	176,587	15 251,61	17 531,54
	316,53	245,01	282,87	5,28	2,93	253,23	291,08
CCPD	2 079,76	1 443,85	1 820,31	11,08	0,00	1 454,93	1 831,39
	364,10	252,77	318,68	1,94		254,71	320,62
CCPL	3 061,60	2 592,84	3 201,91	162,00	0,00	2 754,84	3 363,91
	291,17	246,59	304,51	15,41		261,99	319,92
3CLG	4 060,46	3 189,59	3 749,59	75,04	0,00	3 264,63	3 824,63
	325,04/hab	255,33	300,16	6,01		261,34	306,17

2. ETAT DES ÉQUIPEMENTS DE TRI AU REGARD DES NORMES

PAYS VAL DE GARONNE GUYENNE GASCOGNE	VAL DE GARONNE AGGLOMÉRATION	CC COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE	PAYS DE LAUZUN	PAYS DE DURAS
ÉQUIPEMENTS NORMÉS À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE + EXISTENCE DE PROJETS PILOTES	BACS DE TRI NORMÉS & DÉCHÈTERIES EN COURS DE RÉNOVATION POUR MISE EN CONFORMITÉ SUR VGA	DÉCHÈTERIE AUX NORMES	DÉCHÈTERIE RÉNOVÉE EN 2019, MODERNISÉE	DÉCHÈTERIE RÉAMÉNAGÉE ET MODERNISÉE EN 2019 + MISE EN CAPACITÉ POUR ACCUEILLIR LES FUTURS FLUXS

«Inaugurée en mai 2019, cette nouvelle déchèterie à plat (sans quai) présente des résultats très encourageants en termes de sécurité et de réduction des déchets. Les raisons de cette diminution des tonnages sont : la mise en place du contrôle d'accès pour les particuliers par plaque minéralogique, l'allotissement du marché de traitement en 9 lots, la création d'un espace dédié au réemploi. Géré en partenariat avec les associations et recycleries locales, cet espace permet de retirer des bennes les livres, bibelots, meubles, linges, jouets... en bon état.»

source: Rapport annuel Valorizon 2019

3. EXISTENCE DE TRI À LA SOURCE DES BIO-DÉCHETS DANS LES STRUCTURES DE RESTAURATION COLLECTIVE ET POUR LES LOGEMENTS COLLECTIFS

A. EXISTENCE DE COMPOSTEURS «Nombre de composteurs collectifs en pied d'immeuble ou de quartiers aidés/suivis par le SPPGD» et «Nombre de composteurs en établissements aidés/suivis par le SPPGD»



Gestion des déchets, source : DREAL	Nombre de composteurs collectifs en pied d'immeuble ou de quartier aidés/suivis par le SPPGD (Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets) en 2019	Nombre de composteurs en établissements aidés/suivis par le SPPGD (Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets) en 2019
	VGA	2
CCPD	0	7
CCPL	1	34
3CLG	0	0
V3G	3	72

B. EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI DES EMBALLAGES MÉNAGERS

1 EPCI SUR 4

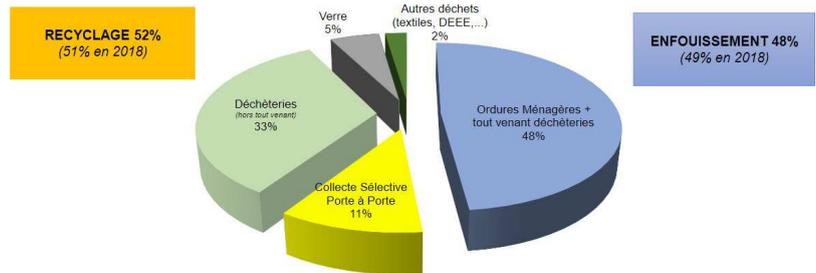
CONCERNÉ : MISE EN PLACE EN JANVIER 2021 À L'ÉCHELLE DE VGA



4. TAUX DE TRI SÉLECTIF PAR FILIÈRE

A L'ÉCHELLE DE VAL DE GARONNE AGGLOMÉRATION

Répartition des modes de traitement sur VGA en 2019



Performance de tri de collecte sélective

Les tonnes valorisées correspondant aux matériaux réellement expédiés vers les filières de recyclage durant l'année sont les suivantes :

Nature des emballages valorisés en Tonnes	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Evolution 2019/2018	Kg/hab
JMR Journaux, magazines, revues	1939.69	1869.98	1815.38	1785.07	1749.35	1758.55	1410.69	0.53%	22.67
EMR Emballages Ménagers Recyclables (carton)	664.09	664.59	723.43	711.89	755.54	759.15	953.24	0.48%	15.32
ELA Emballages Liquides Alimentaires (briques alimentaires)	15.08	58.46	57.58	30.57	65.03	42.53	39.00	-34.60%	0.63
PET Clair Polyéthylène téréphtalate (bouteilles plastiques incolores)	185.27	175.61	169.72	162.38	222.73	155.78	166.88	-30.06%	2.68
PET Foncé Polyéthylène téréphtalate (bouteilles plastiques colorées)	45.6	47.84	55.78	73.13	73.16	40.64	56.08	-44.45%	0.90
PEHD Polyéthylène haute densité (bidons plastiques opaques)	115.13	127.39	111.37	86.12	101.42	101.76	88.78	0.34%	1.43
Acier	227.1	226.54	178.52	175.44	153.82	194.20	142.08	26.25%	2.28
Alu	22.59	11.63	13.12	11.35	18.54	19.66	10.30	6.04%	0.17
Verre	1767.55	1807.12	1812.53	1815.08	1858.80	1881.85	1860.16	1.24%	29.89
Refus de tri	608.81	734.52	711.96	805.35	808.52	873.46	995.37	8.03%	16.00
Total	5590.91	5723.68	7664.39	7672.38	7823.91	7845.58	7741.58	0.28%	124.41
Total (Hors refus de tri)	4982.1	4989.16	6952.43	6867.03	7015.39	6972.12	6746.21	-0.62%	108.41

source: Rapport annuel VGA 2019

AUTRES INDICATEURS

VALORISATION ORGANIQUE ET ÉNERGÉTIQUE DES DÉCHETS

A NOTER : LE PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE DE CES DONNÉES COMPREND LES DÉCHETS DU PAYS MAIS VA AU DELÀ DES 4 EPCI DE V3G

VALORISATION ORGANIQUE DES DÉCHETS VERTS

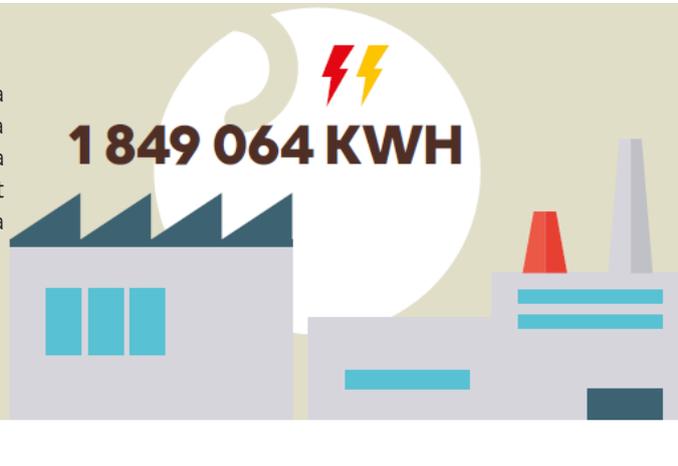


652,46 tonnes de compost normé (référentiel NFU44-051) ont été distribuées gratuitement aux adhérents utilisant la plateforme en 2019.

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE
PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

«Le site de Nicole produit de l'électricité à partir du biogaz capté dans les casiers. La centrale électrique du site a ainsi permis la production de 1 849 064 KWh. Soit l'équivalent de la réduction de 184 tonnes de CO₂ et la consommation électrique de 964 habitants.»

1 849 064 KWH



source: Rapport annuel Valorizon 2019

ÉVOLUTION DU TONNAGE DE DÉCHETS ET DU TRI

Nature des déchets	Ratios KG par habitant 2013	Ratios KG par habitant 2014	Ratios KG par habitant 2015	Ratios KG par habitant 2016	Ratios KG par habitant 2017	Ratios KG par habitant 2018	Ratios KG par habitant 2019	Evolution 2019/2018
Ordures ménagères résiduelles	226	224	221	217	234	224	214	-4.11%
Collecte Sélective (+refus de tri)	64	65	64	62	64	64	62	-3.60%
Verre	29	29	29	29	30	30	30	-1.15%
Déchèterie + tout venant	226	242	240	222	229	237	250	5.63%
TOTAL	544	560	554	531	556	555	556	0.27%

Évolution du tonnage de déchets par habitant sur l'agglomération Val de Garonne

source: Rapport annuel VGA 2019

Réduction des déchets: exemple de la Communauté de communes du Pays de Lauzun



source: Rapport annuel VALORIZON 2019

INDICATEURS SUR LES ACTIONS DE SENSIBILISATION À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

PLUSIEURS ACTIONS MISES EN PLACE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

*** VAL DE GARONNE AGGLOMÉRATION**

22 ANIMATIONS DE PRÉVENTION

13 SESSIONS DE SENSIBILISATION (DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS)

*** 1 CONTRAT D'OBJECTIF DÉCHETS ECONOMIE CIRCULAIRE, DE 3 ANS**

signé entre le syndicat ValOrizon et l'ADEME en 2018



*** FESTIVAL RECUP AND CIE**

2100 visiteurs, espace expo à Marmande + actions de préventions, récup et sensibilisation



*** SEMAINE EUROPÉENNE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS**

Une semaine d'animations : Clean'up day (Nettoyons la nature), Animations tri et compostage, Animation déchets verts,...

source: Rapport annuel VGA 2019

LE BILAN TRAITEMENT DES DÉCHETS ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- Le réseau de traitement des déchets sur le Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne est **bien organisé, constitué d'équipements conformes et rénovés, avec la présence de projets pilotes sur le territoire** en termes de gestion des déchets.
- Des avancées inégales sur le tri sélectif au sein des EPCI et agglomération du territoire.
- Des **évolutions encourageantes dans les tonnages des déchets** depuis une dizaine d'années.
- De **nombreuses actions de sensibilisation, d'animations** mise en place concernant cette thématique au sein du Pays .

4.

AGRICULTURE ET ALIMENTATION LOCALE

LES INDICATEURS

1. *EXISTENCE D'UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)*
2. *NOMBRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES*
3. *SURFACE AGRICOLE UTILE (SAU) DU TERRITOIRE*
4. *DÉMARCHES DE LABELLISATION ENVIRONNEMENTALE*
5. *ESTIMATION DE L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES*

AUTRES INDICATEURS

- *COMMERCIALISATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES EN CIRCUITS COURTS, 2010*
- *EXISTENCE D'UNE COUVEUSE BIO SUR VGA*
- *DONNÉES SUR LA DEMANDE ET L'OFFRE AGRICOLE*

1. EXISTENCE D'UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT)

1 PAT EN PROJET SUR LE TERRITOIRE

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL VAL DE GARONNE

«Val de Garonne Agglomération a pris en 2006 la compétence agricole avec la mise en place d'une politique agricole, à l'échelle intercommunale, forte et engagée sur les problématiques liées à l'installation de nouveaux agriculteurs, la conversion à l'agriculture biologique et la valorisation des productions locales.

[Il existe] un besoin impératif de disposer d'un cadre stratégique permettant de structurer les actions agricoles du territoire et de favoriser l'appropriation et le suivi des projets de coopérations alimentaires. Le PAT est une vraie opportunité pour le Val de Garonne afin d'atteindre ces objectifs. Le PAT est une démarche partagée, il sera donc à la fois alimenté par les actions de la politique agricole de Val de Garonne Agglomération et par les actions de l'ensemble des acteurs du territoire. L'enjeu principal du PAT est de repositionner les questions de la production agricole et de l'alimentation au cœur des transitions économiques, environnementales et sociétales du territoire et d'en articuler les différentes échelles au sein du territoire et dans le cadre des coopérations»

source : VGA

2. NOMBRE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES

1 725

EXPLOITATIONS
AGRICOLES

30%

DES
EXPLOITATIONS
AGRICOLES DU
DÉPARTEMENT

10% DES
EMPLOIS AU LIEU
DE TRAVAIL SONT
AGRICOLES EN
2020

3. SURFACE AGRICOLE UTILE (SAU) DU TERRITOIRE

79 344HA

DE SURFACE
AGRICOLE UTILE
SUR LE

TERRITOIRE

SOIT

43%
DE LA SURFACE TOTALE DE V3G

4. SURFACES AGRICOLES ET NOMBRE D'EXPLOITATIONS DU TERRITOIRE ENGAGÉES DANS DES DÉMARCHES DE LABELLISATION ENVIRONNEMENTALE

7 547HA

DE SURFACES BIO (CERTIFIÉES ET EN
CONVERSION)

223 EXPLOITATIONS

13%

DES
EXPLOITATIONS

AGRICOLES
ENGAGÉES DANS
LE BIO

	Nombre d'exploitations bio en 2019	Surfaces totales bio productions végétales (certifiées et en conversion) (en ha)	% d'augmentation du nombre d'exploitations par rapport à 2011	SAU totale	% par rapport à la SAU totale
CC des Coteaux et Landes de Gascogne	19	701	280%	11 694	6%
CC du Pays de Duras	56	2 390	250%	14 340	17%
CC du Pays de Lauzun	55	2 296	511%	15 890	14%
CA Val de Garonne Agglomération	93	2 160	481%	37 420	6%
V3G	223	7 547	385%	79 344	10%
Département du Lot et Garonne	923	34 713	76%		
Région Nouvelle-Aquitaine	6 767	289 468	101%		

Source : Agence Bio

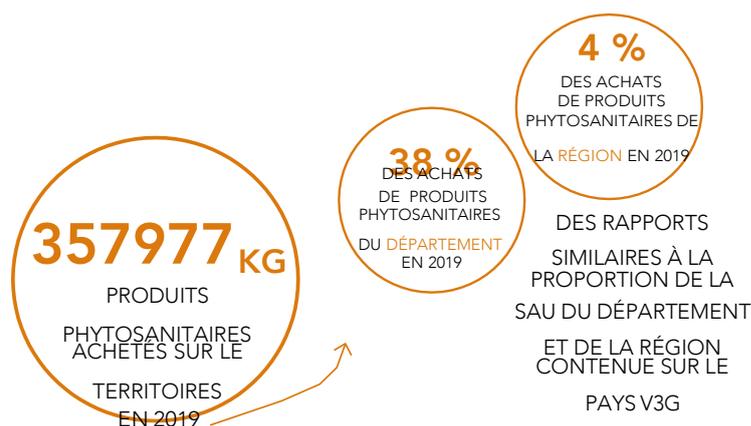
+ **44**
NOMBRES D'EXPLOITATIONS LABELLISÉES HVE :

CERTIFICATION HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE

source: Annuaire HVE Lot et Garonne 2020

5. ESTIMATION DU VOLUME DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES UTILISÉS SUR LE TERRITOIRE

MAIS CONNAISSANCE DE LA QUANTITÉ DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES ACHETÉS SUR LE TERRITOIRE



DRAAF Quantité substances- achetées 2019

AUTRES INDICATEURS

PART DE LA COMMERCIALISATION DE PRODUITS ALIMENTAIRES VIA DES CIRCUITS COURTS 2010

VAL DE GARONNE AGGLOMÉRATION	CC COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE	PAYS DE LAUZUN	PAYS DE DURAS
19.7%	23.4%	13.3%	10.5%

Source : DREAL MICAT, 2010

EXISTENCE D'UNE COUVEUSE BIO SUR VGA (MARMANDE)

La couveuse bio de Marmande menée par VGA offre la possibilité aux personnes qui ont un projet d'installation agricole en maraîchage bio de se confronter à la réalité du métier dans un cadre juridique et matériel sécurisé.

DONNÉES SUR LA DEMANDE ET L'OFFRE AGRICOLE

ALIMENTATION ET AGRICULTURE

CONSOMMATION TOTALE DES 3 TERRITOIRES

BORDEAUX MÉTROPOLE, CC RÉOLAIS EN SUD GIRONDE ET VAL DE GARONNE AGGLOMÉRATION

426 000 TONNES/AN

3.8 MILLIARDS € / AN

PRODUCTION

70% DE CES BESOINS EN FRUITS ET LÉGUMES

20% EN VIANDE

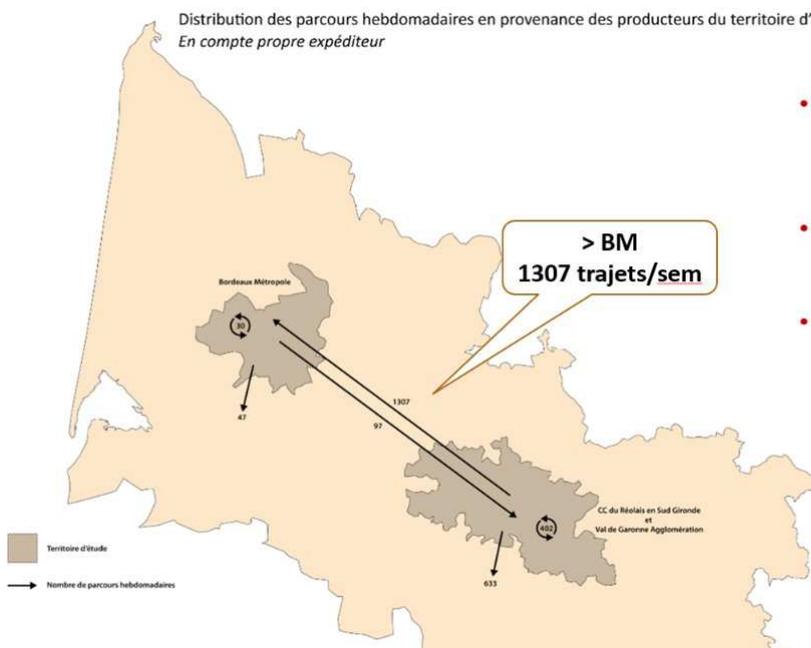
25% PRODUITS LAITIERS

LOGISTIQUE

EXTRAIT DU DIAGNOSTIC LOGISTIQUE CONCERNANT LA DISTRIBUTION HEBDOMADAIRE DE PRODUITS

« beaucoup de filières sont organisées en circuits longs, et les flux de logistique alimentaire sont générateurs de coûts financiers pour les producteurs ainsi que de coûts environnementaux »

Distribution des parcours hebdomadaires en provenance des producteurs du territoire d'étude
En compte propre expéditeur



- Des véhicules diesel de 13,5 ans en moyenne : 50 t de CO₂ générées par semaine
- Les producteurs ont peu de recul sur leurs coûts logistiques
- Des réticences sur la mutualisation du transport

Source : Étude technico-économique pour la structuration d'un circuit alimentaire sur l'axe Garonne-Métropole, 2019

LE BILAN AGRICULTURE ET ALIMENTATION LOCALE

- **Le poids de l'économie agricole est très important sur le territoire.** C'est un secteur qui a subi un impact moindre de la crise sanitaire, et dont la crise a parfois permis un rapprochement du consommateur au producteur, notamment avec les circuits courts, les ventes sur le marché ou sur les sites de production.
- **L'agriculture biologique est en expansion sur le territoire.** En parallèle avec de nouvelles pratiques agricoles, les projets alimentaires les circuits courts, la réduction du volume de produits phytosanitaires utilisés sur le territoire, elle permet de participer à la transition écologique dans le secteur de l'agriculture. La couveuse bio de Marmande menée par VGA est une action forte en faveur de l'installation d'agriculteurs en maraîchage bio.
- **Les circuits courts sont un mode de distribution inégalement présents sur le territoire** (entre 10% et 23% selon les EPCI) qui reste encore à développer. Beaucoup de filières sont organisées en circuits longs, et les flux de logistique alimentaire sont générateurs de coûts financiers pour les producteurs ainsi que de coûts environnementaux, selon l'étude technico-économique pour la structuration d'un circuit alimentaire sur l'axe Garonne-Métropole de 2019.
- **Des études alimentaires sont en cours pour leur développement,** ainsi qu'un Projet Alimentaire Territorial sur Val de Garonne Agglomération.

5.

ACTIONS EN MATIÈRE DE BIODIVERSITÉ

LES INDICATEURS

1. *SURFACE DES AIRES PROTÉGÉES*

2. *PART DES COURS D'EAU EN BON ÉTAT*

3. *NOMBRE DE POINTS NOIRS DE CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES IDENTIFIÉS*

4. *SURFACES FORESTIÈRES BÉNÉFICIANT D'UNE GARANTIE DE GESTION DURABLE*

5. *PLANTATION DE HAIES*

6. *PART DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES OU HYBRIDES*

7. *LABEL « TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE »*

8. *LABEL « TERRE SAINE »*

AUTRES INDICATEURS

- *ÎLOTS DE CHALEUR URBAIN (ICU) ET ÎLOTS DE FRAICHEUR*

1. SURFACE DES AIRES PROTÉGÉES : PARC NATUREL, NATURA 2000, ZNIEFF, AIRE DE PROTECTION DE CAPTAGE...

2.2% DE LA SURFACE DU TERRITOIRE EST PROTÉGÉE EN 2017

DONT

13803HA DE SURFACES DE PROTECTIONS DE LA BIODIVERSITÉ

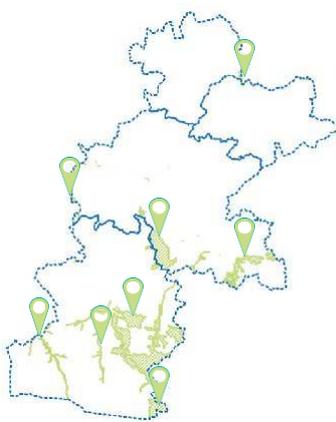
2705 ha
NATURA 2000
48 COMMUNES CONCERNÉES

Protection réglementaire à échelle européenne



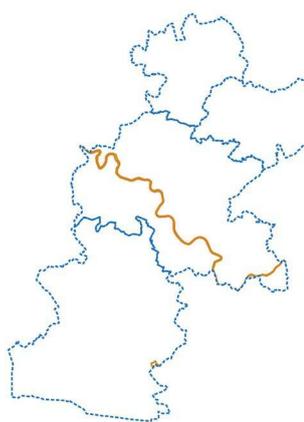
8808
ZNIEFF de type 1 et 2
32 COMMUNES CONCERNÉES

Inventaire non réglementaire



2220 ha
APB
18 COMMUNES CONCERNÉES

Arrêtés préfectoraux



136 ha
ENS

Outil de protection à échelle nationale



source : données INPN, cartographies SCOT V3G



56610HA

D'AIRE TOTALE DE PROTECTION DES CAPTAGES À L'ÉCHELLE DU PAYS

2. PART DES COURS D'EAU EN BON ÉTAT (CLASSÉS EN CATÉGORIE I OU II AU TITRE DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE)

100%

DES COURS D'EAU DU TERRITOIRE CLASSÉS EN CATÉGORIE I

Liste établie sur la base des réservoirs biologiques du SDAGE , des cours d'eau en très bon état écologique et des cours d'eau nécessitant une protection complète des poissons migrateurs L'objet de cette liste est de contribuer à l'objectif de non dégradation des milieux aquatiques. Ainsi, sur les cours d'eau ou tronçons de cours d'eau figurant dans cette liste, la construction de nouveaux ouvrages s'ils constituent un obstacle à la continuité écologique est encadrée (interdite ou subordonnée à des prescriptions particulières).

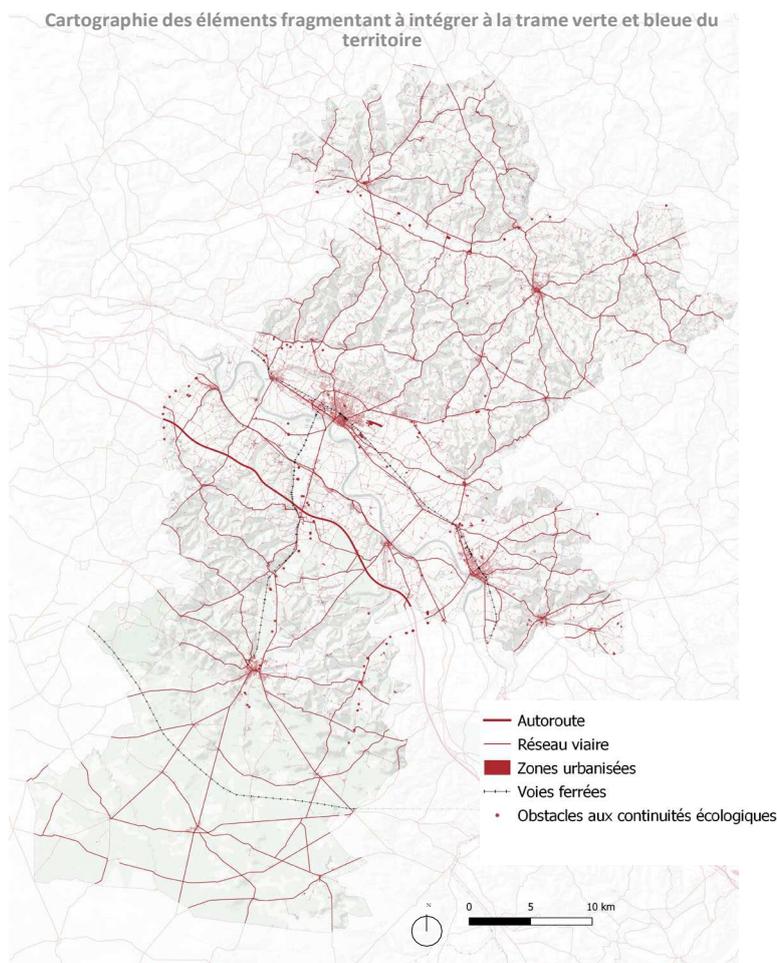
Source : Eau France

3. NOMBRE DE POINTS NOIRS DE CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES IDENTIFIÉS

34

LA CARTOGRAPHIE DE LA TRAME VERTE ET BLEUE, ÉTABLIE PAR LE SCOT IDENTIFIE UN CERTAIN NOMBRE DE FRAGMENTATIONS, PRINCIPALEMENT LIÉES À

**L'URBANISATION
L'IMPERMÉABILISATION DES SOLS
AUX OBSTACLES LINÉAIRES (RÉSEAUX ROUTIERS) ET
OBSTACLES AUX COURS D'EAU**



source : SCOT V3G

4. PART DES SURFACES FORESTIÈRES BÉNÉFICIAIRE D'UNE GARANTIE DE GESTION DURABLE

3690HA

DE FÔRES PUBLIQUES

BÉNÉFICIAIRE DU RÉGIME FORESTIER À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

source : Collectivités forestières Nouvelle Aquitaine

5. PLANTATIONS DE HAIES

3134KM

DE HAIES SUR LE TERRITOIRE SELON LE DISPOSITIF NATIONAL DE SUIVI DU BOCAGE EN 2020

+ 505KM

DE HAIES PLANTÉES EN 2020

VIA LE DISPOSITIF D'AIDE À LA PLANTATION DE HAIES

6. EXISTENCE D'UN ATLAS COMMUNAL DE LA BIODIVERSITÉ ET PART DU TERRITOIRE CLASSÉE EN RÉSERVOIR DE BIODIVERSITÉ

2
ATLAS COMMUNAUX DE LA BIODIVERSITÉ À FOURQUES-SUR-GARONNE, ET FAUILLET

+ 1 PROJET
D'ATLAS À ÉCHELLE INTERCOMMUNALE SUR L'AGGLOMÉRATION VAL DE GARONNE

7-8. LABEL « TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE » ET LABEL « TERRE SAINES »

PAS DE LABELLISATION
« TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE » OU « TERRE SAINES »
A L'ÉCHELLE DU PAYS V3G

AUTRES INDICATEURS

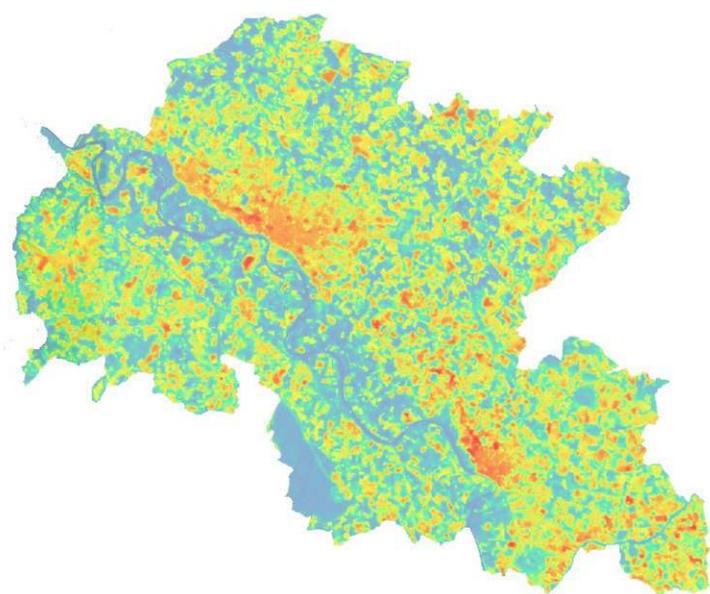
ÎLOTS DE CHALEUR URBAINS (ICU) ET ÎLOTS DE FRAICHEUR

PRÉSENCE D'ICU ET D'ÎLOTS DE FRAICHEUR SUR LE TERRITOIRE

→ ZONES INDUSTRIELLES CENTRES COMMERCIAUX
CŒUR URBAIN MARMANDE OU TONNEINS



Profil d'un îlot de chaleur urbain – schéma E6 Profil d'un îlot de chaleur urbain – schéma E6



Carte des îlots de chaleur et de fraîcheur de Val de



Températures de surface
4 Juillet 2019 - 12h40
31°C lors de la prise de vue
Données Landsat & Openstreetmap

Carte des ICU VGA

- 25°C
- 27°C
- 29°C
- 31°C
- 33°C
- 35°C
- 37°C
- 39°C
- 41°C

Google map



LE BILAN SUR LES ACTIONS EN MATIERE DE BIODIVERSITE

- Le territoire du Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne est doté **de sites reconnus et protégés pour la qualité de leur patrimoine naturel, en lien fort avec le réseau hydrographique qui le structure**. Ces différentes protections vont d'une reconnaissance locale à une prise en compte à l'échelle nationale.
- **2.2% de la surface du territoire est protégée en 2017, dont 13803Ha de surfaces de protection de la biodiversité**. Des Atlas Communaux de la Biodiversité sont en projet sur le territoire. Il ne comporte cependant pas de label au sujet de la biodiversité.
- Le Pays a cependant une volonté de préservation et de régénération de sa biodiversité, notamment pour des questions environnementales. Un **plan de végétalisation** est en cours sur Val de Garonne Agglomération, permettant de préserver la biodiversité, mais aussi de traiter les thématiques de stockage carbone, d'îlots de chaleur et de santé environnementale.

6

LUTTE CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

LES INDICATEURS

1.

*ETAT D'AVANCEMENT
DES DOCUMENTS
D'URBANISME*

2.

*TAUX DE MOBILISATION
DES DROITS À
CONSTRUIRE*

3.

*ÉVOLUTION DU NOMBRE
D'HECTARES DE TERRES
URBANISÉES*

4.

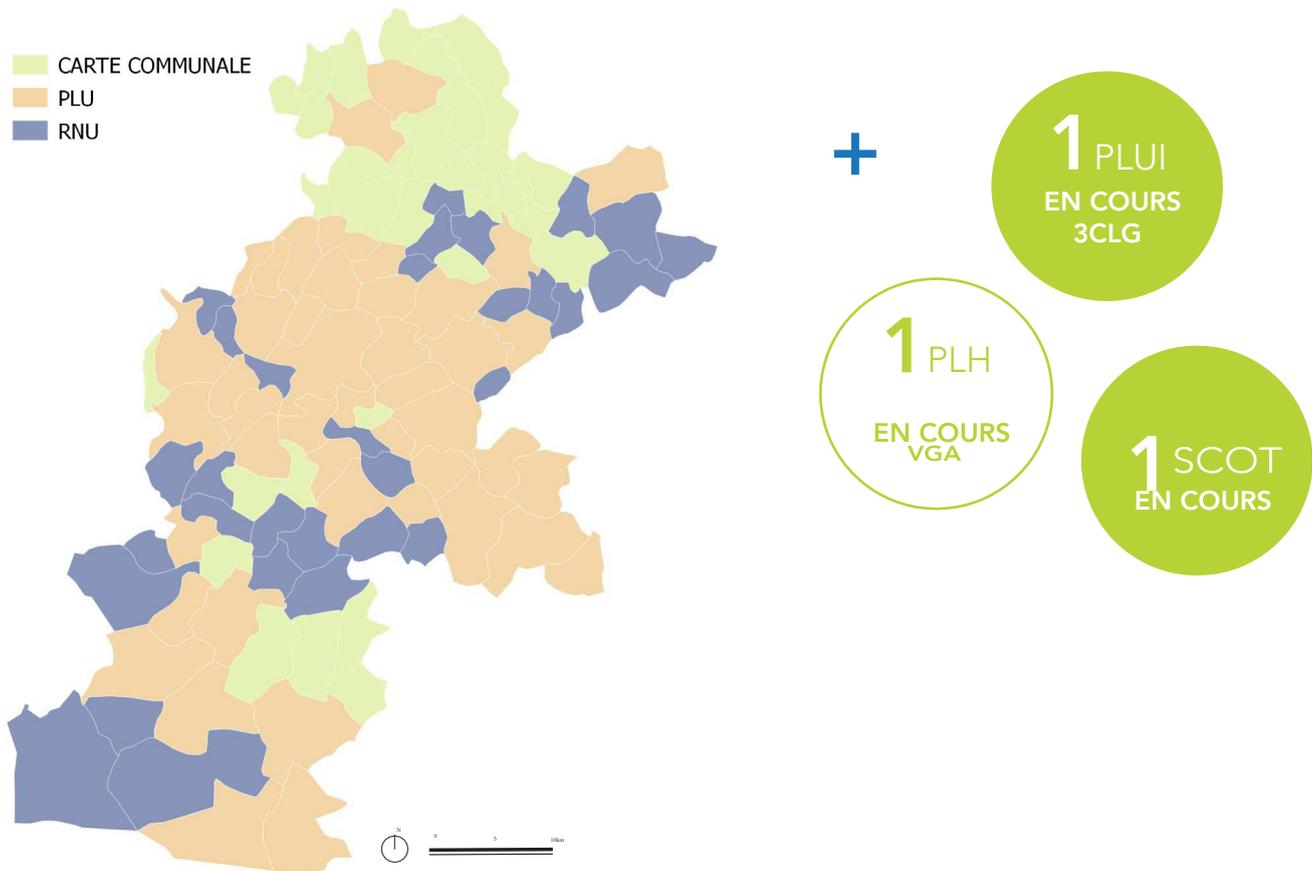
*POTENTIEL DE RECYCLAGE
FONCIER*

5.

*SURFACES
DÉSARTIFICIALISÉES*

1. ETAT D'AVANCEMENT DES DOCUMENTS D'URBANISME

Carte des documents d'urbanisme en vigueur à l'échelle du Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne, 2019



2. TAUX DE MOBILISATION DES DROITS À CONSTRUIRE AU REGARD DE CEUX FIXÉS DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME

Indicateur n° 17

EXTENSION DE L'ENVELOPPE URBAINE/ETALEMENT URBAIN

Orientations du SCoT	Indicateur	Chiffres clés
<p>Traduction dans le DOO :</p> <p>L'urbanisation pour la production des 3 800 nouvelles résidences principales sera obtenue dans une enveloppe globale d'environ 400 hectares, soit 0,58 % de la superficie globale du territoire du Val de Garonne, et ce, en intensification urbaine ou en extension des zones principales urbanisées.</p>	<p>Indicateur :</p> <p>L'indicateur évalue le nombre moyen de constructions pour le logement réalisé depuis l'approbation du SCoT</p> <p>Sources :</p> <p>Fichiers fonciers MAJIC 2019</p>	<p>25 % de l'objectif de logements produits</p> <p>46 % de l'objectif de surface consommée</p>

	Ambition du SCOT (sur 10 ans)	Production réalisée (2014-2018)
Nombre de logements	3 800	948
Par an	380	95

Indicateur n° 9

REPARTITION DES NOUVEAUX LOGEMENTS DANS LES DIFFERENTS NIVEAUX DE L'ARMATURE URBAINE

Orientations du SCoT	Indicateur	Chiffres clés
<p>Traduction dans le DOO :</p> <p>Le confortement du pôle Marmande avec 50 % de la part des logements du SCOT, le renforcement du pôle de Tonneins avec 15 % de la part de logements du SCoT. la dynamisation des pôles relais en encourageant leur développement (15 %) et la maîtrise du développement des communes rurales (20 %)</p>	<p>Indicateur :</p> <p>L'indicateur évalue la répartition des logements selon le niveau d'armature urbaine</p>	<p>20 % des logements produits par les communes rurales</p> <p>50 % des logements produits par Marmande et les communes associées</p>
	<p>Sources :</p> <p>Fichiers fonciers MAJIC 2019</p>	

Analyse

L'analyse de la consommation d'espace entre 2014 et 2018 montre que la répartition des constructions nouvelles pour le logement n'a pas respecté la répartition prévue par le SCoT.

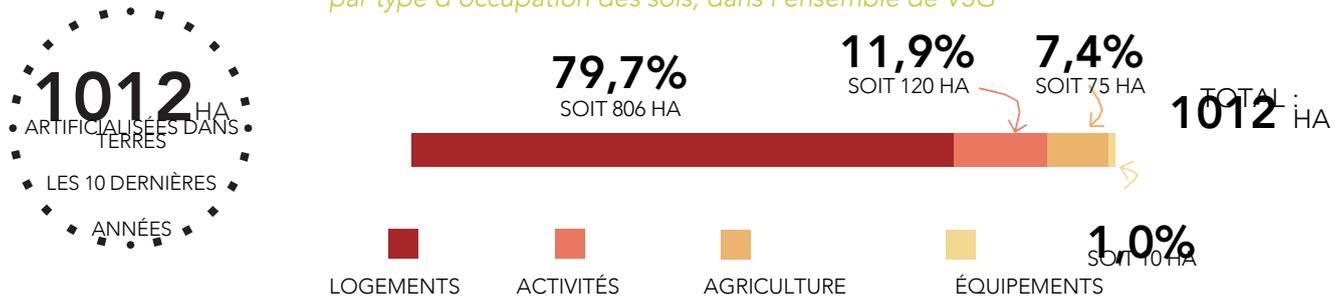
En effet, le SCoT a prévu une répartition garantissant le confortement des polarités et en particulier Marmande et les communes associées (50 % des logements à produire). Or, les résultats indiquent que le pôle de Marmande et les communes associées ont produits uniquement 32 % des nouveaux logements créés.

	Ambition du SCOT (sur 10 ans)	Par an	en %	Production réalisés (2014-2018)	Par an	En %	Différence
Pôles principaux de Marmande et communes associées	1900	190	50%	299	59,8	32%	- 18 points
Pôles principaux de Tonneins et communes associées	570	57	15%	184	36,8	19%	+4 points

Source : Evaluation du SCOT VG

3. ÉVOLUTION DU NOMBRE D'HECTARES DE TERRES URBANISÉES VS TERRES AGRICOLES ET/OU NATURELLES ET/OU FORESTIÈRES

Artificialisation de l'espace naturel et agricole dans les dix dernières années, par type d'occupation des sols, dans l'ensemble de V3G



Source : cadastre, BD Topo de l'IGN, fichiers fonciers. La surface artificialisée est calculée à partir d'une méthode inspirée de celle proposée par le CEREMA, la définition des zones artificialisées n'étant pas encore concrètement établie.

4. POTENTIEL DE RECYCLAGE FONCIER (INCLUANT LES SURFACES DE FRICHES À RÉHABILITER)

5. SURFACES DÉARTIFICIALISÉES

LE BILAN

LUTTE CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

- L'habitat historiquement dispersé explique **la faible surface actuelle des enveloppes à caractéristiques urbaines** : en superficie, seulement un tiers de l'espace bâti est situé dans la continuité des bourgs-centre.
- **Cette tendance continue aujourd'hui : 37% des nouvelles constructions ont eu lieu de façon isolée ou dans un hameau** de moins de 10 logements entre 2009 et 2019.
- En conséquence, **un fort enjeu de mitage et de fragmentation des espaces**, qui entraînent des conflits d'usage, des coûts pour les collectivités, etc.
- **Depuis 2009, 1012 hectares ont été artificialisés.** Parmi ceux-ci, 806 hectares ont été consommés pour de l'habitat (79,7%). Parmi ceux-ci, 130 hectares ont également été consommés pour des activités économiques et de l'équipement.
- En 10 ans 53,6% de toute la consommation foncière (2009-2019) s'est faite sur le territoire de Val de Garonne Agglo, pour 62% des logements et 80% du gain de population (2007-2017).

7.

EAU ET ASSAINISSEMENT

LES INDICATEURS

1. *COMPATIBILITÉ DES
INSTALLATIONS DE
TRAITEMENT DES EAUX
USÉES AVEC LES NORMES
EUROPÉENNES*

2. *TAUX DE FUITE DES
RÉSEAUX DU TERRITOIRE*

3. *NOMBRE DE CAPTAGES
PRIORITAIRES ET
NOMBRE DE CAPTAGES
BÉNÉFICIAIRES D'UNE
PROTECTION ET D'UN
PLAN D' ACTIONS*

4. *COUVERTURE DU
TERRITOIRE PAR UN SAGE*

1. COMPATIBILITÉ DES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES AVEC LES NORMES EUROPÉENNES

«Taux de conformité de la performance des stations de traitement des eaux usées domestiques »2017

107 COMMUNES

72 COMMUNES AUX DONNÉES CLASSÉES «N/A SECRET STATISTIQUE»

78.3% DE TAUX DE CONFORMITÉ SUR LES 35 COMMUNES RESTANTES



source : DREAL, Données MICAT, 2017

2. TAUX DE FUITE DES RÉSEAUX DU TERRITOIRE

«Taux de perte des réseaux d'eau potable» 2017

107 COMMUNES

13 COMMUNES AUX DONNÉES CLASSÉES «N/A SECRET STATISTIQUE»

28.9% DE PERTE EN MOYENNE SUR LES 94 COMMUNES RESTANTES

source : DREAL, Données MICAT, 2017

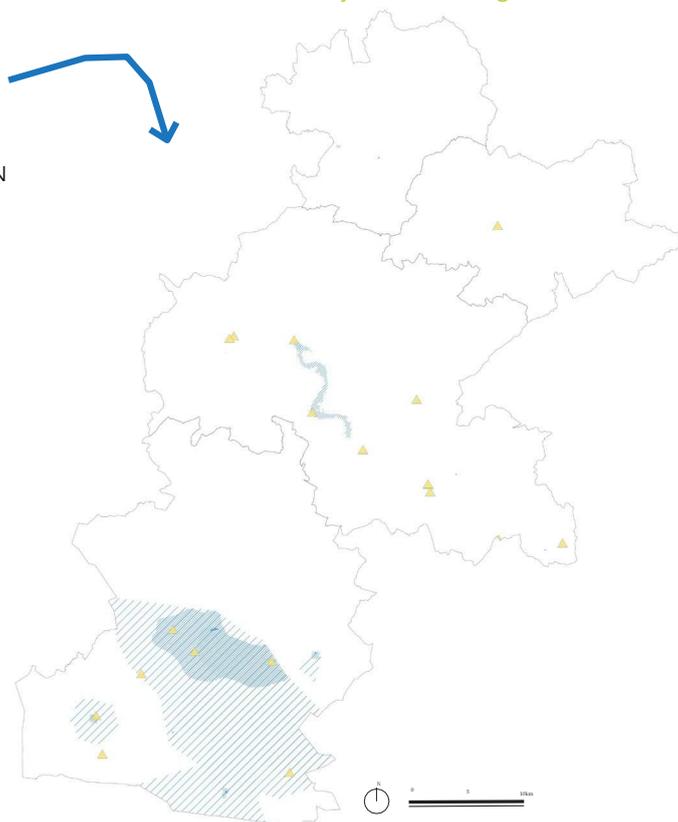
3. NOMBRE DE CAPTAGES PRIORITAIRES ET NOMBRE DE CAPTAGES BÉNÉFICIAIRE D'UNE PROTECTION ET D'UN PLAN D' ACTIONS

18 CAPTAGES
À L'ÉCHELLE DU PAYS

8 CAPTAGES
SITUÉ AU SEIN D'UN PÉRIMÈTRE DE PROTECTION

- IMMÉDIAT
- RAPPROCHE
- ÉLOIGNÉ

Captages et périmètres de protection sur le Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne

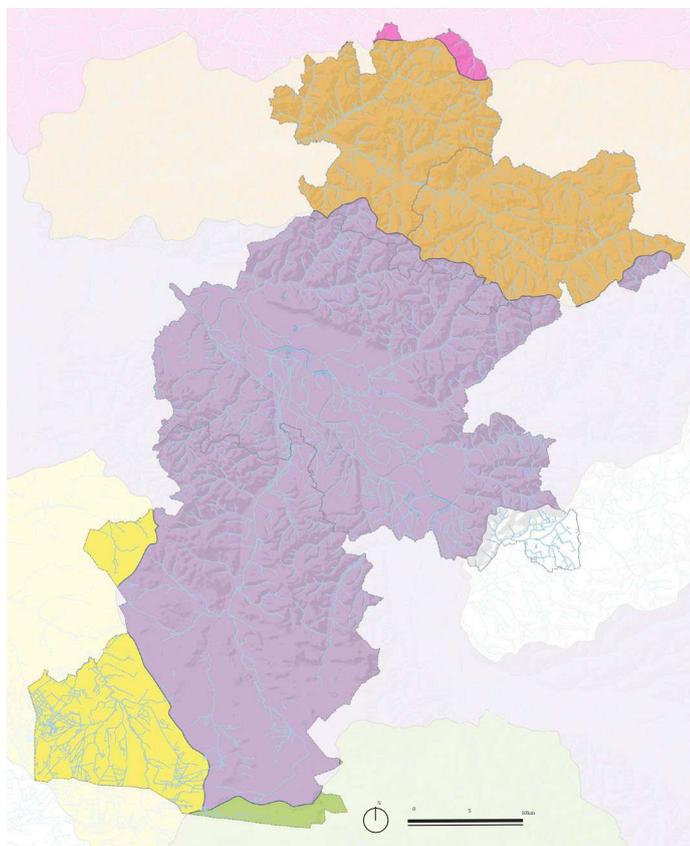


source : SUP, DDT 47

5 SAGE

COUVRANT UNE MAJEURE PARTIE DU TERRITOIRE

*Les SAGE sur le Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne,
2019*



-  Ciron
-  Dordogne Atlantique
-  Dropt
-  Neste et Rivières de Gascogne
-  Vallée de la Garonne

AUTRES INDICATEURS

ÉCOEXEMPLARITÉ DES COLLECTIVITÉS

La loi de transition énergétique souligne le rôle exemplaire que peuvent avoir les administrations en matière de consommation responsable, de production et de prévention des déchets.

VAL DE GARONNE AGGLOMÉRATION S'EST ENGAGÉ DANS LA DÉMARCHE

Les étapes de la démarche :

Fin 2019 : Signature de la Charte d'éco-exemplarité

Courant 2020 : Réalisation d'un diagnostic (par structure)

2020 : Rédaction d'un programme d'engagements Remise du label « Service de VGA éco-exemplarité »

Application dans différents domaines :

- Au sein des structures petite enfance
- Cirières environnementaux dans les marchés
- Diminution de la consommation papier
 - Impression sur papier labellisé
 -

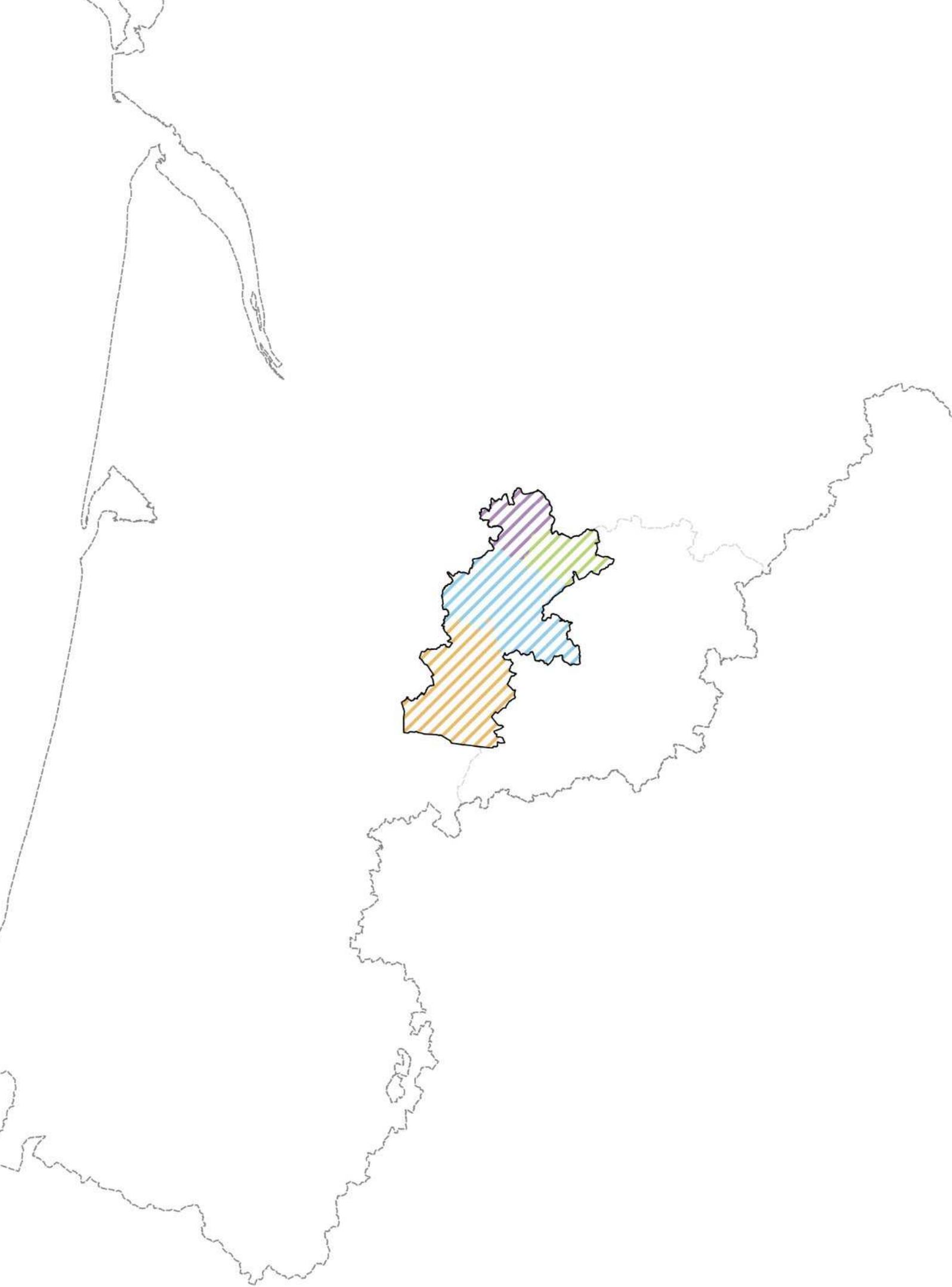
Val de Garonne Guyenne Gascogne

CRTE

Contrat de Relance et de Transition Ecologique



Cittànova





LE DOCUMENT D'ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

PRÉAMBULE : UNE STRATÉGIE DE TERRITOIRE EN 3 AXES STRATÉGIQUES

Les trois communautés de communes et la communauté d'agglomération composant le Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne se regroupent pour construire le futur de notre territoire.

Les quatre intercommunalités du Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne ont choisi de travailler ensemble en vue de la réalisation de leur CRTE 2021-2026. Dans ce cadre, elles ont l'ambition d'écrire un Projet territorial commun.

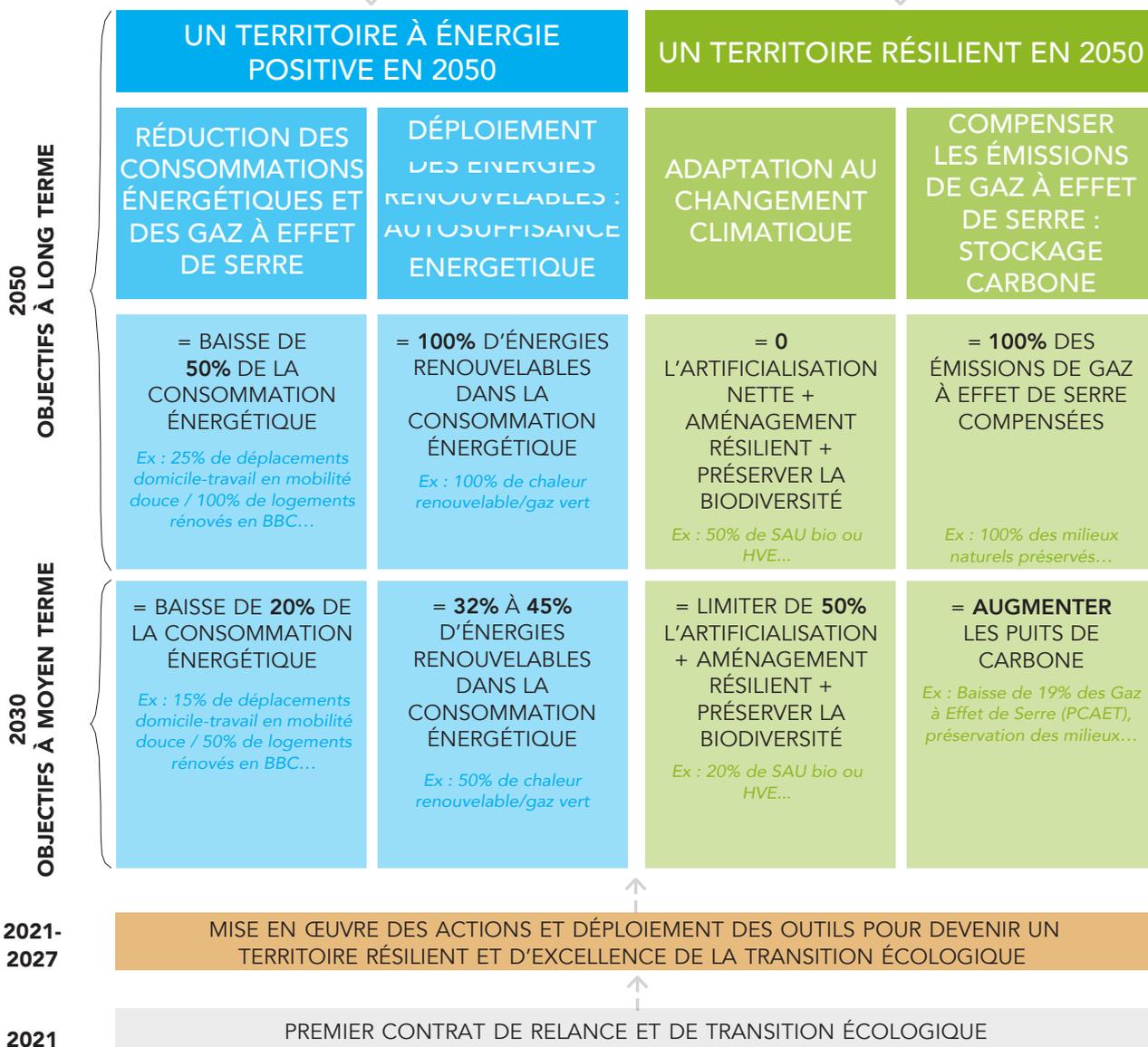
La stratégie qu'elles ont choisi de mettre en place se compose de différentes ambitions :

- Une ambition générale de stratégie bas carbone en 2050, déclinée en objectifs chiffrés à moyen et à long termes.
- Trois ambitions thématiques servant cette ambition générale. Elles sont déclinées en onze objectifs stratégiques, eux-mêmes décomposés en objectifs opérationnels.

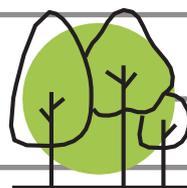
Une ambition générale de stratégie bas carbone en 2050, déclinée en objectifs chiffrés à moyen et à long termes.

DEVENIR UN TERRITOIRE RÉSILIENT ET D'EXCELLENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

AMBITION : STRATÉGIE BAS CARBONE EN 2050



Trois ambitions stratégiques
déclinées en objectifs
stratégiques et opérationnels.



PROGRAMME D'ORIENTATIONS ET D' ACTIONS

AMBITION 1 - UN TERRITOIRE QUI S'ENGAGE DANS LA STRATEGIE BAS CARBONE ET DANS L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE p.10

1. Neutralité carbone en 2050 : Le Pays V3G engagé dans la stratégie nationale bas carbone p.14
2. Devenir un territoire à énergie positive en 2050 p.20
3. Préserver et restaurer nos ressources naturelles p.26
4. Agir pour l'écocitoyenneté, l'écoexemplarité et développer la démocratie participative p.30

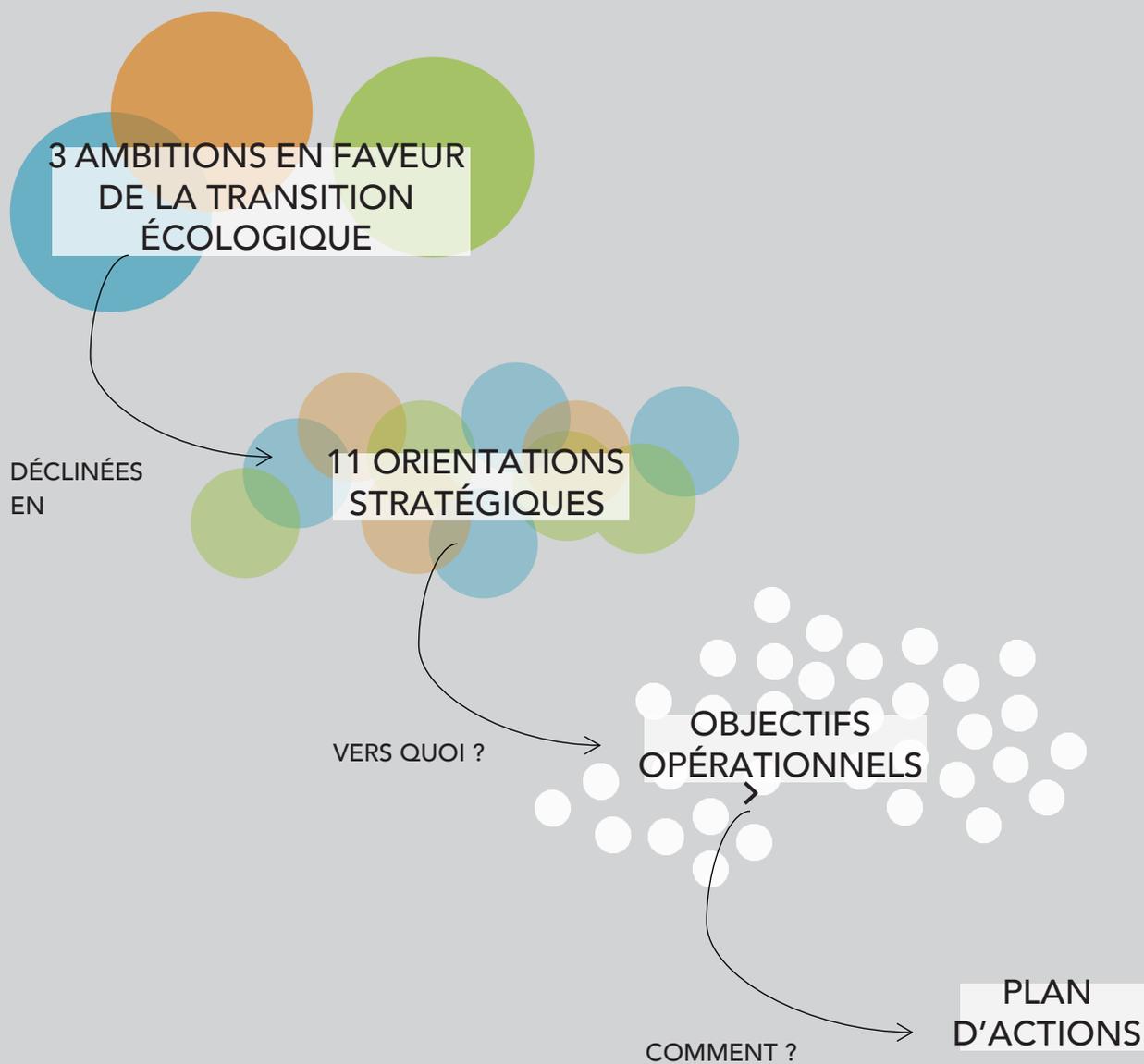
AMBITION 2 - DEMAIN, MIEUX HABITER ET DURABLEMENT UN TERRITOIRE STRATEGIQUE DE LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE p.36

5. Conforter le Pays V3G en tant que pôle d'équilibre territorial régional p.40
6. Bien vivre et attractivité : se doter de services et d'équipements de qualité et garantissant la cohésion sociale p.43
7. Aménagement résilient : limiter de 50 % l'artificialisation des sols pour 2030 et anticiper les risques climatiques p.48
8. Faire de nos atouts culturels et touristiques une force pour le rayonnement du territoire p.54

AMBITION 3 - POUR UNE ECONOMIE PARTENARIALE, DURABLE ET CREATIVE p.60

9. Amplifier la transition agroécologique : pour des pratiques agricoles durables et de qualité p.64
10. Accélérer le niveau de qualification et la compétitivité de l'économie territoriale p.68
11. Promouvoir les pratiques innovantes et l'économie sociale et solidaire p.72

LA STRATÉGIE



LE FONCTIONNEMENT DE CE DOCUMENT

POUR CHAQUE AMBITION, sa déclinaison en objectifs stratégiques

AMBITION 1 - UN TERRITOIRE QUI S'ENGAGE DANS LA STRATÉGIE BAS CARBONE ET DANS L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les émissions mondiales annuelles de gaz à effet de serre ont atteint **27.1 milliards** en 2017. Selon la Commission Européenne, les émissions nationales (terre, océans, forêts) alimentent entre **25 et 31 %** du CO2 par an.

1. Neutralité carbone en 2050 : Le Pays VSG engagé dans la stratégie nationale bas carbone
2. Devenir un territoire à énergie positive en 2050
3. Préserver et régénérer nos ressources naturelles (biodiversité, eau)
4. Agir pour l'éco-citoyenneté, l'écoexemplarité et développer la démocratie participative

AMBITION 1 - ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DE LA STRATÉGIE ADOPTÉE AU REGARD DU CONTEXTE LOCAL

LE RÉSIDUEL

- 84% LES TRANSPORTS
- 25% L'INDUSTRIE ET LES DÉCHETS
- 62% L'AGRICULTURE
- 10%

PRODUCTION D'ÉNERGIE

- 32 MWh
- 28 MWh
- 27.4 MWh

REDUCTION DE GAZ À EFFET DE SERRE

- 8.6 MWh
- 8.9 MWh
- 6.9 MWh

RENOUVERER LES SURFACES QUI PRODUISENT

100%

ÉCO-CITOIENNETÉ ET LA SENSIBILISATION

Un récapitulatif des différents enjeux issus du diagnostic et de la concertation

La déclinaison des objectifs stratégiques en objectifs opérationnels

POUR CHAQUE OBJECTIF STRATÉGIQUE, des éléments de contexte issus du diagnostic et du bilan écologique

1. NEUTRALITÉ CARBONE EN 2050 : LE PAYS VSG ENGAGÉ DANS LA STRATÉGIE NATIONALE BAS CARBONE

La neutralité carbone, c'est réduire les émissions de gaz à effet de serre et préserver les milieux naturels, seuls capables de les absorber afin d'établir un équilibre durable.

Objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone SNBC :
Neutralité carbone en 2050
Point de passage important en 2030 : Être sur la bonne trajectoire

> LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Les habitants de Val de Garonne Agglomération émettent plus de gaz à effet de serre que le moyen des habitants de la région Nouvelle Aquitaine, et bien plus que la moyenne française.

	Emissions de GES (CO2e/habitant)	Emissions de GES (tCO2e/habitant)	8.9 tCO2e/habitant
CA Val de Garonne Agglomération	52954	8.8	
CC des Côtes et Landes de Gascogne	12111	9.6	
CC du Pays de Duras	54435	9.3	
CC du Pays de Lézian	78588	7.3	
PNIS	783728	8.6	

Objectifs Projet de loi Climat & Résilience :
Une réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre pour 2030 par rapport à 1990 en France.

ANNÉE	ÉMISSIONS DE CO2E (MILLIARDS DE TONNES)	OBJECTIF DE LA LOI CLIMAT & RÉSILIENCE (MILLIARDS DE TONNES)
1990	542	
2017	452	
2030	325	

Schéma Régional d'Aménagement de développement durable et d'égalité des territoires - Nouvelle Aquitaine
Réduction des émissions de gaz à effet de serre de :
-47% en 2030
-90% en 2050

La comparaison des objectifs et ambitions avec ceux des différentes institutions : l'Etat, la Région, le Département...

AMBITION 3 - POUR UNE ÉCONOMIE PARTENARIALE, DURABLE ET CRÉATIVE

Améliorer la transition agroécologique pour des pratiques agricoles durables et viables

- Établir une stratégie pluriannuelle en agriculture à l'échelle du Pays
- Atteindre 20 % de la surface agricole en Bio en 2030
- Soutenir les projets d'installation et de transformation agricoles durables, diversifiés et innovants à l'échelle régionale
- Valoriser les productions locales, accompagner la structuration de filières, développer les circuits courts et proximité
- Amplifier les actions agricoles en faveur de la biodiversité et la préservation des ressources naturelles

Améliorer le niveau de qualification et la compétitivité de l'économie territoriale

- Encadrer la démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences à l'échelle du Pays d'Ici 2025
- Soutenir le développement d'une offre de formation libérale
- Aider au développement des offres de formation et d'enseignement numériques
- Renforcer les actions de communication et d'orientation à l'échelle du Pays
- Trouver et promouvoir des alternatives : faire émerger des experts de référence
- Favoriser l'accueil des entreprises dans une démarche soutenable
- Aider à la transition énergétique et écologique des entreprises

Promouvoir les pratiques innovantes et l'économie sociale et solidaire

- Co-construire avec les entreprises une stratégie de l'innovation et de l'incubation
- Accompagner les entreprises dans la transformation numérique des activités économiques
- Élaborer une feuille de route ambitieuse du développement de l'économie sociale et solidaire
- Développer les coopérations entre les acteurs et mettre en valeur les initiatives locales

Objectifs régionaux NeoTerra :

Aucune fermeture de petites lignes ferroviaires à l'initiative de la Région

Augmenter la fréquentation des cars régionaux en visant un objectif de +10% d'ici 2030, en passant de 2,173 millions à 2,329 millions de voyageurs par an

Flotte de cars régionaux : renforcement de la flotte avec l'objectif 100% renouvelable en 2030

Vier, la dé-dépendance des TER d'ici 2030

Réduire la dépendance au transport routier de marchandises d'ici 2030 en augmentant la part modale du fer, du fluvial et du maritime

Mode de déplacement quotidien	Voiture	à vélo	à pied	2 roues	transport en commun
Val de Garonne Agglomération	5.8%	5.2%	1.8%	1.1%	83.4%
CC Pays de Duras	15.1%	4.7%	0.5%	0.8%	77.3%
CC Pays de Lézian	7.8%	5.4%	1.0%	1.1%	83.7%
CC Côtes et Landes de Gascogne	5.1%	3.4%	0.9%	0.9%	88.7%
Part de ce déplacement utilisé par la population du lot et genre	4.40%	4.90%	1.50%	1.10%	83.80%
	5.8%	5.3%	1.6%	1.2%	84.0%

Source : CITEPA, Rapport annuel d'émissions de gaz à effet de serre de la Commission de la Nouvelle Aquitaine sur les changements climatiques et de prospective de l'énergie, mars 2017

Objectif régional NeoTerra :
Aucune fermeture de petites lignes ferroviaires à l'initiative de la Région

Augmenter la fréquentation des cars régionaux en visant un objectif de +10% d'ici 2030, en passant de 2,173 millions à 2,329 millions de voyageurs par an

Flotte de cars régionaux : renforcement de la flotte avec l'objectif 100% renouvelable en 2030

Vier, la dé-dépendance des TER d'ici 2030

Réduire la dépendance au transport routier de marchandises d'ici 2030 en augmentant la part modale du fer, du fluvial et du maritime

Mode de déplacement quotidien

Mode de déplacement quotidien	Voiture	à vélo	à pied	2 roues	transport en commun
Val de Garonne Agglomération	5.8%	5.2%	1.8%	1.1%	83.4%
CC Pays de Duras	15.1%	4.7%	0.5%	0.8%	77.3%
CC Pays de Lézian	7.8%	5.4%	1.0%	1.1%	83.7%
CC Côtes et Landes de Gascogne	5.1%	3.4%	0.9%	0.9%	88.7%
Part de ce déplacement utilisé par la population du lot et genre	4.40%	4.90%	1.50%	1.10%	83.80%
	5.8%	5.3%	1.6%	1.2%	84.0%

Source : CITEPA, Rapport annuel d'émissions de gaz à effet de serre de la Commission de la Nouvelle Aquitaine sur les changements climatiques et de prospective de l'énergie, mars 2017

Objectif régional NeoTerra :
Aucune fermeture de petites lignes ferroviaires à l'initiative de la Région

Augmenter la fréquentation des cars régionaux en visant un objectif de +10% d'ici 2030, en passant de 2,173 millions à 2,329 millions de voyageurs par an

Flotte de cars régionaux : renforcement de la flotte avec l'objectif 100% renouvelable en 2030

Vier, la dé-dépendance des TER d'ici 2030

Réduire la dépendance au transport routier de marchandises d'ici 2030 en augmentant la part modale du fer, du fluvial et du maritime

Mode de déplacement quotidien

Mode de déplacement quotidien	Voiture	à vélo	à pied	2 roues	transport en commun
Val de Garonne Agglomération	5.8%	5.2%	1.8%	1.1%	83.4%
CC Pays de Duras	15.1%	4.7%	0.5%	0.8%	77.3%
CC Pays de Lézian	7.8%	5.4%	1.0%	1.1%	83.7%
CC Côtes et Landes de Gascogne	5.1%	3.4%	0.9%	0.9%	88.7%
Part de ce déplacement utilisé par la population du lot et genre	4.40%	4.90%	1.50%	1.10%	83.80%
	5.8%	5.3%	1.6%	1.2%	84.0%

Source : CITEPA, Rapport annuel d'émissions de gaz à effet de serre de la Commission de la Nouvelle Aquitaine sur les changements climatiques et de prospective de l'énergie, mars 2017

Objectif régional NeoTerra :
Aucune fermeture de petites lignes ferroviaires à l'initiative de la Région

Augmenter la fréquentation des cars régionaux en visant un objectif de +10% d'ici 2030, en passant de 2,173 millions à 2,329 millions de voyageurs par an

Flotte de cars régionaux : renforcement de la flotte avec l'objectif 100% renouvelable en 2030

Vier, la dé-dépendance des TER d'ici 2030

Réduire la dépendance au transport routier de marchandises d'ici 2030 en augmentant la part modale du fer, du fluvial et du maritime

Mode de déplacement quotidien

Mode de déplacement quotidien	Voiture	à vélo	à pied	2 roues	transport en commun
Val de Garonne Agglomération	5.8%	5.2%	1.8%	1.1%	83.4%
CC Pays de Duras	15.1%	4.7%	0.5%	0.8%	77.3%
CC Pays de Lézian	7.8%	5.4%	1.0%	1.1%	83.7%
CC Côtes et Landes de Gascogne	5.1%	3.4%	0.9%	0.9%	88.7%
Part de ce déplacement utilisé par la population du lot et genre	4.40%	4.90%	1.50%	1.10%	83.80%
	5.8%	5.3%	1.6%	1.2%	84.0%

Source : CITEPA, Rapport annuel d'émissions de gaz à effet de serre de la Commission de la Nouvelle Aquitaine sur les changements climatiques et de prospective de l'énergie, mars 2017

Objectif régional NeoTerra :
Aucune fermeture de petites lignes ferroviaires à l'initiative de la Région

Augmenter la fréquentation des cars régionaux en visant un objectif de +10% d'ici 2030, en passant de 2,173 millions à 2,329 millions de voyageurs par an

Flotte de cars régionaux : renforcement de la flotte avec l'objectif 100% renouvelable en 2030

Vier, la dé-dépendance des TER d'ici 2030

Réduire la dépendance au transport routier de marchandises d'ici 2030 en augmentant la part modale du fer, du fluvial et du maritime

Mode de déplacement quotidien

Mode de déplacement quotidien	Voiture	à vélo	à pied	2 roues	transport en commun
Val de Garonne Agglomération	5.8%	5.2%	1.8%	1.1%	83.4%
CC Pays de Duras	15.1%	4.7%	0.5%	0.8%	77.3%
CC Pays de Lézian	7.8%	5.4%	1.0%	1.1%	83.7%
CC Côtes et Landes de Gascogne	5.1%	3.4%	0.9%	0.9%	88.7%
Part de ce déplacement utilisé par la population du lot et genre	4.40%	4.90%	1.50%	1.10%	83.80%
	5.8%	5.3%	1.6%	1.2%	84.0%

Source : CITEPA, Rapport annuel d'émissions de gaz à effet de serre de la Commission de la Nouvelle Aquitaine sur les changements climatiques et de prospective de l'énergie, mars 2017

Objectif régional NeoTerra :
Aucune fermeture de petites lignes ferroviaires à l'initiative de la Région

Augmenter la fréquentation des cars régionaux en visant un objectif de +10% d'ici 2030, en passant de 2,173 millions à 2,329 millions de voyageurs par an

Flotte de cars régionaux : renforcement de la flotte avec l'objectif 100% renouvelable en 2030

Vier, la dé-dépendance des TER d'ici 2030

Réduire la dépendance au transport routier de marchandises d'ici 2030 en augmentant la part modale du fer, du fluvial et du maritime

Mode de déplacement quotidien

Mode de déplacement quotidien	Voiture	à vélo	à pied	2 roues	transport en commun
Val de Garonne Agglomération	5.8%	5.2%	1.8%	1.1%	83.4%
CC Pays de Duras	15.1%	4.7%	0.5%	0.8%	77.3%
CC Pays de Lézian	7.8%	5.4%	1.0%	1.1%	83.7%
CC Côtes et Landes de Gascogne	5.1%	3.4%	0.9%	0.9%	88.7%
Part de ce déplacement utilisé par la population du lot et genre	4.40%	4.90%	1.50%	1.10%	83.80%
	5.8%	5.3%	1.6%	1.2%	84.0%

Source : CITEPA, Rapport annuel d'émissions de gaz à effet de serre de la Commission de la Nouvelle Aquitaine sur les changements climatiques et de prospective de l'énergie, mars 2017

Objectif régional NeoTerra :
Aucune fermeture de petites lignes ferroviaires à l'initiative de la Région

Augmenter la fréquentation des cars régionaux en visant un objectif de +10% d'ici 2030, en passant de 2,173 millions à 2,329 millions de voyageurs par an

Flotte de cars régionaux : renforcement de la flotte avec l'objectif 100% renouvelable en 2030

Vier, la dé-dépendance des TER d'ici 2030

Réduire la dépendance au transport routier de marchandises d'ici 2030 en augmentant la part modale du fer, du fluvial et du maritime

Mode de déplacement quotidien

Mode de déplacement quotidien	Voiture	à vélo	à pied	2 roues	transport en commun
Val de Garonne Agglomération	5.8%	5.2%	1.8%	1.1%	83.4%
CC Pays de Duras	15.1%	4.7%	0.5%	0.8%	77.3%
CC Pays de Lézian	7.8%	5.4%	1.0%	1.1%	83.7%
CC Côtes et Landes de Gascogne	5.1%	3.4%	0.9%	0.9%	88.7%
Part de ce déplacement utilisé par la population du lot et genre	4.40%	4.90%	1.50%	1.10%	83.80%
	5.8%	5.3%	1.6%	1.2%	84.0%

Source : CITEPA, Rapport annuel d'émissions de gaz à effet de serre de la Commission de la Nouvelle Aquitaine sur les changements climatiques et de prospective de l'énergie, mars 2017

Objectif régional NeoTerra :
Aucune fermeture de petites lignes ferroviaires à l'initiative de la Région

Augmenter la fréquentation des cars régionaux en visant un objectif de +10% d'ici 2030, en passant de 2,173 millions à 2,329 millions de voyageurs par an

Flotte de cars régionaux : renforcement de la flotte avec l'objectif 100% renouvelable en 2030

Vier, la dé-dépendance des TER d'ici 2030

Réduire la dépendance au transport routier de marchandises d'ici 2030 en augmentant la part modale du fer, du fluvial et du maritime

Mode de déplacement quotidien

Mode de déplacement quotidien	Voiture	à vélo	à pied	2 roues	transport en commun
Val de Garonne Agglomération	5.8%	5.2%	1.8%	1.1%	83.4%
CC Pays de Duras	15.1%	4.7%	0.5%	0.8%	77.3%
CC Pays de Lézian	7.8%	5.4%	1.0%	1.1%	83.7%
CC Côtes et Landes de Gascogne	5.1%	3.4%	0.9%	0.9%	88.7%
Part de ce déplacement utilisé par la population du lot et genre	4.40%	4.90%	1.50%	1.10%	83.80%
	5.8%	5.3%	1.6%	1.2%	84.0%

Source : CITEPA, Rapport annuel d'émissions de gaz à effet de serre de la Commission de la Nouvelle Aquitaine sur les changements climatiques et de prospective de l'énergie, mars 2017

Objectif régional NeoTerra :
Aucune fermeture de petites lignes ferroviaires à l'initiative de la Région

Augmenter la fréquentation des cars régionaux en visant un objectif de +10% d'ici 2030, en passant de 2,173 millions à 2,329 millions de voyageurs par an

Flotte de cars régionaux : renforcement de la flotte avec l'objectif 100% renouvelable en 2030

Vier, la dé-dépendance des TER d'ici 2030

Réduire la dépendance au transport routier de marchandises d'ici 2030 en augmentant la part modale du fer, du fluvial et du maritime

Mode de déplacement quotidien

Mode de déplacement quotidien	Voiture	à vélo	à pied	2 roues	transport en commun
Val de Garonne Agglomération	5.8%	5.2%	1.8%	1.1%	83.4%
CC Pays de Duras	15.1%	4.7%	0.5%	0.8%	77.3%
CC Pays de Lézian	7.8%	5.4%	1.0%	1.1%	83.7%
CC Côtes et Landes de Gascogne	5.1%	3.4%	0.9%	0.9%	88.7%
Part de ce déplacement utilisé par la population du lot et genre	4.40%	4.90%	1.50%	1.10%	83.80%
	5.8%	5.3%	1.6%	1.2%	84.0%

Source : CITEPA, Rapport annuel d'émissions de gaz à effet de serre de la Commission de la Nouvelle Aquitaine sur les changements climatiques et de prospective de l'énergie, mars 2017

Objectif régional NeoTerra :
Aucune fermeture de petites lignes ferroviaires à l'initiative de la Région

Augmenter la fréquentation des cars régionaux en visant un objectif de +10% d'ici 2030, en passant de 2,173 millions à 2,329 millions de voyageurs par an

Flotte de cars régionaux : renforcement de la flotte avec l'objectif 100% renouvelable en 2030

Vier, la dé-dépendance des TER d'ici 2030

Réduire la dépendance au transport routier de marchandises d'ici 2030 en augmentant la part modale du fer, du fluvial et du maritime

Mode de déplacement quotidien

Mode de déplacement quotidien	Voiture	à vélo	à pied	2 roues	transport en commun
Val de Garonne Agglomération	5.8%	5.2%	1.8%	1.1%	83.4%
CC Pays de Duras	15.1%	4.7%	0.5%	0.8%	77.3%
CC Pays de Lézian	7.8%	5.4%	1.0%	1.1%	83.7%
CC Côtes et Landes de Gascogne	5.1%	3.4%	0.9%	0.9%	88.7%
Part de ce déplacement utilisé par la population du lot et genre	4.40%	4.90%	1.50%	1.10%	83.80%
	5.8%	5.3%	1.6%	1.2%	84.0%

Source : CITEPA, Rapport annuel d'émissions de gaz à effet de serre de la Commission de la Nouvelle Aquitaine sur les changements climatiques et de prospective de l'énergie, mars 2017

Objectif régional NeoTerra :
Aucune fermeture de petites lignes ferroviaires à l'initiative de la Région

Augmenter la fréquentation des cars régionaux en visant un objectif de +10% d'ici 2030, en passant de 2,173 millions à 2,329 millions de voyageurs par an

Flotte de cars régionaux : renforcement de la flotte avec l'objectif 100% renouvelable en 2030

Vier, la dé-dépendance des TER d'ici 2030

Réduire la dépendance au transport routier de marchandises d'ici 2030 en augmentant la part modale du fer, du fluvial et du maritime

Mode de déplacement quotidien

Mode de déplacement quotidien	Voiture	à vélo	à pied	2 roues	transport en commun
Val de Garonne Agglomération	5.8%	5.2%	1.8%	1.1%	83.4%
CC Pays de Duras	15.1%	4.7%	0.5%	0.8%	77.3%
CC Pays de Lézian	7.8%	5.4%	1.0%	1.1%	83.7%
CC Côtes et Landes de Gascogne	5.1%	3.4%	0.9%	0.9%	88.7%
Part de ce déplacement utilisé par la population du lot et genre	4.40%	4.90%	1.50%	1.10%	83.80%
	5.8%	5.3%	1.6%	1.2%	84.0%

Source : CITEPA, Rapport annuel d'émissions de gaz à effet de serre de la Commission de la Nouvelle Aquitaine sur les changements climatiques et de prospective de l'énergie, mars 2017

Objectif régional NeoTerra :
Aucune fermeture de petites lignes ferroviaires à l'initiative de la Région

Augmenter la fréquentation des cars régionaux en visant un objectif de +10% d'ici 2030, en passant de 2,173 millions à 2,329 millions de voyageurs par an

Flotte de cars régionaux : renforcement de la flotte avec l'objectif 100% renouvelable en 2030

Vier, la dé-dépendance des TER d'ici 2030

Réduire la dépendance au transport routier de marchandises d'ici 2030 en augmentant la part modale du fer, du fluvial et du maritime

Mode de déplacement quotidien

Mode de déplacement quotidien	Voiture	à vélo	à pied	2 roues	transport en commun
Val de Garonne Agglomération	5.8%	5.2%	1.8%	1.1%	83.4%
CC Pays de Duras	15.1%	4.7%	0.5%	0.8%	77.3%
CC Pays de Lézian	7.8%	5.4%	1.0%	1.1%	83.7%
CC Côtes et Landes de Gascogne	5.1%	3.4%	0.9%	0.9%	88.7%
Part de ce déplacement utilisé par la population du lot et genre	4.40%	4.90%	1.50%	1.10%	83.80%
	5.8%	5.3%	1.6%	1.2%	84.0%

Source : CITEPA, Rapport annuel d'émissions de gaz à effet de serre de la Commission de la Nouvelle Aquitaine sur les changements climatiques et de prospective de l'énergie, mars 2017

Objectif régional NeoTerra :
Aucune fermeture de petites lignes ferroviaires à l'initiative de la Région

Augmenter la fréquentation des cars régionaux en visant un objectif de +10% d'ici 2030, en passant de 2,173 millions à 2,329 millions de voyageurs par an

Flotte de cars régionaux : renforcement de la flotte avec l'objectif 100% renouvelable en 2030

Vier, la dé-dépendance des TER d'ici 2030

Réduire la dépendance au transport routier de marchandises d'ici 2030 en augmentant la part modale du fer, du fluvial et du maritime

Mode de déplacement quotidien

Mode de déplacement quotidien	Voiture	à vélo	à pied	2 roues	transport en commun
Val de Garonne Agglomération	5.8%	5.2%	1.8%	1.1%	83.4%
CC Pays de Duras	15.1%	4.7%	0.5%	0.8%	77.3%
CC Pays de Lézian	7.8%	5.4%	1.0%	1.1%	83.7%
CC Côtes et Landes de Gascogne	5.1%	3.4%	0.9%	0.9%	88.7%
Part de ce déplacement utilisé par la population du lot et genre	4.40%	4.90%	1.50%	1.10%	83.80%
	5.8%	5.3%	1.6%	1.2%	84.0%

Source : CITEPA, Rapport annuel d'émissions de gaz à effet de serre de la Commission de la Nouvelle Aquitaine sur les changements climatiques et de prospective de l'énergie, mars 2017

Objectif régional NeoTerra :
Aucune fermeture de petites lignes ferroviaires à l'initiative de la Région

Augmenter la fréquentation des cars régionaux en visant un objectif de +10% d'ici 2030, en passant de 2,173 millions à 2,329 millions de voyageurs par an

Flotte de cars régionaux : renforcement de la flotte avec l'objectif 100% renouvelable en 2030

Vier, la dé-dépendance des TER d'ici 2030

Réduire la dépendance au transport routier de marchandises d'ici 2030 en augmentant la part modale du fer, du fluvial et du maritime

Mode de déplacement quotidien

Mode de déplacement quotidien	Voiture	à vélo	à pied	2 roues	transport en commun
Val de Garonne Agglomération	5.8%	5.2%	1.8%	1.1%	83.4%
CC Pays de Duras	15.1%	4.7%	0.5%	0.8%	77.3%
CC Pays de Lézian	7.8%	5.4%	1.0%	1.1%	83.7%
CC Côtes et Landes de Gascogne	5.1%	3.4%	0.9%	0.9%	88.7%
Part de ce déplacement utilisé par la population du lot et genre	4.40%	4.90%</			



AMBITION 1 - UN TERRITOIRE QUI S'ENGAGE DANS LA STRATÉGIE BAS CARBONE ET DANS L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les émissions mondiales annuelles de gaz à effet de serre ont atteint **37,1 gigatonnes** en 2017. Selon la Commission Européenne, les réservoirs naturels (sols, océans, forêts) éliminent entre **9,5 et 11 gigatonnes** de CO₂ par an.



**1. Neutralité carbone en 2050 :
Le Pays V3G engagé dans la
stratégie nationale bas carbone**



**2. Devenir un territoire à énergie
positive en 2050**



**3. Préserver et restaurer
nos ressources naturelles
(biodiversité, eau)**

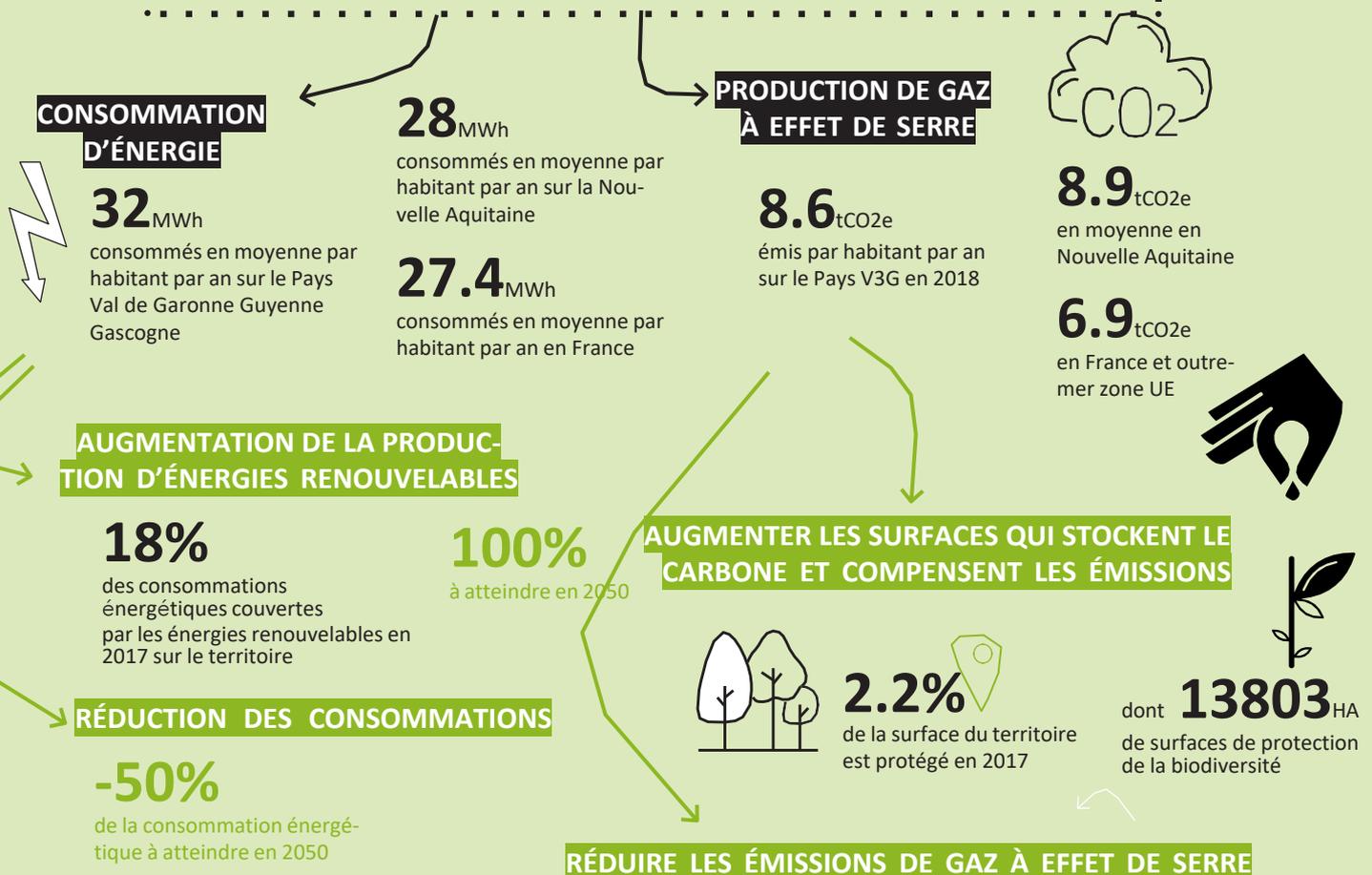
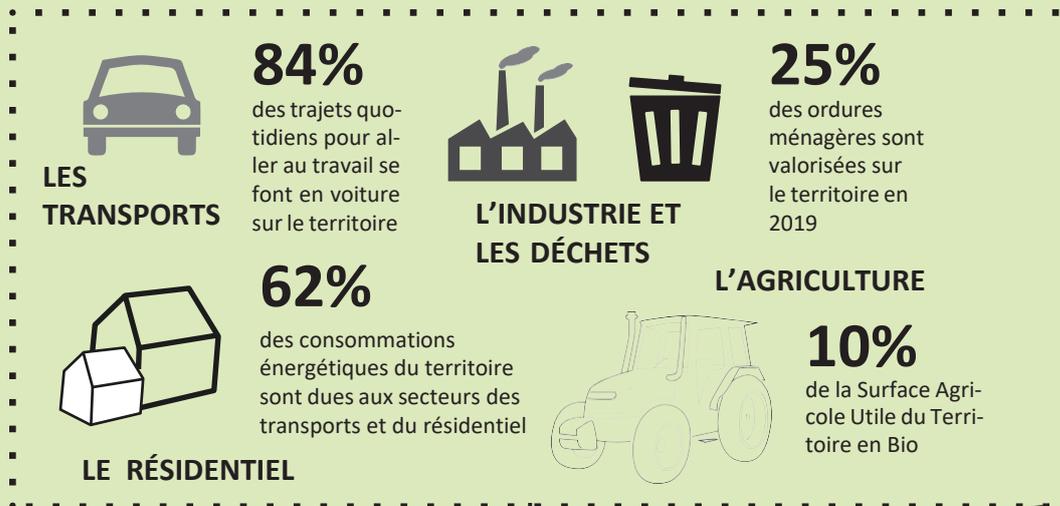


**4. Agir pour l'écocitoyenneté,
l'écoexemplarité et développer
la démocratie participative**

AMBITION 1 : ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DE LA STRATÉGIE ADOPTÉE AU REGARD DU CONTEXTE LOCAL

LÉGENDE

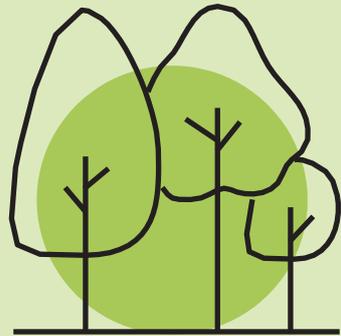
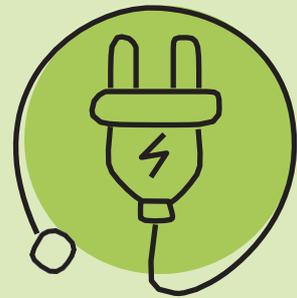
ELEMENTS DE CONTEXTE
ELEMENTS DE STRATEGIE



L'ÉCOCITOYENNETÉ ET LA SENSIBILISATION

JE PARTICIPE !





AMBITION 1 - UN TERRITOIRE QUI S'ENGAGE DANS LA STRATEGIE BAS CARBONE ET DANS L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

1. Neutralité carbone en 2050 : Le Pays V3G engagé dans la stratégie nationale bas carbone

- 1.1. Intégrer la stratégie bas carbone dans l'action publique territoriale
- 1.2. Tendre vers la décarbonation de 50 % des véhicules des collectivités publiques à l'horizon 2030 et favoriser la décarbonation du parc privé individuel
- 1.3. Favoriser le report modal et l'émergence d'un réseau de mobilités alternatives à la voiture individuelle
- 1.4. Favoriser la mobilité active, dont atteindre 25 % des déplacements domicile - travail en 2030
- 1.5. Encourager la transition écologique du secteur de la logistique
- 1.6. Préserver les espaces de stockage carbone et en créer de nouveaux

2. Devenir un territoire à énergie positive en 2050

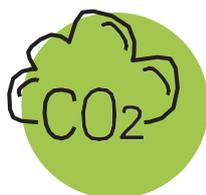
- 2.1. Tendre vers un parc privé «Bâtiments Basse Consommation» à l'horizon 2050
- 2.2. Diminuer de 60% la consommation énergétique du parc public à l'horizon 2050
- 2.3. Réglementer les constructions futures en s'appuyant sur les documents d'urbanisme
- 2.4. Atteindre entre 32% et 45 % de productions d'énergies renouvelables dans le mix énergétique en 2030 puis 100% en 2050

3. Préserver et restaurer nos ressources naturelles (biodiversité, eau)

- 3.1. Acquérir et maîtriser la connaissance sur la biodiversité et les zones de protection existantes
- 3.2. Amplifier les expérimentations de préservation et de restauration de réservoirs de biodiversité dans le cadre d'un plan de préservation de la biodiversité
- 3.3. Sensibiliser et valoriser la ressource en eau pluviale
- 3.4. Evaluer et optimiser les consommations en eau
- 3.5. Etudier les solutions pour un approvisionnement soutenable de la ressource en eau

4. Agir pour l'écocitoyenneté, l'écoexemplarité et développer la démocratie participative

- 4.1. Atteindre 50% de réduction de l'enfouissement des déchets à l'horizon 2025 (-10% par an)
- 4.2. L'économie circulaire : sensibiliser et élaborer une feuille de route ambitieuse
- 4.3. Favoriser l'implication citoyenne et soutenir les projets collectifs en faveur de la transition écologique
- 4.4. Déployer une communication territoriale de la culture bas-carbone, informer sur les défis climatiques et encourager les gestes écocitoyens
- 4.5. Développer l'écoexemplarité des collectivités



1. NEUTRALITÉ CARBONE EN 2050 : LE PAYS V3G ENGAGÉ DANS LA STRATÉGIENATIONALE BAS CARBONE

La neutralité carbone, c'est réduire les émissions de gaz à effet de serre et préserver les milieux naturels, seuls capables de les absorber afin d'atteindre un équilibre durable.

Objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone SNBC :

Neutralité carbone en 2050

Point de passage important en 2030 : Être sur la bonne trajectoire

> LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Les habitants des communautés de communes les plus rurales, comme celle des Coteaux et Landes de Gascogne et celle du Pays de Lauzun émettent plus de gaz à effets de serre que la moyenne des habitants de la région Nouvelle Aquitaine, et bien plus que la moyenne française (6.6 tCO₂e/habitant en 2016 selon l'INSEE, qui aurait encore baissé depuis)..

	Emissions de GES [tCO ₂ e]	Emissions de GES [tCO ₂ e/habitant]
CA Val de Garonne Agglomération	529584	8.6
CC des Coteaux et Landes de Gascogne	121121	9.6
CC du Pays de Duras	54435	9.3
CC du Pays de Lauzun	78588	7.3
PV3G	783728	8.6

8. TCO₂E DE GAZ À EFFET DE SERRE ÉMIS PAR HABITANT EN MOYENNE EN NOUVELLE AQUITAINE

Source : Données de l'AREC Nouvelle Aquitaine, 2018

Objectifs Loi Climat & Résilience :

Une réduction de **40%** des émissions de gaz à effet de serre pour 2030 par rapport à 1990 en France.

1990 VALEUR DE RÉFÉRENCE :
542 MILLIONS DE TCO₂E

2017 ÉMISSIONS ACTUELLES :
452 MILLIONS DE TCO₂E

2030 OBJECTIF DE LA LOI CLIMAT :
325 MILLIONS DE TCO₂E

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (CO₂, CH₄, N₂O, HFC, PFC, SF₆, NF₃) (HORS UTCATF ET HORS TRANSPORT INTERNATIONAL) EN FRANCE

Source : CITEPA, Rapport national d'inventaire pour la France au titre de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques et du protocole de Kyoto, mars 2019

Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires de Nouvelle-Aquitaine :

Réduction des émissions de gaz à effet de serre de :

- **67%** en 2030

- **90%** en 2050

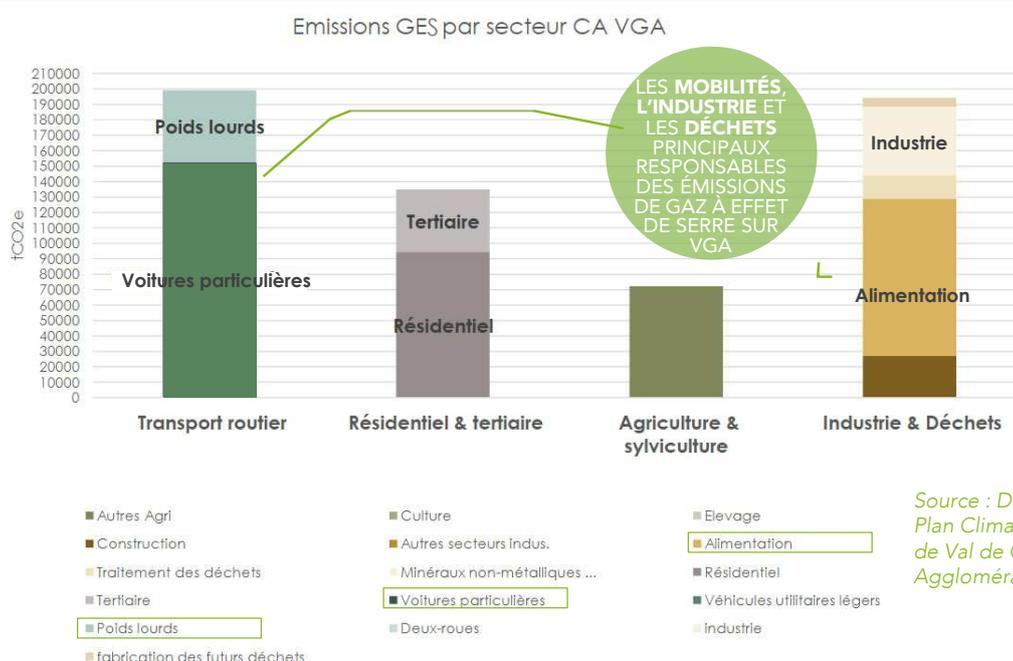
1.1. Intégrer la stratégie bas carbone dans l'action publique territoriale

Exemples d'actions :

- Élaborer le budget carbone du territoire et mettre en place un outil de suivi et d'évaluation
- Prioriser le soutien aux projets œuvrant en faveur de la stratégie bas carbone (Eco-conditionnalité du fonds de concours en vue de participer au financement des projets de rénovation énergétique des communes)
- Se doter d'une Ingénierie développement des mobilités durables

> LES SECTEURS ÉMETTEURS DE GAZ À EFFET DE SERRE

La répartition des émissions de gaz à effet de serre par secteur d'activité de Val de Garonne Agglomération a été calculée pour le diagnostic du PCAET de l'agglomération.



> LES MOBILITÉS

On note une forte influence des mobilités sur les émissions de gaz à effet de serre, ainsi que de l'industrie et des déchets sur Val de Garonne Agglomération.

Objectifs Loi Climat & Résilience :

Interdiction de la vente des véhicules les plus polluants en **2030**

Objectifs Loi d'Orientation des Mobilités :

Interdiction de la vente des véhicules à carburant fossile en **2040**



1.2. Tendre vers la décarbonation de 50 % des véhicules des collectivités publiques à l'horizon 2030 et favoriser la décarbonation du parc privé

Exemples d'actions :

- Engager une réflexion pour développer des transports en commun propres (électrique, hybride, bioGnV ou encore hydrogène)
- Sensibiliser et accompagner les acteurs privés (habitants et entreprises) vers des modes de transports décarbonés (transports en commun, véhicules à motorisation décarbonée)
- Initier une réflexion auprès des entreprises et des administrations par des actions de communication et de formation concernant la transition des mobilités (en lien avec le service économie)
- Informer sur les aides existantes pour l'achat de véhicules décarbonés à destination des particuliers
- Communiquer sur l'existence des bornes de recharge pour véhicules électriques pour inciter à leur utilisation et poursuivre leur implantation (notamment au sein des Pôles d'Echanges Multimodaux)

1.3. Favoriser le report modal et les mobilités alternatives à la voiture individuelle

Exemples d'actions :

- Déploiement d'une solution de covoiturage, élaborer un plan de déplacement urbain sur l'Agglomération et encourager la mise en place de plans de mobilité dans les entreprises et administrations
- Coopérations : poursuivre les actions de lobbying ferroviaire pour œuvrer en faveur de l'amélioration du cadencement sur la ligne 44 et mobiliser les territoires frontaliers pour déployer des solutions permettant de limiter l'utilisation de la voiture individuelle dans les trajets domicile-travail.
- Accompagner les entreprises et administrations volontaires dans la mise en place de leur plan de mobilité (conseil technique, mise en relation avec les partenaires pertinents)
- Permettre le transport de tous dans les bus scolaires pour favoriser la mutualisation des transports.

Objectifs régionaux NeoTerra :

Aucune fermeture de petites lignes ferroviaires à l'initiative de la Région

Augmenter la fréquentation des cars régionaux en visant un objectif de **+ 19%** d'ici **2030**, en passant de 6,175 millions à 7,329 millions de voyageurs par an

Flotte de cars régionaux : verdissement de la flotte avec l'objectif **100% renouvelable en 2030**

Viser la **dé-diamétralisation des TER** d'ici **2030**

Réduire la dépendance au transport routier de marchandises d'ici **2030** en augmentant la part modale du ferroviaire, du fluvial et du maritime

Mode de déplacement quotidien domicile travail	Pas de transport	à pied	à vélo	2 roues motorisé	voiture	transports en commun
Val de Garonne Agglomération	5.6%	5.2%	1.8%	1.1%	83.4%	2.9%
CdC Pays de Duras	15.1%	4.7%	0.5%	0.8%	77.3%	1.6%
CdC Pays de Lauzun	7.8%	5.4%	1.0%	1.1%	83.7%	1.0%
CdC Coteaux et Landes de Gascogne	5.1%	3.6%	0.9%	0.9%	88.7%	0.9%
Part de ce déplacement utilisé par la population du Pays V3G	6.40%	4.90%	1.50%	1.10%	83.80%	2.30%
Part de ce déplacement utilisée par la population du Lot-et-Garonne	5.8%	5.3%	1.6%	1.2%	84.0%	2.0%

types de mobilité pour les déplacements domicile - travail V3G // source insee 2017

Détail par EPCI :

Val de Garonne Agglomération : 12.6%

CdC Pays de Duras : 20.3%

CdC Pays de Lauzun : 14.1%

CdC Coteaux et Landes de Gascogne : 9.5%

2017 PART MODALE ACTUELLE DES MOBILITÉS ACTIVES V3G : **6.9%**

2030 OBJECTIF FIXÉ DANS LE CRTE : **25%**



DE MOBILITÉS ACTIVES DANS LES DÉPLACEMENTS DOMICILE TRAVAIL QUOTIDIENS SUR V3G

1.4. Mobilité active : Atteindre 25 % des déplacements domicile - travail en 2030

Exemples d'actions :

- Communication et affichage sur les temps de déplacements entre les communes, à vélo ou à pied
- Sensibilisation sur les bienfaits de la mobilité active pour la santé
- Création de voies dédiées aux mobilités actives, vélos, ..
- Continuité des cheminements destinés aux vélos et piétons, en milieu urbain et en milieu non urbain

1.5. Encourager la transition écologique du secteur de la logistique

Exemples d'actions :

- Encourager le transport fluvial propre sur le canal latéral à la Garonne, permettant le transport de marchandises (granulats, céréales) en lien avec le CTE et la coopération avec Bordeaux Métropole
- Étude Logistique Alimentaire

> LA SÉQUESTRATION CARBONE

La neutralité carbone implique un équilibre entre les émissions de carbone et l'absorption du carbone de l'atmosphère par les puits de carbone, constitués par les milieux naturels (forêt, zones humides, prairies...).

Dans le cadre du PCAET de VGA, les impacts de changements d'usage de ces milieux sur la séquestration carbone ont été étudiés entre 2006 et 2012.

En 2012, sur Val de Garonne Agglomération, la surface des espaces agricoles, forestiers et naturels était de **62 400 Ha** soit **93.2%** du territoire. Ceci représente un stock de carbone absorbé de **186 329 teq CO₂** par an.

Entre 2006 et 2012, sur Val de Garonne Agglomération, **179Ha** ont connu un changement d'affectation du sol, et sont passés d'espaces agricoles à zones urbanisées, ce qui représente une hausse des émissions de **5 668 tCO₂e**.

Sur le territoire du Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne, **1012Ha** ont été artificialisés dans les **10 dernières années**, ce qui correspond à des changements d'usage générant des flux de carbone, baissant le potentiel de stockage de carbone du territoire.

Objectifs Stratégie Nationale Bas Carbone :

Objectif **neutralité carbone** en **2050**



2012
COMPENSATION
ACTUELLE SUR
VAL DE GARONNE
AGGLOMÉRATION
27.9%

2050
OBJECTIF DE
LA SNBC :
100%

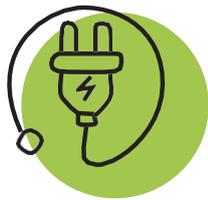
ÉMISSIONS DE GES
COMPENSÉES PAR LA
SÉQUESTRATION CARBONE

Source : Diagnostic du Plan Climat Air Energie
de Val de Garonne Agglomération, 2018

1.6. Préserver les espaces de stockage carbone et en créer de nouveaux

Exemples d'actions :

- Améliorer la connaissance sur les puits carbone du territoire
- Préserver les zones naturelles, zones humides dans les documents d'urbanisme et de planification et en partenariat avec les acteurs locaux
- Développer des pièges à carbone : haies le long des talus, friches agricoles dans les villes et villages...



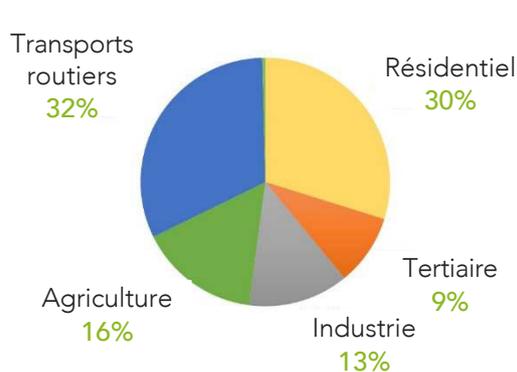
2. DEVENIR UN TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE EN 2050

L'objectif est de devenir auto-suffisant en énergie : réduire les besoins en énergie par la sobriété et l'efficacité énergétique et les couvrir par la production locale d'énergies renouvelables.

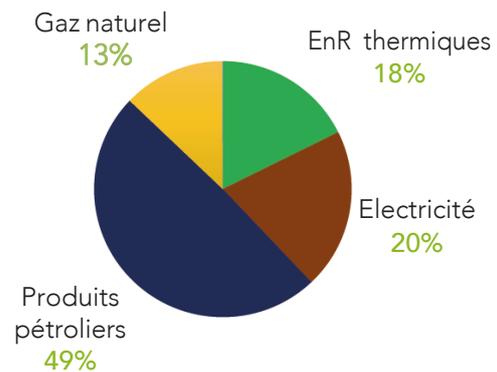
Le réchauffement climatique trouve sa cause dans la production de gaz à effet de serre dont environ 70% résulte de notre consommation d'énergies fossiles.

> LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

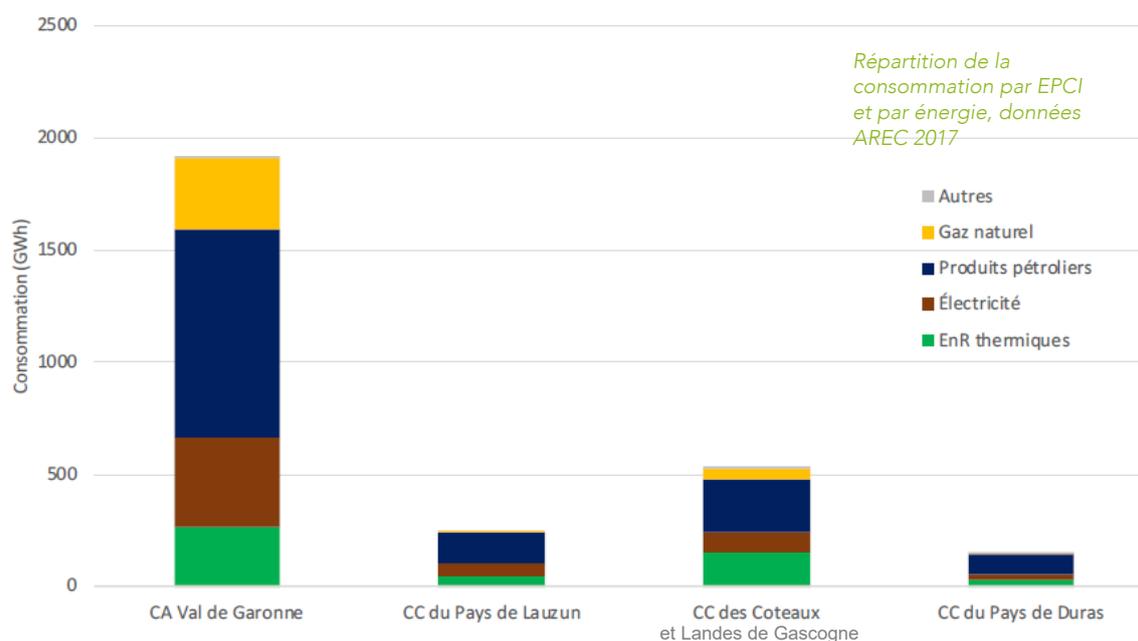
Les consommations énergétiques du Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne sont aujourd'hui caractérisées par une consommation majoritaire de produits pétroliers (50%), suivis par l'électricité (20%) puis les énergies renouvelables thermiques (18%). La consommation n'est pas la même dans tout le territoire et peut-être lue à l'échelle de chaque Communauté de Communes/Agglomération.



Répartition de la consommation du territoire V3G par secteur Données AREC 2017



Répartition de la consommation du territoire V3G par type d'énergie, Données AREC 2017



Répartition de la consommation par EPCI et par énergie, données AREC 2017

	Consommation énergie finale [GWh]	Consommation énergie finale [MWh/habitant]
CA Val de Garonne Agglomération	2 154.1	34.8
CC des Coteaux et Landes de Gascogne	449.6	35.7
CC du Pays de Duras	138.2	23.7
CC du Pays de Lauzun	226.5	21.2
PV3G	2968.4	32.6

moyenne régionale
28 MWH/HABITANT
 et départementale
29 MWH/HABITANT

Source : AREC Nouvelle Aquitaine 2018

La consommation finale d'énergie représente le total de l'énergie consommée par les utilisateurs finaux tels que les ménages, l'industrie et l'agriculture. C'est l'énergie qui est livrée au consommateur final pour tous les usages énergétiques, à l'exclusion de l'énergie consommée par le secteur énergétique lui-même, y compris aux fins de la livraison et de la transformation.

Objectifs Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires de Nouvelle-Aquitaine

- **-12%** en 2020
 - **-36%** en 2030
 - **-54%** en 2050

DE LA
 CONSOMMATION
 FINALE D'ÉNERGIE

Objectifs Plan Territorial - VGA

- **-20%** en 2030
 - **-45%** en 2050

Climat Air Energie

DE LA
 CONSOMMATION
 FINALE D'ÉNERGIE

Objectifs CRTE

- **-20%** en 2030
 - **-50%** en 2050

DE LA
 CONSOMMATION
 FINALE D'ÉNERGIE

2017 VALEUR DE RÉFÉRENCE :
2968
 GWH

2030 OBJECTIF MOYEN TERME CRTE :
≤2374
 GWH

2050 OBJECTIF LONG TERME CRTE :
≤1484
 GWH

CONSOMMATION D'ÉNERGIES SUR LE PAYS VAL DE GARONNE GUYENNE GASCOGNE

Source : Données AREC 2017

> LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Objectifs Loi Climat & Résilience :

Interdiction de location de passoires thermiques à partir de 2034 (catégories E, F et G)

7010

RÉSIDENCES PRINCIPALES UTILISANT LES CHAUFFAGES À FIOUL EN

9757

RÉSIDENCES PRINCIPALES UTILISANT LE BOIS COMME ÉNERGIE PRINCIPALE DE CHAUFFAGE EN 2018

Objectifs régionaux Neo Terra :

120 000 logements /an ayant fait l'objet d'une rénovation thermique à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine dont :

35000 à 50000 rénovations /an permettant de gagner une classe

15000 à 20000 rénovations énergétiques globales /an

+50 % de gain énergétique à l'horizon 2050

Attention à la qualité du chauffage (confort) et au type de matériel utilisé qui peut avoir un impact sur l'environnement rivalisant avec les énergies fossiles.

Dispositif «Éco Energie Tertiaire»:

Objectif double :

- **Diminuer la consommation énergétique du parc tertiaire national :**

-40% en 2030

-50% en 2040

-60% en 2050

- **Améliorer le confort et le fonctionnement de ces bâtiments**

Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires de Nouvelle-Aquitaine :Réaliser la **rénovation énergétique** de :- **25%** des bâtiments publics d'ici 2022- **30%** du parc tertiaire privé d'ici 2030- **100%** des bâtiments tertiaires publics et privés d'ici 2050**NOMBRE DE PASSOIRES THERMIQUES**

LOGEMENTS PRIVÉS «Nombre de logements dont le diagnostic de performance énergétique appartient à la catégorie E, F, ou G»

PAYS VAL DE GARONNE GUYENNE GASCOGNE	VAL DE GARONNE AGGLOMÉRATION	CC COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE	PAYS DE LAUZUN	PAYS DE DURAS
17461 À L'ÉCHELLE DU PAYS SOIT PRÈS DE 43% des logements privés du territoire	11814 PASSOIRES THERMIQUES	2689 PASSOIRES THERMIQUES	1810 PASSOIRES THERMIQUES	1148 PASSOIRES THERMIQUES

PARC SOCIAL «Nombre de logements sociaux dont le diagnostic de performance énergétique appartient à la catégorie e, f, ou g»

1280 À L'ÉCHELLE DU PAYS	1271 PASSOIRES THERMIQUES	9 PASSOIRES THERMIQUES	0 PASSOIRES THERMIQUES	0 PASSOIRES THERMIQUES
------------------------------------	-------------------------------------	----------------------------------	----------------------------------	----------------------------------

source: Données AREC NA – Indicateurs Energie Climat 2021 (donnée 2018)

2.1. Tendre vers un parc privé «Bâtiments Basse Consommation» à l'horizon 2050**Exemples d'actions :**

- Accompagner la rénovation énergétique de l'habitat
- Poursuivre les dispositifs portés par le Pays et les intercommunalités (Programme d'Intérêt Général, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain, Plateforme Territoriale Rénovation Énergétique) auprès des propriétaires et locataires privés
- Encourager l'utilisation de matériaux biosourcés et travailler avec des entreprises locales
- Encourager les regroupements d'artisans pour apporter des offres globales de rénovation
- En lien avec les retombées économiques de la convention Certificat d'Economie d'Énergie : engager une réflexion sur la mise en place de mécanismes financiers complémentaires

2.2. Diminuer de 60% la consommation énergétique du parc public à l'horizon 2050

Exemples d'actions :

- Améliorer la performance énergétique des bâtiments publics : pérenniser le poste d'économiseur de flux sur le Pays V3G, accompagner les acteurs publics dans leurs projets de rénovation, réflexion sur l'élaboration d'un programme pluriannuel de fonctionnement des bâtiments

2.3. Réglementer les constructions futures en s'appuyant sur les documents d'urbanisme

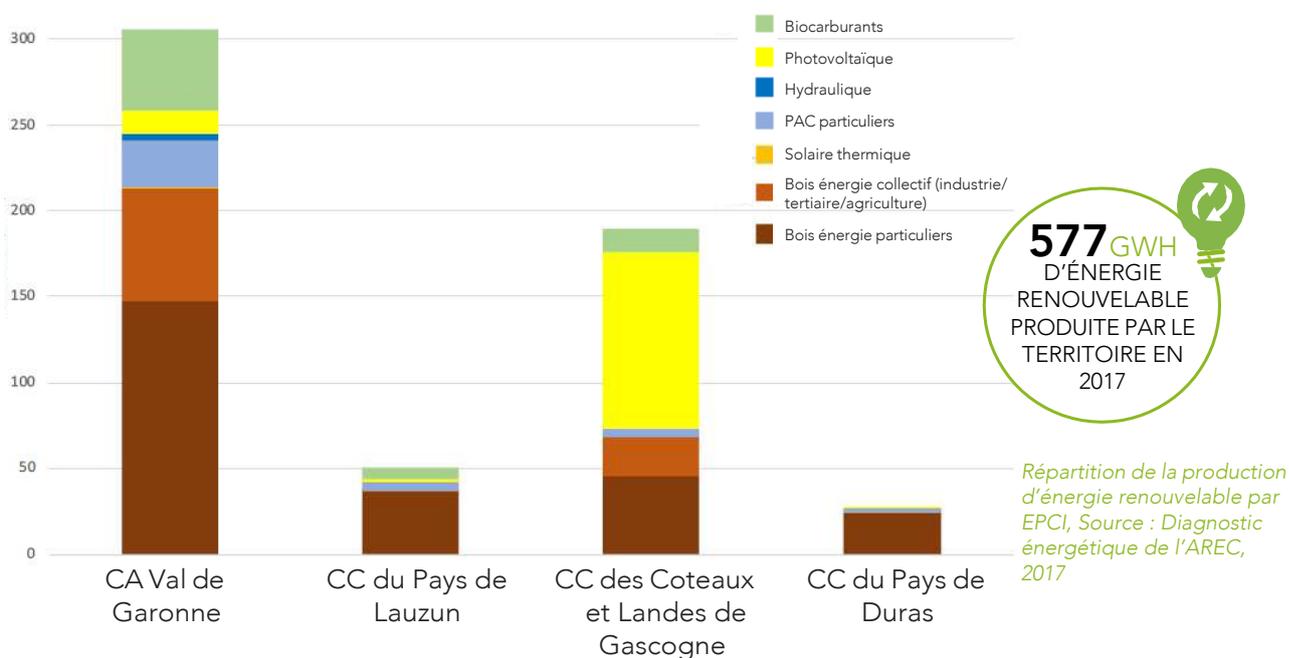
Exemples d'actions :

- Intégrer des critères énergétiques ambitieux dans les projets de construction futurs des collectivités
- Mise en place d'un dispositif « permis de louer »

> LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le territoire du Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne produit **577 GWh d'énergie renouvelable**, (électricité et chaleur renouvelables confondues)

La majorité de la chaleur renouvelable produite est issue du bois énergie et utilisée pour le chauffage des particuliers et des tertiaires tandis qu'une part plus faible correspond à la chaleur renouvelable issue des pompes à chaleur (PAC) et du solaire thermique. L'électricité renouvelable est issue en large majorité du solaire photovoltaïque et de quelques installations de production d'hydroélectricité.



Objectifs CRTE

- 32% à 45% d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique en 2030
- 100% d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique en 2050



2.4. Atteindre entre 32% et 45 % de productions d'énergies renouvelables dans le mix énergétique en 2030 puis 100% en 2050

Exemples d'actions :

- Projet de développement et de structuration d'une filière locale d'hydrogène, Inscrire le territoire dans une démarche 2050 100% énergies renouvelables par valorisation de l'hydrogène et de ses utilisations
- Implanter une unité de méthanisation
- Etude de faisabilité des projets Eolien et Géothermie
- Mettre en place une stratégie territoriale de déploiement des énergies renouvelables : Encourager le développement opérationnel du solaire photovoltaïque et thermique
- Mise en œuvre d'un cadastre solaire



3. PRÉSERVER ET RESTAURER NOS RESSOURCES NATURELLES (BIODIVERSITÉ, EAU)

Mieux connaître nos ressources naturelles locales et leurs interactions pour mieux les protéger.

> LES PROTECTIONS ENVIRONNEMENTALES

Le territoire du Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne est doté de sites reconnus et protégés pour la qualité de leur patrimoine naturel, en lien fort avec le réseau hydrographique qui le structure. Ces différentes protections vont d'une reconnaissance locale à une prise en compte à l'échelle nationale.

-  Zone de transition réserve Biosphère Bassin de la Dordogne
-  Arrêtés de protection Biotope
-  ZNIEFF I
-  ZNIEFF II
-  Zones Natura 2000

7
ZONES
NATURA 2000

2
ESPACES
NATURELS
SENSIBLES



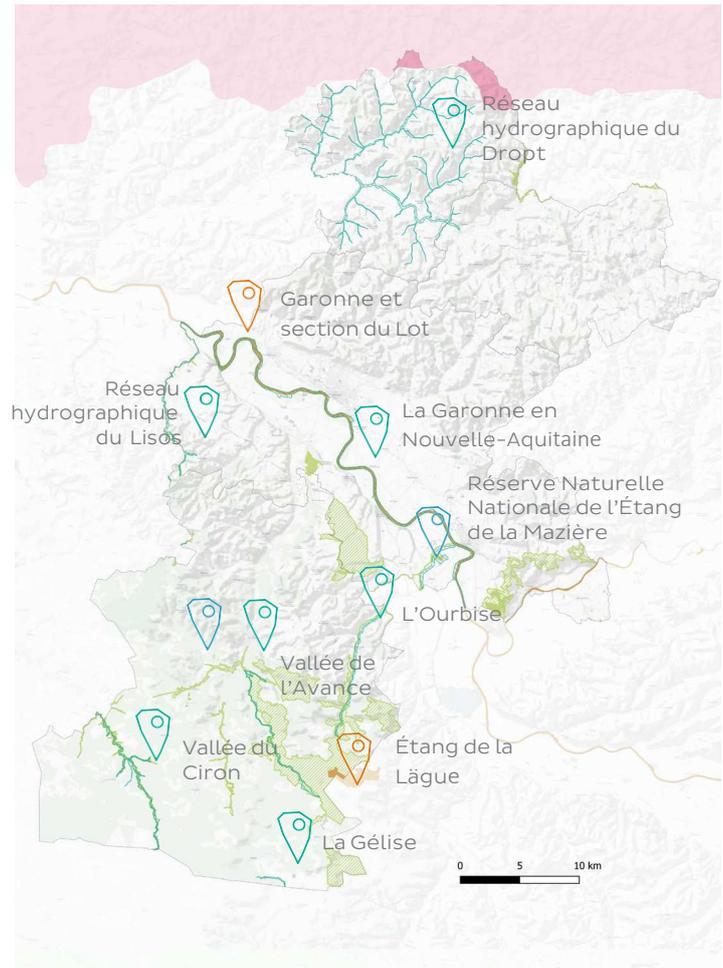
8
ZNIEFF* DE
TYPE 2

11
ZNIEFF* DE
TYPE 1

2
ARRÊTÉS DE
PROTECTION
BIOTOPE

*Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

Synthèse des protections environnementales sur le territoire



3.1. Acquérir et maîtriser la connaissance sur la biodiversité et les zones de protection existantes

Exemples d'actions :

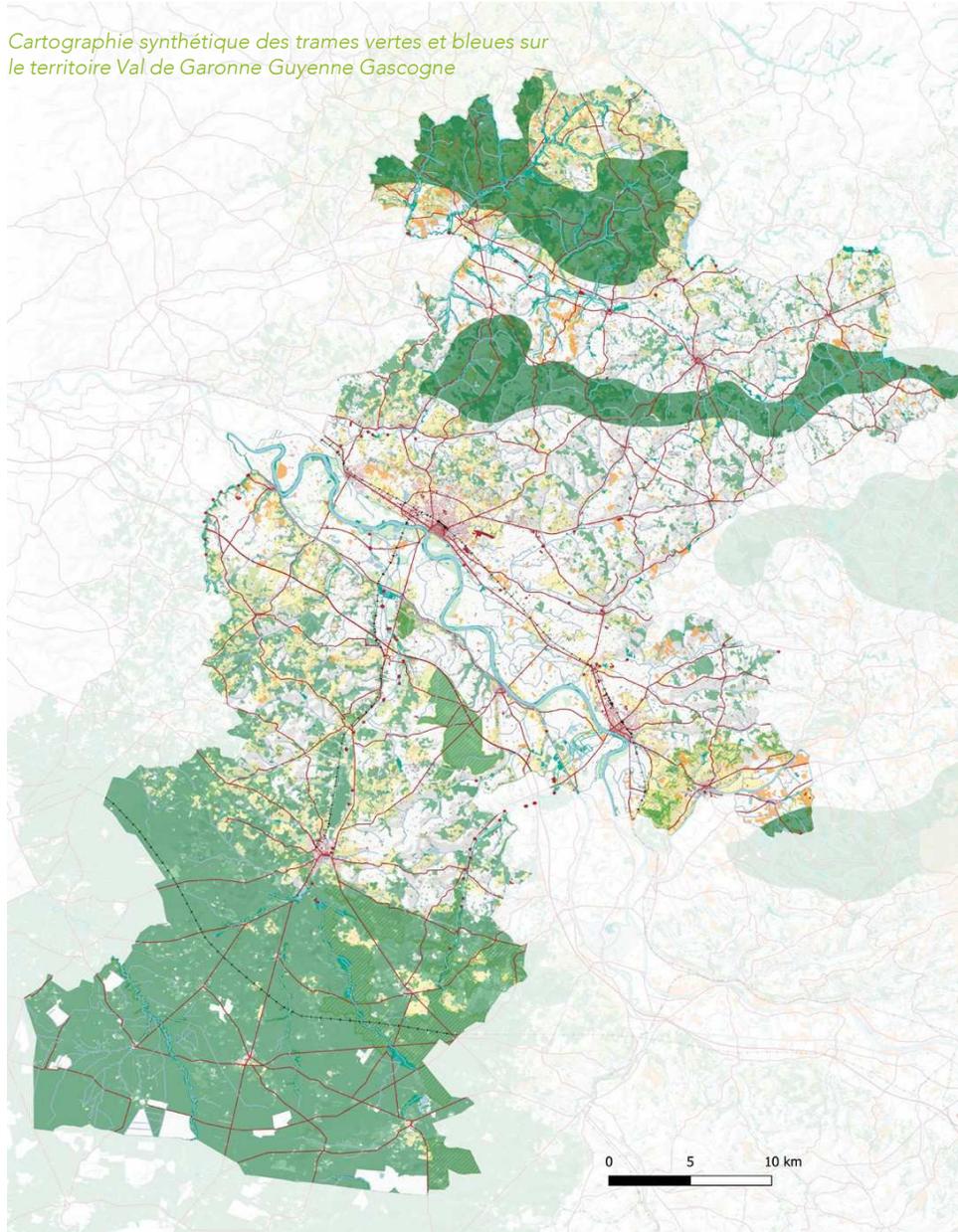
- Réaliser un état des lieux de la faune et de la flore du territoire
- Créer un atlas de la biodiversité

> LA TRAME VERTE ET BLEUE

A partir d'une étude fine et approfondie des milieux (habitats), un réseau de corridors et de réservoirs de biodiversité, éléments constitutifs de la trame verte et bleue, a pu être établi.

L'objectif à long terme de la prise en compte de la trame verte et bleue est d'enrayer la perte de biodiversité.

La préservation, la gestion et la remise en bon état des milieux constituant les continuités écologiques est indispensable. Et ceci tout en intégrant les impératifs liés aux activités humaines.



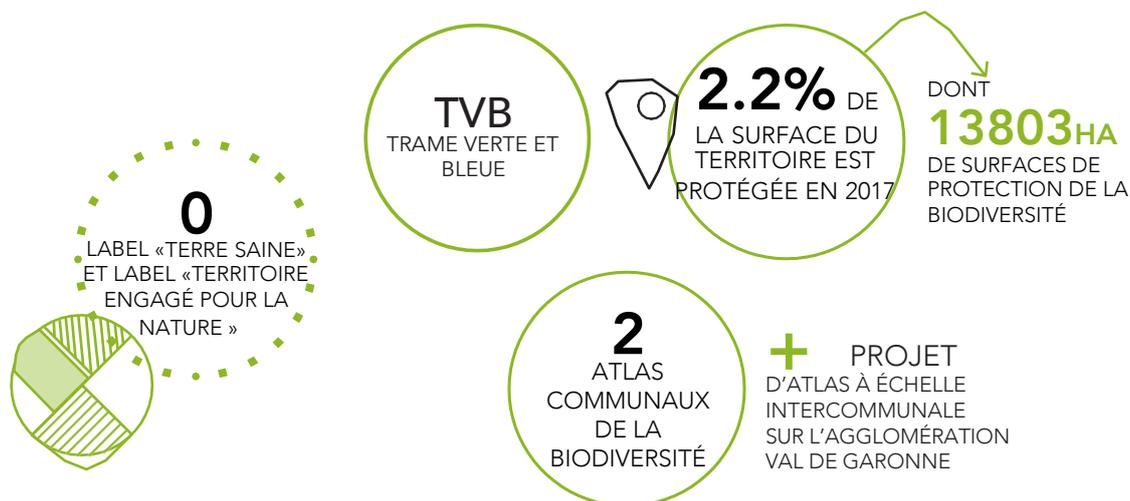
Données BD Topo

- Bois
- Forêt fermée de conifères
- Forêt fermée de feuillus
- Forêt fermée mixte
- Forêt ouverte
- Haie
- Lande ligneuse
- Peupleraie
- Vergers
- Vigne

- Cours d'eau
- Plans d'eau
- Zones humides
- Autoroute
- Réseau viarie
- Zones urbanisées
- Voies ferrées
- Obstacles aux continuités écologiques

Données Corine Land Cover 2018

- 231 - Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
- 241 - Cultures annuelles associées à des cultures permanentes
- 242 - Systèmes culturaux et parcellaires complexes
- 243 - Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants
- 321 - Pelouses et pâturages naturels
- 322 - Landes et broussailles



Objectifs régionaux NeoTerra :

- **25** nouvelles réserves naturelles régionales en 2030
- **Doublement** des surfaces en maîtrise foncière sur les zones prioritaires avec l'appui des Conservatoires Espaces Naturels
- Restaurer et développer la biodiversité domestique et cultivée dans les changements de pratiques agricoles
- **Zéro destruction nette** des zones humides
- **1000** territoires engagés dans la préservation de la biodiversité (trame verte-bleue et pollinisateurs)



3.2. Amplifier les expérimentations de préservation et de restauration de réservoirs de biodiversité dans le cadre d'un plan de préservation de la biodiversité

Exemples d'actions :

- Disposer d'une ingénierie mutualisée sur l'enjeu de la biodiversité
- Création de réservoirs de biodiversité
- Projet d'aménagement de gravière avec protection de la faune et de la flore et création d'un centre de recherche, développement et formation à l'agriculture bio
- Plan de végétalisation
- Soutien financier à la plantation de haies : faire connaître les dispositifs existants
- Élaborer une feuille de route en faveur de la préservation et régénération de la biodiversité en concertation avec les acteurs économiques et agricoles
- Préserver la trame bleue et le réseau hydrographique comme riche support de la biodiversité : habitats humides et rivulaires, faune et flore associées.

> LA RESSOURCE EN EAU

Objectifs régionaux NeoTerra :

- Programme Re-Resources : **Zéro pesticide de synthèse** sur les zones de captage prioritaires en Nouvelle-Aquitaine
- **100%** de ressource hydrique et milieux aquatiques en bon état d'ici 2027
- Réduire de **30%** la consommation d'eau dans l'agriculture en période d'étiage
- Diminuer la consommation d'eau de la Région de **30%**

100%
DES COURS D'EAU
DE V3G CLASSÉS
EN BON ETAT
(CATÉGORIE I)

56610HA
D'AIRE TOTALE DE
PROTECTION DES
CAPTAGES SUR V3G

99%
EN MOYENNE
DES PRÉLÈVEMENTS
CONFORMES AU
REGARD DES ANALYSES
MICROBIOLOGIQUES
2017

TERRITOIRE
COUVERT PAR
PLUSIEURS
SAGE*

*Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

3.3. Sensibiliser et valoriser la ressource en eau pluviale

Exemples d'actions :

- Réhabilitation du réseau des eaux pluviales urbaines / Aménagement de dispositifs filtrants, création de bassins, création de fossés / Requalification des fossés
- Développer la recherche, les procédés permettant soit d'infiltrer l'eau dans le cadre de la désartificialisation des sols, soit de récupérer les eaux pluviales afin de les réinjecter dans les bâtiments publics

3.4. Evaluer et optimiser les consommations en eau

Exemples d'actions :

- Sensibiliser et éduquer à la préservation de la ressource en eau : évaluer la consommation des ménages via un dispositif éducatif
- Préserver la ressource en eau : intégrer les enjeux de la gestion et de la préservation de la ressource en eau dans les documents de planification
- Etudier l'état des réseaux et le niveau des pertes

3.5. Etudier les solutions pour un approvisionnement soutenable de la ressource en eau

Exemples d'actions :

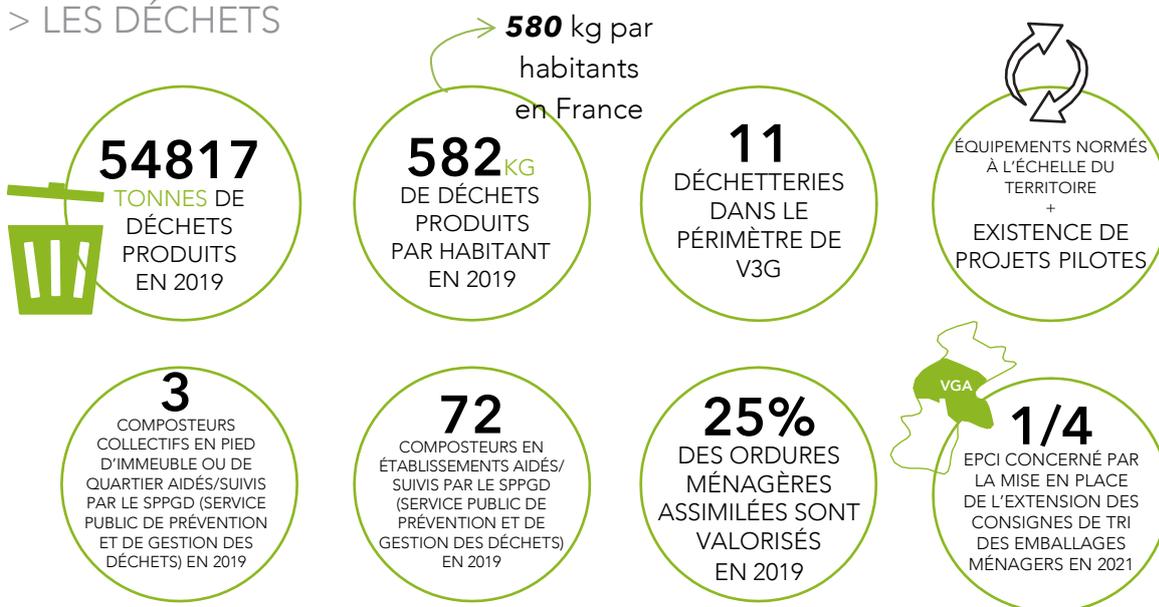
- Étudier la solution technique du prélèvement en Garonne sur Tonneins



4. AGIR POUR L'ÉCOCITOYENNETÉ, L'ÉCOEXEMPLARITÉ ET DÉVELOPPER LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Sensibiliser les citoyens aux enjeux de la transition écologique et les encourager à s'impliquer pour le développement durable de leur territoire.

> LES DÉCHETS



Objectifs de Loi Climat et Résilience :

- 20 % de la surface de vente consacrée à la vente en vrac d'ici 2030 dans les grandes et moyennes surfaces (commerces de plus de 400 m² de vente)

Plan d'actions du service environnement Val de Garonne Agglomération :

Objectifs :

- **-50%** des déchets enfouis en 2025
- **-10%** des déchets produits en 2020 et **-15%** en 2030
- **+65%** de valorisation matière et organique
- Mise en place de la tarification incitative
- Généralisation du tri à la source des biodéchets

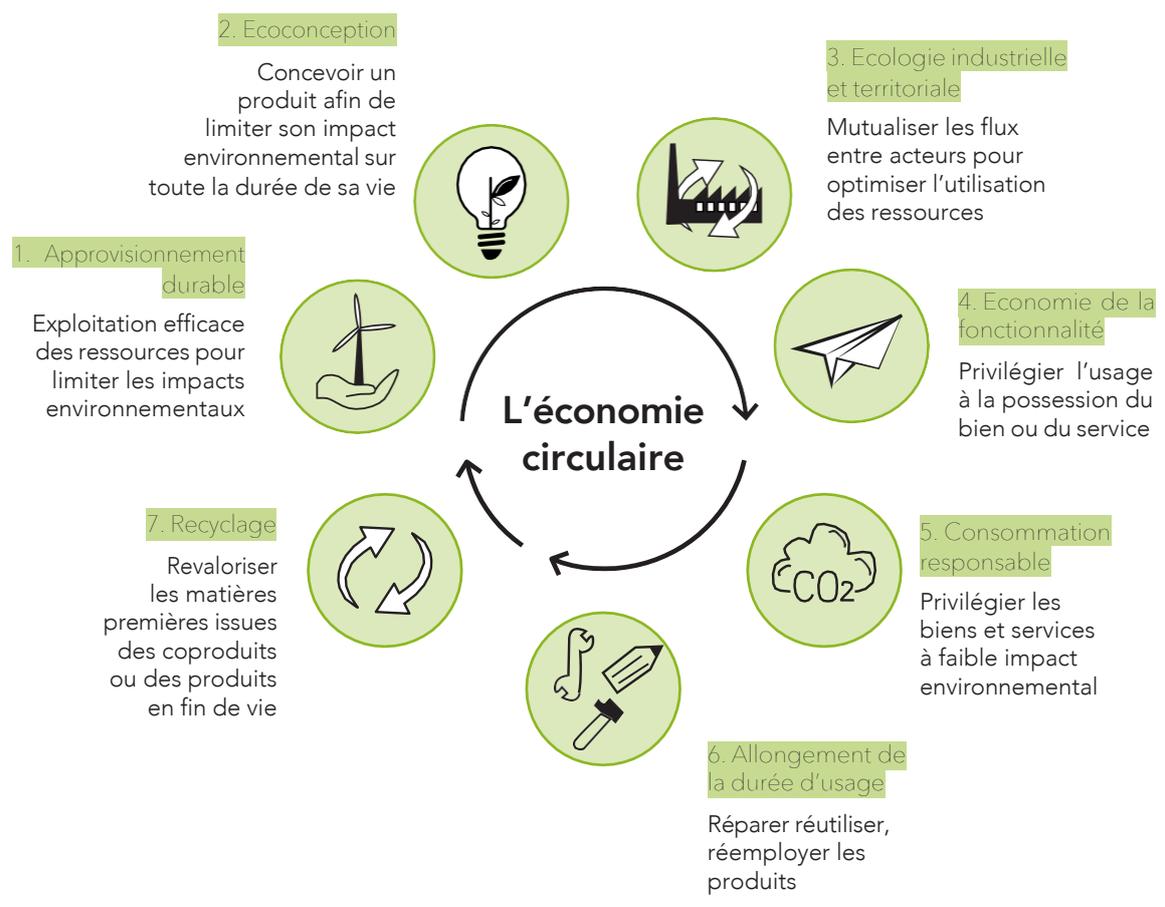
4.1. Atteindre 50% de réduction de l'enfouissement des déchets à l'horizon 2025 (-10% par an)

Exemples d'actions :

- Prévenir et réduire la production de déchets - élaboration du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés de VGA
- Amélioration du tri, étude de réhabilitation et remise aux normes des déchetteries
- Déploiement de la tarification incitative pour réduire les déchets et préserver les ressources, avec indicateur de % de la population couverte et % de réduction du traitement des déchets sur les 4 EPCI

- Actions de communication et de sensibilisation des habitants, des professionnels et des parties prenantes locales pour prévenir le déchet (nouvelles habitudes de consommation, etc.)
- Valoriser les déchets produits : valorisation des déchets verts, promotion du compostage, mise en place du tri à la source des biodéchets, mise en place de bennes éco-mobilier et opérations de démantèlement.
- La création de ressourceries
- Compostage collectif de quartier dans les centres-villes, centres-bourgs et pieds d'immeuble

> L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



4.2. L'économie circulaire : sensibiliser et élaborer une feuille de route ambitieuse

Exemples d'actions :

- Mobilisation et mise en œuvre de l'économie circulaire sur le territoire : intégration de critères dans les cahiers des charges, communiquer et sensibiliser
- Accompagner les entreprises à se lancer dans l'économie circulaire
- Déploiement d'une stratégie d'écologie industrielle
 - o Réaliser un diagnostic/ une cartographie des acteurs économiques, établir les forces et faiblesses dans une logique d'optimisation des ressources
 - o Sensibilisation, information, incitation à l'identification des potentiels de coopération/ mutualisation, à la réalisation de diagnostics énergétiques & d'optimisation...
 - o Rédaction et diffusion d'un rapport des synergies potentielles
- Développer les initiatives en matière d'économie circulaire : écologie industrielle et territoriale

PLUSIEURS ACTIONS MISES EN PLACE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE



Un plan d'action dédié à la sensibilisation au sein du Plan Climat Air Énergie Territorial de VGA

source: Rapport annuel VGA 2019

- Val de Garonne Agglomération : 22 animations de préventions, 13 sessions de sensibilisation (distribution de composteurs individuels)
- 1 Contrat d'Objectif Déchets Économie Circulaire, de 3 ans signé entre le syndicat ValOrizon et l'ADEME en 2018

Projet de sensibilisation à la qualité de l'air : Garonn'air

Garonn'air est une opération portée par Val de Garonne Agglomération, visant à sensibiliser sur l'enjeu de la qualité de l'air extérieur en partenariat avec ATMO.

L'utilisation de ces données permettra de sensibiliser les citoyens sur les solutions permettant d'améliorer la qualité de l'air dans le cadre de la stratégie de transition écologique de l'Agglomération : qu'il s'agisse de réponses collectives (mobilité et agriculture) ou individuelles (modes de chauffage).

Festival Récup'&Cie

2100 visiteurs, espace expo à Marmande + actions de préventions et sensibilisation

Semaine européenne de réduction des déchets

Une semaine d'animations : Clean'up day (Nettoyons la nature), Animations tri et compostage, Animation déchets verts,...

Objectifs régionaux Neo Terra

- Tous les Néo-Aquitains sensibilisés aux enjeux de l'eau, de l'érosion de la biodiversité, de la raréfaction des ressources, de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables, de la mobilité douce et propre,... en lien avec les effets du changement climatique.

4.3. Favoriser l'implication citoyenne et soutenir les projets collectifs en faveur de la transition écologique

Exemples d'actions :

- Favoriser l'implication citoyenne dans les projets énergies renouvelables (ex : coopératives d'énergies citoyennes)
- Projet de sensibilisation à la qualité de l'air : Garonn'air

4.4. Déployer une communication territoriale de la culture bas-carbone, informer sur les défis climatiques et encourager les gestes écocitoyens

Exemples d'actions :

- Informer, sensibiliser et mobiliser les acteurs locaux pour impulser le changement :
 - o Sensibilisation citoyenne (festival récup & cie, communication, événements sur le Plan Climat, actions d'animations et de pédagogie...)
 - o Sensibilisation des acteurs économiques (événements sur la transition écologique à destination des entreprises, actions de communication...)

4.5. Développer l'écoexemplarité des collectivités

Exemples d'actions :

- Sensibilisation et formation des élus et des agents sur la transition écologique et les gestes écoexemplaires
- Déployer une politique renforcée d'achat public durable : sensibilisation des élus et des agents sur l'achat public durable, structurer le volet durable de la fonction achat
- Déployer le télétravail et encourager le coworking pour limiter les déplacements domicile-travail



**AMBITION 2 - DEMAIN,
MIEUX HABITER ET
DURABLEMENT UN
TERRITOIRE STRATEGIQUE
DE LA REGION NOUVELLE-
AQUITAIN**



5. Conforter le Pays V3G en tant que pôle d'équilibre territorial régional



6. Bien vivre et attractivité : se doter de services et d'équipements de qualité et garantissant la cohésion sociale



7. Aménagement résilient : limiter de 50 % l'artificialisation des sols pour 2030 et anticiper les risques climatiques



8. Faire de nos atouts culturels et touristiques une force pour le rayonnement du territoire

1/3



des jeunes estiment avoir des difficultés liées à l'addiction*

LA JEUNESSE AVEC DES FRAGILITÉS

*enquête menée dans le cadre du programme Terrador

LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE



43%

des médecins généralistes libéraux ont plus de 60 ans sur le territoire

30%

des médecins généralistes libéraux ont plus de 60 ans en France

DES ENJEUX DE SANTÉ

LA POPULATION VIEILLISSANTE

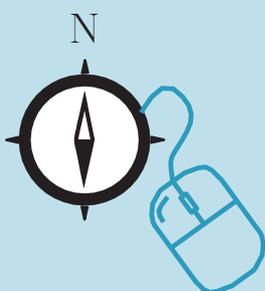


1/3

de la population a plus de 60 ans sur V3G

DÉVELOPPER LE VIVRE ENSEMBLE

LA FRACTURE NUMÉRIQUE



Les zones blanches

La sensibilisation et la formation au numérique

AUGMENTER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

LA CONSOMMATION D'ESPACE

1012 HA de terres artificialisées de 2009 à 2019



+4214 habitants de 2007 à 2017



l'équivalent de 1 terrain de foot consommé par gain de 2 habitants

UN PATRIMOINE CULTUREL ET TOURISTIQUE

6 millions de nuits annuelles sur le département

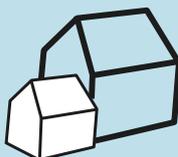


DES LOGEMENTS NON ADAPTÉS AUX BESOINS DE LA POPULATION



4214 ménages

2.12 personnes en moyenne par ménage



5184 logements sur le territoire

40%

des communes du territoire dotées d'une protection patrimoniale

REPENSER LES MANIÈRES D'HABITER LE TERRITOIRE



À VALORISER ET FAIRE RAYONNER SUR LE TERRITOIRE



5. Conforter le Pays V3G en tant que pôle d'équilibre territorial régional

- 5.1. Engager une démarche collective d'attractivité résidentielle conjointe à l'échelle du Pays
- 5.2. Renforcer les coopérations territoriales stratégiques
- 5.3. Renforcer les coopérations culturelles et touristiques avec les territoires voisins pour améliorer la lisibilité de l'offre actuelle et proposer des évènements communs
- 5.4. Renforcer le rôle d'acteur-pivot de la logistique alimentaire régionale durable

6. Bien vivre et attractivité : se doter de services et d'équipements de qualité et garantissant la cohésion sociale

- 6.1. Favoriser l'accessibilité des services et des équipements publics pour tous
- 6.2. Redynamiser et étendre l'offre médico-sociale pour tous sur le territoire
 - 6.2.1. Mieux connaître l'état de santé de notre territoire suite à la crise sanitaire
 - 6.2.2. Promouvoir et informer sur les structures existantes de prise en charge médico-sociale
 - 6.2.3. Encourager les installations de professionnels de santé et les projets de télémédecine
 - 6.2.4. Améliorer l'accès aux soins pour tous, et notamment les personnes âgées et les personnes en difficultés sociales
 - 6.2.5. Soutenir l'organisation d'échanges interprofessionnels et la création d'un maillage en santé, santé mentale, prévention, dépendance
- 6.3. Définir et mettre en œuvre une stratégie en faveur de la santé environnementale
- 6.4. Garantir l'accès aux équipements de sports et de loisirs de qualité pour tous
- 6.5. Adapter l'offre d'habitat aux dynamiques démographiques et demandes sociétales (habitats partagés, mixité sociale et intergénérationnelle, logement social, ..)
- 6.6. Proposer un maillage territorial équitable des structures enfance et petite-enfance et offrir un accueil de qualité aux familles
- 6.7. Structurer et coordonner les politiques publiques en faveur de la jeunesse
- 6.8. Favoriser l'inclusion numérique (réseaux et usages) et l'accès aux droits

7. Aménagement résilient : limiter de 50 % l'artificialisation des sols pour 2030 et anticiper les risques climatiques

- 7.1. Réinventer les centres-villes et centres-bourgs
- 7.2. Permettre une reconquête commerciale des centralités urbaines et rurales
- 7.3. Elaborer une stratégie d'action foncière durable à l'échelle du Pays pour limiter l'extension urbaine
- 7.4. Intégrer la notion de risque et d'adaptation au changement climatique aux actions d'aménagement

8. Faire de nos atouts culturels et touristiques une force pour le rayonnement du territoire

- 8.1. Favoriser l'émergence d'une économie créative culturelle et touristique
- 8.2. Accompagner la transition écologique de l'offre culturelle et touristique (itinérance, pratiques écoresponsables, slow tourisme, tourisme vert.)
- 8.3. Promouvoir et développer l'offre d'hébergements touristiques de qualité et variée
- 8.4. Développer et structurer l'offre touristique et culturelle accessible à tous
- 8.5. Accompagner la transition numérique et l'innovation de l'offre culturelle et touristique
- 8.6. Préserver et valoriser les ressources patrimoniales du territoire
- 8.7. Renforcer les coopérations avec les territoires voisins pour améliorer la lisibilité de l'offre actuelle et proposer des évènements communs



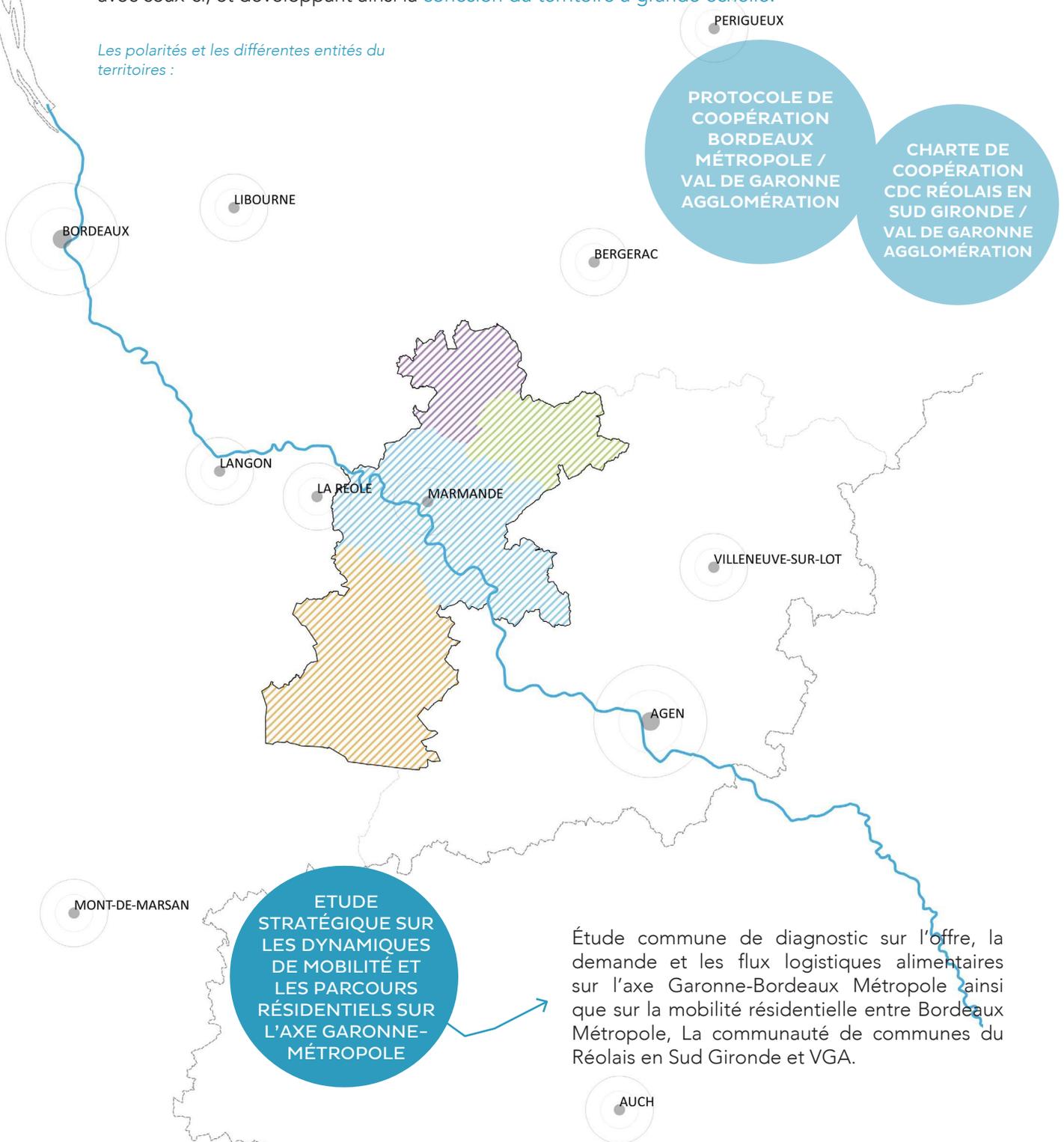
5. CONFORTER LE PAYS V3G EN TANT QUE PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL RÉGIONAL

Couvrant près d'1/3 du département de Lot-et-Garonne, le Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne est situé au cœur des bassins de vie aquitains. Il bénéficie d'une position centrale dans la région Sud-Ouest, situé sur des grands axes de communication et influencé par les villes qui l'entourent, en particulier la métropole de Bordeaux.

> UNE COOPÉRATION À GRANDE ÉCHELLE

Le Pays entretient un lien fort avec ses voisins, en mettant en place différentes stratégies de coopération avec ceux-ci, et développant ainsi la **cohésion du territoire à grande échelle**.

Les polarités et les différentes entités du territoire :



Étude commune de diagnostic sur l'offre, la demande et les flux logistiques alimentaires sur l'axe Garonne-Bordeaux Métropole ainsi que sur la mobilité résidentielle entre Bordeaux Métropole, La communauté de communes du Réolais en Sud Gironde et VGA.

Les éléments forts de coopération avec Bordeaux Métropole sont :

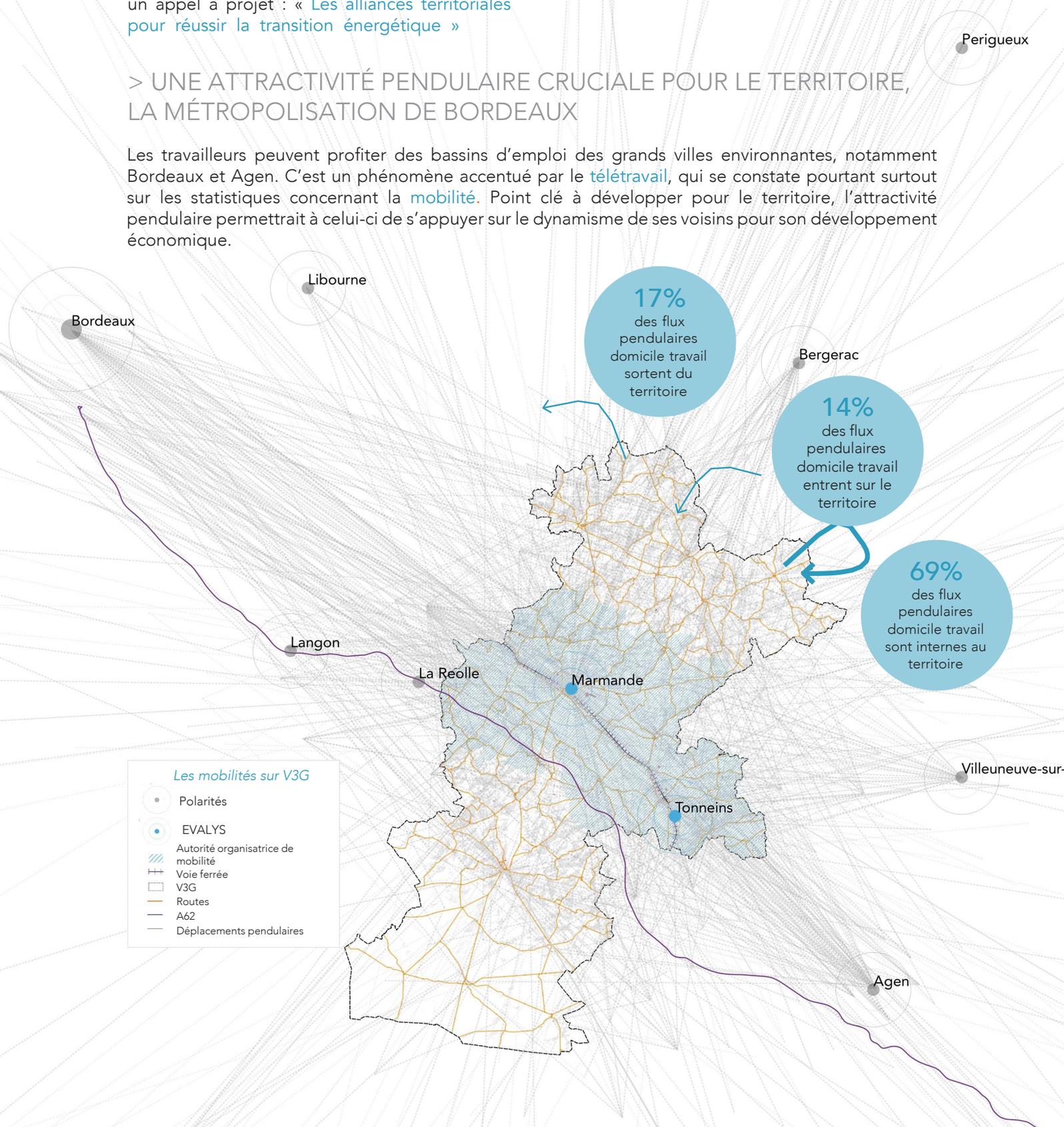
- Un travail en cours autour de la structuration d'un circuit alimentaire local dans le cadre de l'étude stratégique
 - L'enjeu de la mobilité ferroviaire
- Bordeaux Métropole et Val de Garonne Agglomération partagent l'ambition de devenir des territoires durables à haute qualité de vie. Ensemble, ils ont répondu à un appel à projet : « Les alliances territoriales pour réussir la transition énergétique »

Avec la communauté de communes du Réolais en Sud Gironde des échanges réguliers sont mis en place pour :

- L'agriculture et l'alimentation
- Le tourisme, la mobilité, le numérique
- L'économie
- L'environnement et la gestion des risques (via la GEMAPI)

> UNE ATTRACTIVITÉ PENDULAIRE CRUCIALE POUR LE TERRITOIRE, LA MÉTROPOLISATION DE BORDEAUX

Les travailleurs peuvent profiter des bassins d'emploi des grands villes environnantes, notamment Bordeaux et Agen. C'est un phénomène accentué par le télétravail, qui se constate pourtant surtout sur les statistiques concernant la mobilité. Point clé à développer pour le territoire, l'attractivité pendulaire permettrait à celui-ci de s'appuyer sur le dynamisme de ses voisins pour son développement économique.



5.1. Engager une démarche collective d'attractivité résidentielle conjointe à l'échelle du Pays

Exemples d'actions :

- Organiser et faciliter l'accueil des jeunes actifs sur le territoire
- Créer une stratégie d'habitat qui prend en compte les besoins et envies des ménages
- Cibler les profils que le territoire est susceptible d'attirer/de conforter dans le cadre d'une stratégie d'attractivité
- Articuler qualité de vie (cadre de vie, santé, mobilité, accès à la culture, etc) et emplois locaux

5.2. Renforcer les coopérations territoriales stratégiques

Exemples d'actions :

- Reconduire les coopérations avec Bordeaux Métropole

5.3. Renforcer les coopérations avec les territoires voisins pour améliorer la lisibilité de l'offre actuelle et proposer des évènements communs

Exemples d'actions :

- Reconduire la coopération européenne : valoriser le patrimoine culturel et identitaire du territoire grâce à la coopération
- Coopération VGA - CC Réolais en Sud Gironde : Développement touristique
- Identifier les acteurs du tourisme et de la culture pour leur mise en réseau

5.4. Renforcer le rôle d'acteur-pivot de la logistique alimentaire régionale durable

Exemples d'actions :

- Créer un circuit alimentaire local et durable sur l'axe Garonne-Métropole en encourageant les initiatives de logistique alimentaire en circuit court avec Bordeaux Métropole et le Réolais en Sud Gironde
- Coopérations : créer des événements de rencontre entre les producteurs locaux et les acheteurs



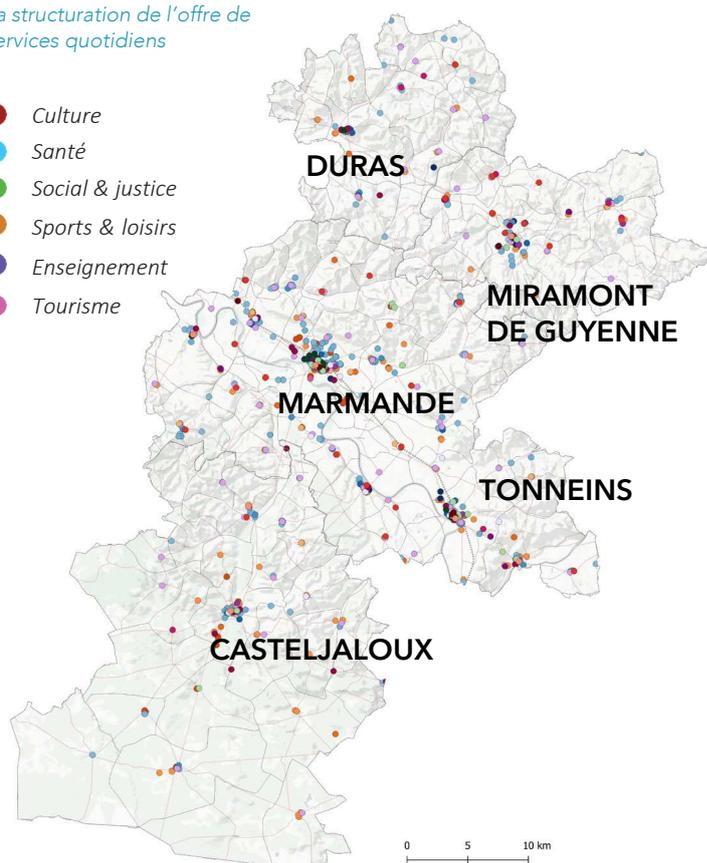
6. BIEN VIVRE ET ATTRACTIVITE : SE DOTER DES SERVICES ET EQUIPEMENTS NECESSAIRES

Faire correspondre l'offre d'équipements et de services aux besoins des habitants : santé, mobilité, logement, commerces, numérique, jeunesse, famille, etc.

> RÉPARTITION DE L'OFFRE DE SERVICES

La structuration de l'offre de services quotidiens

- Culture
- Santé
- Social & justice
- Sports & loisirs
- Enseignement
- Tourisme



L'offre en équipements et services à la population est polarisée autour des principaux pôles démographiques (Marmande, Tonneins, Casteljaloux, Miramont-de-Guyenne, Duras). On notera le fort taux d'équipement de la commune de Clairac.

L'offre de santé représente un enjeu particulier sur le territoire V3G, habité par une population vieillissante, avec l'amorce d'une désertification médicale en cours.

29
SPECIALISTES
LIBÉRAUX SUR
TOUT LE PAYS
V3G

70%
DES MÉDECINS
GÉNÉRALISTES
LIBÉRAUX ONT PLUS
DE 55 ANS

50 EN
FRANCE SELON
L'INSEE EN 2016

ARS, RPPS 2019,
Insee RP 2016

	Nombre de médecins généralistes libéraux	Densité de médecins généralistes libéraux pour 100 000 hab	Part de médecins généralistes libéraux de 60 ans ou plus	Nombre de spécialistes libéraux	Densité de spécialistes libéraux pour 100 000 hab
CC des Coteaux et Landes de Gascogne	6	48	50%	1	8
CC du Pays de Duras	6	105	16.7%	0	0
CC du Pays de Lauzun	5	47.6	60%	1	9.5
CA Val de Garonne Agglomération	36	59.8	44.4%	27	44.8
Pays V3G	53	65.1	43%	29	N.C.
Département du Lot et Garonne	232	69.7	40%	165	49.6
Région Nouvelle-Aquitaine	5744	96.8	30%	4640	78.2

6.1. Favoriser l'accessibilité des services et équipements pour tous

Exemples d'actions :

- le schéma d'accueil des Gens du voyage
- Le renforcement des services de proximité avec l'implantation d'Espaces France Services sur les 4 EPCI

6.2. Redynamiser et étendre l'offre médico-sociale pour tous sur le territoire

» 6.2.1. Mieux connaître l'état de santé de notre territoire suite à la crise sanitaire

Exemples d'actions :

- Créer un observatoire de la situation sanitaire du Pays

» 6.2.2. Promouvoir et informer sur les structures existantes de prise en charge médico-sociale

Exemples d'actions :

- Développer une stratégie d'information et de communication auprès des familles : Soutenir et communiquer sur les différentes actions et activités sur ces thématiques, être pro-actif pour toucher le public le plus fragile
- Mettre en réseau les acteurs du territoire, pour contribuer à l'amélioration de l'offre de service, et à une meilleure orientation des usagers
- Organiser un forum à destination du public et notamment des parents sur ces thèmes pré-cités pour représenter tous les acteurs et structures présentes sur le territoire.
- S'appuyer sur l'ensemble des réseaux pour promouvoir l'offre de santé, médico-sociaux, mais pas seulement, augmenter la place du préventif
- Diffuser les informations sur les structures d'orientation, d'accompagnement et de prise en charge sociale, sanitaire et médico-sociale du territoire
- Encourager la promotion de la santé publique (campagnes de vaccination, sport santé, campagne de prévention...)
- Soutenir les nouvelles offres de mobilité solidaire et inclusive pour favoriser l'accès aux droits et aux soins

» 6.2.3. Encourager les installations de professionnels de santé et les projets de télémédecine

Exemples d'actions :

- Encourager le développement de la télémédecine pour améliorer l'accessibilité aux soins et réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements médicaux

» 6.2.4. Améliorer l'accès aux soins pour tous, et notamment les personnes âgées et les personnes en difficultés sociales

Exemples d'actions :

- Mise en place d'accueil temporaire pour les personnes âgées, isolées, fragilisées et vulnérables sur Bouglon et dans le même état d'esprit pour des mineurs en difficulté, sur le site de la Taillade à Pompogne (logement sur site, accompagnement par du personnel qualifié...)
- Le CLSM (contrat local de santé mentale)

» 6.2.5. Soutenir l'organisation d'échanges interprofessionnels et la création d'un maillage en santé, santé mentale, prévention, dépendance

Exemples d'actions :

- Rapprocher les services du local, mettre en place des permanences de médecins et étendre les différents acteurs sur l'ensemble du territoire (création d'antennes sur Bouglon et Houeillès)
- Actions en faveur de la santé mentale (dont impact CRISE COVID et addictions)
- Création d'une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé par territoire (à définir) afin d'améliorer la santé de la population (prévention, éducation)
- Favoriser les regroupements dans les maisons de santé pluridisciplinaires couplés à des systèmes de transport à la demande
- Développer et coordonner sur le territoire les actions nationales de santé publique (mois sans tabac, dépistage organisé, vaccination)

6.3. Définir et mettre en œuvre une stratégie en faveur de la santé environnementale

Exemples d'actions :

- Encourager le déploiement d'actions environnementales dans les structures d'accueil du territoire - ex : déploiement du programme SAFELY, opération cartable sain, cantine saine, nutriceûche
- Création de jardins partagés
- Projet de sensibilisation à la qualité de l'air Garonn'Air

6.4. Garantir l'accès aux équipements de sports et de loisirs de qualité pour tous

Exemples d'actions :

- Réhabilitation des équipements sportifs et de loisir

> LES BESOINS DE LA POPULATION LOCALE

Une population avec des besoins spécifiques sur le Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne;

Une jeunesse en difficulté



1/2

JEUNE ESTIME AVOIR DES DIFFICULTÉS LIÉES À L'ACCÈS À L'EMPLOI ET AUX MOBILITÉS

1/3

JEUNE ESTIME AVOIR DES DIFFICULTÉS LIÉES À L'ADDICTION

Une paupérisation de la population

70%

DES MÉNAGES DE V3G N'EXCÈDENT PAS LES PLAFONDS HLM

UN TAUX DE PAUVRETÉ SUPÉRIEUR A CELUI DU DÉPARTEMENT (MI SÀ PART POUR LA 3CLG)

Un vieillissement de la population

1/3

DE LA POPULATION DE V3G A PLUS DE 60 ANS (+22% ENTRE 2007 ET 2017)



1/8

HABITANT A PLUS DE 75 ANS

31.5% en Nouvelle Aquitaine
34.2% en Lot-et-Garonne

Des typologies de ménage en évolution

70% DES MÉNAGES COMPOSÉS D'1 OU 2 PERSONNES



5184
LOGEMENTS

2.12

PERSONNES EN MOYENNE/MÉNAGE



4214
MÉNAGES

6.5. Adapter l'offre d'habitat aux dynamiques démographiques et demandes sociétales (habitats partagés, mixité sociale et intergénérationnelle, logement social, ...)

Exemples d'actions :

- Mise en œuvre du programme local de l'habitat
- Création de résidences séniors
- Aménagement d'espaces intergénérationnels
- Création d'un terrain familial pour les gens du voyage

6.6. Proposer un maillage territorial équitable des structures enfance et petite-enfance et offrir un accueil de qualité aux familles

Exemples d'actions :

- Conforter l'équipement existant et améliorer le maillage du territoire : Améliorer la couverture territoriale de l'accueil des jeunes enfants
- Accompagner les projets de Maison d'Assistants Maternels
- Améliorer la qualité des structures existantes
- Renforcer les partenariats autour de l'accueil des enfants en situation de handicap, soutenir les équipes notamment dans l'accompagnement des enfants à besoins spécifiques; et décloisonner l'accompagnement et favoriser l'interprofessionnel, permettre la montée en compétences des équipes,

- Construire une animation territoriale et favoriser l'émergence d'actions d'accompagnement à la parentalité : apporter une réponse aux besoins d'accompagnement à la scolarité
- Créer de nouvelles places en accueil collectif
- Conforter les places existantes afin d'améliorer la couverture territoriale de l'accueil de jeunes enfants

6.7. Structurer et coordonner les politiques publiques en faveur de la jeunesse

Exemples d'actions :

- Renforcer et structurer la politique enfance/ jeunesse à l'échelle du territoire
- Définir une politique jeunesse (12/30 ans) en adéquation avec les attentes des jeunes du territoire,
- Assurer le pilotage de la politique jeunesse à l'échelle intercommunale
- Élaborer un schéma de développement des structures d'accueil jeunesse
- Construire un Projet Educatif Territorial intercommunal
- Programme Jeunesse Terrador

> LE NUMÉRIQUE

Objectifs régionaux NeoTerra :

Faire de la Nouvelle-Aquitaine une **région numérique 100% durable**

6.8. Favoriser l'inclusion numérique (réseaux et usages) et l'accès aux droits

Exemples d'actions :

- Des chèques numériques sur VGA pour l'accompagnement aux formations du numérique
- Agir de manière coordonnée contre la fracture numérique
- Développer et promouvoir le site monenfant.fr, Poursuivre la politique partenariale d'inclusion numérique et d'accès aux droits et améliorer l'accès des familles aux informations, outils et accompagnements
- Les 4 EPCI de V3G sont engagées dans le Syndicat Lot-et-Garonne Numérique, un des premiers de France à s'être saisi de la procédure d'Appels à manifestation d'engagements locaux (Amel) mise en place par le Gouvernement. L'AMEL a été lancé afin d'accélérer le déploiement de la fibre dans le département



7. AMÉNAGEMENT RÉILIENT : LIMITER DE 50 % L'ARTIFICIALISATION DES SOLS POUR 2030 ET ANTICIPER LES RISQUES CLIMATIQUES

Réduire la consommation de l'espace par rapport à la décennie passée pour limiter notre vulnérabilité face aux effets du changement climatique par une meilleure utilisation de l'espace.

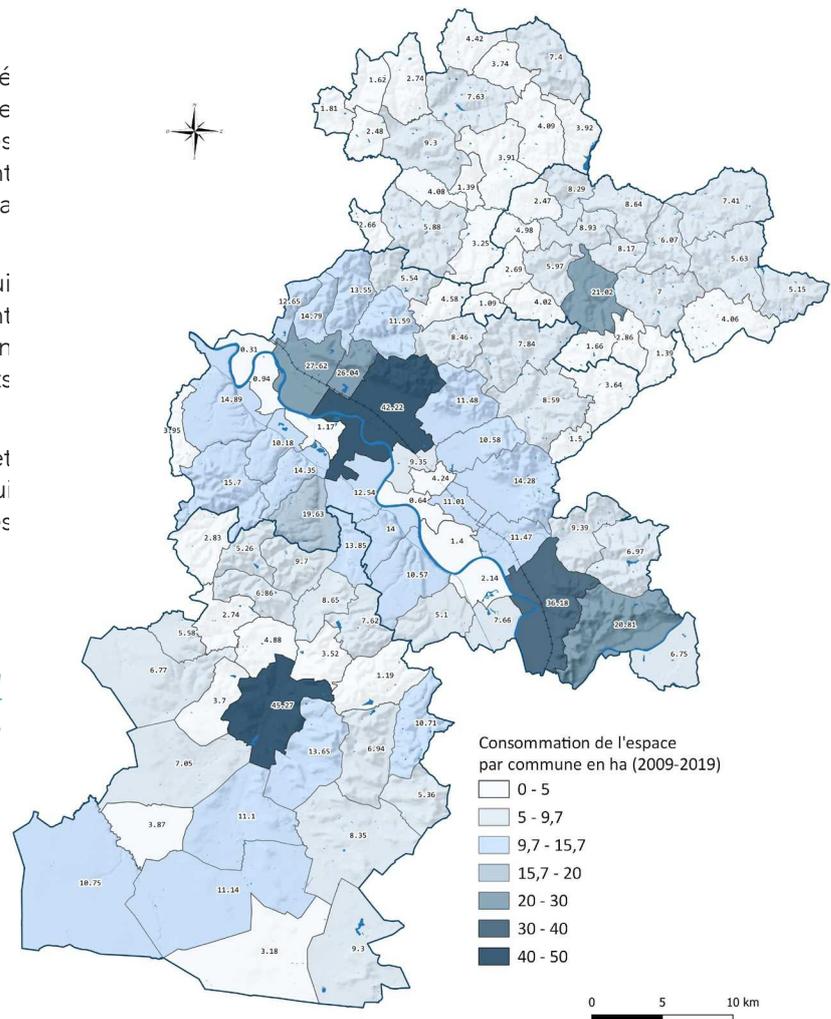
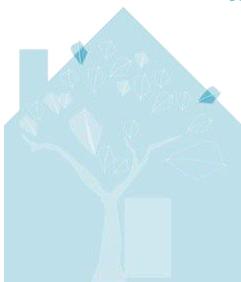
> L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

L'habitat historiquement dispersé explique la faible surface actuelle des enveloppes à caractéristiques urbaines : en superficie, seulement un tiers de l'espace bâti est dans la continuité des bourgs-centre.

Cette tendance continue aujourd'hui 37% des nouvelles constructions ont eu lieu de façon isolée ou dans un hameau de moins de 10 logements entre 2009 et 2019.

Cela entraîne un fort enjeu de mitage et de fragmentation des espaces, qui engendre des conflits d'usage, des coûts pour les collectivités, etc.

Cartographie de la répartition de la consommation de l'espace 2009-2019 par commune en hectare



Depuis 2009, 1012 hectares ont été artificialisés.

Parmi ceux-ci, 806 hectares ont été consommés pour de l'habitat (79,7%).

130 hectares ont été consommés pour des activités économiques et de l'équipement.

En 10 ans 53,6% de toute la consommation foncière du Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne (2009-2019) s'est faite sur le territoire de Val de Garonne Agglo, pour 62% des logements et 80% du gain de population (2007-2017).



Le Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne en cours de réalisation précisera les objectifs en terme de modération de la consommation d'espace pour les 20 prochaines années.

Objectifs Loi Climat & Résilience :

Le rythme d'artificialisation devra être divisé par deux d'ici 2030. Le zéro artificialisation nette devra être atteint d'ici 2050. Cette mesure sera appliquée par l'ensemble des collectivités territoriales.



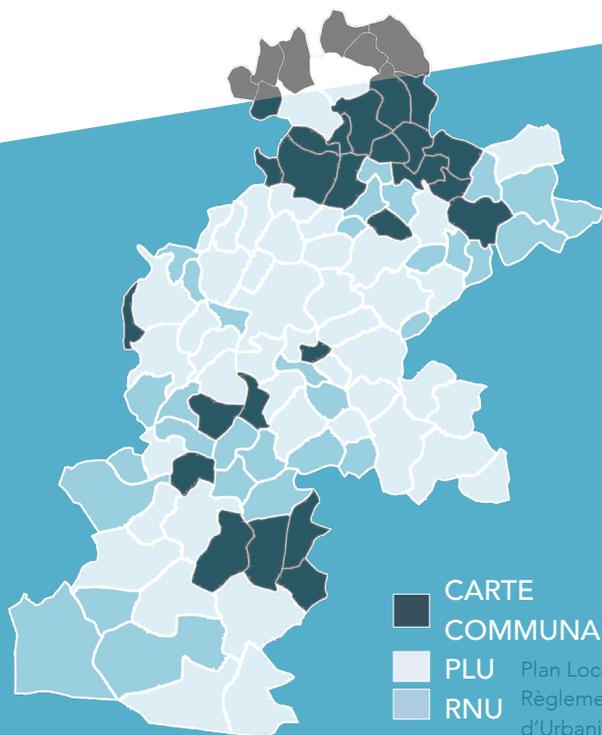
Ce qui représente ¼ de la surface de la commune de Marmande



SURFACE ARTIFICIALISÉE SUR LE PAYS VAL DE GARONNE GUYENNE GASCOGN

Source : cadastre, BD Topo de l'IGN, fichiers fonciers. La surface artificialisée est calculée à partir d'une méthode inspirée de celle proposée par le CEREMA, la définition des zones artificialisées n'étant pas encore concrètement établie

Le Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne est couvert par un SCoT : Schéma de Cohérence Territorial



- CARTE COMMUNALE
- PLU Plan Local d'Urbanisme
- RNU Règlement National d'Urbanisme

Plan Local de l'Habitat



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Carte des documents d'urbanisme en vigueur à l'échelle du Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne, 2019



7.1. Réinventer les centres-villes et centres-bourgs

Exemples d'actions :

- Poursuivre les opérations ACV, ORT et Petites Villes de Demain et mettre en place un groupe de travail PVD/ ORT à l'échelle du Pays
- La transition écologique comme levier d'attractivité pour les centres-villes : plan de végétalisation par exemple
- Renforcer l'attractivité des aménagements des centralités en améliorant les espaces publics

7.2. Permettre une reconquête commerciale des centralités urbaines et rurales

Exemples d'actions :

- Création d'un pôle commercial en centre-bourg
- Création d'une halle de marché et multi-activités

7.3. Élaborer une stratégie d'action foncière durable à l'échelle du Pays pour limiter l'extension urbaine

Exemples d'actions :

- Réalisation du SCoTV3G
- La réhabilitation de friches

Objectifs régionaux NeoTerra :

100% des populations concernées par des risques d'inondation, de submersion et d'érosion côtière couverts par des **actions de prévention**

7.4. Intégrer la notion de risque et d'adaptation au changement climatique aux actions d'aménagement

Exemples d'actions :

- Gestion du risque « retrait et gonflement des argiles », adaptation au risque chaleur (végétalisation)
- Programme d'actions de prévention des inondations
- Plan de végétalisation (adaptation au risque chaleur)



8. FAIRE DE NOS ATOUTS CULTURELS ET TOURISTIQUES UNE FORCE POUR LE RAYONNEMENT DU TERRITOIRE

Le territoire Val de Garonne Guyenne Gascogne possède un patrimoine culturel et touristique majeur à mettre en valeur.

> LE TOURISME ET LA CULTURE, VÉRITABLES ATOUTS DU TERRITOIRE

6

MILLIONS
DE NUITÉES
ANNUELLES
SUR LE LOT-ET-
GARONNE

40%

DES COMMUNES
DE V3G
DOTÉES D'UNE
PROTECTION
PATRIMONIALE



Base de loisirs du lac de Clarens à Casteljaloux



Canal latéral à la Garonne - Fourques-sur-Garonne

Le territoire propose une offre touristique diversifiée et attractive, en lien avec les identités patrimoniales fortes qui le composent (Duras, les Landes, la Garonne et le Lot, le canal latéral à la Garonne,...) et possède une pluralité d'ambiances, de paysages, et de terroirs

- **Un tourisme patrimonial**, avec 40% des communes dotées d'une protection patrimoniale : la gastronomie et les productions locales à travers des initiatives comme Les Fermes de Garonne ou les marchés de producteurs.
- **Un tourisme vert** porté par la richesse et la variété des paysages : pratiques sportives, randonnées, voie verte entre Marmande et Casteljaloux en cours d'aménagement...
- **Un tourisme fluvial** : la Garonne, le Canal de Garonne, navettes et balades... La scénovision «Fous de Garonne», visible à Couthure-sur-Garonne est un exemple de la valorisation culturelle et touristique développée autour du fleuve.
- **Un tourisme de loisirs et thermal** : Un tourisme de loisirs et thermal à travers des sites d'envergure et au rayonnement important (les Thermes de Casteljaloux, seule station thermale du Département et lac de Casteljaloux)
- **Un projet touristique** majeur pour le territoire d'ici 2022 : le Center Parc (en cours de réalisation), est situé sur une emprise de 27 hectares entre les communes de Beauziac et Pindères.

Une activité culturelle intimement liée au tourisme : rayonnement géographique des manifestations, des temporalités de saisons (haute et basse), une culture de terroir/gastronomique (marchés de producteurs, IGP ou AOC viticoles comme les Côtes de Duras, pruneaux d'Agen, tomates de Marmande...).

Une offre en équipements culturels concentrée sur les principaux pôles démographiques.

Festival Garorock
Festival de musique à Marmande
65255 festivaliers en 2019
Entre 20 000 et 32 000 campeurs par soir



Festival du journalisme
Couthures-sur-Garonne
5 745 entrées en 3 jours en 2019

Bastid'Art
Structure artistique d'arts de rue sur le Pays de Lauzun qui existe depuis 1995 un festival et des représentations toute l'année



La BD est dans le pré
Fourques-sur-Garonne, 3500 visiteurs lors de la 5^{ème} édition en 2019

Mais aussi...

Le festival des nuits lyriques à Marmande, Réunion Electronick Groove de La Réunion, Jazz et Garonne à Marmande, Musik à l'avance à Casteljaloux, Festival soirée 47 à Monteton, Monteton Hausse Le Ton, Festivino à Cocumont, Otoc Tone à Monteton...

> UN MANQUE D'HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES À ANTICIPER

L'offre en hébergement sur le territoire est diverse mais se concentre principalement sur quelques pôles et couvre inégalement le territoire (concentration forte autour de Marmande, Casteljaloux, Duras...). La mise en réseau des propositions d'hébergements permettrait une réponse plus efficace face à la demande touristique. Un manque tant en quantité d'hébergement, qu'en qualité, mais aussi en devenir pour les gîtes ruraux avec une partie conséquente des gestionnaires d'hébergements âgés/à la retraite. C'est un des enjeux identifiés du programme LEADER, qui soutient plusieurs hébergements touristiques depuis 2014.

66
RÉFÉRENCES
DE PRODUITS DU
TERROIR POUR **20**
FOURNISSEURS/
PRODUCTEURS

+113 % DE
TÉLÉCHARGEMENTS
DES FICHES
RANDONNÉES DE
2019 À 2020

UNE NOUVELLE
CLIENTÈLE
FRANÇAISE POUR
LE PARCOURS
DU CANAL DE LA
GARONNE

MISE EN AVANT
DES PRODUITS
LOCAUX À
L'OFFICE DE
TOURISME DE
MARMANDE

Objectifs régionaux NeoTerra :

Faire de la Nouvelle Aquitaine la
1^{ère} région de tourisme durable de France

> LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES FORMES DE TOURISME

- **Un tourisme en mutation** : Suite à la crise sanitaire, le tourisme durant l'été 2020 a été particulièrement impacté. Si celui-ci a diminué, il s'est aussi transformé, en privilégiant du tourisme de proximité et en développant de nouvelles manières d'appréhender le territoire.
- **Le tourisme local et de proximité, l'agrotourisme** : Les Marchés des producteurs de pays maintiennent un bon niveau de fréquentation malgré le contexte sanitaire et les restrictions imposées. On constate également une augmentation des visites à la ferme et de la vente directe qui confirme l'émergence d'une certaine prise de conscience en faveur d'un tourisme plus durable et une consommation plus responsable.
- **Un tourisme en itinérance** : Le secteur du tourisme est lui aussi en lien fort avec la mobilité, qui est en pleine transition écologique et culturelle. La mise en avant de l'itinérance avec plusieurs voies vertes et véloroutes d'importance (Scandibérique, Canal des 2 mers à vélo, vallée du Lot, vallée du Dropt...)

8.1. Favoriser l'émergence d'une économie créative culturelle et touristique

Exemples d'actions :

- Conforter l'action publique en faveur de la culture, développer et soutenir les manifestations culturelles
- Soutenir les coopérations territoriales pour faire rayonner la culture du territoire (par exemple exposition photo en partenariat avec Bordeaux métropole, Garorock) et soutenir les partenariats créatifs
- Sensibiliser les acteurs touristiques et culturels, mais aussi les élus locaux communaux à cette nouvelle ambition de territoire
- Créer une offre globale, une marque forte et un packaging de communication et réaliser un marketing territorial

8.2. Accompagner la transition écologique de l'offre culturelle et touristique (itinérance, pratiques écoresponsables, slow tourisme, tourisme vert...)

Exemples d'actions :

- Faire du Pays une destination touristique structurée et attractive
- Créer une destination liée à l'itinérance douce et au slow tourisme
- Renforcer les actions d'interprétation du fleuve et de sa vallée
- Développer le tourisme numérique
- Développer l'itinérance douce, les solutions de mobilité durable et le slow tourisme : sensibiliser et accompagner les prestataires touristiques, promotion du tourisme durable

8.3. Promouvoir et développer l'offre d'hébergements touristiques de qualité et variée

Exemples d'actions :

- Développer une offre d'hébergements diversifiée en terme de tarification et en terme d'équipements (aires naturelles de camping, campings municipaux, hébergements insolites...)
- Diversification large des hébergements y compris avec une montée en gamme pour certains établissements

8.4. Développer et structurer l'offre touristique et culturelle accessible à tous

Exemples d'actions :

- Adapter l'offre à chaque public, structurer l'accueil des publics handicapés
- Privilégier le travail des acteurs locaux et particulièrement le réseau naissant des Espaces de Vie Sociale pour offrir la culture au plus grand nombre.

8.5. Accompagner la transition numérique et l'innovation de l'offre culturelle et touristique

Exemples d'actions :

- Utiliser le numérique pour la mise en réseau et la mise en valeur des petites entités touristiques et culturelles (pour leur visibilité et leur commercialisation) en lien avec les offices de tourisme
- Créer un portail regroupant tous les aspects touristiques, patrimoniaux, culturels du pays pour les touristes mais aussi les locaux
- Mettre en place des circuits découverte par thématique (eau, agriculture, châteaux...)
- Engager des partenariats de recherche avec l'université de Bordeaux dans les domaines archéologique, sociologique

8.6. Préserver et valoriser les ressources patrimoniales du territoire

Exemples d'actions :

- Renforcer la destination touristique Val de Garonne :
- Faire de la qualité un atout concurrentiel
- Améliorer et évaluer la performance des actions entreprises par les offices de tourisme
- Réaliser un cadastre/inventaire des potentiels touristiques : sites et monuments méritants d'être mis en valeur (ex : les remparts du Mas d'Agenais, les bords de Garonne...)



**AMBITION 3 - POUR
UNE ÉCONOMIE
PARTENARIALE
DURABLE ET CRÉATIVE**



**9. Amplifier la transition
agroécologique : pour des
pratiques agricoles durables et de
qualité**



**10. Accélérer le niveau de
qualification et la compétitivité de
l'économie territoriale**



**11. Promouvoir les pratiques
innovantes et l'économie sociale
et solidaire**

AMBITION 3 : ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DE LA STRATÉGIE ADOPTÉE AU REGARD DU CONTEXTE LOCAL

LÉGENDE

ELEMENTS DE CONTEXTE
ELEMENTS DE STRATEGIE

L'OFFRE DE FORMATION



29.6%

de la population du territoire de plus de 15 ans n'ont aucun diplôme

22%

pour la région Nouvelle Aquitaine

Lycée Val de Garonne

– Marmande

- > Industrie
- > Commerce

Cité de la Formation

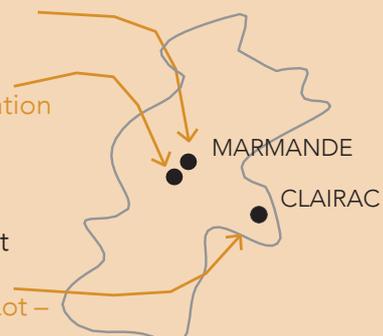
– Marmande

- > Industrie
- > Commerce
- > Santé - Sport

Lycée Porte du Lot – Clairac

- > Industrie
- > BTP

L'offre de formation de l'enseignement supérieur sur V3G



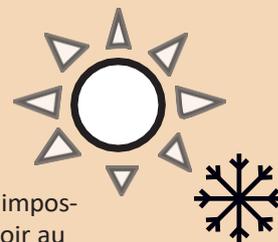
UNE OFFRE DE FORMATION À DÉVELOPPER

L'IMPACT DU CLIMAT SUR LES PRATIQUES AGRICOLES



+4°C

à l'horizon 2071-2100 selon météo France



Une météo impossible à prévoir au delà de 10 jours

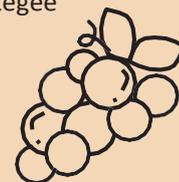


10%

de la surface agricole utile engagée dans le bio

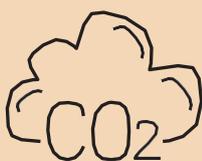
95%

du vignoble du territoire en Appellation d'origine protégée



DES ENJEUX DE TRANSITION DANS L'AGRICULTURE

LE SECTEUR ÉCONOMIQUE



Réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre grâce à

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

10%

du PIB français



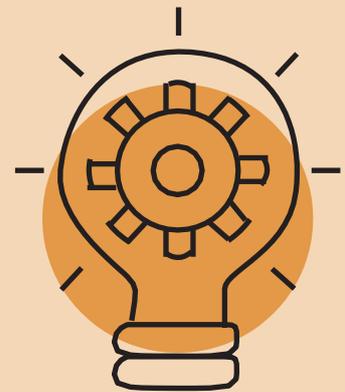
14000

emplois en Lot-et-Garonne

15%

des effectifs salariés en Lot-et-Garonne

DES PRATIQUES INNOVANTES POUR REPENSER L'ÉCONOMIE



AMBITION 3 - POUR UNE ECONOMIE PARTENARIALE, DURABLE ET CREATIVE

9. Amplifier la transition agroécologique : pour des pratiques agricoles durables et de qualité

- 9.1. Établir une stratégie alimentaire et agricole à l'échelle du Pays
- 9.2. Atteindre 20 % de la surface agricole en Bio en 2030
- 9.3. Soutenir les projets d'installation et de transformation agricoles durables, diversifiés et innovants à haute valeur environnementale
- 9.4. Valoriser les productions locales, accompagner la structuration de filières, développer les circuits courts et de proximité
- 9.5. Amplifier les actions agricoles en faveur de la biodiversité et la préservation des ressources naturelles

10. Accélérer le niveau de qualification et la compétitivité de l'économie territoriale

- 10.1. Étendre la démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences à l'échelle du Pays d'ici 2025
- 10.2. Soutenir le développement d'une offre de formation ciblée
- 10.3. Aider au développement des offres de formation et d'enseignement numériques
- 10.4. Renforcer les actions de communication et d'orientation à l'échelle du Pays
- 10.5. Territoire et partenariats universitaires : Faire émerger des sujets de recherche
- 10.6. Favoriser l'accueil des entreprises dans une démarche soutenable
- 10.7. Aider à la transition énergétique et écologique des entreprises

11. Promouvoir les pratiques innovantes et l'économie sociale et solidaire

- 11.1. Coconstruire avec les entreprises une stratégie de l'innovation et de l'incubation
- 11.2. Accompagner les entreprises dans la transformation numérique des activités économiques
- 11.3. Elaborer une feuille de route ambitieuse du développement de l'économie sociale et solidaire
- 11.4. Développer les coopérations entre les acteurs et mettre en valeur les initiatives locales



9. AMPLIFIER LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE : POUR DES PRATIQUES AGRICOLES DURABLES ET DE QUALITÉ

Encourager les pratiques respectueuses de l'environnement dans le domaine agricole pour préserver les ressources naturelles, et anticiper les effets du changement climatique. Accompagner cette transition à travers la valorisation des productions locales et la structuration de filières.

Le poids de l'économie agricole est très important sur le territoire. C'est un secteur qui a subi un impact moindre de la crise sanitaire, et pour lequel la crise a parfois permis un rapprochement du consommateur au producteur, notamment avec les circuits courts, les ventes sur le marché ou sur les sites de production.

L'agriculture biologique est en expansion sur le territoire, en parallèle avec de nouvelles pratiques agricoles, les projets alimentaires (un Projet alimentaire Territorial en cours sur Val de Garonne Agglomération) les circuits courts, la réduction du volume de produits phytosanitaires utilisés sur le territoire, qui permettent de participer à la transition écologique du secteur agricole.

Les circuits courts sont un mode de distribution inégalement présent sur le territoire et qui reste encore à développer. Beaucoup de filières sont organisées en circuits longs, et les flux de logistique alimentaire sont générateurs de coûts financiers pour les producteurs ainsi que de coûts environnementaux, selon l'étude technico-économique pour la structuration d'un circuit alimentaire sur l'axe Garonne-Métropole de 2019.

Un mouvement citoyen de producteurs français engagés dans une démarche de progrès agricole et environnemental. Notamment avec Rougeline basée à Marmande, très représentée sur le Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne.

ZÉRO
RÉSIDU PESTICIDE
AVEC LE COLLECTIF
NOUVEAU CHAMPS

52 ANS,
MOYENNE D'ÂGE
DES CHEFS
D'EXPLOITATION
AGRICOLE EN 2017



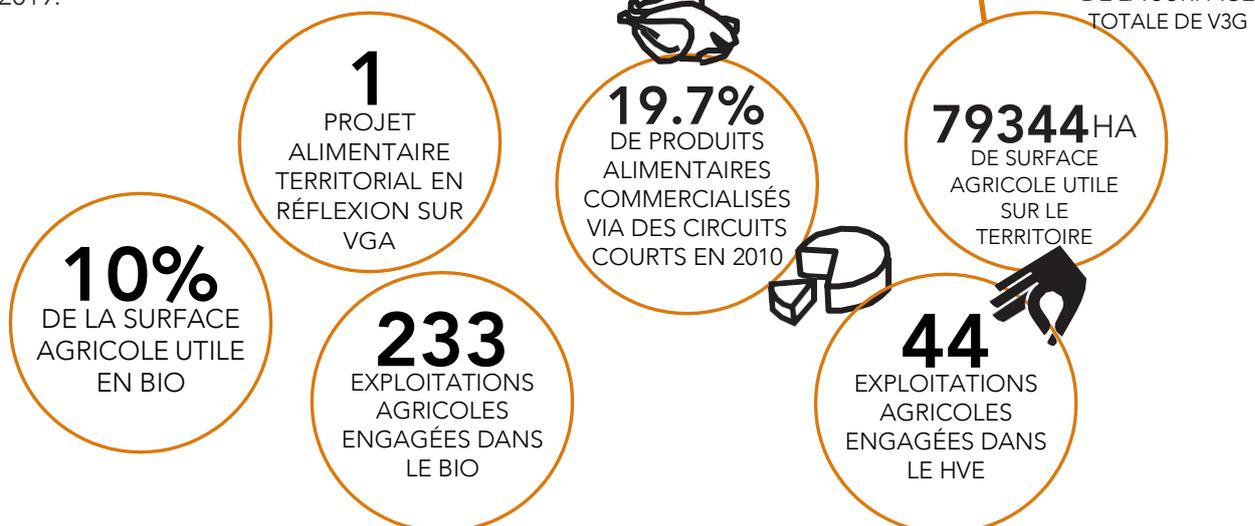
D'autres transitions en cours :

Les filières agricoles sont vieillissantes, elles ont du mal à recruter et à se transmettre aux nouvelles générations. De plus, la surface agricole est menacée par une artificialisation des sols importante

43%

SOIT

DE LA SURFACE
TOTALE DE V3G



Objectifs Loi Climat & Résilience :

Un menu végétarien quotidien dans les cantines de l'État et des universités qui proposent plusieurs menus

Création d'une « étiquette environnementale » pour afficher l'impact, notamment sur le climat, des produits que nous consommons

Des études alimentaires sont en cours pour leur développement, ainsi qu'un projet de Projet Alimentaire Territorial sur Val de Garonne Agglomération.

Objectifs régionaux Neo Terra :

Sortir des pesticides de synthèse en 2030

Arrêter l'utilisation des substances CMR (Cancérigènes, Mutagènes, Reprotoxiques) dès 2025

80% des exploitations de Nouvelle-Aquitaine certifiées en bio, « Haute Valeur Environnementale » ou autre démarche équivalente à l'horizon 2030

20% de produits bio dans les restaurations collectives dépendant des collectivités en 2030

30% de produits bio dans les restaurants des lycées d'ici 2025

30% des exploitations qui commercialisent tout ou partie de leur production en **circuits courts** en 2030

Réduire, d'ici 2030, 30% des **prélèvements d'eau** pour l'agriculture en période d'étiage

Former à l'agroécologie avec des fermes pilotes

100% des **lycées agricoles ayant des pratiques écologiques** en 2025

4 %

DES ACHATS DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES DE LA RÉGION EN 2019

38 %

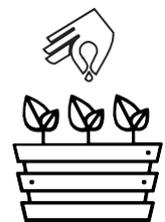
DES ACHATS DE PRODUITS PHYTOSANITAIRES DU DÉPARTEMENT EN 2019

357977 KG
PRODUITS PHYTOSANITAIRES ACHETÉS SUR LE TERRITOIRES EN 2019

Objectifs CRTE

- 20% de la Surface Agricole Utile du territoire en bio en 2030

- 50% de la Surface Agricole Utile du territoire en bio en en 2050



2020 VALEUR DE RÉFÉRENCE : **10%**

2030 OBJECTIF MOYEN TERME CRTE : **20%**

2050 OBJECTIF LONG TERME CRTE : **50%**

PART DE LA SAU DU TERRITOIRE EN BIO

9.1.Établir une stratégie alimentaire et agricole à l'échelle du Pays

Exemples d'actions :

- Projet Alimentaire Territorial
- Circuits alimentaires

9.2. Atteindre 20 % de la surface agricole en Bio en 2030

Exemples d'actions :

- Accompagner la conversion à l'agriculture biologique et faciliter l'acquisition foncière en vue de la certification en bio -
- Création d'un plan bio
- Mise en place d'un parcours de formation et d'installation à l'agriculture biologique sur le territoire

9.3. Soutenir les projets d'installation et de transformation agricoles durables, diversifiés et innovants à haute valeur environnementale

Exemples d'actions :

- Amplifier et accompagner la transition agroécologique, développer une agriculture responsable et performante : mise en place d'un programme de sensibilisation et de formation avec les acteurs du monde agricole, inciter à la réduction des pesticides, renforcer l'action de la couveuse...
- Faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs

9.4. Valoriser les productions locales, accompagner la structuration de filières, développer les circuits courts et de proximité

Exemples d'actions :

- Communiquer et faire connaître les initiatives locales, intégrer des critères dans les marchés publics de la Restauration Hors Domicile, inciter à la mise en place de points de vente dans les centres-villes de Marmande et Tonneins
- Valoriser les produits locaux
- AMO Alimentation cantine scolaire
- Dans la restauration collective :
 - o Objectif territoire bio-engagé (cf labellisation Interbio)
 - o Lutte contre le gaspillage alimentaire
 - o Elaborer des menus avec des produits de saison et en circuit court
- Développer des points de vente des produits locaux

9.5. Amplifier les actions agricoles en faveur de la biodiversité et la préservation des ressources naturelles

Exemples d'actions :

- Projet d'aménagement avec protection de la faune et de la flore et création d'un centre de recherche, développement et formation à l'agriculture bio
- Expérimentations agricoles pour la préservation de la biodiversité

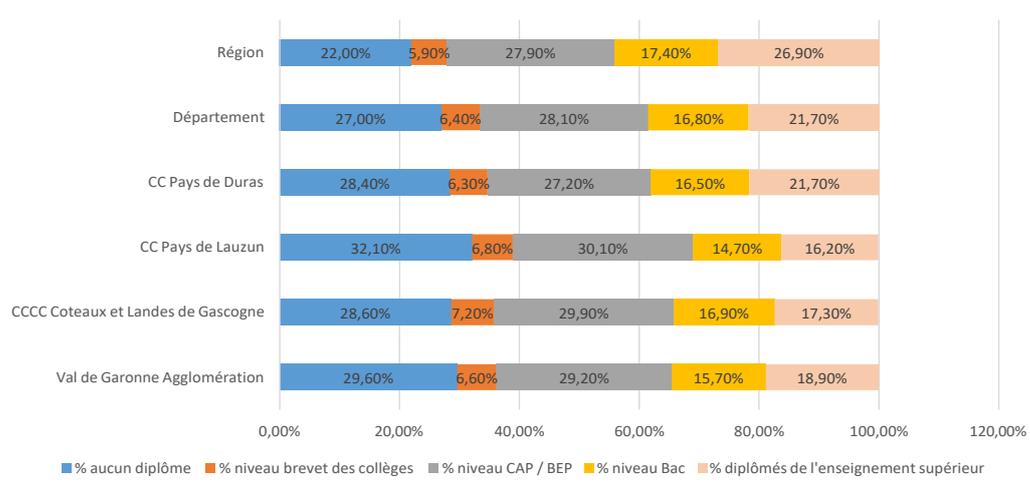


10. ACCÉLÉRER LE NIVEAU DE QUALIFICATION ET LA COMPÉTITIVITÉ DE L'ÉCONOMIE TERRITORIALE

Apporter une offre de formation qualifiante à la population pour mieux répondre aux besoins d'une économie locale dynamique et innovante.

Une offre aujourd'hui peu diversifiée et disponible, notamment en post-bac, sur le territoire du Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne.

Population non scolarisée (de plus de 15 ans) Source : Insee 2017



29.6% DE LA POPULATION DU PAYS V3G DE PLUS DE 15 ANS N'ONT AUCUN DIPLÔMES

22 EN NOUVELLE AQUITAINE SELON L'INSEE EN 2017

32.1 SUR LA CC DU PAYS DE LAUZUN

Lycée Val de Garonne – Marmande

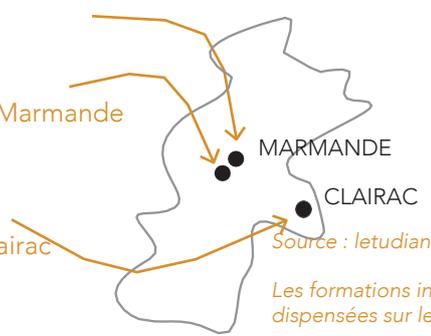
- Industrie
- Commerce

Cité de la Formation – Marmande

- Industrie
- Commerce
- Santé - Sport

Lycée Porte du Lot – Clairac

- Industrie
- BTP



L'offre de formation de l'enseignement supérieur sur V3G

Source : letudiant.fr

Les formations initiales post-bac dispensées sur le territoire

Industrie

- BTS Etudes et Réalisations d'Outillages – Lycée Val de Garonne
- BTS Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques – Lycée Val de Garonne
- BTS Industries Plastiques - Lycée Val de Garonne
- BTS Maintenance des Matériels de Construction et de Manutention – Lycée Porte du Lot

Commerce

- BTS Technico Commercial – Lycée Val de Garonne

- BTS Management Commercial Opérationnel – Cité de la Formation
- BTS Gestion de la PME – Cité de la Formation

BTP

- BTS Travaux publics – Lycée Porte du Lot

Santé

- Institut de Formation de Soins Infirmiers / Institut de Formation des Aides Soignants – ADES / Cité de la Formation

10.1. Etendre la démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences à l'échelle du Pays d'ici 2025

Exemples d'actions :

- Mettre à jour le diagnostic de la GPECT à l'échelle du Pays
- Les actions mises en place par Territoire d'industrie

10.2. Soutenir le développement d'une offre de formation ciblée

Exemples d'actions :

- Développer l'offre de formation dans les métiers industriels en tension (soudage, chaudronnerie, maintenance industrielle, pilote de ligne de production, usinage des métaux durs)
- Création d'un foyer de jeunes travailleurs

10.3. Aider au développement des offres de formation et d'enseignement numériques

Exemples d'actions :

- Mise en place d'ateliers informatisés d'apprentissage numérique
- Création d'une antenne de formation du Conservatoire National des Arts et Métiers
- Campus connecté
-

10.4. Renforcer les actions de communication et d'orientation à l'échelle du Pays

Exemples d'actions :

- Développer des forums de formation et d'orientation comme Garonn'emploi
- Le coaching scolaire : une innovation dans l'orientation

10.5. Territoire et partenariats universitaires : Faire émerger des sujets de recherche

Exemples d'actions :

- Travailler à la mise en place d'un partenariat universitaire avec des établissements bordelais

Objectifs du décret de rénovation tertiaire :

Par rapport à une année référence entre 2010 et 2020 :



10.6. Favoriser l'accueil des entreprises dans une démarche soutenable

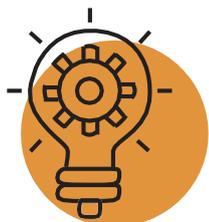
Exemples d'actions :

- Schéma d'accueil d'entreprises
- Création d'une charte des Zones d'Activités Economiques
- Soutien à la création des entreprises via le réseau des pépinières

10.7. Aider à la transition énergétique et écologique des entreprises

Exemples d'actions :

- Déploiement d'une stratégie d'écologie industrielle
- Accompagner et valoriser les entreprises engagées dans une transition énergétique et environnementale : communiquer sur les entreprises engagées et sensibiliser aux aides possibles
- Favoriser l'installation et le développement des entreprises sur le territoire : Développer et enrichir l'offre foncière et immobilière, Développer une politique d'aides directes, soutenir l'entrepreneuriat, Placer l'innovation et la capacité créative au cœur des projets



11. PROMOUVOIR L'INNOVATION ET L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, SOCIALE ET SOLIDAIRE

Favoriser les coopérations et les solidarités entre acteurs économiques. Créer un environnement propice à l'émergence de l'innovation.

> L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



Des acteurs de l'économie sociale et solidaire sont très présents sur le volet mobilité dans le Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne comme :

L'association APREVA propose des actions d'aide à la mobilité à destination des publics fragiles en s'appuyant sur un partenariat original entre un Atelier Chantier d'Insertion et un grand groupe ERDF.

Bougeons nous 47 a pour projet de mettre en place une maison du vélo proposant des ateliers coopératifs mobiles.

Objectifs régionaux NeoTerra :

Faire de la région un territoire de **création d'entreprises sociales et solidaires**

L'APREVA 47 :
UNE AUTO POUR
UN BOULOT

**BOUGEONS
NOUS 47**
AUTO ÉCOLE
SOCIALE ET
SOLIDAIRE À
MARMANDE

**LE
GEIQ:**
GROUPEMENT
D'EMPLOYEURS
POUR
L'INSERTION ET
QUALIFICATION

Objectifs régionaux NeoTerra :

- Programme Usine du Futur : 900 nouvelles entreprises
- **Réduire de 50% la consommation d'eau** dans l'industrie via l'amélioration des procédés et des comportements
- Accompagner **150 entreprises « électro-intensives »**
- Soutenir massivement les **achats éco socio responsables** auprès des entreprises vertueuses du territoire

11.1. Co-construire avec les entreprises une stratégie de l'innovation et de l'incubation

Exemples d'actions :

- Projet incubation, pépinières d'entreprises, Fab Lab, coworking, espaces de démonstration, studio start-up
- Développer une filière hydrogène sur le territoire
- Accompagner les entreprises du Territoire d'Industrie vers l'industrie du futur (aider les TPE/PME/PMI à se familiariser avec les nouvelles technologies, les accompagner à se transformer)
- Études pré-opérationnelles pour la mise en place d'un incubateur d'entreprises

11.2. Accompagner les entreprises dans la transformation numérique des activités économiques

Exemples d'actions :

- Opération Collective de Modernisation de l'Artisanat, du Commerce et des Services

11.3. Elaborer une feuille de route ambitieuse du développement de l'économie sociale et solidaire

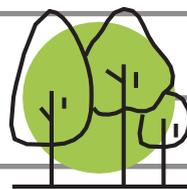
Exemples d'actions :

- Définir une feuille de route ESS avec la Région et le Département pour définir une complémentarité des actions
- Développer et promouvoir les activités de l'ESS sur le territoire

11.4. Développer les coopérations entre les acteurs et mettre en valeur les initiatives locales

Exemples d'actions :

- Créer un écosystème économique basé sur le développement des partenariats et la mobilisation des entreprises
- Créer et à mettre à disposition des locaux associatifs
- Créer des tiers-lieux



SYNTHESE STRATEGIE

AMBITION 1 - UN TERRITOIRE QUI S'ENGAGE DANS LA STRATEGIE BAS CARBONE ET DANS L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

1. Neutralité carbone en 2050 : Le Pays V3G engagé dans la stratégie nationale bas carbone

- 1.1. Intégrer la stratégie bas carbone dans l'action publique territoriale
- 1.2. Tendre vers la décarbonation de 50 % des véhicules des collectivités publiques à l'horizon 2030 et favoriser la décarbonation du parc privé individuel
- 1.3. Favoriser le report modal et l'émergence d'un réseau de mobilités alternatives à la voiture individuelle
- 1.4. Favoriser la mobilité active, dont atteindre 25 % des déplacements domicile - travail en 2030
- 1.5. Encourager la transition écologique du secteur de la logistique
- 1.6. Préserver les espaces de stockage carbone et en créer de nouveaux

2. Devenir un territoire à énergie positive en 2050

- 2.1. Tendre vers un parc privé «Bâtiments Basse Consommation» à l'horizon 2050
- 2.2. Diminuer de 60% la consommation énergétique du parc public à l'horizon 2050
- 2.3. Réglementer les constructions futures en s'appuyant sur les documents d'urbanisme
- 2.4. Atteindre entre 32% et 45 % de productions d'énergies renouvelables dans le mix énergétique en 2030 puis 100% en 2050

3. Préserver et restaurer nos ressources naturelles (biodiversité, eau)

- 3.1. Acquérir et maîtriser la connaissance sur la biodiversité et les zones de protection existantes
- 3.2. Amplifier les expérimentations de préservation et de régénération de réservoirs de biodiversité dans le cadre d'un plan de préservation de la biodiversité
- 3.3. Sensibiliser et valoriser la ressource en eau pluviale
- 3.4. Evaluer et optimiser les consommations en eau
- 3.5. Etudier les solutions pour un approvisionnement soutenable de la ressource en eau

4. Agir pour l'écocitoyenneté, l'écoexemplarité et développer la démocratie participative

- 4.1. Atteindre 50% de réduction de l'enfouissement des déchets à l'horizon 2025 (-10% par an)
- 4.2 L'économie circulaire : sensibiliser et élaborer une feuille de route ambitieuse
- 4.3. Favoriser l'implication citoyenne et soutenir les projets collectifs en faveur de la transition écologique
- 4.4. Déployer une communication territoriale de la culture bas-carbone, informer sur les défis climatiques et encourager les gestes écocitoyens
- 4.5. Développer l'écoexemplarité des collectivités

AMBITION 2 - DEMAIN, MIEUX HABITER ET DURABLEMENT UN TERRITOIRE STRATEGIQUE DE LA REGION NOUVELLE- AQUITAINE

5. Conforter le Pays V3G en tant que pôle d'équilibre territorial régional

- 5.1. Engager une démarche collective d'attractivité résidentielle conjointe à l'échelle du Pays
- 5.2. Renforcer les coopérations territoriales stratégiques
- 5.3. Renforcer les coopérations culturelles et touristiques avec les territoires voisins pour améliorer la lisibilité de l'offre actuelle et proposer des évènements communs
- 5.4. Renforcer le rôle d'acteur-pivot de la logistique alimentaire régionale durable

6. Bien vivre et attractivité : se doter de services et d'équipements de qualité et garantissant la cohésion sociale

- 6.1. Favoriser l'accessibilité des services et des équipements publics pour tous
- 6.2. Redynamiser et étendre l'offre médico-sociale pour tous sur le territoire
 - Sous-objectifs :
 - 6.2.1. Mieux connaître l'état de santé de notre territoire suite à la crise sanitaire
 - 6.2.2. Promouvoir et informer sur les structures existantes de prise en charge médico-sociale
 - 6.2.3. Encourager les installations de professionnels de santé et les projets de télémédecine
 - 6.2.4. Améliorer l'accès aux soins pour tous, et notamment les personnes âgées et les personnes en difficultés sociales
 - 6.2.5. Soutenir l'organisation d'échanges interprofessionnels et la création d'un maillage en santé, santé mentale, prévention, dépendance
- 6.3. Définir et mettre en œuvre une stratégie en faveur de la santé environnementale
- 6.4. Garantir l'accès aux équipements de sports et de loisirs de qualité pour tous
- 6.5. Adapter l'offre d'habitat aux dynamiques démographiques et demandes sociétales (habitats partagés, mixité sociale et intergénérationnelle, logement social, ...)
- 6.6. Proposer un maillage territorial équitable des structures enfance et petite-enfance et offrir un accueil de qualité aux familles
- 6.7. Structurer et coordonner les politiques publiques en faveur de la jeunesse
- 6.8. Favoriser l'inclusion numérique (réseaux et usages) et l'accès aux droits

7. Aménagement résilient : limiter de 50 % l'artificialisation des sols pour 2030 et anticiper les risques climatiques

- 7.1. Réinventer les centres-villes et centres-bourgs
- 7.2. Permettre une reconquête commerciale des centralités urbaines et rurales
- 7.3. Elaborer une stratégie d'action foncière durable à l'échelle du Pays pour limiter l'extension urbaine
- 7.4. Intégrer la notion de risque et d'adaptation au changement climatique aux actions d'aménagement

8. Faire de nos atouts culturels et touristiques une force pour le rayonnement du territoire

- 8.1. Favoriser l'émergence d'une économie créative culturelle et touristique
- 8.2. Accompagner la transition écologique de l'offre culturelle et touristique (itinérance, pratiques écoresponsables, slow tourisme, tourisme vert...)
- 8.3. Promouvoir et développer l'offre d'hébergements touristiques de qualité et variée
- 8.4. Développer et structurer l'offre touristique et culturelle accessible à tous
- 8.5. Accompagner la transition numérique et l'innovation de l'offre culturelle et touristique
- 8.6. Préserver et valoriser les ressources patrimoniales du territoire
- 8.7. Renforcer les coopérations avec les territoires voisins pour améliorer la lisibilité de l'offre actuelle et proposer des évènements communs

AMBITION 3 - POUR UNE ECONOMIE PARTENARIALE, DURABLE ET CREATIVE

9. Amplifier la transition agroécologique : pour des pratiques agricoles durables et de qualité

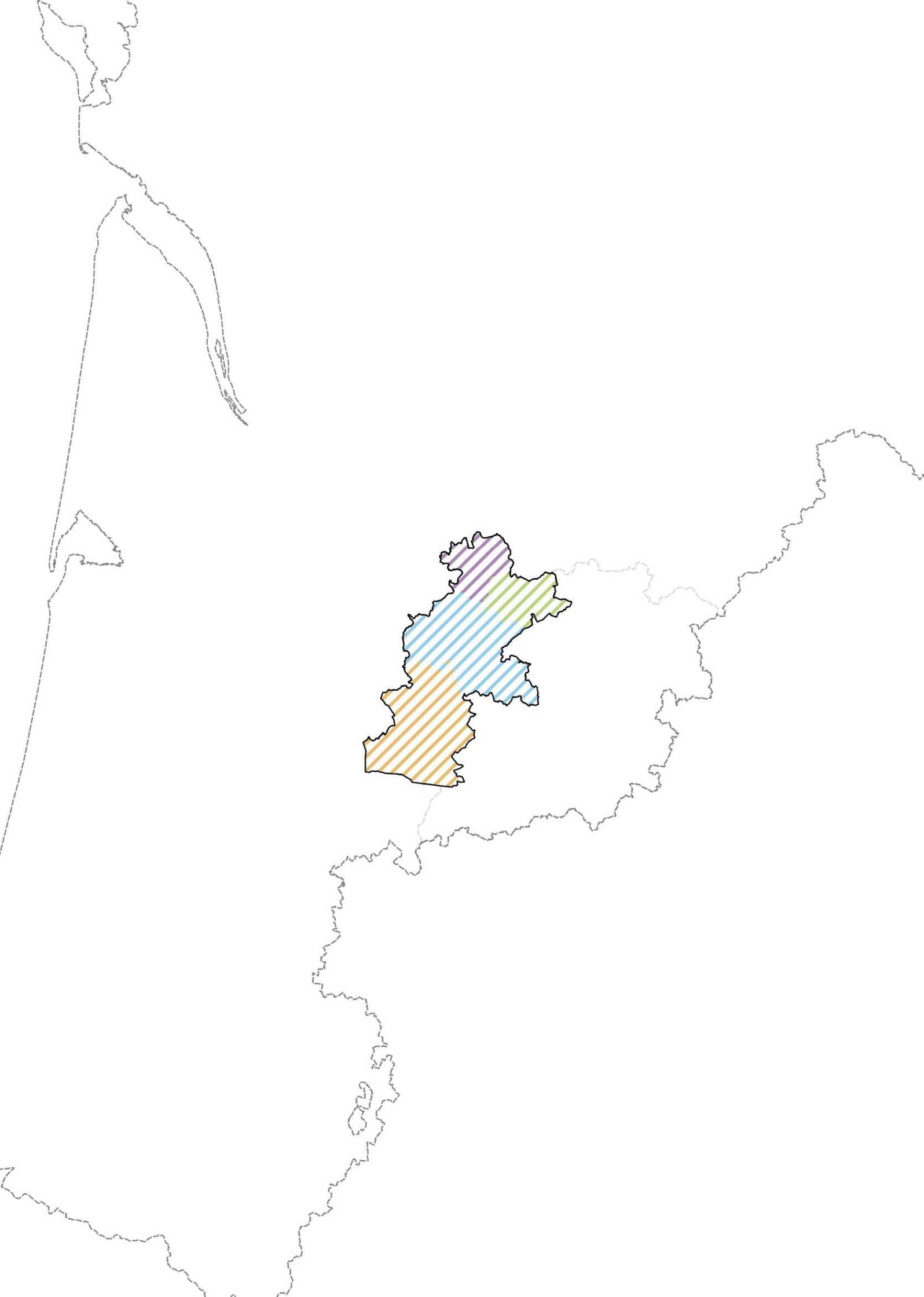
- 9.1. Établir une stratégie alimentaire et agricole à l'échelle du Pays
- 9.2. Atteindre 20 % de la surface agricole en Bio en 2030
- 9.3. Soutenir les projets d'installation et de transformation agricoles durables, diversifiés et innovants à haute valeur environnementale
- 9.4. Valoriser les productions locales, accompagner la structuration de filières, développer les circuits courts et de proximité
- 9.5. Amplifier les actions agricoles en faveur de la biodiversité et la préservation des ressources naturelles

10. Accélérer le niveau de qualification et la compétitivité de l'économie territoriale

- 10.1. Étendre la démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences à l'échelle du Pays d'ici 2025
- 10.2. Soutenir le développement d'une offre de formation ciblée
- 10.3. Aider au développement des offres de formation et d'enseignement numériques
- 10.4. Renforcer les actions de communication et d'orientation à l'échelle du Pays
- 10.5. Territoire et partenariats universitaires : Faire émerger des sujets de recherche
- 10.6. Favoriser l'accueil des entreprises dans une démarche soutenable
- 10.7. Aider à la transition énergétique et écologique des entreprises

11. Promouvoir les pratiques innovantes et l'économie sociale et solidaire

- 11.1. Coconstruire avec les entreprises une stratégie de l'innovation et de l'incubation
- 11.2. Accompagner les entreprises dans la transformation numérique des activités économiques
- 11.3. Elaborer une feuille de route ambitieuse du développement de l'économie sociale et solidaire
- 11.4. Développer les coopérations entre les acteurs et mettre en valeur les initiatives locales



AMBITION 1 – UN TERRITOIRE QUI S’ENGAGE DANS LA STRATEGIE BAS CARBONE ET DANS L’ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

1. Neutralité carbone en 2050 : Le Pays V3G engagé dans la stratégie nationale bas carbone

- 1.1. Intégrer la stratégie bas carbone dans l’action publique territoriale
- 1.2. Viser la décarbonation de 50 % des véhicules des collectivités publiques à l’horizon 2030 et favoriser la décarbonation du parc privé individuel
- 1.3. Favoriser le report modal et l’émergence d’un réseau de mobilités alternatives à la voiture individuelle
- 1.4. Favoriser la mobilité active, dont atteindre 25 % des déplacements domicile – travail en 2030
- 1.5. Encourager la transition écologique du secteur de la logistique
- 1.6. Préserver les espaces de stockage carbone et en créer de nouveaux

Indicateur de moyens : nombre de projets (portés ou accompagnés) participant à l’atteinte de l’objectif de neutralité carbone

Indicateur de résultats : Emissions de gaz à effet de serre annuelles

Indicateur de résultats : Part modale des modes actifs

Indicateur de résultats : Linéaire d’aménagements cyclables sécurisés

2. Devenir un territoire à énergie positive en 2050

- 2.1. Tendre vers un parc privé «Bâtiments Basse Consommation» à l’horizon 2050
- 2.2. Diminuer de 60% la consommation énergétique du parc public à l’horizon 2050
- 2.3. Réglementer les constructions futures en s’appuyant sur les documents d’urbanisme
- 2.4. Atteindre entre 32% et 45 % de productions d’énergies renouvelables dans le mix énergétique en 2030 puis 100% en 2050

Indicateur de moyens : travaux engagés sur le parc public

Indicateur de moyens : aides (financières / ingénierie) apportées aux particuliers

Indicateur de résultats : Répartition de la consommation énergétique finale totale par secteur

Indicateur de résultats : Evolution de la répartition de la consommation énergétique finale dans le mix énergétique

Indicateur de résultats : Production d’énergie renouvelable globale

3. Préserver et restaurer nos ressources naturelles (biodiversité, eau)

- 3.1. Acquérir et maîtriser la connaissance sur la biodiversité et les zones de protection existantes
- 3.2. Amplifier les expérimentations de préservation et de régénération de réservoirs de biodiversité dans le cadre d'un plan de préservation de la biodiversité
- 3.3. Sensibiliser et valoriser la ressource en eau pluviale
- 3.4. Evaluer et optimiser les consommations en eau
- 3.5. Etudier les solutions pour un approvisionnement soutenable de la ressource en eau

Indicateur de moyens : mise en œuvre de politiques de renouvellement des réseaux AEP

Indicateur de résultats : Part des installations de traitement des eaux usées non compatibles avec les normes européennes

Indicateur de résultats : Taux de fuite des réseaux d'eau du territoire

Indicateur de résultats : Part des cours d'eau en bon état écologique

Indicateur de résultats : Qualification du patrimoine naturel

Indicateur de résultats : Prélèvements dans des masses d'eau déficitaires

4. Agir pour l'écocitoyenneté, l'écoexemplarité et développer la démocratie participative

- 4.1. Atteindre 50% de réduction de l'enfouissement des déchets à l'horizon 2025 (-10% par an)
- 4.2 L'économie circulaire : sensibiliser et élaborer une feuille de route ambitieuse
- 4.3. Favoriser l'implication citoyenne et soutenir les projets collectifs en faveur de la transition écologique
- 4.4. Déployer une communication territoriale de la culture bas-carbone, informer sur les défis climatiques et encourager les gestes écocitoyens
- 4.5. Développer l'éco-exemplarité des collectivités

Indicateur de moyens : mobilisation d'un outil de gestion de la participation (du type boussole de la participation Cerema)

Indicateur de moyens : Nombre d'actions de sensibilisation à l'adaptation au changement climatique

Indicateur de résultats : Taux de participation aux manifestations en lien avec l'éco-citoyenneté

Indicateur de résultats : Production de déchets ménagers et assimilés (avec déblais et gravats)

Indicateur de résultats : Répartition entre enfouissement et recyclage des déchets

Indicateur de moyens : Nombre d'achats des collectivités répondant à des critères environnementaux

AMBITION 2 – DEMAIN, MIEUX HABITER ET DURABLEMENT UN TERRITOIRE STRATEGIQUE DE LA REGION NOUVELLE-AQUITAINE

5. Conforter le Pays V3G en tant que pôle d'équilibre territorial régional

- 5.1. Engager une démarche collective d'attractivité résidentielle conjointe à l'échelle du Pays
- 5.2. Renforcer les coopérations territoriales stratégiques
- 5.3. Renforcer les coopérations culturelles et touristiques avec les territoires voisins pour améliorer la lisibilité de l'offre actuelle et proposer des événements communs
- 5.4. Renforcer le rôle d'acteur-pivot de la logistique alimentaire régionale durable

Indicateur de moyens : Nombre de projets intégrant une dimension de coopération interterritoriale

Indicateur de résultats : flux pendulaire – transferts de masses salariales entre les EPCI du Pays et l'extérieur

Indicateur de résultats : Augmentation de la Population

6. Bien vivre et attractivité : se doter de services et d'équipements de qualité et garantissant la cohésion sociale

- 6.1. Favoriser l'accessibilité des services et des équipements publics pour tous
- 6.2. Redynamiser et étendre l'offre médico-sociale pour tous sur le territoire
 - 6.2.1. Mieux connaître l'état de santé de notre territoire suite à la crise sanitaire
 - 6.2.2. Promouvoir et informer sur les structures existantes de prise en charge médico-sociale
 - 6.2.3. Encourager les installations de professionnels de santé et les projets de télémédecine
 - 6.2.4. Améliorer l'accès aux soins pour tous, et notamment les personnes âgées et les personnes en difficultés sociales
 - 6.2.5. Soutenir l'organisation d'échanges interprofessionnels et la création d'un maillage en santé, santé mentale, prévention, dépendance
- 6.3. Définir et mettre en œuvre une stratégie en faveur de la santé environnementale
- 6.4. Garantir l'accès aux équipements de sports et de loisirs de qualité pour tous
- 6.5. Adapter l'offre d'habitat aux dynamiques démographiques et demandes sociétales (habitats partagés, mixité sociale et intergénérationnelle, logement social, ...)
- 6.6. Proposer un maillage territorial équitable des structures enfance et petite-enfance et offrir un accueil de qualité aux familles
- 6.7. Structurer et coordonner les politiques publiques en faveur de la jeunesse
- 6.8. Favoriser l'inclusion numérique (réseaux et usages) et l'accès aux droits

Indicateur de résultats : Taux de services et d'équipements par habitant

- **Nombre de médecins généralistes et spécialistes par habitant**
- **Nombre d'équipements de sports et de loisirs par habitant**
- **Capacité d'accueil des structures enfance/petite enfance**
- **Nombre d'actions proposées en faveur de la jeunesse**

Indicateur de moyens : Nombre d'actions menées en lien avec la santé environnementale

Indicateur de résultats : Fréquentation des équipements (centres de loisirs, piscines...)

Indicateur de résultats : Durée moyenne pour accéder à un généraliste / à un spécialiste

7. Aménagement résilient : limiter de 50 % l'artificialisation des sols pour 2030 et anticiper les risques climatiques

- 7.1. Réinventer les centres-villes et centres-bourgs
- 7.2. Permettre une reconquête commerciale des centralités urbaines et rurales
- 7.3. Elaborer une stratégie d'action foncière durable à l'échelle du Pays pour limiter l'extension urbaine
- 7.4. Intégrer la notion de risque et d'adaptation au changement climatique aux actions d'aménagement

Indicateur de moyens : Mise en place d'une stratégie foncière et de requalification des centres-villes et centres-bourgs

Indicateur de résultats : Population située dans des zones à risques

Indicateur de résultats : Part du territoire artificialisé

Indicateur de résultats : Taux de vacance du logement et des commerces

Indicateur de résultats : Nombre de commerces rouverts

8. Faire de nos atouts culturels et touristiques une force pour le rayonnement du territoire

- 8.1. Favoriser l'émergence d'une économie créative culturelle et touristique
- 8.2. Accompagner la transition écologique de l'offre culturelle et touristique (itinérance, pratiques écoresponsables, slow tourisme, tourisme vert...)
- 8.3. Promouvoir et développer l'offre d'hébergements touristiques de qualité et variée
- 8.4. Développer et structurer l'offre touristique et culturelle accessible à tous
- 8.5. Accompagner la transition numérique et l'innovation de l'offre culturelle et touristique
- 8.6. Préserver et valoriser les ressources patrimoniales du territoire
- 8.7. Renforcer les coopérations avec les territoires voisins pour améliorer la lisibilité de l'offre actuelle et proposer des événements communs

Indicateur de moyens : Nombre d'actions de sensibilisation aux enjeux de la transition écologique auprès des acteurs touristiques

Indicateur de résultats : Nombre de nuitées

Indicateur de résultats : Capacité d'hébergement touristique

Indicateur de résultats : Niveau de fréquentation des événements et sites touristiques et culturels

AMBITION 3 – POUR UNE ECONOMIE PARTENARIALE, DURABLE ET CREATIVE

9. Amplifier la transition agroécologique : pour des pratiques agricoles durables et de qualité

- 9.1. Établir une stratégie alimentaire et agricole à l'échelle du Pays
- 9.2. Atteindre 20 % de la surface agricole en Bio en 2030
- 9.3. Soutenir les projets d'installation et de transformation agricoles durables, diversifiés et innovants à haute valeur environnementale
- 9.4. Valoriser les productions locales, accompagner la structuration de filières, développer les circuits courts et de proximité
- 9.5. Amplifier les actions agricoles en faveur de la biodiversité et la préservation des ressources naturelles

Indicateur de moyens : mise en place de la stratégie alimentaire

Indicateur de résultats : I4 Surface agricole utile en agriculture biologique (en % et en ha)

Indicateur de résultats : Nombre d'exploitations agricoles

Indicateur de résultats : Surfaces agricoles faisant l'objet de plans de gestion N2000

Indicateur de moyens : Nombre d'initiatives agricoles en faveur de la biodiversité et des ressources

10. Accélérer le niveau de qualification et la compétitivité de l'économie territoriale

- 10.1. Étendre la démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences à l'échelle du Pays d'ici 2025
- 10.2. Soutenir le développement d'une offre de formation ciblée
- 10.3. Aider au développement des offres de formation et d'enseignement numériques
- 10.4. Renforcer les actions de communication et d'orientation à l'échelle du Pays
- 10.5. Territoire et partenariats universitaires : Faire émerger des sujets de recherche
- 10.6. Favoriser l'accueil des entreprises dans une démarche soutenable
- 10.7. Aider à la transition énergétique et écologique des entreprises

Indicateur de moyens : mise en place de la démarche GPECT à l'échelle de V3G

Indicateur de résultats : Pourcentage de la population sans qualification

Indicateur de résultats : Nombre de formations qualifiantes sur le territoire

Indicateur de résultats : Nombre d'entreprises intégrant des dispositifs de transition écologique (appels à projet Région, ADEME)

11. Promouvoir les pratiques innovantes et l'économie sociale et solidaire

11.1. Coconstruire avec les entreprises une stratégie de l'innovation et de l'incubation

11.2. Accompagner les entreprises dans la transformation numérique des activités économiques

11.3. Elaborer une feuille de route ambitieuse du développement de l'économie sociale et solidaire

11.4. Développer les coopérations entre les acteurs et mettre en valeur les initiatives locales

Indicateur de moyens : mise en place de la feuille de route

Indicateur de résultats : Nombre d'emplois dans l'ESS sur le territoire

Nom du projet	Maître d'ouvrage	EPCI concerné	Localisation (commune ou zone géographique)	Année de début du projet	Année de fin du projet	Montant total	Dont 2021-2022	Etat : DETR ou DSIL	Montant du financement2	%2	Etat : autres financements	Montant du financement3	%3	DEPARTEMENT	Montant du financement6	%6
Espace France Services	Commune de Miramont de Guyenne	CCPL	Miramont de Guyenne	2021		132 029 €	132 029 €	DETR	67 700 €	51%			0%		- €	0%
Rénovation énergétique de l'école	Commune de Gaujac	VGA	Gaujac	2021	2021	441 910 €	441 910 €	DETR	176 764 €	40%					30 000,00 €	7%
Etude réaménagement ferroviaire zone Biopresse-La Queille	Commune de Tonneins	VGA	Tonneins	2021	2021	5 000 €	5 000 €			0%			0%			0%
AMO pour la réhabilitation des quais	Commune de Tonneins	VGA	Tonneins	2022	2022	10 000 €	10 000 €			0%			0%		5 000,00 €	50%
Création de points de vente des produits des fermes de Garonne dans des lieux pré-existants : conception et fabrication d'un meuble de présentation des produits	VGA	VGA	VGA	2022	2022	10 000 €	10 000 €			0%			0%		- €	0%
Création d'un village d'artisans (étude)	VGA	VGA	VGA	2021	2021	13 278 €	13 278 €			0%			0%		0,00 €	0%
AMO logistique alimentaire axe Garonne – Bordeaux Métropole	VGA	VGA		2022	2023	33 300 €	15 000 €			0%			0%		0,00 €	0%
Lubriac 1 : Etude de faisabilité Spectacle sur le lac du Lubriac	Fondation d'art Lubriac	CCPD	Saumensac	2021	2022	15 000 €	15 000 €			0%			0%		- €	0%
Etude d'opportunité sur l'aérodrome de Marmande Carpette	VGA	VGA	Marmande	2022	2022	15 000 €	15 000 €			0%			0%			0%
Communication et événements divers PCAET	VGA	VGA	VGA	2021	2027	91 600 €	20 000 €						0%			0%
Création d'une charte HQE ou THQE des ZAE	VGA	VGA	VGA	2022	2022	20 000 €	20 000 €			0%			0%		0,00 €	0%
AMO Alimentation cantine scolaire (circuits courts d'approvisionnement, de qualité, réduire le gaspillage, dimension éducative)	Commune de Casteljaloux	3CLG	Casteljaloux	2021	2021	22 000 €	22 000 €	DETR		0%	Ademe		0%		- €	0%
Etude sur le potentiel de développement de la production et des usages en lien avec l'hydrogène	VGA	VGA	VGA	2021	2021	26 685 €	26 685 €			0%	ADEME	16 011,00 €	60%		0,00 €	0%
Location moyenne/longue durée de vélos à Assistance Electrique	VGA	VGA	VGA	2021	2022	30 000 €	30 000 €			0%			0%		0,00 €	0%
Création d'une antenne de formation du Conservatoire National des Arts et Métiers	VGA	VGA	Marmande	2021	2022	30 000 €	30 000 €			0%			0%		- €	0%
Accompagnement pour la réalisation d'un audit Cit'ergie	VGA	VGA	VGA	2021	2022	30 000 €	30 000 €			0%	ADEME	25 200,00 €	84%		0,00 €	0%
Référentiel économie circulaire	VGA	VGA	VGA	2022	2022	30 000 €	30 000 €			0%	ADEME	25 200,00 €	84%		0,00 €	0%
Etude pour la rénovation de la copropriété "Primevères" (dans le cadre de l'OPAH-RU, travaux ensuite pris en charge par le syndicat de copropriété)	VGA	VGA	Marmande	2021	2022	31 225 €	31 225 €			0%	ANAH	25 000,00 €	80%		0,00 €	0%
Réalisation d'un cadastre solaire	VGA	VGA et CCPD	VGA et CCPD	2021	2022	35 000 €	35 000 €			0%			0%		0,00 €	0%
Etude de faisabilité pour l'aménagement d'un centre culturel et patrimonial, associé à la propriété Marguerite Duras	CCPD	CCPD	Duras	2021	2022	35 000 €	35 000 €			0%			0%		7 000 €	20%

Nom du projet	Maître d'ouvrage	EPCI concerné	Localisation (commune ou zone géographique)	Année de début du projet	Année de fin du projet	Montant total	Dont 2021-2022	Etat : DETR ou DSIL	Montant du financement2	%2	Etat : autres financements	Montant du financement3	%3	DEPARTEMENT	Montant du financement6	%6
AMO CRTE	VGA	Pays	Pays	2021	2021	39 900 €	39 900 €			0%			0%		0,00 €	0%
Lotissement « les vignes du Grand Bois »	SEM 47	CCPL	Miramont de Guyenne	2022	2032	400 000 sur 10 ans	40 000 €			0%			0%		- €	0%
Opérations de démantèlement des encombrants	VGA	VGA	VGA	2021	2026	240 000 €	40 000 €			0%			0%		0,00 €	0%
Organisation annuelle du festival Récup' & Cie	VGA	VGA	VGA	2021	2027	240 000 €	40 000 €	DETR		0%			0%		0,00 €	0%
Renouvellement des colonnes verres	VGA	VGA	VGA	2021	2026	120 000 €	40 000 €			0%			0%		0,00 €	0%
Etude OPAH-RU préopérationnelle multisites	VGA	VGA	Tonneins et Marmande	2021	2022	40 000 €	40 000 €			0%	ANAH	20 000,00 €	50%			0%
projet de médiation culturelle autour du Rembrandt	Association Le Rembrandt au Mas	VGA	Le Mas-d'Agenais	2021	2022	40 000 €	40 000 €			0%			0%			0%
Schéma touristique des centres-villes et centres-bourgs	Office de tourisme Val de Garonne	VGA	VGA	2021	2022	40 000 €	40 000 €		0 €	0%			0%		4 000,00 €	10%
Etude du modèle économique et juridique d'une structure en vue de faciliter l'acquisition de terres conventionnelles et leur certification en AB.	VGA	VGA	VGA	2022	2022	42 000 €	42 000 €	Etat		0%			0%		0,00 €	0%
Projet Garonn'Air (évaluation de la qualité de l'air) Surtout du fonctionnement (adhésion ATMO, animation, ingénierie, communication) Investissement : 2000 (capteurs) en 2022	VGA	VGA	VGA	2021	2023	72 200 €	46 670 €	ARS		0%	ADEME	30 000,00 €	42%		0,00 €	0%
Mise aux normes accessibilité des aires d'accueil des gens du voyage	VGA	VGA	Marmande et Tonneins	2022	2024	380 000 €	50 000 €	DETR	76 000 €	20%			0%			0%
Etude pré-opérationnelle OPAH RU	CCPL et CCPD	CCPL & CCPD	Lauzun & Duras	2021	2022	50 000 €	50 000 €			0%			0%			0%
Animation OPAH RU	CCPL et CCPD	CCPL & CCPD	Lauzun & Duras	2022	2026	250 000 €	50 000 €			0%			0%		- €	0%
Etude pour établir un document cadre sur le déploiement des énergies renouvelables	VGA	VGA	VGA	2021	2022	50 000 €	50 000 €			0%	ADEME	30 000,00 €	60%		0,00 €	0%
Opération façades multisites	VGA	VGA	VGA	2022	2026	300 000 €	60 000 €			0%			0%		0,00 €	0%
Rénovation thermique de l'école, de la mairie, de la salle des sports et de la MAM	Commune de Meilhan sur Garonne	VGA	Meilhan sur Garonne	2021	2022	70 000 €	70 000 €			0%			0%		0,00 €	0%
Etude pour le renouvellement de l'OPAH RU Marmande et Tonneins et pour la mise en place de l'OPAH-RU multisites	VGA	VGA	Marmande, Tonneins, Communes ORT	2021	2022	70 000 €	70 000 €	ANAH		0%			0%			0%
Recherche de signes de qualité pour la tomate de Marmande (objectif obtention Label Rouge + IGP)	Association des Fruits et Légumes du Lot et Garonne (ALFG)	VGA	VGA	2021	2022	150 000 €	75 000 €			0%			0%		20 000,00 €	13%

Nom du projet	Maître d'ouvrage	EPCI concerné	Localisation (commune ou zone géographique)	Année de début du projet	Année de fin du projet	Montant total	Dont 2021-2022	Etat : DETR ou DSIL	Montant du financement2	%2	Etat : autres financements	Montant du financement3	%3	DEPARTEMENT	Montant du financement6	%6
Coaching scolaire : 30 jeunes de 5 collèges du territoire suivis pour les encourager à s'orienter vers métiers de l'industrie (frais pour prestataire extérieur, communication, ingénierie <u>VGA</u>)	VGA	PAYS	Pays	2022	2022	78 800 €	78 800 €			0%			0%		0,00 €	0%
Gestion de proximité des biodéchets 75% fonctionnement 25% investissement	VGA	VGA	VGA	2021	2023	100 000 €	80 000 €			0%	ADEME	54 115,00 €	54%		0,00 €	0%
Plan Alimentaire territorial (Essentiellement dépenses d'ingénierie)	VGA	VGA	VGA	nov-21	nov-24	183 260 €	91 630 €			0%			0%		- €	0%
Création d'un espace France service	3CLG	3CLG	3CLG	2022		100 000 €	100 000 €	DETR		0%			0%		- €	0%
Reconstruction des sanitaires et des dortoirs de l'école maternelle + isolation par l'extérieur du bâtiment	Commune de Beaupuy	VGA	Beaupuy	2021	2022	100 000 €	100 000 €			0%			0%		0,00 €	0%
Rénovation énergétique de la salle municipale Pierre Miller	Commune de Marmande	VGA	Marmande	2022	2023	100 000 €	100 000 €			0%			0%		0,00 €	0%
Travaux de rénovation de l'église (beffroi et toiture)	Commune de Sainte-Bazeille	VGA	Sainte Bazeille	2021	2022	101 650 €	101 650 €	DETR	20 330 €	20%			0%		0,00 €	0%
CCPL Déchets 1 : Enquête Teomi CCPL	CCPL	CCPL	CCPL	2021	2022	108 000 €	108 000 €			0%	ADEME	54 000 €	50%		- €	0%
Création d'un skate-park	Commune du Mas d'Agenais	VGA	Le Mas d'Agenais	2021	2023	108 876 €	108 876 €	DETR	32 663 €	30%					0,00 €	0%
Requalification de la « Maison Soreil » (logements + maison d'hôtes)	SCI « Maison Soreil »	VGA	Tonneins	2021	2022	120 000 €	120 000 €			0%			0%		0,00 €	0%
Création d'une aire de stationnement avec espace de verdure en centre bourg	Commune du Mas d'Agenais	VGA	Le Mas d'Agenais	2021	2022	131 158 €	131 158 €			0%			0%		0,00 €	0%
Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés	VGA	VGA	VGA	2021	2027	408 000 €	136 000 €			0%			0%		0,00 €	0%
Opération Collective de Modernisation des Commerces, de l'Artisanat et des Services (Appel à projet FISAC) Prolongée jusqu'à fin 2022 Montant total indiqué = montant des aides. Reste à charge pour les entreprises non précisé.	Pays	PAYS	Pays	2021	2022	850 902 €	143 353 €			0%	Etat	327 270 €	38%		0,00 €	0%
Maîtrise d'oeuvre création d'une maison des déplacements durables + hôtel d'entreprise	VGA	VGA	Marmande	2022	2022	150 000 €	150 000 €			0%	FNADT	60 000,00 €	40%		0,00 €	0%
AMO pour la requalification de la manufacture des tabacs	Commune de Tonneins	VGA	Tonneins	2021	2022	150 000 €	150 000 €			0%		35 000,00 €	23%		35 000,00 €	23%
Travaux pour faire de notre bastide un jardin	Commune de Lévigac de Guyenne	CCPD	Lévigac de Guyenne	2022	2023	480 848 €	150 000 €	DETR	60 000 €	12%			0%		- €	0%
Restauration et aménagement de la Maison Roigt en 5 tranches + démantèlement du musée archéologique + Réhabilitation de l'ancienne école pour héberger une partie de la maison Roigt + espace de	Commune de Sainte-Bazeille	VGA	Sainte Bazeille	2022	2026	844 661 €	168 000 €	DSIL	8 400 €	1%	DRAC	211 000,00 €	25%	département	211 000,00 €	25%
Lubriac 2 : Projet de création artistique " La Guerre de Cent ans " - Phase de création	Fondation d'Art Lubriac	CCPD	Soumencac	2022	2022	172 000 €	172 000 €			0%			0%		- €	0%

Nom du projet	Maître d'ouvrage	EPCI concerné	Localisation (commune ou zone géographique)	Année de début du projet	Année de fin du projet	Montant total	Dont 2021-2022	Etat : DETR ou DSIL	Montant du financement2	%2	Etat : autres financements	Montant du financement3	%3	DEPARTEMENT	Montant du financement6	%6
Création d'une halle multiactivités sur la place des sports	Commune de Beaupuy	VGA	Beaupuy	2021	2023	300 000 €	180 000 €	DETR	90 000 €	30%			0%		0,00 €	0%
Projet de développement de la filière hydrogène (ingénierie, matériel et fournitures projets pilotes et fablab, prestations : études de positionnement et d'experts)	Hydrogène vallée (association)	VGA	VGA	2021	2023	298 500 €	180 500 €			0%			0%			0%
Accompagner la mise en œuvre de la Gestion prévisionnelle des emplois et compétences territoriale (GPECT) Hors coaching scolaire et CNAM Comprend : Garonn'emplois, participation salons, organisation événements recrutement	VGA	VGA	VGA	2021	2022	184 100 €	184 100 €			0%			0%			0%
Contrat d'objectifs territorial	4 EPCI	Pays ?	Pays	2022	2026	880 000 €	200 000 €			0%	Ademe	350 000 €	40%			0%
Projet de création de télécabines pour télémédecine	VGA	VGA	A définir (dans les espaces France Services, dans les pôles relais)	2022	2023	200 000 €	200 000 €			0%			0%			0%
Restauration de l'église	Commune d'Escassefort	VGA	Escassefort	2021	2022	200 000 €	200 000 €	DETR	80 000 €	40%	DSIL		0%		20 000,00 €	10%
Requalification de la « Maison Bleue » (logements + resto)	SCI « La Maison Bleue »	VGA	Tonneins	2022	2023	230 000 €	230 000 €			0%	ANAH		0%		0,00 €	0%
Travaux de modernisation et de redynamisation de la piscine communautaire Aquaval à Marmande (remplacement centrale d'air, travaux de reconstruction de l'accueil, redynamisation aqualudique) En 2021-2022 : centrale d'air (200k) + matériel redynamisation	VGA	VGA	Marmande	2021	2024	520 000 €	240 000 €	DETR	26 616 €	5%			0%		0,00 €	0%
OPAH RU Marmande	VGA	VGA	Marmande	2021	2024	984 063 €	246 016 €	DETR	0 €	0%	ANAH	599 400,00 €	61%		0,00 €	0%
Rénovation et végétalisation de la cour de l'école Labrunie	Commune de Marmande	VGA	Marmande	2022	2022	250 000 €	250 000 €	DETR	40 350 €	16%			0%		0,00 €	0%
Création d'un jardin public, accessibilité commerces, DECI, Défibrateurs	Commune de Duras	CCPD	Duras	2022	2022	250 000 €	250 000 €			0%			0%		- €	0%
Entretien et modernisation des quatre piscines communautaires (Aquaval, Tonneins, Le Mas-d'Agenais, Meilhan)	VGA	VGA	Marmande, Tonneins, Le Mas-d'Agenais, Meilhan	2022	2026	1 350 000 €	270 000 €	DETR		0%			0%			0%
Travaux d'accessibilité de la mairie, de l'école, etc	Commune de Séneftis	VGA	Séneftis	2021	2021	270 000 €	270 000 €	DETR	32 935 €	12%			0%		0,00 €	0%
Création de deux logements	Commune de Loubes-Bernac	CCPD	Loubes-Bernac	2021	2022	290 000 €	290 000 €			0%			0%		- €	0%
Renovation de la salle des fêtes (isolation)	Commune de Pindères	3CLG	PINDERES	2022		300 000 €	300 000 €	DETR					0%			0%
Réhabilitation de 2 logements municipaux	Commune de Pindères	3CLG	PINDERES	2021		300 000 €	300 000 €	DETR	0 €	0%			0%			0%
Rénovation du groupe scolaire (isolation, cantine, accessibilité)	Commune de Calonges	VGA	Calonges	2021	2022	300 000 €	300 000 €			0%			0%		0,00 €	0%
Rénovation de l'église (mise en sécurité du bâtiment)	Commune de Puymiclan	VGA	Puymiclan	2021	2022	300 000 €	300 000 €	DETR	84 000 €	28%	DRAC		0%		0,00 €	0%
Aménagement du Bourg	Commune de Durance	3CLG	DURANCE	2021	2022	300 000 €	300 000 €	DETR		0%			0%		- €	0%

Nom du projet	Maître d'ouvrage	EPCI concerné	Localisation (commune ou zone géographique)	Année de début du projet	Année de fin du projet	Montant total	Dont 2021-2022	Etat : DETR ou DSIL	Montant du financement2	%2	Etat : autres financements	Montant du financement3	%3	DÉPARTEMENT	Montant du financement6	%6
Rénovation de la salle des fêtes	Commune de Lafitte sur Lot	VGA	Lafitte sur Lot	2019	2021	328 323 €	328 323 €	DETR	107 328 €	33%			0%		0,00 €	0%
Rénovation de la salle des sports (mise aux normes, rénovation énergétique, accessibilité)	Commune de Varès	VGA	Varès	2021	2022	329 190 €	329 190 €	DSIL	99 514 €	30%	DETR	65 838 €	20%		0,00 €	0%
Création d'un espace multiactivité : point de vente produits locaux, café associatif/espace coworking, jardin	Commune de Caubeyres	3CLG	Caubeyres	2021	2022	348 000 €	348 000 €	DETR	105 000 €	30%			0%			0%
Campus des Formations Industrielles : Rénovation bâtiment	Commune de Marmande	VGA	Marmande	2022	2023	1 300 000 €	350 000 €	DSIL					0%		0,00 €	0%
Réaménagement de l'axe « Gare-Garonne » : Tranche 1 Place Clémenceau, rues Abel Boyé et Palais. Tranche 2 rue C De Gaulle	VGA et commune de Marmande	VGA	Marmande	2022	2024	2 000 000 €	355 000 €	DETR	285 563 €	14%			0%		0,00 €	0%
Réaménagement de la place du docteur Belot	Commune de Sainte-Bazeille	VGA	Sainte Bazeille	2020	2022	358 640 €	358 640 €	DETR	92 892 €	26%			0%		- €	0%
Restauration charpente et couverture de l'église St Etienne de LAUZUN	Commune de Lauzun	CCPL	Lauzun	2021	2023	578 225 €	362 834 €			0%	DRAC	289 113 €	50%	montant	- €	0%
Réhabilitation de l'école avec création de 2 classes supplémentaires et réhabilitation des deux appartements (même bâtiment)	Commune de Villefranche-du-Queyran	3CLG	Villefranche du Queyran	2021	2021	378 500 €	378 500 €	DETR	151 400 €	40%			0%		- €	0%
Réhabilitation halle des sports - Duras	Commune de Duras	CCPD	Duras	2021	2022	783 600 €	390 800 €	DETR	117 240 €	15%			0%		- €	0%
Aménagement maison assistantes maternelles +locaux associatifs et professionnels	Commune de Peyrières	CCPL	Peyrières	2021	2022	397 000 €	397 000 €	DETR		0%			0%		- €	0%
Extension d'un espace bien-être la Maison des Arts Sensoriels (MAS)	Maison des arts sensoriels	3CLG	Gastéjaloux	2021	2022	400 000 €	400 000 €	DETR	0 €	0%			0%			0%
Aménagement extérieur salle des fêtes (aménagement paysagé, éclairage solaire, création halle extérieure, agrandissement parking, réfection façades, cheminement piétonnier)	Commune de Roumagne	CCPL	ROUMAGNE	2023	2022	400 000 €	400 000 €	DETR		0%			0%	Département	- €	0%
Rénovation bâtiment existant en mairie dans le bourg	Commune de Lavergne	CCPL	Lavergne	2021	2022 ?	410 000 €	410 000 €	DETR	82 000 €	20%	DETR	82 000 €	20%		- €	0%
Travaux d'aménagement du bourg (place de la liberté, place de la mairie, schéma directeur eaux pluviales)	Commune d'Allemans-du-Dropt	CCPL	Allemans du Dropt	2022	2023	774 000 €	414 000 €	DETR	144 000 €	19%	DETR	165 000 €	21%	traverses agglo + amenc		0%
Destruction et reconstruction des vestiaires et sanitaires de la salle de sports, création d'un terrain multisports et d'un club house	Commune de Montpouillan	VGA	Montpouillan	2021	2022	450 000 €	450 000 €	DETR	0 €	0%			0%		0,00 €	0%
Suite plan de végétalisation : réhabilitation îlot Espiet	Commune de Marmande	VGA	Marmande	2021	2022	450 000 €	450 000 €	DETR		0%			0%		0,00 €	0%
Création d'un nouveau laboratoire et espace de stockage afin de se développer (clientèle, nouvelles gammes de produits...)	TONTONS PAPAS (salon de thé)	3CLG	Gastéjaloux	2021	avr-22	500 000 €	500 000 €	FNADT		0%			0%		- €	0%
Bâtiment photovoltaïque 660 m² (Construction bois + stockage)	Privé	CCPD	Saint Sernin	2023	2024	500 000 €	500 000 €	Etat		0%			0%	Conseil D	- €	0%

Nom du projet	Maître d'ouvrage	EPCI concerné	Localisation (commune ou zone géographique)	Année de début du projet	Année de fin du projet	Montant total	Dont 2021-2022	Etat : DETR ou DSIL	Montant du financement2	%2	Etat : autres financements	Montant du financement3	%3	DEPARTEMENT	Montant du financement6	%6
Création d'un bâtiment pour agrandissement de l'école ainsi qu'un local associatif et un local technique	Commune de Sainte Marthe	3CLG	Sainte Marthe	2021		500 000 €	500 000 €	DETR		0%			0%			0%
Travaux d'aménagement de l'immeuble "In'cité" : logements, café associatif, programme d'insertion	Association Solincité	3CLG	Casteljaloux	2021	2022	513 150 €	513 150 €	DETR	0 €	0%			0%		- €	0%
Rénovation Groupe scolaire	Commune de Lauzun	CCPL	Lauzun	2021	2022	520 675 €	520 675 €	DETR	80 545 €	15%	Plan de relance		0%		30 000 €	6%
CCPL Déchets 2 : mise en place de la tarification incitative (Dépenses Matériel + personnel)	CCPL	CCPL	CCPL	2021	2022	521 000 €	521 000 €			0%	ADEME	260 500 €	50%		- €	0%
Travaux hydrauliques zone d'activités Marmande Sud	SEM 47	VGA	Marmande	2021	2022	530 000 €	530 000 €	DSIL		0%			0%		0,00 €	0%
Réaménagement Quartier de la Marne phase 3	Commune de Tonneins	VGA	Tonneins	2018	2022	553 000 €	553 000 €	DETR		0%			0%		- €	0%
Travaux d'aménagement place GAMBETTA	Commune de Casteljaloux	3CLG	Casteljaloux	2020	2022	965 121 €	581 429 €	DETR	242 184 €	25%	DETR		0%		- €	0%
Rénovation de la caserne des pompiers de Meilhan	SDIS	VGA	Meilhan-sur-Garonne	2021	2022	600 000 €	600 000 €	DETR	0 €	0%			0%		0,00 €	0%
Habitat partagé - Béguinage	Commune de La	CCPL	La Sauvetat du Dropt	2022	2022	600 000 €	600 000 €			0%			0%			0%
Requalification des anciens bains douches (création logement + surface commerciale)	SCI « Les Bains Douches »	VGA	Tonneins	2021	2022	630 000 €	630 000 €	DETR	0 €	0%	ANAH		0%		0,00 €	0%
Cocumont Coeur de bourg 2030 : Requalification d'un îlot en centre-bourg	VGA et Commune de Cocumont	VGA	Cocumont	2021	2023	1 144 791 €	669 244 €	DETR	150 000 €	13%	Fonds fric	90 000,00 €	8%	PNP 2022	47 160,00 €	4%
Construction de la halle du village	Commune de Caubon-Saint-Sauveur	VGA	Caubon-Saint-Sauveur	2020	2021	670 000 €	670 000 €	DETR	145 020 €	22%			0%		- €	0%
Travaux de mise aux normes des déchetteries dont sur 2021-2022 : Réhabilitation, reconstruction et expansion déchetterie	VGA	VGA	VGA	2021	2031	3 990 882 €	700 000 €	DSIL		0%			0%			0%
Installation de panneaux photovoltaïques pour autoconsommation	CEUF GASCON	3CLG	Villefranche du Queyran	2021	2022	700 000 €	700 000 €			0%			0%			0%
Extension du parc d'activités Marmande Sud	SEM 47	VGA	Marmande	2021	2025	5 712 055 €	703 720 €	DETR	0 €	0%		0,00 €	0%		0,00 €	0%

Nom du projet	Maître d'ouvrage	EPCI concerné	Localisation (commune ou zone géographique)	Année de début du projet	Année de fin du projet	Montant total	Dont 2021-2022	Etat : DETR ou DSIL	Montant du financement2	%2	Etat : autres financements	Montant du financement3	%3	DEPARTEMENT	Montant du financement6	%6
Requalification de l'îlot Jules Ferry dont aménagements suite au plan de végétalisation	Commune de Tonneins	VGA	Tonneins	2022	2023	1 000 000 €	750 000 €	DETR					0%		0,00 €	0%
Boulevard interquartier (prolongement boulevard Fleming)	VGA	VGA	Marmande	2022	2024	1 640 000 €	780 000 €	DETR	738 000 €	45%			0%		0,00 €	0%
Tarifification incitative (TI) dont investissement (bacs, équipements camions, logiciel) : 800 k€ (469 175 en 2021-22) dont fonctionnement ingénierie	VGA	VGA	VGA	2021	2025	1 442 611 €	822 062 €			0%	ADEME	597 000,00 €	41%		0,00 €	0%
Projet Cesame	Commune de Marmande	VGA	Marmande	2022	2023	1 800 000 €	850 000 €			0%	FNADT	600 000,00 €	33%			0%
Création d'une voie verte entre Marmande et Casteljaloux - portion 3CLG tranche 2	3CLG	3CLG	3CLG	2019	2021	1 479 502 €	997 135 €	DSIL	482 367 €				0%	Conseil d	147 950 €	10%
Aménagement de voies cyclables sécurisées suite au schéma vélo	VGA	VGA	VGA	2021	2026	5 000 000 €	1 000 000 €	DSIL		33%			0%			0%
Agrandissement du site Castel Chalets	Castel chalets	3CLG	Casteljaloux	2021	2022	1 049 000 €	1 049 000 €			0%	FNADT		0%		- €	0%
Requalification ancien EPAD Friche Soussial en logements	Commune de M	CCPL	Miramont de Guyenne	2022	2026	1 058 387 €	1 058 387 €			0%	Fonds fric	200 000 €	19%		- €	0%
Pôle d'Echange Multimodal (PEM) Tonneins	VGA	VGA	Tonneins	2022	2022	1 568 783 €	1 568 783 €	DETR		0%			0%			0%
Construction/agrandissement locaux d'entreprise de création de toits végétalisés	ECO VEGETAL	3CLG	POUSSIGNAC	2021	2022	1 660 000 €	1 660 000 €							- €	0%	
Requalification de l'ancien conservatoire de musique	Habitayls	VGA	Marmande	2021	2022	2 016 200 €	2 016 200 €	DETR	0 €	0%			0%		0,00 €	0%
Réhabilitation du parc André Thevet	VGA via la SEM 47	VGA	Tonneins	2015	2025	8 909 196 €	2 030 624 €	Etat		0%	DETR	520 000 €	6%		- €	0%
Programme d'Intérêt Général à venir	VGA pour le compte du Pays	Pays	Pays	2022	2024	7 920 400 €	2 492 300 €			0%			0%		0,00 €	0%
Création d'une voie verte entre Marmande et Casteljaloux - portion VGA	VGA	VGA	VGA	2021	2022	4 174 915 €	2 999 713 €	DSIL	819 011 €	20%			0%		402 491,00 €	10%
Pôle d'Echange Multimodal (PEM) Marmande	VGA	VGA	Marmande	2021	2021	3 638 098 €	3 638 098 €	DSIL	450 000 €	12%			0%		0,00 €	0%
Renouvellement matériel pour mise aux normes	ŒUF GASCON (entreprise avicole)	3CLG	Villefranche du Queyran	2021	2022	7 000 000 €	7 000 000 €			0%			0%			0%
Soutien à l'investissement immobilier des entreprises industrielles, Apport au capital de la SEM Patrimoniale	SEM 47	VGA	VGA	2021	2026	10 000 000 €		DETR		0%			0%		0,00 €	0%
Requalification du GITEM de Tonneins	Groupement SEM 47 Eiffage	VGA	Tonneins	2022	2023	2 012 000 €		DETR	0 €	0%			0%			0%
Développement de la Zone artisanale Croix du Lugat Saint Pardoux du Breuil	VGA	VGA	Saint Pardoux du Breuil	2021	2023	1 170 051 €				0%			0%		0,00 €	0%

Nom du projet	Maître d'ouvrage	EPCI concerné	Localisation (commune ou zone géographique)	Année de début du projet	Année de fin du projet	Montant total	Dont 2021-2022	Etat : DETR ou DSIL	Montant du financement2	%2	Etat : autres financements	Montant du financement3	%3	DEPARTEMENT	Montant du financement6	%6
Réhabilitation de bâtiments communaux avec création de 3 logements sociaux	Commune de Mauvezin sur Gupie	VGA	Mauvezin sur Gupie	2019	2023	350 000 €		DETR	48 000 €	14%			0%		- €	0%
Requalification d'un îlot de centre-bourg en vue de la création de logements sociaux et l'installation d'un commerce - place Jean Jaures	Habitatys	VGA	Tonneins	2021	2023	899 000 €			0 €	0%			0%		0,00 €	0%
Création maison de santé universitaire	VGA	VGA	Marmande	2022	2023	680 000 €		DETR					0%			0%
Restauration de la salle des fêtes (performance énergétique, installation de panneaux photovoltaïques)	Commune de Seyches	VGA	Seyches	2022	2023	590 000 €		DSIL					0%		0,00 €	0%
Aménagement du bourg	Commune de Lagupie	VGA	Lagupie	2022	2025	500 000 €		DETR		0%			0%		0,00 €	0%
Restauration de l'Eglise Saint Barthélémy de Tersac - 3 tranches	Commune de Meilhan sur Garonne	VGA	Meilhan sur Garonne	2021	2024	496 000 €		DSIL		0%	DRAC	124 000,00 €	25%		124 200,00 €	25%
Création d'un lieu multiservices dont une MAM	Commune de Samazan	VGA	Samazan	2022	2024	450 000 €		DETR		0%			0%		0,00 €	0%
Extension MSP Tonneins pour télé-médecine	VGA	VGA	Tonneins	2020	2023	400 000 €				0%			0%		- €	0%
Travaux sur les bâtiments communaux (équipements sportifs, salle des fêtes)	Commune de Sainte Bazeille	VGA	Sainte Bazeille	2021	2025	300 000 €				0%			0%		0,00 €	0%
Création d'un terrain familial pour les gens du voyage à Tonneins	VGA	VGA	Tonneins	2022	2024	300 000 €		DETR					0%		0,00 €	0%
Rénovation intérieure de l'Eglise	Commune de Lafitte sur Lot	VGA	Lafitte sur Lot	2022	2023	300 000 €				0%	DSIL	20 000,00 €	7%	demande	0,00 €	0%
Réhabilitation de la médiathèque	Commune de Marmande	VGA	Marmande	2022	2023	100 000 €				0%			0%		0,00 €	0%
OPAH RU Tonneins	VGA	VGA	Tonneins	2017	2023	348 375 €				0%	ANAH	235 000 €	67%		- €	0%
Création d'une station de distribution de BioGNV à Samazan	Sem AVERGIES ou filiale	VGA	Samazan	2022	2023	1 400 000 €		DSIL		0%			0%			0%
Réaménagement de la traversée du bourg (dernière tranche - tranche 3) - Traversante de la Roque + végétalisation (suite au plan de végétalisation)	Commune de Meilhan sur Garonne	VGA	Meilhan-sur-Garonne	2022	2024	600 000 €		DETR	240 000 €	40%			0%		120 000,00 €	20%
Campus des formations : Acquisition du matériel	Cité de la Formation	VGA	Marmande	2022	2023	550 000 €				0%			0%			0%
Réaménagement Place Gambetta	Commune de Sainte-Bazeille	VGA	Sainte Bazeille	2021	2024	400 200 €		DETR	160 080 €	40%			0%		0,00 €	0%

Nom du projet	Maître d'ouvrage	EPCI concerné	Localisation (commune ou zone géographique)	Année de début du projet	Année de fin du projet	Montant total	Dont 2021-2022	Etat : DETR ou DSIL	Montant du financement2	%2	Etat : autres financements	Montant du financement3	%3	DEPARTEMENT	Montant du financement6	%6
Isolation /agrandissement de la salle des fêtes/ remplacement du chapiteau/ wc public automatique/borne de recharge véhicule et isolation/agrandissement du local technique qui est attenant à la salle des fêtes	Commune de Monteton	CCPD	Monteton	2022	2025	500 000 €				0%			0%		- €	0%
Requalification de la caserne de gendarmerie en logements	OPH Habitayls	VGA	Tonneins	2020	2024	- €				0%			0%		- €	0%
Construction d'une nouvelle gendarmerie	Habitayls	VGA	Tonneins	2021		4 000 000 €				0%			0%			0%
Mise de place de plusieurs bornes de recharge	TE 47	PAYS	Plusieurs communes Pays	2021	2023	275 000 €		DSIL		0%			0%			0%
Modernisation d'un site industriel avec développement de nouveaux produits à partir de déchets et aménagement des espaces verts pour préserver la biodiversité et diminuer l'empreinte	BOIS TOURNE AQUITAINE	3CLG	Castejaloux	2021	2022	2 796 314 €			0 €	0%	FNADT		0%		- €	0%
Agrandissement du site de l'entreprise Dumona (fabricants matières premières agricoles)	DUMONA	3CLG	SAUMEJAN	2021	2024	3 578 000 €		- €	0 €		FNADT			- €	0%	
Travaux de réhabilitation des quais de Tonneins	Commune de Tonneins	VGA	Tonneins	2022	2023	800 000 €				0%			0%		0,00 €	0%
Rénovation de l'éclairage public	TE 47	PAYS	Castejaloux / Houillès / Miramont-de-Guyenne / Saint-Pardoux-Isaac /	2021	2026	3 056 000 €		DSIL		35%						
Bâtiment photovoltaïque 660 m² (aménagement jeux enfants + jardin public + agrandissement de l'école)	Commune de Saint Sernin	CCPD	Saint Sernin	2023	2024	500 000 €				0%		- €	0%		- €	0%
Réalisation de 7 réseaux de chaleur	TE 47	PAYS	Grèzet-Cavagnan / Duras / La Sauvetat-du-Dropt / Clairac / Calonges / Cocumont / Fourques-sur-Garonne	2022	2025	2 979 000 €		DSIL		15%	ADEME	1 042 650,00 €	35%			0%
3CLG Déchets 3 : Mise en place de la tarification incitative	3CLG	3CLG	3CLG	2021	2024	477 000 €		DETR		0%		- €	0%		- €	0%
3CLG Déchets 1 : Extension des consignes de tri	3CLG	3CLG	3CLG	2021	2024	150 000 €		DETR		0%		- €	0%		- €	0%
3CLG Déchets 2 : Tri à la source des biodéchets	3CLG	3CLG	3CLG	2021	2024	300 000 €		DETR		0%		- €	0%		- €	0%
Regroupement des écoles	Commune de Miramont de Guyenne	CCPL	Miramont de Guyenne	2021	2023	970 000 €				0%		- €	0%		- €	0%
Extension MSP des Coteaux et Landes de Gascogne	3CLG	3CLG	3CLG	2019		1 632 418 €		DETR	577 310 €	35%		- €	0%		- €	0%
Mettre en place des Espaces France Service sur le territoire (un itinérant sur 7 communes + dispositif CCAS +	VGA	VGA	VGA	2022	2022			DETR		0%			0%		0,00 €	0%
Acquisition de véhicules lourds à hydrogène (bus / BOM)	VGA	VGA	VGA	2023	2026	1 500 000 €				0%			0%		0,00 €	0%
Création d'une sortie d'autoroute au Mas d'Agenais	A définir	VGA	Le Mas-d'Agenais	2023	2024	4 000 000 €				0%			0%		0,00 €	0%
Travaux de rénovation énergétique des équipements enfance - petite enfance - jeunesse (RAM Sainte-Bazelle, crèche	VGA	VGA	VGA	2022	2026	5 000 000 €		DSIL		0%	FNADT	280 000,00 €	6%			0%
Travaux de rénovation énergétique Collège de Tonneins Germillac	Département de Lot-et-Garonne	VGA	Tonneins	2022	2025	3 400 000 €		DETR	0 €	0%	DSID	1 700 000,00 €	50%		0,00 €	0%
Aménagement d'une liaison douce entre le lac et le centre-bourg	Commune de Beaupuy	VGA	Beaupuy	2023	2026	- €		DETR		0%			0%		0,00 €	0%

Nom du projet	Maître d'ouvrage	EPCI concerné	Localisation (commune ou zone géographique)	Année de début du projet	Année de fin du projet	Montant total	Dont 2021-2022	Etat : DETR ou DSIL	Montant du financement2	%2	Etat : autres financements	Montant du financement3	%3	DEPARTEMENT	Montant du financement6	%6
Espaces publics et voirie dans le cadre du projet ANRU de renouvellement urbain Baylac-La Gravette	VGA et commune de Marmande	VGA	Baylac-La Gravette	2022 (dém)	2026	2 289 732 €		DETR	0 €	0%			0%		0,00 €	0%
Soutien à l'achat de vélos à assistance électrique (abondement dans le cadre d'un régime existant)	VGA	VGA	VGA	2023	2026	5000/an				0%			0%		- €	0%
Création d'un pôle multimodal des mobilités douces - halte nautique	Fourques-sur-Garonne	VGA	Fourques-sur-Garonne	2023		200 000 €		DETR		0%			0%		0,00 €	0%
Création d'une résidence Séniors	Commune de Lafitte sur Lot	VGA	Lafitte sur Lot		2026	2 000 000 €				0%			0%		- €	0%
Etude pour le réaménagement des boulevards urbains	Commune de Marmande	VGA	Marmande	2022	2022			DETR		0%			0%			0%
Travaux pour le réaménagement des boulevards urbains	Commune de Marmande	VGA	Marmande	2023	2024	6 000 000 €		DETR	1 800 000 €	30%	DSIL	1 200 000,00 €	20%	DEPARTEMENT	0,00 €	0%
Remise en état et réactivation de la voie ferrée à vocation industrielle, quartier	Commune de Tonneins	VGA	Tonneins	2023	2025	2 000 000 €				0%			0%		0,00 €	0%
Travaux de rénovation énergétique Collège de la cité scolaire Marmande	Département de Lot-et-Garonne	VGA	Marmande	2022		2 000 000 €		DETR	0 €	0%			0%		0,00 €	0%
Encourager le transport fluvial propre sur le canal latéral à la Garonne,	VGA	VGA	VGA			- €				0%			0%		- €	0%
Requalification de l'ancien Gamm Vert à Cocumont	A déterminer	VGA	Cocumont	2023	2026	- €				0%			0%		0,00 €	0%
Construction d'une passerelle sur le Treç - création d'une liaison entre la place Birac et l'espace de la Fihole	VGA	VGA	Marmande	2024	2025	1 500 000 €		DETR		0%			0%		- €	0%
Aménagement d'un espace de coworking	Commune de Duras	CCPD	Duras	2024	2025	300 000 €				0%			0%		- €	0%
Création d'un tiers-lieu	Commune de Beaupuy	VGA	Beaupuy	2023	2026	- €				0%			0%		0,00 €	0%
Création d'un tiers-lieu	Commune de Lagrèze	VGA	Lagrèze	2024	2026	82 000 €				0%			0%		- €	0%
Création d'un espace de coworking	Commune de Sainte-Bazeille	VGA	Sainte Bazeille	2023	2026	- €				0%			0%		0,00 €	0%
Création d'une maison des déplacements durables + hôtel d'entreprise	VGA	VGA	Marmande	2023	2024	900 000 €		DETR		0%	FNADT		0%		0,00 €	0%
Travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics communaux	Commune de Duras	CCPD	Duras	2023	2025	380 000 €		DETR					0%		- €	0%
Eco-quartier : logements, voirie et réseaux	Commune de Duras	CCPD	Duras	2024	2024	300 000 €				0%			0%		- €	0%
Rénovation de l'ancienne mairie (peut-être un logement)	Commune de Pindères	3CLG	PINDERES			300 000 €		DETR		0%			0%		- €	0%
Rénovation de la salle de restauration du centre de La Taillade	Commune de Pompogne	3CLG	Pompogne			300 000 €				0%			0%		- €	0%
Travaux de rénovation énergétique Collège de Casteljaloux	Département de Lot-et-Garonne	3CLG	Casteljaloux	2022	2025	3 800 000 €		DETR	0 €	0%	DSID	1 900 000 €	50%		- €	0%
Travaux de rénovation énergétique Collège de Duras	Département de Lot-et-Garonne	CCPD	Duras	2025	2028	1 600 000 €		DETR		0%	DSID	800 000,00 €	50%		- €	0%
Travaux de rénovation énergétique Collège de Miramont de Guyenne	Département de Lot-et-Garonne	CCPL	Miramont de Guyenne	2026	2028	1 700 000 €		DETR		0%	DSID	850 000 €	50%		- €	0%
Création d'une place publique : Maîtrise d'oeuvre et Travaux	Commune de Lagrèze	VGA	Lagrèze	2021	2024	650 427 €		DETR	140 829 €	22%			0%		45 000,00 €	7%
Rénovation de la mairie	Commune d'Escassefort	VGA	Escassefort	2023	2023	250 000 €		DETR		0%			0%		0,00 €	0%

Nom du projet	Maître d'ouvrage	EPCI concerné	Localisation (commune ou zone géographique)	Année de début du projet	Année de fin du projet	Montant total	Dont 2021-2022	Etat : DETR ou DSIL	Montant du financement2	%2	Etat : autres financements	Montant du financement3	%3	DEPARTEMENT	Montant du financement6	%6
Création d'un réservoir de biodiversité	Commune de Cocumont	VGA	Cocumont	2023	2025	- €				0%			0%		0,00 €	0%
ENS (espace naturel sensible) de Rieucourt	Département de Lot-et-Garonne	3CLG	Pindères	2023	2026	600 000 €				0%			0%		- €	0%
Restructuration de la place devant l'église	Commune de Saint-Barthélemy	VGA	Saint Barthélemy d'Agenais	2022	2023	500 000 €		DETR	26 278 €	5%			0%		0,00 €	0%
Réhabilitation du château de La Placière	Commune de Sainte-Bazelle	VGA	Sainte Bazelle	2023		500 000 €		DETR	250 000 €	50%			0%		0,00 €	0%
Requalification de l'ancienne ferronnerie en une recyclerie	Association (à définir)	VGA	Meilhan sur Garonne	2023	2026	- €				0%			0%		0,00 €	0%
Organiser et faciliter l'accueil des jeunes actifs sur le territoire (Créer offre de logements jeunes + Apprentoit)	Organisme HLM	VGA	VGA	2023	2024	2 015 000 €				0%	DETR	881 644,00 €	44%		75 000,00 €	4%
Aménagement Espace France Services / Equipement	CCPL	CCPL	Miramont de Guyenne			0 €				0%			0%		- €	0%
Réaménagement du bourg	Commune de Sainte Marthe	3CLG	Sainte Marthe			413 000 €				0%			0%		- €	0%
Travaux groupe scolaire + Aménagement et mise aux normes de la cantine scolaire	Commune de Soumensac	CCPD	Soumensac	2024	2025	270 000 €				0%			0%		- €	0%
Restauration ancienne école = Projet de création d'une MAM, de locaux à disposition des associations, de services publics et de services médicaux	Commune de Villeneuve de Duras	CCPD	Villeneuve de Duras	2023	2026	300 000 €				0%			0%		- €	0%
Création d'une maison des services au public	Fourques-sur-Garonne	VGA	Fourques-sur-Garonne	2023	2026	- €				0%			0%		0,00 €	0%
Création d'un centre de santé	Non défini	VGA	Meilhan sur Garonne	2023	2026	- €				0%			0%		0,00 €	0%
Création d'un pôle de santé	Non défini	VGA	Fourques-sur-Garonne	2023	2026	- €				0%			0%		0,00 €	0%
Projet de création d'un pôle multisectoriel de santé, réunissant une diversité de professionnels de santé, association d'aides à domicile	Commune de Marmande (à confirmer)	VGA	Marmande	2023	2024	2 500 000 €				0%			0%		0,00 €	0%
Création d'un espace loisirs (jeux, piscine, Paint Ball)	Commune de Duras	CCPD	Duras	2025	2026	800 000 €				0%			0%		- €	0%
Espace forme (local « Pimtou » - 1 ^{er} et 2 nd étage)	Commune de Miramont de Guyenne	CCPL	Miramont de Guyenne	2025	2026	500 000 €				0%			0%		- €	0%
Aménagement du Parc de La Filhole	Commune de Marmande	VGA	Marmande	2023	2026	- €				0%			0%		0,00 €	0%
Aménagement d'une zone de loisirs	Commune de Sainte-Bazelle	VGA	Sainte Bazelle	2023	2026	- €				0%			0%		0,00 €	0%
Modernisation et redynamisation des Haltes Nautiques Communautaires	VGA	VGA	Lagrèze, Fourques	2022	2023	300 000 €				0%			0%			0%
Requalification du parc des expositions de Marmande	Commune de Marmande	VGA	Marmande	2023	2024	1 000 000 €				0%			0%		0,00 €	0%
Création d'un espace d'accueil culturel et touristique "Le Grenier" dans le cadre du retour du Rembrandt au Mas	Commune du Mas d'Agenais	VGA	Le Mas-d'Agenais	2022	2024	296 000 €		DETR	120 900 €	41%			0%		0,00 €	0%
Résidence séniors	recherche investisseur	CCPD	Loubes-Bernac	?		1 200 000 €				0%			0%		- €	0%
Création de logements intergénérationnels à Cocumont	A déterminer	VGA	Cocumont	2024	2030	- €				0%			0%		- €	0%

Nom du projet	Maître d'ouvrage	EPCI concerné	Localisation (commune ou zone géographique)	Année de début du projet	Année de fin du projet	Montant total	Dont 2021-2022	Etat : DETR ou DSIL	Montant du financement2	%2	Etat : autres financements	Montant du financement3	%3	DEPARTEMENT	Montant du financement6	%6
Création de 4 logements	Commune de Duras	CCPD	Duras	2025	2026	600 000 €				0%			0%		- €	0%
Création d'une résidence sénior	A définir	VGA	Beaupuy	2023	2026	- €				0%			0%		0,00 €	0%
Création d'un lotissement	Commune de Ro	CCPL	ROUMAGNE	2022		300 000 €				0%			0%		- €	0%
Réhabilitation de l'école en 3 logements	Commune de Saint Astier de Duras	CCPD	Saint Astier de Duras	2023	2024	630 000 €				0%			0%		- €	0%
Création de 2 ou 3 maisons locatives	Commune de Saint Jean de Duras	CCPD	Saint Jean de Duras	2022	2024	600 000 €				0%			0%		- €	0%
Réhabilitation îlot centre-bourg / création ¼ logements (portage EPF)	EPF	CCPL	Montignac de Lauzun			300 000 €				0%			0%		- €	0%
Lotissement Habitays de 40 logements individuels lieu dit Caubun à Casteljaloux	Habytalis	3CLG	Casteljaloux	2021		1 550 000 €				0%			0%		- €	0%
Résidence séniors 173 logements	Société Ramos	3CLG	Casteljaloux	2022		23 000 000 €				0%			0%		- €	0%
Lotissement environ 30 à 40 maisons	Privé	CCPD	Saint Sermin	2023	2024	6 000 000 €				0%			0%		- €	0%
Création d'un tiers lieu à Meilhan sur Garonne	Association 1001 cafés	VGA	Meilhan sur Garonne	2021	2023	230 000 €				0%			0%		0,00 €	0%
Réaménagement du bourg: traversée (sécurisation routière, inondation, embellissement travaux sur plusieurs années)	Commune de Poussignac	3CLG	POUSSIGNAC	2021	2026	724 000 €		DETR		0%			0%			0%
Construction salle des fêtes	Auriac sur Dropt	CCPD	Auriac sur Dropt	2023	2024	435 000 €				0%			0%		- €	0%
Travaux pour la requalification et la revitalisation du centre-bourg de La Réunion	Commune de La Réunion	3CLG	La Réunion	2022	2023	397 000 €		DETR		40%			0%	Fonds ter	10 000 €	3%
Etudes pour la récupération de chaleur fatale	Lisi Aerospace	VGA	Marmande	2022	2023	100 000 €				0%	ADEME	50 000,00 €	50%		0,00 €	0%
Réhabilitation d'une annexe de la mairie pour aménagement de la salle du conseil municipal	Commune du Mas d'Agenais	VGA	Le Mas d'Agenais			205 000 €				0%			0%		- €	0%
Extension de l'Escass'bar	Commune d'Escassefort	VGA	Escassefort	2023	2026	- €				0%			0%		0,00 €	0%
OPAH RU Tonneins	VGA	VGA	Tonneins	2023	2026	793 800 €				0%	ANAH	526 440,00 €	66%		0,00 €	0%

Nom du projet	Maître d'ouvrage	EPCI concerné	Localisation (commune ou zone géographique)	Année de début du projet	Année de fin du projet	Montant total	Dont 2021-2022	Etat : DETR ou DSIL	Montant du financement2	%2	Etat : autres financements	Montant du financement3	%3	DÉPARTEMENT	Montant du financement6	%6
OPAH RU Marmande	VGA	VGA	Marmande	2025	2026	820 052 €				0%	ANAH	499 500 €	61%		- €	0%
Poursuite du programme d'aménagement des rues	Commune du Mas d'Agenais	VGA	Le Mas d'Agenais	2026	2030	- €				0%			0%		- €	0%
Mise en œuvre du programme d'action du PAPI de VGA	VGA	VGA	VGA	2023	2026	15 000 000 €				0%	ANCT	6 000 000,00 €	40%		0,00 €	0%
Création d'un écoquartier	Fourques-sur-Garonne	VGA	Fourques-sur-Garonne	2024	2026	- €				0%			0%		- €	0%
Modernisation du tronçon TER Langon-Marmande	SNCF réseau	VGA	VGA			- €		ETAT		0%			0%		- €	0%
Création d'une liaison douce entre le parc du Tolzac et le centre-bourg	Commune de Fauillet	VGA	Fauillet	2022	2024	- €				0%			0%		0,00 €	0%
Aménagement d'une liaison douce entre l'écoquartier et le centre-bourg	Commune de Sainte-Bazeille	VGA	Sainte Bazeille	2022	2023	- €				0%			0%		0,00 €	0%
Camping	recherche investisseur	CCPD	Loubes-Bernac	?		1 000 000 €				0%			0%		- €	0%
Aménagement d'une liaison douce entre le Pont des Sables et le Centre-bourg	VGA	VGA	VGA	2022	2022	- €		DETR		0%			0%		0,00 €	0%
Réhabilitation des gîtes du village de vacances de l'Airial	Commune de Sauméjan	3CLG	SAUMEJAN	2021	2024	950 000 €		DETR	122 099 €	13%			0%		- €	0%
Réhabilitation du Cloître de Casteljaloux et de l'ancien hôpital en Espace de réception, séminaires, mariages, logements immobiliers et hôtellerie	Monsieur Martinet	3CLG	Casteljaloux	2021	2023	2 500 000 €		DETR		0%			0%			0%
Réaménagement du centre bourg (programme de revitalisation)	Commune de Duras	CCPD	Duras	2024	2025	1 200 000 €		DETR		0%			0%		- €	0%
Création de locaux associatifs	Commune de Houeilles	3CLG	Houeilles	2022	2023	252 000 €		DETR	0 €	0%			0%		- €	0%
Réfection de l'église (toiture et mur)	Commune de Houeilles	3CLG	Houeilles	2022	2023	250 000 €				0%	DRAC		0%			0%
Etude pour la mise en valeur du théâtre de verdure	Commune de Fauillet	VGA	Fauillet	2023	2024	- €				0%			0%		0,00 €	0%
Restauration intérieure et extérieure de l'église Xie et XIe siècle (bâtiment classé) (4 phases)	Commune de Sainte Colombe de Duras	CCPD	Sainte Colombe de Duras	2021	2023	333 100 €		DSIL		0%			0%	Département	- €	0%
Lac de Castelgailard (attractivité du territoire)	Privé	CCPD	Saint Sernin	2022	2025	50 000 000 €				0%			0%		- €	0%
Création d'un village d'artisans	Commune de Cocumont	VGA	Cocumont	2022	2024	- €				0%			0%		0,00 €	0%
Tranche 1 et 2 restauration Eglise Notre Dame	Commune de Bourgoynague	CCPL	Bourgoynague	2021	2025	295 000 €		DETR	19 500 €	25%	DRAC	41 750 €	14%	En attente	- €	0%
Plétonisation du centre bourg et Végétalisation des espaces publics du centre-bourg	Commune de Meilhan sur Garonne	VGA	Meilhan sur Garonne	2022	2026	- €				0%			0%		0,00 €	0%

Nom du projet	Maître d'ouvrage	EPCI concerné	Localisation (commune ou zone géographique)	Année de début du projet	Année de fin du projet	Montant total	Dont 2021-2022	Etat : DETR ou DSIL	Montant du financement2	%2	Etat : autres financements	Montant du financement3	%3	DEPARTEMENT	Montant du financement6	%6
Restauration des remparts	Commune de Saint-Barthélemy-d'Agenais	VGA	Saint Barthélemy d'Agenais	2023	2025	- €				0%			0%		0,00 €	0%
Restauration et transformation d'un moulin à eau en lieu à vocations multiples (plutôt touristique et	Commune de Fauillet	VGA	Fauillet	2022	2024	- €				0%			0%		0,00 €	0%
Création d'une offre locative sociale innovante et participative	Bailleur social	VGA	Fourques-sur-Garonne	2022	2024	- €				0%			0%		0,00 €	0%
Requalification de la traversée de bourg et réaménagement de la place Labat	Commune de Beaupuy	VGA	Beaupuy	2022	2024	- €				0%			0%		0,00 €	0%
Requalification de la manufacture de tabac - travaux	Commune de Tonneins ou privé ou concession d'aménagement	VGA	Tonneins	2022	2025	- €				0%			0%		0,00 €	0%
Réaménagement du centre-bourg : étude et travaux	Commune d'Escassefort	VGA	Escassefort	2022	2026					0%			0%		0,00 €	0%
Requalification de l'îlot Baudelaire	Domofrance	VGA	Marmande	2021	2024	- €				0%			0%		0,00 €	0%
Restauration des remparts	Commune du Mas d'Agenais	VGA	Le Mas d'Agenais	2023	2026	- €				0%			0%		0,00 €	0%
Réaménagement du centre-bourg	Fourques-sur-Garonne	VGA	Fourques-sur-Garonne	2022	2023	- €				0%			0%		0,00 €	0%
Création d'un centre de recherche et de formation de l'agriculture biologique - Projet d'aménagement de gravière avec protection de la faune et de la flore et création d'un centre de recherche, développement et formation à	Commune de Lagrue	VGA	Lagrue	2023	2026	300 000 €				0%			0%		0,00 €	0%
Projet de création d'une serre chauffée afin d'étaler la récolte dans les temps et avoir la main d'oeuvre nécessaire	Rémy Baudas (agriculteur)	3CLG	Villefranche du Queyran			500 000 €				0%			0%		- €	0%
Création de serres avec installation d'une chaudière biomasse et démarche environnementale	Madame Yachi	3CLG	Villefranche du Queyran	2021	2025	786 000 €				0%			0%		- €	0%
Transformation de l'ancien bar-théâtre en un lieu convivial à vocation socio-culturelle à destination des habitants	Fourques-sur-Garonne	VGA	Fourques-sur-Garonne	2021	2024	- €				0%			0%		0,00 €	0%
Travaux de réaménagement et de construction de locaux au siège de la Communauté de communes	CCPD	CCPD	CCPD	2022		363 340 €		DETR		0%			0%			0%
Programme d'investissements matériels et travaux pour réduire les déchets : nouveau système de collecte (Tarification Incitative) - Plateforme de gestion des biodéchets (Tri à la source des biodéchets) - création Recyclerie	CCPD	CCPD	CCPD	2022	2024	800 000 €				0%	DETR		0%			0%
Requalification d'un bâtiment en Maison de l'économie	CCPD	CCPD	Duras	2024	2025	300 000 €				0%			0%			0%
Travaux de rénovation et d'isolation du bâtiment intercommunal de la France Services	CCPD	CCPD	Duras	2022	2022	250 000 €		DETR		0%			0%			0%
Acquisition bâtiment et Travaux Centre Culturel et Patrimonial à Duras - Travaux associés à la propriété Marguerite Duras à Pardaillan	CCPD	CCPD	Duras			1 000 000 €		DETR		0%	DRAC	50 000 €	5%			0%
PCAET	CCPL	CCPL	CCPL		2022					0%			0%		- €	0%
Réhabilitation maison Waddilove	Commune de Savignac de Duras	CCPD	Savignac de Duras		36 mois	250 000 €				0%			0%		- €	0%
Création d'un pôle commercial en centre bourg	Privé	VGA	Mailhan sur Garonne	2023	2026	-				0%			0%			0%
Création CityStade avec une partie couverte en photovoltaïque	Commune de Saint Jean de Duras	CCPD	Saint Jean de Duras	2022	2023	250 000 €				0%			0%			0%
Transformation de la Tour d'Aspe en hébergement touristique atypique	A définir	VGA	Beaupuy	2022	2024	- €				0%			0%		0,00 €	0%
Restauration des remparts	Commune d'Escassefort	VGA	Escassefort	2023	2026					0%			0%			0%

Nom du projet	Maître d'ouvrage	EPCI concerné	Localisation (commune ou zone géographique)	Année de début du projet	Année de fin du projet	Montant total	Dont 2021-2022	Etat : DETR ou DSIL	Montant du financement2	%2	Etat : autres financements	Montant du financement3	%3	DEPARTEMENT	Montant du financement6	%6
Achat de foncier et réactivation de la voie ferrée zone La queille-Biopresse dans un objectif industriel	Commune de Tonneins	VGA	Tonneins	2022	2024					0%			0%		0,00 €	0%
Réhabilitation de la salle St patrick	Commune du Mas d'Agenais	VGA	Le Mas d'Agenais	2023	2026					0%			0%			0%
Développement d'ombrières photovoltaïques – PEM Marmande	Commune de Marmande	VGA	Marmande	2022	2023					0%			0%		0,00 €	0%
OPAH RU mutisites sur les centralités de proximité - ORT	VGA	VGA	VGA	2022	2026					0%			0%		0,00 €	0%
Réhabilitation d'un ilot en centre bourg	Habitatys	VGA	Saint Barthelemy d'Agenais	2022	2023					0%			0%			0%